



HAL
open science

Pratiques médiatiques, usages des médias sociaux et trajectoires migratoires des Somaliens en France et au Canada

Houssein Charmarkeh

► **To cite this version:**

Houssein Charmarkeh. Pratiques médiatiques, usages des médias sociaux et trajectoires migratoires des Somaliens en France et au Canada. Sciences de l'information et de la communication. Université de la Sorbonne nouvelle - Paris III, 2013. Français. NNT : 2013PA030099 . tel-02892713

HAL Id: tel-02892713

<https://theses.hal.science/tel-02892713>

Submitted on 7 Jul 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITE SORBONNE NOUVELLE - PARIS 3

ED 267 ARTS ET MÉDIAS

INSTITUT DE LA COMMUNICATION ET DES MÉDIAS

Thèse de doctorat en Sciences de
l'information et de la communication

Houssein Charmarkeh

**PRATIQUES MEDIATIQUES, USAGES DES
MÉDIAS SOCIAUX ET
TRAJECTOIRES MIGRATOIRES DES
SOMALIENS EN FRANCE ET AU CANADA**

Thèse dirigée par
Michael Palmer

Soutenue le 16 octobre 2013

Jury :

M. Tristan, MATTELART, Professeur des Universités, Université Paris 8,
M. Renaud, DE LA BROSSE, Professeur des Universités, Université de
Linné, Suède,

M. Fabrice, ROCHELANDET, Professeur des Universités, Université
Sorbonne Nouvelle, Paris 3

M. Michael, PALMER, Professeur des Universités, Université Sorbonne
Nouvelle, Paris 3

Résumé

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont omniprésentes et les médias sociaux, la télévision par satellite et internet façonnent notre façon de vivre, de travailler et d'interagir. Elles ont aussi transformé la migration internationale, rendant possible pour les migrants le maintien des liens forts entre la société d'accueil et le pays d'origine. De nombreux travaux ont été menés dans ce cadre sur les usages des TIC par les migrants dans les pays d'accueil. Toutefois, les travaux relatifs aux usages des TIC par les réfugiés durant leurs trajectoires migratoires sont embryonnaires. Cette étude porte sur l'analyse des pratiques médiatiques et des usages des médias sociaux par les réfugiés Somaliens depuis la Somalie jusqu'en France (Rennes, Angers et Paris). En outre, la présente enquête de terrain est multi-située et s'est intéressée à comprendre les liens entre reconstruction identitaire et pratiques médiatiques des Somaliens dans deux villes canadiennes, Ottawa et Toronto. Malgré l'émergence des études sur la communauté somalienne du Canada, très peu de recherches existent sur l'analyse des pratiques médiatiques des Somaliens, surtout dans le contexte domestique. La démarche méthodologique adoptée s'articule dans une posture épistémologique empruntant les outils de l'ethnographie critique et multi-située. L'ethnographie critique vise à dénoncer les inégalités sociales et économiques dans lesquelles vivent les Somaliens en France et au Canada. Les résultats de cette recherche dévoilent que les réfugiés, loin des clichés largement répandus les désignant souvent sous-équipés et maîtrisant peu l'informatique, savent manier les médias sociaux (Facebook, Youtube) et les moyens de communication instantanée (Skype, MSN Messenger, VoIP). Nous verrons aussi comment l'utilisation collective des vidéos sur Youtube, de la télévision et la radio dans la salle de séjour par les Somaliens au Canada occupe un rôle complémentaire par rapport à celui des institutions chargées de la sauvegarde de la mémoire et de la transmission de l'identité culturelle. La production et la réception de vidéos et des émissions radiophoniques et télévisuelles de la communauté somalienne correspondent à autant de « traces » pour reconstruire de façon symbolique la Somalie. En donnant une attention particulière aux pratiques médiatiques dans le contexte migratoire, cette présente recherche tente de contribuer à l'avancement du savoir sur les usages des TIC par les réfugiés Somaliens.

Mots clés : Pratiques médiatiques, Usages des TIC, Médias sociaux, Trajectoires migratoires, Réfugiés Somaliens

Abstract

Technologies are omnipresent in our society, from social media, to satellite television and Internet broadcasting and shape the way we live, work, and interact. It has also transformed the international migration, making it possible for migrants to maintain strong ties between their host society and country of origin. Many studies have been conducted on the usage of ICT by migrants in the host country; however, there is limited research on the use of ICT by refugees during their migratory paths. This study focuses on the analysis of media practices and uses of social media by Somali refugees from Somalia to France (Rennes, Angers and Paris). In addition, this field survey is multi-sited and covers the relationship between the media practices and identity reconstruction of Somalis in two Canadian cities, Ottawa and Toronto. Despite the emergence of studies on the Canadian Somali community, very little research exists on the analysis of media practices Somalis, particularly in the domestic context. The methodological approach used in this study is based on an epistemological posture via the tools of critical ethnography and multi-sited. Critical ethnography aims to address the social and economic inequalities in which Somalis live in France and Canada. The results of this research show that the refugees, who are often labelled as being under-equipped with limited knowledge of computers, know how to use social media (Facebook, Youtube) and instant communication tools (Skype, MSN Messenger, VoIP) and information technologies and communication. We will also see how the collective use of YouTube videos, television and radio by Somalis in Canada and France has a complementary role to that of the institutions responsible for safeguarding the memory and transmission of cultural identity. The production and reception of video, radio and television broadcasts of the Somali community symbolize "traces" or efforts to rebuild Somalia. Through detailed analysis of media practices in the context of migration, this study seeks to contribute to the advancement of knowledge on the use of ICT by Somali refugees.

Keywords: Media practices, Usages of ICT, Social Media, Migration patterns, Somalis Refugees

À Awo, Hanad et Noah. À mes parents.

*À toutes les femmes du monde et aux femmes somaliennes qui affrontent quotidiennement la folie
des hommes.*

« On ne voyage pas pour se garnir d'exotisme et d'anecdotes comme un sapin de Noël, mais pour que la route vous plume, vous rince, vous essore, vous rende comme ces serviettes élimées par les lessives qu'on vous tend avec un éclat de savon dans les bordels... Sans ce détachement et cette transparence, comment espérer faire voir ce qu'on a vu ? ». Nicolas Bouvier, In Abdourahman Waberi, « Éloge au nomadisme ».

Remerciements

« Une bonne thèse, c'est une thèse finie ! », déclarait avec véhémence une collègue. La tâche la plus ardue dans un projet de thèse n'est pas tant sa réalisation que son aboutissement. Le doctorant fait face au risque soit de prendre tout son temps et de « s'éterniser » ou au contraire se dépêcher afin de mettre à terme la thèse. Face à cette situation auquel tout doctorant est confronté, le rôle du directeur de la thèse prend toute sa valeur. Le professeur Michael Palmer a dirigé cette thèse avec fermeté et justesse. Sans ses conseils précieux, clairvoyants et sa disponibilité, cette thèse de doctorat n'aurait pas eu lieu. Je souhaite le remercier pour sa patience et sa confiance.

Entreprendre une thèse signifie s'engager pendant plusieurs années dans un travail de longue durée obligeant le doctorant à consacrer beaucoup de temps à son projet de recherche. Or, nos sociétés contemporaines connaissent actuellement une raréfaction du temps liée à une « accélération sociale¹ » de notre mode et rythme de vie : nous déménageons plus fréquemment, nos emplois se succèdent, nous effectuons plusieurs choses à la fois grâce aux technologies numériques et les projets de carrière sont souvent choisis en fonction des critères de gains immédiats. Dans un tel contexte, s'engager dans un projet de thèse de doctorat stipule le choix délibéré d'un style de vie et de travail de décélération résistant à « l'ivresse de la vitesse », à contre-courant et privilégiant le ralentissement.

La thèse de doctorat est également une expérience de vie et un accomplissement personnel qui demande une passion pour son thème de recherche. Mes parents ont joué un rôle considérable dans

¹ J'emprunte la notion d'« accélération sociale » à la sociologue allemande Rosa Hartmut, 2012.

la réalisation de ce projet. Leurs encouragements et leur soutien moral m'ont apportés réconfort et confiance.

Mes remerciements vont aussi aux professeurs Ndiaga Loum, Martine Lagacé, Florian Grandena, Philippe Couton et à bien d'autres qui m'ont conseillé et encouragé pour mener à bien ce projet. Pendant les moments de doute et d'hésitations, le soutien inestimable de ma famille et plus particulièrement de ma campagne m'a redonné espoir et détermination. Enfin, j'exprime toute ma gratitude aux participants de la présente recherche qui m'ont accueilli dans leur gîte et accepté de partager volontairement leurs récits.

Sommaire

PARTIE 1. CONTEXTE GÉOPOLITIQUE ET REVUE DE LITTÉRATURE

CHAPITRE 1. CONTEXTE GEOPOLITIQUE ET ANALYSE HISTORIQUE DE LA

SOMALIE25

1.1 La période précoloniale.....	27
1.1.2 L'origine des Somalis	27
1.1.3 Le « paradoxe Somali ».....	31
1.1.4 L'identité citadine des Somalis dans la période précoloniale	33
1.2 La période coloniale.....	35
1.2.2 L'établissement des Britanniques et des Français.....	36
1.2.3 La colonisation italienne	37
1.2.4 Les effets du colonialisme sur le peuple Somali.....	38
1.3 L'agonie de l'État postcolonial Somalien et ses tergiversions	40
1.3.2 L'unification du Somaliland britannique et de Somalia Italiana.....	41
1.3.3 Le régime militaire de Syaad Barre et la guerre civile.....	43
1.4 Les Somaliens dans les camps de réfugiés	48
1.4.2 Les Somaliens dans les camps de réfugiés en Afrique de l'Est	48

CHAPITRE 2. REGARD GENERAL SUR LES DISCIPLINES CONNEXES.....53

2.1 L'identité culturelle.....	53
2.1.2 Le concept d'ethnicité.....	56
2.1.3 L'ethnicité et ses frontières	59
2.1.4 La recherche autour des relations interethniques en France.....	60
2.1.5 Les relations interethniques aux États-Unis.....	65
2.1.6 La sociologie des relations interethniques au Canada et au Québec.....	73
2.2 Les notions de « transnationalisme », de « diaspora » et de « circulation migratoire ». 76	
2.2.2 Le concept de « transnationalisme »	76
2.2.3 La notion de « diaspora » appliquée aux réfugiés.....	77
2.2.4 La notion de « circulation migratoire ».....	79

PARTIE 2. CADRE D'ANALYSE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

CHAPITRE 3. CADRE THEORIQUE ET CONCEPTUEL.....	84
3.1 Posture critique	85
3.2 Groupes minoritaires, exclusion socioéconomique et capitalisme	102
3.3. Le renouveau épistémologique des Cultural Studies	106
3.2.2 Les notions de « réception » et « d'idéologie » de Stuart Hall	109
3.4 Pratiques médiatiques et usages des TIC dans l'espace domestique de la famille	114
3.5 La sociologie des usages des technologies	116
3.5 Médias ethniques, diasporas et pratiques médiatiques	123
3.5.2 Les médias ethniques	123
3.5.3 Les « vertus » et le mythe de la diaspora	126
3.5.4 Ethnographie critique, pratiques médiatiques et construction identitaire	128
3.3 L'approche critique en communication pour aborder les pratiques médiatiques et les usages des TIC	133
CHAPITRE 4. METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE	144
4.1 Recherche qualitative et compréhensive.....	145
4.1.2 Aux origines de la recherche qualitative.....	147
4.1.3 Les caractéristiques de la recherche qualitative	150
4.1.4 L'enquête inductive.....	151
4.1.5 À la rencontre des Somaliens.....	154
4.2 Méthodes de collecte des données et choix des terrains de recherche.....	156
4.3 La maîtrise de la langue des enquêtés.....	180
4.4 Constitution de l'échantillon et recrutement des participants.....	181
4.5 Profils sociodémographiques des participants et conditions de vie.....	183
4.6 Difficultés rencontrées	194
4.7 Traitement des données.....	197
4.8 Vérification interne et externe de la recherche	200
4.9 La neutralité du chercheur	202

PARTIE 3. RÉSULTATS ET ANALYSE DES DONNÉES EMPIRIQUES

CHAPITRE 5. AU-DELA DE LA MARGINALISATION : LES STRATEGIES DE

RESISTANCE DE LA DIASPORA SOMALIENNE EN EUROPE ET AU CANADA 210

5.1 Les politiques publiques migratoires en Europe et au Canada	211
5.1.2 Les politiques migratoires en Europe.....	211
5.1.3 Les enjeux autour des demandeurs d’asile en Europe.....	213
5.1.4 Le droit d’asile en France.....	215
5.1.5 L’immigration au Canada	216
5.1.6 Le droit d’asile au Canada.....	217
5.2 Les données sociales, économiques et démographique des Somaliens en Europe et au Canada.....	219
5.2.2 Les Somaliens en Europe	219
5.2.3 Les caractéristiques démographiques et économiques des Somaliens en Angleterre	221
5.2.4 Les profils des Somaliens au Canada.....	224
5.2.5 Au-delà de la marginalisation : les stratégies de résistance et pratiques circulatoires des Somaliens en Europe et au Canada	229
5.3 Les Somaliens de France	233
5.3.2 La présence récente des Somaliens en France	233
5.3.3 Le processus de la demande d’asile et les conditions de vie difficiles des Somaliens.....	235
5.3.4 L’itinéraire des Somaliens de France	238

CHAPITRE 6. PRATIQUES MEDIATIQUES, USAGES DES MEDIAS SOCIAUX ET

TRAJECTOIRES MIGRATOIRES DES SOMALIENS EN FRANCE ET AU CANADA

6.1 L’étude de terrain en France : « tahriib » et itinéraires migratoires	244
6.2 « Tahriib » et usages des médias sociaux des Somaliens	246
6.2.3 « Somali staag » et usages des médias sociaux.....	247
6.3 L’accès à internet et équipement en matériel des TIC.....	255
6.4 Le rôle de la télévision française dans l’adaptation des Somaliens.....	259
6.5 L’étude de terrain au Canada : les pratiques médiatiques des Somaliens à Ottawa et Toronto.....	262
6.3.2 Les médias ethniques des Somaliens et leurs usages	264
6.3.3 La représentation des minorités du point de vue des journalistes : le cas du journal Ottawa Citizen	269
6.3.4 Les médias ethniques : un espace médiatique de négociation identitaire	274

6.3.5 Genre et médias ethniques : la vision masculine diffusée par les médias ethniques des Somaliens.....	276
6.3.6 L'économie politique des médias des Somaliens.....	279
6.3.7 Les pratiques médiatiques et usages des médias sociaux de la deuxième génération.....	284
6.6 Les pratiques médiatiques : la salle de séjour comme espace de (re)construction identitaire	287
CONCLUSION GENERALE	291
BIBLIOGRAPHIE.....	304
ANNEXES.....	342

Introduction

Après l'effondrement du régime du président Syaad Barré en 1991, la Somalie a connu de multiples conflits. Elle a été la scène de violents combats opposant tantôt les rebellions qui ont chassé l'ancien pouvoir, tantôt une guerre larvée entre les groupes radicaux islamistes et les seigneurs de guerre, ces derniers soutenus par l'armée éthiopienne et les États-Unis. La guerre civile a duré pendant plus de deux décennies et un million de Somaliens empruntent le chemin de l'exil (UNDP, 2009). En 2011, une famine d'une ampleur inégalée a frappé le pays déjà fragilisé par les conflits successifs. Le monde entier a connu la Somalie à travers les écrans de télévision où défilent les images insoutenables de la guerre civile et des enfants agonisant. L'Afrique paraît certes rarement sous ses beaux jours dans les médias européens et nord-américains (Moumouni, 2003). La Somalie s'est vue réduire comme le pays concentrant ces dernières années la vision excessivement sombre véhiculée par les médias internationaux sur l'Afrique. Il va sans dire que le pays possède tous les « bons » ingrédients pour illustrer le « chaos » du continent à savoir la guerre et la famine. L'analyse des discours qui émergent des arènes médiatiques met en évidence les images apocalyptiques décrivant la situation en Somalie (Harper, 2012), allant du simple désarroi face à l'incompréhension de l'imbroglio de la guerre civile aux superlatifs les plus négatifs rivalisant cynisme et indignation. Le pays est tour à tour qualifié de l'incarnation parfaite de « la faillite totale d'une population et de son État », de « paradis d'Al Qaeda », de « repaire des pirates », « Mogadiscio la capitale la plus dangereuse au monde », la région connaissant « la plus grande crise humanitaire du monde », et « le pays le plus corrompu au monde ».

Depuis septembre 2012, l'espoir semble renaître en Somalie apportant dans sa cohorte autant de spéculations sur la fin probable du destin tragique de ce pays de la Corne de l'Afrique. Après de nombreuses tentatives de stabilisation du pays et l'échec de multiples plans de paix, une élection est

organisée pour mettre à terme le gouvernement de transition soutenu par les Nations-Unies, l'Union africaine et les États-Unis. Hassan Sheikh Mohamud est choisi comme président de l'État fédéral somalien par la chambre de députés composés essentiellement de représentants des clans, les « elders » triés sur le volet au cours d'un long et complexe processus. Aucun président n'a été choisi en terre somalienne après la chute de l'ancien régime en 1991. Sous l'égide des casques bleus de l'Union Africaine, les insurgés radicaux Al-Shabaab sont chassés des régions qu'ils contrôlaient auparavant, c'est-à-dire une bonne partie de la capitale, la presque totalité des régions du Sud situées dans les vallées des rivières Juba et Shebelle. Les chaînes de télévision internationale diffusent en boucle les images de l'élection et spéculent sur la renaissance de ce pays autrefois considéré comme la « perle » de l'Afrique de l'Est. Les États-Unis et l'Union européenne reconnaissent le nouveau président et rétablissent les liens diplomatiques rompus avec le pays dans les années 1990. Une relative stabilité gagne tout le pays et en particulier la capitale. Les artères commerciales, les restaurants et les magasins ouvrent leurs portes à Mogadiscio. Les résidents de la capitale reconstruisent leurs maisons détruites au cours des nombreux conflits. L'aéroport international de Mogadiscio, désormais desservit quotidiennement par plusieurs compagnies aériennes, voit débarquer les membres de la diaspora somalienne, les ONG, les conseillers militaires et les représentants des différents pays. La mise en scène des discours médiatiques des réseaux d'information modifie la « novlangue » et laisse la place à un acte langagier plus positif. Pour preuve, le magazine Time vient de sacrer le président somalien dans la liste des 100 personnalités les plus influentes du monde en 2013 aux côtés de Barack Obama et ce, en raison de ses « mesures en faveur de la lutte contre la corruption, la réconciliation nationale ainsi que la mise en place de réformes vitales dans les secteurs de la sécurité et de l'économie ».

Cette présente recherche ne porte point sur les effets des médias, l'une des traditions de recherche qui a fondé les Sciences de l'information et de la communication (Breton et Proulx, 2002). Elle

s'éloigne également du courant de recherche portant sur les effets limités des médias de masse dans la vie des gens. Cette thèse de doctorat s'inscrit plutôt dans le champ de l'étude de la réception individuelle ou collective des médias et des usages des technologies de l'information et de la communication. Ce courant de recherche, né dans les années 1970, reconsidère la question du pouvoir des médias à partir de celle de la réception (Hall, 1974 ; Breton et Proulx, 2002). De nombreuses études ont été menées dans ce cadre auprès des consommateurs des médias et ont montré les capacités des publics à interpréter les messages médiatiques, ce processus d'interprétation sémantique des textes dépendant fortement des « contextes d'insertion plus larges des individus : appartenances à des générations, à des sexes, à des classes ou strates sociales, à des groupes culturels ou à des communautés particulières » (Breton et Proulx, 2002 :p231).

Le domaine d'étude de la réception des publics s'est élargi à toutes les couches de la société et l'un de ses apports concerne la nécessité de considérer désormais la part « active » des audiences, tout en reconnaissant également l'espace médiatique comme étant le « lieu de production et reproduction des idéologies » (Hall, 2007 : p.195). Or, les études sur la consommation et la réception des médias par les populations d'origine immigrée restent embryonnaires (Hargreaves et Mattelart, 2012). Les travaux relatifs aux usages des technologies de l'information et de la communication par les migrants depuis le départ du pays d'origine jusqu'à l'installation dans le pays d'accueil sont encore plus rares (Leung, 2011; Diminescu, 2009 et 2002). Cette recherche tente de combler cette lacune en s'intéressant aux pratiques médiatiques et usages des TIC des Somaliens en liens avec leurs parcours migratoires en France et au Canada. En outre, les usages des technologies constituent « d'excellents révélateurs des tensions qui traversent nos sociétés et d'un certain nombre de défis qui l'attendent » (Jauréguiberry et Proulx, 2011 :p.102) et le phénomène de la migration internationale reste l'un des enjeux majeurs contemporains.

Pour un « éloge de la complexité »

Comment les Somaliens gèrent-ils à distance et au quotidien, l'absence, depuis deux décennies, d'un État viable et ses conséquences, la guerre civile et la famine ? Dans ce contexte, comment les Somaliens vivent-ils cette double contrainte, à savoir la gestion du quotidien dans la société d'accueil et celle du pays d'origine ? Comment cette gestion de la double contrainte s'articule-t-elle dans les pratiques médiatiques et les usages des technologies de l'information et de la communication ? Comment les TIC sont-elles mobilisées durant les trajectoires migratoires ? Ces questions de recherche de la présente étude s'inscrivent « dans le champ de recherche dédié à la relation qu'entretiennent les diasporas avec les TIC – un champ largement interdisciplinaire, encore en friche, auquel donnent corps par leurs travaux des sociologues, des anthropologues, des géographes, ainsi que des chercheurs en sciences de l'information et de la communication » (Mattelart, 2009 :p.13). En outre, le domaine des médias et migration « contraste fortement avec une supposition souvent présente mais rarement testée, selon laquelle les médias joueraient un rôle important sinon primordial tant dans les projets migratoires conçus dans les pays de départ que dans les perceptions et relations interethniques dans les pays de destination ainsi que dans la construction d'une conscience diasporique parmi les populations d'origine immigrée » (Mattelart, Ibidem). Notre projet de recherche consiste à explorer le rôle qu'occupent les médias dans la vie des migrants somaliens et de leurs descendants tant durant les trajectoires migratoires que l'installation dans la société d'accueil. Nous considérons que c'est par le biais de la preuve empirique et des analyses de terrain que l'on peut comprendre comment les médias traditionnels (télévision, radio et journaux) et les nouveaux médias participent pleinement aux actions sociales et dans les relations interethniques entre les groupes minoritaire et majoritaire. L'approche critique pragmatiste est privilégiée, celle qui vise à dévoiler non pas ce que les rapports de domination masquent mais « considérant à l'inverse le point de vue des acteurs comme pertinents » (Fassin, 2009 :p.199). Dans ce cadre, la « pensée critique [est] à la fois respectueuse de l'intelligence

sociale des agents et exigeante sur la liberté intellectuelle du chercheur », ce dernier évitant ainsi d'être « ni au-dehors dans une hautaine radicalité ni au-dedans au risque d'une compréhension complaisante, mais sur le seuil, là où il est tenu de faire des allers et retours entre le dehors et le dedans » (Ibid., p.199). Dès lors, l'attention est accordée aux contextes socioéconomiques et culturels, les modes de vie et les relations de pouvoir dans lesquels s'insèrent les usages des médias et les manières dont ces derniers sont eux-mêmes ancrés dans les conditions de vie. En d'autres termes, il s'agit de considérer les facteurs macro des structures socioéconomiques et administratives et le contexte micro des pratiques médiatiques et usages des TIC. Cette démarche épistémologique engage le chercheur à « aller sentir » les participants de l'étude et leur milieu, s'initier à « l'art de la rencontre » dans le but « de contextualiser les observations, les témoignages et autres éléments issus du terrain dans un cadre conceptuel qui accorde une place centrale aux notions d'inégalités, de pouvoir, de domination et de structures » (George, 2012 : p.55). La prise en compte des facteurs macro et micro exige également du chercheur à affronter la complexité du social et la multiplicité des manières dont celui se donne à voir (Moricot, 2010). Évitant la « ruine du réductionnisme », cette recherche se veut un « éloge de la complexité » (Fassin et Fassin, 2006 : p.249).

Le choix du sujet de recherche

Le choix du sujet, et donc du terrain d'étude, est déterminé par des facteurs liés au vécu du chercheur et celui-ci, rappelle Ghasarian Christian, « conduit notamment à vouloir observer des individus et des activités dans un lieu (ou une situation) plutôt que dans un(e) autre — est rarement innocent » (1997 :p.191). Deux expériences personnelles sont à l'origine de ce projet de recherche : le film Black Hawk Down et la rencontre avec des migrants somaliens à Rennes et en Belgique.

Tiré du roman du journaliste Mark Bowden (1999), le film *Black Hawk Down* relate avec un « regard hollywoodien » les événements de l'intervention américaine et des casques bleus en Somalie. « Éliminer un chef de guerre pour arrêter la guerre », tel est le leitmotiv pour expliquer aux téléspectateurs la mission américaine en Somalie. Se concentrant largement sur la gloire des soldats américains qui se battent jusqu'au bout pour secourir leurs camarades, très peu d'informations sont fournies pour interpréter le drame somalien. Pis, dans un manichéisme classique du cinéma hollywoodien entre les « bons » et les « méchants », les Somaliens sont dépeints comme une foule déchaînée et violente. À travers l'intrigue du film, on comprend clairement que les Somaliens, refusant d'accepter l'aide apportée afin de stabiliser le pays, se battent contre leurs « bienfaiteurs ». Le film brouille encore plus les esprits sur les enjeux de la guerre civile en Somalie. Le film est donc à l'origine pour tenter d'appréhender la complexité du drame somalien.

Les rencontres fructueuses durant mes premières années universitaires avec les migrants somaliens à Rennes et par la suite à Liège ont également inspiré cette recherche. Originaire de Djibouti, j'étais étudiant à l'université de Rennes 2 au début des années 2000 et parcourais durant les étés l'Europe. Au cours de ces voyages, j'ai fait la connaissance des Somaliens surtout autour des espaces tels que les cybercafés. Au delà des conversations, j'ai été surpris par les schémas à priori antagonistes entre les compétences en informatique des Somaliens et l'image que l'on a en général des réfugiés maîtrisant peu les technologies en raison de l'instabilité politique et économique prévalant dans leur pays. À la fin des années 1990, internet ne s'était pas encore généralisé en Afrique et les TIC restaient essentiellement l'apanage des individus des pays industrialisés. Ces premières observations ont attiré notre attention et ont fait naître une curiosité, celle de mieux appréhender les liens entre le déplacement et la dispersion d'un peuple en raison de la guerre civile et le développement de compétences communicationnelles avec les technologies considérées comme des

leviers pour se connecter avec les membres de la famille. À l'issue de ces premiers constats, nous avons décidé d'entamer une recherche afin d'explorer le rôle des médias et des TIC dans la vie des migrants somaliens et de leurs descendants.

Le choix du sujet n'est pas le fruit du hasard. « Le hasard ne favorise que les esprits préparés » disait Louis Pasteur. Les préoccupations nées de l'observation du terrain croisent notre intérêt pour les phénomènes d'exclusion, les mécanismes de domination et les inégalités sociales. L'influence de la pensée bourdieusienne au cours de mes premières années universitaires a joué un rôle primordial dans la démarche et l'approche adoptées dans la présente recherche. Dans un cadre plus large, notre regard par rapport aux relations entretenues par la France avec l'Afrique et la question sociale et politique concernant la situation des Africains et de leurs descendants en France n'est pas complètement étranger au choix du thème de la recherche. La dimension postcoloniale agit en filigrane et vient se greffer dans l'arrière-plan de cette étude. La thèse s'écrit donc à partir d'une « faille² » existant entre ceux qui sont d'ici et ceux supposés être d'ailleurs, des anciennes colonies.

Le choix du terrain d'enquête est déterminé par deux facteurs. Le premier concerne le phénomène de la migration. Pour pouvoir comprendre comment les migrants utilisent les médias, il faut en premier s'enquérir des logiques des mobilités. Or, les acteurs de la migration se caractérisent de plus en plus par une forte mobilité et des trajectoires migratoires détournées, circulaires ou en « dents de scie » avec des « passages par essence furtifs [qui] perdurent et posent de ce fait des problèmes inédits tant aux circulants, qu'aux États traversés et aux sociétés qui les accueillent » (Le

² Nous paraphrasons ici le politologue Achille Mbembe, « Écrire l'Afrique à partir d'une faille », 1993, *Politique Africaine*, n°51, pp.69-97.

Houérou, 2007 :p. 9). Pour tenir compte de ces « turbulences » migratoires contemporaines (Cortès et Faret, 2009), cette étude s'est intéressée à explorer le rôle des médias traditionnels et des nouveaux médias durant les itinéraires migratoires et lors de l'installation dans la société d'accueil. Ce faisant, deux terrains d'enquête ont été privilégiés, l'un situé en France (Rennes, Paris et Angers) et le second au Canada (Ottawa et Toronto). Le terrain d'étude en France a permis d'aller à la rencontre des demandeurs d'asile somaliens qui, en provenance de la Somalie, ont emprunté des routes migratoires complexes. L'enquête de terrain au Canada s'est focalisée sur les Somaliens et de leurs descendants qui se sont intégrés à Ottawa et Toronto depuis deux décennies. Ainsi, ces deux milieux aident à saisir le rôle des médias au cours des trajets migratoires à partir de la Somalie jusqu'en France et l'installation/intégration dans la société d'accueil.

Le second facteur expliquant le choix du terrain de recherche est lié à la similitude entre le mode de vie des participants de cette étude et notre manière de vivre. Après l'obtention du Master 2 en SIC à l'Université de Rennes 2, notre parcours s'est apparenté à bien des égards à celui d'un itinérant, au sens positif du terme. J'ai sillonné de nombreuses villes, dont notamment Montréal, Ottawa et Paris, et emprunté des trajets faits d'allers et retours incessants au gré des opportunités d'emplois. L'inconvénient de ce style de vie, c'est l'impossibilité de pouvoir financer le projet d'une thèse de doctorat. Cependant, notre mode de vie n'explique pas à lui seul l'absence de financement de cette recherche. Il est vrai que les doctorants bénéficient de moins en moins d'aides publiques. Les universités occidentales éprouvent actuellement des difficultés budgétaires croissantes. Sous la pression de la baisse des aides publiques, d'un environnement économique de plus en plus compétitif et d'un marché de travail polarisé, les systèmes universitaires tendent à évoluer vers la privatisation marchande (Hirtt, 2003). Dans ce contexte, l'enseignement supérieur connaît des « dérives », des bouleversements importants qui nourrissent « le sentiment pénible de ne pas voir [son] travail reconnu car il n'est pas rentable ou bien évaluable, ou pour ceux qui courent derrière d'hypothétiques subsides en constatant amers que leur orientation de recherche, leur discipline, leur

originalité ne collent pas aux critères étroits définis pour un financement de la science étriquée, réduit à l'opérationnalisable, le brevetable, le réemployable » (Mercier,2012 :p.229).

Dans ce qui suit, il s'agit de présenter les différentes parties et chapitres qui composent la présente recherche.

Partie 1 : Contexte géopolitique et revue de littérature

Les conflits qui ravagent la Somalie depuis plus de vingt ans sont d'une extrême complexité, tant du point de vue des belligérants que les tenants et aboutissants de la crise politique et humanitaire qui touche la Corne de l'Afrique. La guerre civile a eu des effets importants sur la population qui a pris le chemin de l'exil dans les pays limitrophes mais également les pays arabes du Golfe, en Europe et l'Amérique du Nord. Elle a contraint un nouveau mode de vie caractérisé par la création ou la consolidation de réseaux sociaux de solidarité entre les membres de la famille dispersés désormais à travers le monde. La guerre civile a également exacerbé les divisions claniques, politiques et géographiques. Ce contexte macro structure les pratiques médiatiques des Somaliens. Pour mieux le saisir, il nous paraît essentiel de commencer la présente recherche par un chapitre explorant le parcours historique et politique de l'État somalien et de la région, et ce, depuis la période précoloniale jusqu'à la guerre civile. Ainsi, l'analyse intègre une contextualisation qui accorderait une place à l'histoire, celle du long terme.

Le second chapitre de cette partie vise à restituer un dialogue interdisciplinaire. Dès leur origine, les recherches en SIC intègrent la confrontation des pensées et s'alimentent de l'apport théorique et empirique des autres disciplines (Miège et Paillart, 2007). C'est cette tradition que nous tentons de perpétuer dans le présent chapitre en plaçant au centre de notre réflexion l'apport des recherches sur les questions concernant l'ethnicité et l'identité. Qu'est-ce que l'ethnicité et comment dire qu'un individu appartient à un groupe ethnique ou qu'un groupe est défini comme constituant un groupe ethnique? La notion d'ethnicité est très contestée et débattue à cause de critères très incertains qui

le définissent. Il est nécessaire donc de défricher le terrain à la fois pour mettre l'accent sur la complexité du « phénomène ethnique » mais aussi pour mieux saisir les différentes perspectives théoriques dans laquelle s'insère la notion d'ethnicité.

Partie 2 : Cadre d'analyse théorique et méthodologie de la recherche

Le troisième chapitre est consacré à la construction d'un cadre conceptuel théorique. Le courant des Cultural Studies et l'approche critique en communication dont notamment la sociologie des usages des TIC constituent les schémas de référence théorique de cette recherche. En d'autres termes, nous plaçons ici pour le rapprochement disciplinaire des Cultural Studies et des Sciences de l'information et de la communication. Pour les CS, la question de la réception des médias est « un élément de la critique sociale défendue par des auteurs influencés par le marxisme. Cette critique doit être entendue cependant dans le sens le plus large, elle n'épargne personne, et non être restreinte à une dénonciation de la domination médiatique bourgeoise et de la faiblesse interprétative des publics populaires. Il s'agit de comprendre la violence culturelle subie par ceux qui ne sont pas détenteurs des moyens de production intellectuels et, simultanément, les réponses apportées par ces derniers » (Maigret, 2003 :p.51). L'approche critique de la sociologie des usages des TIC quant à elle considère que les pratiques médiatiques et les usages des TIC sont ancrés dans des modes de vie marqués par des appartenances sociales, des structures et contraintes socioéconomiques qui régissent les sociétés capitalistes avancées. Cette perspective critique issue des CS et des SIC offre à la fois l'analyse micro des pratiques médiatiques et des usages des TIC et la compréhension du contexte macro des conditions de vie dans lequel sont insérées certaines catégories de la population. Ainsi, par cette approche théorique duale et dialectique, nous plaçons d'une part pour un meilleur rapprochement et une complémentarité des CS et des SIC et d'autre part, l'adoption de la démarche critique pour l'analyse des liens existant entre médias et migration.

Dans le chapitre quatre, il s'agit de présenter la méthode qu'il convient de mettre au point pour mener à bien cette recherche. La recherche est qualitative et conçue largement dans une optique compréhensive. Sur le terrain, le processus de la recherche s'est déroulée en deux étapes. Tout d'abord, la première étape a consisté à administrer un questionnaire. Dans une seconde période, les participants ont été conviés à participer à un entretien semi-directif approfondi dans le domicile afin de mieux saisir comment les pratiques médiatiques s'insèrent dans la vie quotidienne au sein du foyer familial. Ainsi, l'observation du milieu de l'habitat des enquêtés a été primordiale. Les méthodes combinées de l'administration du questionnaire, des entretiens et des observations participantes ont servi à (1) recueillir les données sur les usages des TIC durant le parcours migratoire depuis la Somalie jusqu'en France ; (2) analyser les pratiques médiatiques des Somaliens au Canada dans le contexte domestique ; et surtout (3) observer et écouter la voix de ceux dont on n'a pas l'habitude d'entendre. La démarche méthodologique adoptée s'articule dans une posture épistémologique empruntant les outils de l'ethnographie critique et multi-sites. L'ethnographie critique (Madison, 2005; Thomas, 1993) vise à dénoncer les inégalités sociales et économiques dans lesquelles vivent les Somaliens en France et au Canada. Quand il s'agit d'étudier les pratiques médiatiques et les trajectoires migratoires contemporaines complexes d'une communauté dispersée, l'ethnographie multi-sites (Marcus, 1995) offre des outils méthodologiques adaptés permettant de suivre les « pas » des personnes étudiées.

Partie 3 : Résultats et analyse des données empiriques

Cette dernière partie est consacrée à l'analyse des résultats de la recherche. Dans le chapitre cinq, il s'agit d'une analyse socioéconomique des profils des migrants somaliens et de leurs descendants en France et au Canada. Au lieu de se concentrer uniquement sur les

difficultés que rencontrent les Somaliens dans les pays d'accueil, notre analyse souligne plutôt les stratégies de résistance déployées dans les milieux urbains. En premier lieu, une vue d'ensemble de la situation globale de la politique en matière d'immigration au sein de l'Union européenne et au Canada est présentée. Vu l'ampleur de la question de la politique migratoire des États, une analyse descriptive permettrait d'aborder la question de façon globale. Dans un second temps, il conviendra d'analyser les parcours migratoires ainsi que les données sociales, économiques et démographiques des Somaliens en Europe et au Canada. L'analyse des parcours migratoires des Somaliens est essentielle dans le sens où ils conditionnent les pratiques médiatiques des Somaliens qui, grâce aux TIC, restent en contact avec leur famille et s'informent sur chaque étape de leur voyage. En somme, leur recours aux moyens de communication reflète l'expérience liée à l'exil.

Le dernier chapitre a pour objectif de présenter les résultats de l'analyse des usages des TIC et des médias sociaux par les Somaliens en France et au Canada. La première partie de ce chapitre s'attache à décrire l'habitat naturel des enquêtés vivant en France pour ainsi mieux saisir les circonstances sociales dans lesquels sont insérés les usages médiatiques des réfugiés somaliens. La seconde partie est consacrée à la compréhension du rôle des médias sociaux (Facebook, Youtube), et les outils de communication instantanée (Skype, MSN, VoIP) durant les parcours migratoires par les Somaliens depuis le pays de départ jusqu'à leur installation en France. La dernière partie tente d'analyser l'utilisation quotidienne par les Somaliens au Canada dans la salle de séjour de la télévision et de la radio, des vidéos sur Youtube ou sur VHS et leur rôle dans le maintien de la mémoire en liens avec la société d'accueil et le pays d'origine. En effet, nous verrons que les pratiques médiatiques de la communauté somalienne au Canada expriment tout d'abord une volonté de se créer un espace permettant à la fois de développer un point de vue négocié et critique sur sa représentation dans l'espace public canadien et de proposer une vision spécifique du monde vécu.

Ces usages d'internet, de la télévision et de la radio signifient aussi la nécessité de concevoir des « traces » pour la reconstruction symbolique de la Somalie ravagée par la guerre depuis deux décennies. Cette recherche dévoile aussi que les réfugiés, loin des clichés largement répandus, savent manier les technologies de l'information et de la communication car ces dernières, *in fine*, jouent un rôle vital.

PARTIE 1. CONTEXTE GÉOPOLITIQUE ET REVUE DE LITTÉRATURE

Chapitre 1. Contexte géopolitique et analyse historique de la Somalie

Chapitre 2. Regard général sur les disciplines connexes

Chapitre 1. Contexte géopolitique et analyse historique de la Somalie

Introduction

La problématique des usages des médias par les Somaliens ne peut être comprise que dans le contexte socio-historique et géopolitique de la région de la corne de l’Afrique. La Somalie, le pays le plus oriental du continent, connaît des multiples conflits qui provoquent jusqu’à aujourd’hui des déplacements massifs de population. Ces conflits, appelés communément *hoog* ou catastrophe, ravagent la Somalie depuis vingt ans (Samatar, 1994). Les usages des médias s’inscrivent dans ce contexte marqué par la guerre civile et ses corollaires d’exil et de dispersion des Somaliens à travers le monde. Pour bien comprendre ce contexte, il nous paraît essentiel de commencer la présente recherche par un chapitre explorant le parcours historique de la région et de l’État somalien, et ce, depuis la période précoloniale jusqu’à la guerre civile. Pour René Otayek, politologue et africaniste, suivre le cheminement des sociétés africaines contemporaines revient avant tout à les « penser sur la longue durée historique, en articulant le temps précolonial et la colonisation d’une part, et la postcolonie d’autre part » (Otayek, 2002: 9). L’analyse de ce chapitre est subdivisée en trois parties, chacune correspondant successivement à la période précoloniale, coloniale et postcoloniale. Ces trois périodes, ne correspondant pas évidemment à une chronologie linéaire, reflètent plutôt les événements majeurs ayant marqué la géopolitique de la corne de l’Afrique.

1.1 La période précoloniale

1.1.2 L'origine des Somalis

Il est important de distinguer ici les nuances qui existent entre les appellations : le nom « Somali » correspond au groupe ethnique dispersé dans plusieurs pays en Afrique de l'Est tandis que « Somalien » fait référence à la nationalité des habitants de la Somalie (De Montclos, 1998). Les Somalis sont des nomades couchitiques et représentent la majorité de la population en Somalie (6 à 7 millions d'habitants), les deux tiers de la population de Djibouti (environ 500 000 personnes), constituent des minorités importantes en Éthiopie (plus d'un million dans les provinces de Haud et Ogaden) et au Kenya où ils sont environ 300 000 personnes dans la région du Nord-Est (Piguet, 1998). Les Somalis habitent les terres semi-arides de la corne de l'Afrique et résident un territoire d'une superficie estimée à un million et trente six mille kilomètres carré. Il va du Nord-Est de la corne jusqu'à la vallée Awash au Nord-Ouest en passant par la rivière Tana au Nord du Kenya. La population du Nord vit de l'élevage tandis que celle du Sud pratique l'agro-pastoralisme entre les rivières Jubba et Shabeele. Les voyageurs arabes ont décrit dès 1300 ans des territoires habités par des clans distincts avec des organisations politiques séparées. La première apparition écrite du nom Somali date du 15^{ème} siècle dans un document éthiopien célébrant les victoires du Roi d'Abyssinie, Negus Yeshaaq (1414-1429), au moment des guerres saintes contre les principautés islamiques environnantes (Lewis, 2004).

Les Somalis ont fait l'objet de plusieurs études d'anthropologues (De la Roche, 1958 ; Lewis, 1961; Andrzejewski et Lewis, 1964) et d'historiens (Cassanelli, 1982 ; Nuuh, 1985). L'histoire précoloniale est pratiquement peu connue et cette carence proviendrait des difficultés d'interprétation de premières sources sur les Somalis transmises par la voie orale :

Les Somalis ont apparemment occupé la Corne de l'Afrique depuis au moins deux mille ans, mais parce que la plupart étaient des nomades, ils ont laissé un peu d'artefacts matériels et presque pas de colonies permanentes à être étudiés par les archéologues. L'absence de toute forme de gouvernement centralisé dans les basses

terres nomades signifiait qu'il n'y avait pas de dossiers administratifs ou chroniques officielles (notre traduction³, Cassanelii., 1982:4)

Pour W. Syaad (1961), de nombreux auteurs et voyageurs ont écrit des documents dans lesquels les ancêtres des Somalis étaient connus des égyptiens qui s'y approvisionnaient dans les côtes en encens et bois précieux aux environs de 4000 ans avant J.C. L'origine des Somalis fait encore débat au sein des chercheurs. L'une des hypothèses qui serait retenue pour retracer l'origine des Somalis estime que les Somalis « constitueraient la deuxième branche (les Chamites orientaux) d'un grand peuple qui aurait émigré du Caucase voici 18000 ans et entré en Afrique par l'Égypte » (Nganko, 1978). Il faut considérer cette hypothèse avec beaucoup de précautions puisqu'il n'existe pas de preuves. Les travaux de l'historien somalien Mohamed A. Nuuh (1985) ont prouvé, grâce à la linguistique, que les Somalis ont émigré par vagues successives des hauts plateaux d'Éthiopie pour s'installer dans la corne de l'Afrique. Ses recherches ont largement contribué au débat sur l'histoire du peuple Somali.

La conversion à l'Islam des Somalis, événement majeur de la période précoloniale, date du 8^{ème} siècle après J-C et a continué jusqu'au début du 18^{ème} siècle (Hersi, 1977). Les pratiques de l'Islam sont très fortement imbriquées dans la vie sociale des Somalis. L'origine arabe est revendiquée par les Somalis jusqu'au point à prétendre que leurs ancêtres fondateurs des principaux clans Somalis étaient des Cheikhs de l'Arabie qui ont épousé des filles chefs locaux et ils sont tous les descendants de Quraych, la tribu du prophète (Luling, 2006). La référence aux ancêtres arabes musulmans est une caractéristique commune aux africains (Cassanelli, 1982). Les Somalis appartiennent à une société « segmentaire⁴ » basée sur des groupes affiliés à des clans. Le peuple

³ Voici le texte original: « Somali-speakers have apparently occupied the Horn of Africa for at least two thousand years, but because most were nomads, they left a few material artefacts and almost no permanent settlements to be investigated by archaeologists. The absence of any form of centralized government in the nomadic lowlands meant that there were no administrative records or official chronicles ».

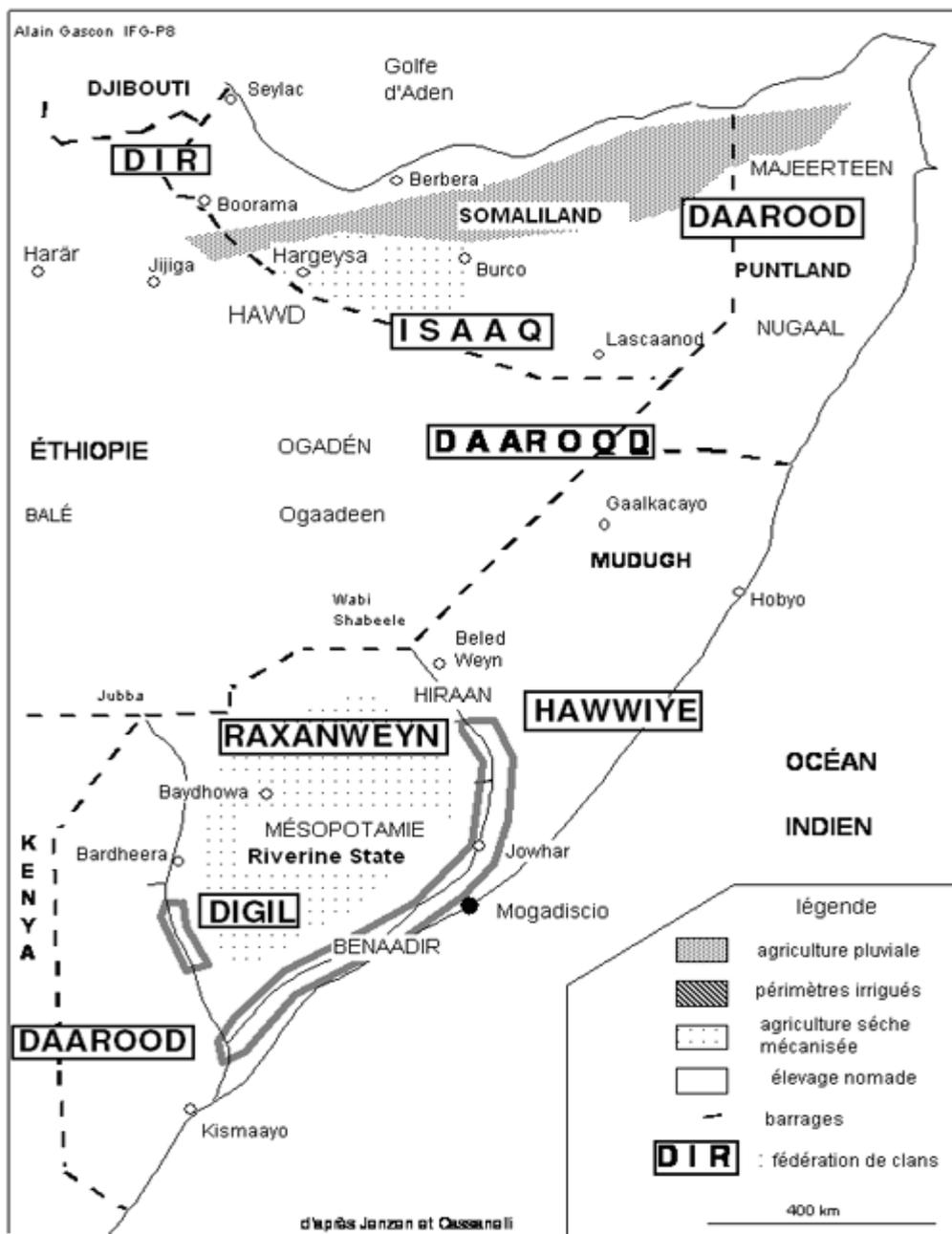
⁴ Une société « segmentaire » est un modèle développé par l'anthropologie sociale avec les recherches d'Evans-Pritchard et M. Fortes (1940) qui définissent toute société divisée sur plusieurs niveaux hiérarchiques et opposées entre elles à chaque niveau mais intégrées dans un niveau supérieur. Le modèle segmentaire a été appliqué à de nombreuses sociétés en particulier en Afrique du Nord et de l'Est et le Moyen-Orient.

Somalien retrace son origine généalogique à un seul ancêtre mâle, Hiil, et ses deux fils, Samaale et Sab (Luling, 2006 :473). Les six fédérations de clans sont classées en descendants de Saab (agriculteurs sédentaires) et Samaale (éleveurs nomades). Les Somalis comprennent par ailleurs un certain nombre d'éléments absents des généalogies: ainsi les communautés arabo-somali établies dans certaines villes côtières (essentiellement Mogadiscio, Merka et Baraawa); les communautés d'origine servile, établies sur les rives fertiles de Jubba et du Shabeelle et issues d'esclaves bantous amenés en Somalie pour y cultiver la terre; enfin les groupes « castés » qui se consacrent à des activités jugées déshonorantes par les autres Somalis: les chasseurs-tanneurs, Midgo, les forgerons Tumaallo et les sorciers-bouffons Yibro (Bader, 2000). Chaque Somali se réfère à la généalogie agnatique d'un ancêtre lointain réel ou imaginé. Dès la naissance, le jeune Somali apprend de sa mère *abtirsiinyo* ou *abtirsi* (Lewis, 2008) qui est l'apprentissage des rudiments du clan : il doit mémoriser les prénoms de ses ancêtres qu'il doit décliner à tout moment. Cette utilisation de la généalogie sert à valider l'appartenance au clan et peut ainsi être pris en compte selon le principe de la coopération et de l'opposition basées entre les lignages des groupes:

The majority of Somalis, however, possess a 'segmentary' descent system, in which all the genealogical lines meet at the top. This exists in its simplest and starkest form among the nomadic pastoralists who inhabit the northern two thirds of Somali territory and its extreme southern range, and their urbanised cousins. A group of men and women descended from a common male ancestor (...) about five generations back, form a lineage. Several such lineages, all of whom trace descent from an earlier ancestor, form a larger group, and several of these groups again coalesce at an earlier point in the genealogy, and so on until one reaches the ancestor of the clan or, further back, the most comprehensive group, the 'clan family'(...). (Luling, 2006:473)

Carte 1 : Les clans Somalis et les divisions territoriales

La Somalie : clans, éleveurs, agriculteurs et divisions territoriales



Sources : Gascon, 2008, p. 5

Le système « segmentaire » consiste « l'opposition et la coalition des groupes qui fournissent l'équilibre et constituent la source fondamentale de l'ordre et la sécurité dans l'ensemble de la société » (Cassanelli, 1982 :17). La société Somali se caractérisant par l'absence d'une autorité

hiérarchique, le plus haut niveau du regroupement politique des Somalis est nommé «le clan-famille », les niveaux inférieurs étant le clan et la descendance directe (Lewis, 1961).

1.1.3 Le « paradoxe Somali »

Deux écoles de pensée se divisent pour tenter de trouver des explications quant aux causes du conflit somalien : d'une part, le courant de pensée représenté par l'anthropologue britannique I. M. Lewis et d'autre part les chercheurs « somalisant » tels que Lidwien Kapteijns (2004), Ahmed Samatar (1988, 1993), Catherine Besteman (1996), et bien d'autres. Pour ces derniers, l'approche de l'anthropologue pour comprendre le conflit somalien est essentiellement essentialiste et ne tient pas compte de multiples facteurs économiques, géopolitiques et notamment la compétition inter-clanique aux ressources matérielles et le gain de pouvoir politique. Dans ce qui suit, nous allons voir l'approche de l'anthropologue I. M Lewis et dans la section suivante celle de la seconde école de pensée.

Contrairement aux populations du continent africain où il existe une multiplicité d'ethnies et des langues, les Somalis ont la même origine ethnique et parlent le Somali, une langue couchitique de la famille chamito-sémitique. Le partage d'une langue commune, la solidarité entre les membres de la famille et l'appartenance à des ancêtres communs créent chez les Somalis un fort sentiment d'identité commune (Webersik, 2004). Les chercheurs africanistes ont alors supposé que les Somalis ont une prédisposition pour le développement du nationalisme moderne:

African nationalists in most colonial states, because of their multi-ethnic character, did not have the luxury of a ready-made, country-wide local foundation for nationalism. They had to rely almost exclusively on opposition to colonial rule. In the mid-twentieth century, well-known for their vigorous ethnic nationalism extending into neighbouring states, the Somalis appeared, in this respect, unusually fortunate. They did not have to invent a suitable ethnic identity to sustain their nationalist aims, which were naturally reactively strengthened by the colonial experience of division and fragmentation. (Lewis, 2004: 490)

Mais cet optimisme a fait la place à un désarroi total face à la guerre civile que connaît la Somalie depuis vingt ans. Les causes de cette longue guerre civile sont souvent expliquées par l'existence des divisions invisibles internes basées sur l'idéologie de la parenté des clans Somalis (Lewis, 2004). Pour l'anthropologue anglais M. Lewis (ibid.), les Somalis ne forment pas un groupe homogène comme on a pu le croire mais il existerait une distinction entre l'ethnicité et le clanisme, fondés respectivement sur une distinction «visible» et «invisible». L'ethnicité Somali, c'est-à-dire le partage d'une même langue, même culture et religion, serait visible tandis que les divisions des clans consisteraient à des traits invisibles. Ces traits « visibles » et « invisibles » comportent ce que l'anthropologue appelle le « paradoxe somali ». M. Lewis va jusqu'à même affirmé que « ces clivages tels que formulés dans l'idéologie Somali ont de nombreuses caractéristiques similaires à la race » (Lewis, 2004 :490).

Dans la continuité de ces analyses, Clifford Geertz, dans son ouvrage *Old societies, New States* (1963), montre que les « attachements primordiaux » à l'ethnie résultent d'un sentiment d'appartenance naturelle et reposent sur des données qui sont perçues comme immédiates et naturelles (lien du sang, traits phénotypiques, religion, langue, appartenance régionale). Il appelle « attachements primordiaux » les liens primordiaux qui ne dérivent pas des relations sociales et qui sont plus forts que les autres liens de classe sociale. Pour C. Geertz, ces liens sont primaires et sont constitutifs de l'identité ethnique (caractéristiques physiques, nom, affiliation tribale ou religieuse). Ce qui intéresse C. Geertz, ce sont les modes de loyauté développés par les individus. Ces éléments les relient à des ancêtres (une origine biologique présumée) et se transmettent de génération en génération. Cette approche primordialiste a été fortement critiquée. Ce sont ces considérations critiques que nous allons aborder dans la section suivante.

1.1.4 L'identité citadine des Somalis dans la période précoloniale

Selon Lidwien Kapteijns (2004), l'appartenance à un clan résulte d'une construction sociale plutôt qu'un phénomène naturel ou biologique. L'appartenance au clan, dont se proclament les Somalis, « n'est pas un poids hérité de la période précoloniale mais une identité moderne forgée par les Somalis dans leur interaction avec les uns et les autres pendant les périodes coloniale et de l'indépendance dans un contexte patriarcat et d'économie capitaliste » (Kapteijns, 2004 :212). L'affiliation à un clan serait pour Lidwien Kapteijns une idéologie construite autour d'une « communauté imaginée », qui, en établissant une mémoire commune et des mythes, s'assure de masquer les « différences profondes basées sur la richesse, le pouvoir, la division de classe entre ses membres et les inégalités fondées sur le genre » (2004 :213). Lidwien Kapteijns ne réfute pas l'existence des clans pendant la période précoloniale mais postule que les relations entre les clans ont été « perverties » et « bricolé » pendant les périodes coloniale et postcoloniale. Dans la même lignée, le politologue Didier Morin (1986) invite aussi à mieux saisir la compréhension de l'affiliation des Somalis à des clans qui n'est autre que le résultat de la compétition des pâturages disponibles dans un territoire aride. Pour Didier Morin, les clivages entre les clans Somalis ne sont que la « formulation, par les acteurs sociaux, d'une angoisse écologique : la rareté de la terre utile pour des systèmes agro-pastoraux peu productifs ou dont la principale visée est la constitution d'un capital en cheptel, avec la disette pour seule limite à sa croissance exponentielle » (1986 :120).

Les Somalis vivaient dans la période précoloniale soit dans société agraire sans État qui pratique l'agriculture, le pastoralisme et l'élevage de troupeaux, soit dans une Cité-État située dans les côtes et tournée vers le commerce (Kapteijns, 1994). Cette distinction entre habitants des cités côtières et ceux des villages de l'intérieur est essentielle puisqu'elle permet de donner une perspective différente de l'approche primordialiste de M. Lewis qui tend à rendre rigide l'appartenance des Somalis aux lignages. Pour Lidwien Kapteijns, les Somalis qui habitaient sur les côtes ont « forgé

une identité communautaire et dans laquelle l'appartenance à un clan a joué un second rôle » (1994 :218). Du 8^{ème} au 10^{ème} siècle, dans les villes côtières de la péninsule de l'Océan indien jusqu'à la mer rouge, les Somalis étaient en contact prolongé avec les commerçants Persans et Arabes qui ont établi une série de colonies le long de la côte. Dès le 15^{ème} siècle, la ville de Zeila devient la principale débouchée pour le commerce du café, l'or et les plumes d'autruche à destination du Moyen-Orient, la Chine et l'Inde (Metz, 1992). Au fil du temps Zeila, célèbre pour ses écoles et mosquées, émerge comme le centre de la culture musulmane et de l'apprentissage de l'Islam. La ville deviendra la capitale d'un système d'État centralisé au nom d'Adal. Son influence s'étendra jusqu'aux vallées fertiles de Jijiga et de Harar situées sur les hauts plateaux Éthiopiens. Ses habitants, composés largement de Somalis, Afars et Arabes s'identifient moins à l'appartenance clanique et développent une « identité civique, une appartenance citoyenne à leur ville en lien avec leur mode de vie, leur comportement, leur habillement, leur habit, cuisine et pratique religieuse » (Kapteijns, 1994 :218). La religion a joué un rôle important dans cette construction d'une identité communautaire :

Religion was an important part of the townsmen's communal identity; their way of life was considered to be more in line with the legal and other texts of Islam than that of the pastoral producers. Yet Islam seems to have been an integral part of this civic communal identity without dominating it; the case of nineteenth-century Bardera in its conflict with Kismayu seems to have been an exception and might be indicative of rapid socioeconomic transformation. Even today, original inhabitants of Zeila, now residing in Djibouti, still often refuse to identify themselves primarily as Somali, Afar, or Arab; they insist on being Zeilais (Zeila people), that is, people who are sophisticated, urbane, elegant, peaceful, industrious, Muslim, and loyal to that particular town. (Ibid., 1994:218).

Entre 1600 et 1850, l'islamisation de la société Somali a aussi permis de limiter l'idéologie du clanisme et a institué des saints qui ont remplacé pendant un certain temps les chefs de clans. Cet argument a été développé par Lee Cassanelli (1982) dans son ouvrage qui fait référence dans les

études des Somalis, *The Shaping of Somali Society*. Dans le chapitre quatre de son ouvrage, il mentionne que les leaders musulmans d'origines Somali ou Arabe, communément appelés Shaykhs, ont créé une identité musulmane commune à tous les Somalis. Ils ont propagé l'idée selon laquelle tous les Somalis descendraient d'un ancêtre arabe et ont renforcé le partage d'un patrimoine et d'une histoire collectifs. Ce faisant, les saints ont permis de fusionner les identités Somali et islamique. Pour L. Cassanelli, grâce à leurs activités de médiation politique et de consolidation de la religion, les saints ont « fourni aux différents groupes claniques un sentiment d'appartenir à une nation Somali et ont imbriqué l'Islam dans l'histoire des généalogies auquel tout Somali définit sa place dans le système social » (1982 :129). Cette identité commune à tous les Somalis a facilité pendant la période coloniale la lutte de l'indépendance pour créer une nation Somali.

1.2 La période coloniale

C'est en 1885 lors de la Conférence de Berlin que les Européens établissent les règles du jeu pour s'accaparer du continent africain: « *Tout État civilisé possédant des points d'appui sur la côte peut pénétrer le continent jusqu'à ce qu'il rencontre un autre État civilisé ou un obstacle naturel* » (Bouquet, 2009 : p.7). Le partage du territoire des Somalis par les Italiens, Britanniques et Français a créé le découpage et la dispersion des Somalis dans quatre pays à savoir la Somalie, l'Éthiopie, Djibouti et le Kenya.

1.2.2 L'établissement des Britanniques et des Français

Après l'ouverture du canal de Suez en 1869, l'importance stratégique de la corne de l'Afrique et du territoire des Somalis s'accrut. La Grande-Bretagne, première puissance européenne dans la région, prit possession en 1839 d'Aden. Au milieu des années 1870, les Turco-Égyptiens occupèrent certaines villes de la côte somalienne et une partie de la région intérieure adjacente. Puis, quand les troupes égyptiennes quittèrent la région en 1882, la Grande-Bretagne occupa ce territoire afin d'endiguer une révolte au Soudan (Lewis, 2002). En 1887, un protectorat britannique fut proclamé sur le Somaliland britannique. Ce territoire est placé sous l'administration du Foreign Office britannique en 1898, puis de l'Office colonial en 1905. Muhammad Abdullah Hassan, héros Somali du nationalisme religieux *Darwiish*, parvient à tenir en échec les troupes britanniques entre 1899 et 1910 et tente d'unifier le pays (Cassanelli, 1982). En 1910, les Britanniques abandonnèrent l'intérieur des terres et se retirèrent vers les régions côtières. Les Français installés dans la région depuis 1862, sous l'impulsion de Léonce Lagarde, créent le port de Djibouti en 1888 (Dubois, 1997). Avec l'ouverture du Canal de Suez en 1869, l'espace de la Mer Rouge est amené à jouer un rôle stratégique et économique. Colette Dubois retrace habilement dans son ouvrage le contexte géopolitique des rivalités européennes dans la région de la corne de l'Afrique et décrit comment la France, établie à Madagascar, planifie l'installation d'un comptoir à Djibouti qui deviendra une véritable ouverture pour l'Éthiopie. Ce territoire habité par les Afars et les Somalis dans lequel s'établissent les Français est peu facile d'accès avec un climat aride tandis que l'intérieur montagneux de l'Abyssinie est plus frais et plus densément peuplé de cultivateurs Oromo. Pour Christian Bouquet (2009), cette différence géographique permet la création d'une « certaine logique économique : les nomades de la côte sont aussi transporteurs et assurent les échanges entre, d'une part, le sel (du lac Assal, notamment) et les armes et, d'autre part, le café, les gommés et les peaux d'Abyssinie, les céréales, le miel et la cire d'Éthiopie. Il s'y ajoute naturellement un

important commerce d'esclaves, achetés ou capturés dans les villages sédentaires de l'arrière-pays, et revendus de l'autre côté de la Mer Rouge » (2009 :5). En 1946, la colonie deviendra un Territoire d'outre-mer avant d'accéder à l'indépendance en 1977.

1.2.3 La colonisation italienne

Les Italiens s'installent dès 1885 tout le long de la côte du Sud de l'actuel Somalie. Une mission conduite par le capitaine de Frégate Antonio Cecchi explore l'embouchure de la rivière Juba (Hess, 1966). Le nom officiel qui a été donné à la région administrée par les Italiens est Somalia Italiana. La présence des Italiens dans la région ne représentait que quelques garnisons. C'est l'arrivée de Vincenzo Filonardi, « l'architecte de la colonisation », qui proclame un protectorat du Benadir en 1891 qui attirera beaucoup d'Italiens qui viendront s'installer sur la côte Sud du territoire Somali (de Montclos, 2000). Le sultanat de Zanzibar cède en 1892 le bail à l'Italie pour le contrôle de la ville de Mogadiscio qui deviendra grâce à son port la première ville du pays. La région de Kismayo qui passe à l'Empire britannique en raison de leur protectorat de Zanzibar a été cédée à l'Italie en 1925 pour compléter l'occupation italienne de la Somalie du sud (Metz, 1992). En ce qui concerne l'Éthiopie de l'empereur Ménélik II, puissance régionale émergente, elle a réussi à défendre son territoire contre les Italiens mais parvient aussi à rivaliser avec les Européens pour s'emparer du territoire habité par les Somalis. Entre 1887 et 1897, Ménélik II étend avec succès son royaume jusqu'au long de l'émirat musulman indépendant de Harar et de la Somalie occidentale (mieux connu sous le nom des provinces de l'Ogaden et du Haud). Ainsi, au tournant du siècle, la péninsule somalienne a été divisée en Somalie britannique, Côte française des Somalis, la Somalie italienne, le Somaliland éthiopien et ce que l'on a appelé le Nord District Frontier (DNF) au Kenya.

1.2.4 Les effets du colonialisme sur le peuple Somali

Des recherches ont décrit les effets néfastes du colonialisme sur les conditions de vie des peuples africains (Ferro, 2003) et les effets de domination politique et d'exploitation économique qui ont conduit au sous-développement politique et économique des territoires coloniaux (Walter, 1972). Nonobstant les récits qui tendent souvent à décrire une Afrique précoloniale « idyllique » où les royaumes et empires vivaient dans une harmonie qui aurait été rompue par les brutalités des colons européens, d'autres études se sont penchées sur l'exacerbation du « clivage ethnique » par l'administration coloniale (Diamond, 1998; Otayek, 2002). En Afrique de l'Est, comme dans le reste du continent, l'administration coloniale a créé une superposition du système occidental aux modalités de fonctionnement d'une population nomade et pastorale, ce qui a non sans doute bouleversé le mode de vie des Somalis. Et ce d'autant plus que les Britanniques, les Italiens, les Français et les Éthiopiens ont établi des limites territoriales⁵ sans tenir compte du rythme de vie pastorale des Somalis, surtout quand elles ne reflètent pas les espaces de pâturage et les localisations des points d'eau dont dépend la vie nomade (Mburu, 2005). C'est ainsi que les Somalis forment d'importants groupes qui maintiennent une langue et une culture commune dans les provinces du Haud et de l'Ogaden, le Nord District Frontier (DNF) au Kenya britannique et dans les limites de la Côte française des Somalis. Nene Mburu note:

The International borders were mostly imaginary meridians that had no meaning to pastoral nomads, particularly in the allocation of water and pasture. In this case, while harsh ecological limitations and expanding populations induced competition over scarce resources of pasture and water, unnatural colonial boundaries provoked continued organized violence. As a product of treaties or unilateral declaration by the

⁵ Ces nouvelles limites correspondent aux traités conclus entre L'Éthiopie et l'Angleterre en 1887 et 1946 et entre l'Éthiopie et l'Italie en 1908.

imperialists (Including Ethiopia), colonial boundaries introduced a casus belli (justification of war) among the regional countries. (Mburu, 2005:37).

Pour Jean-Pierre Chrétien (1991), les agencements de nouveaux territoires sont le résultat le plus négatif de l'intervention coloniale en Afrique qui ont bloqué des évolutions politiques et créé des cristallisations étatiques régionales au milieu du 19^{ème} siècle. À ces créations de frontières imaginaires s'ajoutent l'invention de classifications des populations. Dans le but de structurer les sociétés indigènes car ces dernières semblaient souvent représenter un « défi » à la rationalité occidentale, l'entreprise coloniale a alors amorcé une « mise à l'ordre » qui consiste à :

(..) nommer, différencier, classer, hiérarchiser ces sociétés; c'est aussi, par souci d'optimisation de la production administrative, créer des frontières là où parfois il n'y en avait pas. Conduit de manière obstinée et méthodique, ce travail d'imposition identitaire et de catégorisation ethnique aura pour résultat de figer des identités qui préexistaient fréquemment à la conquête européenne mais qui se caractérisaient par leur caractère fluide, fluctuant, labile. (Otayek, 2002: 6)

Réné Otayek affirme que dans les sociétés précoloniales africaines, les appartenances aux ethnies se caractérisaient par leur « fluidité » et l'existence d'organisations politiques non centralisées qui rendaient inconcevable tout pouvoir « homogénéisant ». Par contre, insiste-t-il, l'État colonial et postcolonial ont « cristallisé » les identités et se présentent comme un « entrepreneur identitaire hégémonique, son projet ultime consistant à imposer, fût-ce par la violence physique ou symbolique, l'identité nationale » (2002 :9).

Les nouvelles frontières et les classifications rigides des identités groupes ont engendré en sein de la société Somali des situations complexes dans lesquelles certains grands groupes lignagers ont été divisés entre les États coloniaux alors que d'autres, qui avaient peu de points communs avec le reste de la population, ont été rassemblés dans les limites d'un nouvel État. Ces ajustements profonds ne sont pas les seuls éléments qui ont affecté la société Somali. Pour Lee Cassanelli, les Somalis

tentaient déjà à s'adapter à des nouvelles transformations avant l'arrivée des colons européens: « On the eve of the colonial occupation, then, southern Somali society was attempting to adjust to several profound changes. The breakup of a major political confederation, the disruption of production and trade, and the spread of new religious institutions were region-wide processes that affected virtually all elements of society » (1982:197). Ces faiblesses ont été largement exploitées par les colons européens afin de mieux régner.

1.3 L'agonie de l'État postcolonial Somalien et ses tergiversations

Les Somalis qui vivent dans le Nord District Frontier (DNF) au Kenya et dans l'Ouest de l'Éthiopie (provinces de l'Ogaden et du Haud) demandent l'annexion de leurs territoires à la Somalie qui accède à l'indépendance en 1960. Paradoxalement, la séparation des groupes dans différents territoires n'a pas produit un effet d'assimilation des Somalis dans les divers groupes claniques majoritaires en Éthiopie et au Kenya, mais elle a plutôt permis l'apparition d'un « fort sentiment d'identité ethnique commune et une attraction graduelle envers les uns et les autres » (Mburu, 2005:38). L'État somalien tentera alors de réclamer les territoires habités par les Somalis. La défaite de la guerre de 1977 menée contre l'Éthiopie pour reprendre les territoires habités essentiellement par des Somalis est souvent évoquée comme l'un des facteurs qui a précipité la faillite de l'État Somalien (Caraël, 1982).

1.3.2 L'unification du Somaliland britannique et de Somalia Italiana

Deux territoires s'unissent le 1^{er} juillet 1960 pour devenir la République de la Somalie. Il s'agit des deux ex-colonies, le Somaliland britannique du Nord et le Somaliland Italien situé au Sud. Le gouvernement a tout pour réussir : les Somaliens parlent une seule langue et pratiquent l'islam sunnite. Cette homogénéité est un fait rare en Afrique et l'État somalien est présenté comme le « prototype » africain de l'État-nation (Gascon, 2008).

Le parlement Somalien choisit par la voie des urnes le président Aden Abdullah Osman Daar qui nomme le chef de son gouvernement. Le premier ministre Abdirashid Ali Shirmarke s'attèle à édifier un nouveau pays et lance, d'un vœu pieux, la réunification de la « Grande Somalie » :

Our neighbors are our Somali Kinsmen whose citizenship has been falsified by indiscriminate boundary “arrangements”. They have to move across artificial frontiers for pasturelands. They occupy the same traditions. How can we regard our brothers as foreigners⁶? Abdirashid Ali Shirmarke, prime minister of Somalia, 1960.

Ce discours de premier ministre somalien de l'État somalien traduit l'idéologie du « pansomalisme » qui se base sur le sentiment d'appartenance à un même peuple. La Constitution accorde automatiquement la nationalité somalienne à tous les Somalis de la corne de l'Afrique. Le gouvernement choisit un drapeau de couleur bleu ciel avec une étoile blanche au centre. Les cinq facettes de l'étoile représentent symboliquement les régions habitées par les Somalis et éparpillées dans des pays distincts. L'État somalien n'en contient que deux des cinq régions à l'exception des provinces de l'Ogaden et du Haud sous administration éthiopienne, le Northern Frontier District (N.F.D.) au Kenya et la Côte française des Somalis qui est un territoire français d'outre-mer. Les deux provinces de l'Ogaden et du Haud situées en Éthiopie sont d'une importance vitale pour la

⁶ *The Somali Peninsula: A new Light to Imperial Motives*. London: Somali Government Publication, 1962, preface. Cité par Nene Mburu, 2005, *Bandits on the Borders. The last Frontier in the Search for Somali Unity*.

Somalie : ces territoires sont des grandes régions de pâturage et contrôlent le cours moyen de deux fleuves somaliens le Shebelle et le Jubba, enfin ces régions en séparant l'ex-Somalie anglaise de l'ex-Somalie italienne rendent difficiles et coûteuses les communications entre les deux provinces somaliennes (Charlier, 1966).

Dans la première décennie de l'indépendance, la Somalie fait face à d'énormes défis et les conditions économiques restent difficiles à surmonter :

- la croissance économique de la Somalie tourne autour d'une moyenne de 1.3% et reste largement inférieure à la croissance démographique qui est de 2.6% (Mohamoud, 2006);
- les difficultés liées au passage au pas forcé d'une économie pastorale à une économie capitaliste (Black, 1960);
- la poursuite de la politique économique coloniale par une bureaucratie issue de la « petite bourgeoisie⁷ » somalienne (Samatar, 1988);
- le développement du secteur lucratif de l'économie nationale à savoir l'industrie bananière (Swift, 1988).

Pour Abdullah A. Mohamoud (2006), les deux tiers de la population vit de l'élevage du bétail et 15 à 20% des Somaliens cultivent des terres qui sont soumises aux aléas des précipitations et ne sont jamais à l'abri de sécheresses. L'État somalien, en ne tenant pas compte de ces particularités dans sa planification stratégique, a « échoué à améliorer les secteurs traditionnels qui sont l'épine dorsale de l'économie somalienne » (Mohamoud, 2006 :85). Pis, le régime civil et la dictature militaire de Syaad Barre ont longtemps favorisé la classe marchande et les bureaucrates au détriment de la paysannerie (de Montclos, 2000). Les chiffres ci-dessous (tableau 1) indiquent clairement ces disparités.

⁷ Écrit en français par l'auteur, p. 63

Tableau 1 : Les dépenses de l'État somalien par secteur (en millions de dollars US)

Année	1964	1965	1966	1967	1968	1969
Défense	11.9	12.2	12.4	14.0	15.2	16.7
Éducation	1.8	1.9	2.4	2.6	2.6	2.9
Santé	2.5	2.7	3.2	2.5	3.1	3.4
Agriculture	0.7	0.7	1.2	1.4	1.6	2.3

Sources: Samatar, Ahmed, 1988, p.74

Son incapacité à sortir de la pauvreté une population à qui on a promis un avenir radieux, compromet la stabilité politique du pays. L'État somalien concède à l'armée, institution héritée de la période coloniale et bien implantée dans la société, le plus grand budget du pays. Il n'est pas étonnant qu'elle s'empare par un coup d'État le gouvernement élu. Le 15 octobre 1969, le second président de la Somalie post-indépendance est assassiné par son propre garde de corps.

1.3.3 Le régime militaire de Syaad Barre et la guerre civile

Le régime militaire « flatte » la fibre nationaliste des Somaliens pour légitimer le coup d'État et édifie le Conseil Supérieur Révolutionnaire pour diriger le pays et assurer le passage au nouvel ordre. Les administrateurs civils de l'ancien gouvernement sont remplacés par des militaires. Le général Syaad Barre est désigné pour diriger le pays. Son gouvernement promet aux Somaliens ce que le gouvernement précédent a échoué de faire, bâtir la nation somalienne avec l'édification de la « Grande Somalie ». Pour ce faire, c'est la course à l'armement et le régime somalien signe des alliances avec l'Union soviétique pour moderniser son armée. Quelques années plus tard, après que les Soviétiques décidèrent de soutenir plutôt les Éthiopiens que les Somaliens dans la guerre qui les opposent en 1977, la Somalie se tournera vers les États-Unis qui obtiendra une aide militaire et

économique. La géopolitique de la guerre froide a clairement aidé à la militarisation de la Somalie qui s'est peu à peu éloignée du développement économique de son pays :

The Cold War has strongly interfered with the process of decolonisation in the region and has, to a large extent, redirected the focus of the government from a developmental to a strictly military orientation, leading to economic stagnation, internal political imbalances between the military and civilians, and civil and regional wars (Marte, 1994:267, cité par Mohamoud, 2006)

La Somalie devient officiellement un pays communiste et érige la doctrine du marxisme-léninisme comme religion d'État. Pendant les années 1970 et jusqu'aux années 1980, on peut retenir plusieurs événements qui marquent d'une tâche indélébile la trajectoire de l'État Somalien (voir tableau 2). L'évolution des dynamiques non-exhaustives indiquées dans le tableau ci-dessous, ont entraîné des conflits internes et ont eu des conséquences désastreuses sur la Somalie bien avant l'effondrement de l'État somalien en 1990.

Tableau 2 : Synthèse des événements majeurs ayant précipité la chute du régime de Syaad Barre

<p>Événements qui on eu lieu pendant la période 1969 à 1980: Campagnes de sensibilisation contre l'Islam et l'interdiction d'évocation de toute affiliation clanique.</p>	<p>Conséquences: Désorganisation de la solidarité traditionnelle (Gascon, 2008).</p>
<p>La nationalisation des entreprises d'exportation des bananes, essentiellement détenues par les Italiens.</p>	<p>L'Italie ferme son marché aux produits somaliens et l'économie des villes des régions de Benaadir, Mogadiscio et le bas Jubba s'effondrent (Gascon, 2008).</p>
<p>La sédentarisation des nomades originaires du Nord vers les régions du Sud pendant la sécheresse et l'installation des réfugiés de l'Ogaden dans le Nord.</p>	<p>Suivant un modèle socialiste, les tentatives de fixation des nomades et de « collectivisation » ont désorganisé l'agriculture Somalienne et attisé les tensions entre les Clans Darod (Nord) et Hawiyé (Sud), (De Montclos,</p>

	2000).
Le recrutement à la fonction publique sur des bases clientélistes et non sur des critères professionnels spécifiques.	Les qualités dans les domaines de l'éducation et la santé se détériorent et l'État s'écroule sous le poids de la masse salariale (Marchal, 2000).
L'endettement de l'État somalien.	Le plan structurel du FMI, l'inflation galopante et le retard des salaires des fonctionnaires qui vont occuper d'autres emplois dans le privé pour subvenir à leurs besoins (Samatar, 1992)
La « somalisation » de l'éducation nationale en 1973 et le remplacement de l'enseignement de l'anglais et de l'italien par la langue somali.	Cette mesure a désorganisé le système éducatif somalien (Morin, 1986).
La polarisation de la guerre froide dans la région.	Militarisation excessive de la région de la corne de l'Afrique au détriment du développement économique (Lefevre, 1991; Patman, 1992).
L'armement par la Somalie de groupes « irrédentistes » Somalis au Kenya et en Éthiopie.	Les déplacements massifs de plus de 1 million de Somalis qui fuient les représailles de l'Éthiopie et leur installation dans les villes asphyxiées (de Montclos, 2000).
L'installation dans la région du Nord de la Somalie des régiments de l'armée somalienne défaite après la guerre contre l'Éthiopie en 1977.	Mal payée, l'armée, nommée « délinquance en uniformes » harcèle la population du Nord qui se sentait déjà discriminée par le pouvoir central (Morin, 1986).

Affaibli par la défaite de la guerre contre l'Éthiopie, le président Siyaad Barre surnommé « Afweyne » (« la grande bouche » en langue somali), s'appuie de plus en plus sur la solidarité clanique et la manipulation politique des appartenances claniques pour s'assurer la loyauté des militaires comme des civils. Les spécialistes de la Somalie s'accordent à dire que « le prélèvement patrimonial par les proches du président ainsi que les coûts de dépenses militaires et la pénurie de liquidités ont accentué son effondrement » (Compagnon 1990 :132). L'opposition armée multiforme des clans du centre et du nord de la Somalie, qui lui reprochaient sa politique partisane,

ont aussi accéléré la chute du régime (Caraël 1982). Après la chute du régime du Syaad Barre, le Nord décide de se séparer de la Somalie et proclame son indépendance dans les frontières de l'ex-colonie britannique du Somaliland. Dans le Sud, la rébellion se fractionne et plusieurs seigneurs de guerre mettent en coupe réglée la ville de Mogadiscio. Cette bataille pour le contrôle de Mogadiscio a eu des conséquences dramatiques : elle créa un vide politique pendant une quinzaine d'années et poussa de centaines de milliers de réfugiés Somaliens dans des camps de réfugiés. On parle alors d'un « État failli » et en 1992, pour des raisons humanitaires et pour contrôler cette zone stratégique d'accès à la Mer Rouge et au son canal de Suez, les États-Unis lancent l'opération "Restore Hope" avec un déploiement de 25.000 soldats américains. Cette opération a semé les doutes sur la bonne volonté du gouvernement américain qui avait continué à octroyer pendant les années 1980 une aide militaire alors que le régime bombardait à coup de canons des populations civiles (Marchal, 1993). L'intervention humanitaire fut un échec car l'opération n'était pas assortie de décisions sur le désarmement et la démobilisation des milices armées et de la restauration de la paix civile. L'intervention internationale s'était alors réduite à une opération militaire de sécurisation des routes de l'approvisionnement de l'aide humanitaire. L'opération « Restore Hope » devient très vite pour les Somaliens une agression contre leur pays. De 1993 à 1995, une lutte s'engage entre les « seigneurs de guerre » Somaliens et l'armée américaine. Cette bataille se soldera de la mort de 18 soldats américains et de 25 casques bleus pakistanais.

Après des combats qui feront près de 10 000 morts (Weiss, 1999), les États-Unis se retirent de la Somalie. Les seigneurs de guerre, apparaissant aux yeux de la population comme les vainqueurs du conflit les opposant contre les américains, élargissent leur pouvoir dans la capitale et les alentours. Toutefois, cette débâcle de l'armée américaine et des casques bleus aura une conséquence désastreuse sur l'avenir de la Somalie et surtout sur l'attention prodiguée par la communauté internationale : les images diffusées en boucles par les réseaux de chaînes d'informations de cadavres de soldats américains traînés dans les rues de Mogadiscio choquent l'opinion

internationale : « la mort des *GI's* fait par ailleurs resurgir le syndrome du Vietnam, la hantise du borbier. On en vient à évoquer un « *syndrome vietmalien* » » (de Gayffier-Bonneville, 2011:25). L'armée américaine quitte définitivement la Somalie en mars 1994. Depuis lors, la Somalie est laissée à son sort.

Les Somaliens se radicalisent de plus en plus et se tournent à la religion pour unifier les protagonistes. L'Islam devient la référence ultime dans un univers où les milices armées terrorisent la population. Des groupes s'organisent dans les quartiers et mobilisent la population pour chasser les seigneurs de guerre. Ces organisations, baptisées Tribunaux Islamiques, reçoivent très tôt du soutien et des fonds des bienfaiteurs saoudiens adeptes d'un Islam rigouriste. Profitant de l'absence d'un État, les organisations créent des réseaux de tribunaux informels et instaurent l'ordre moral strict et la sécurité. En 2006, l'Éthiopie, qui craint que ces groupes ne viennent influencer les musulmans éthiopiens, envahit la Somalie et prône la politique « préventive » du terrorisme. Cette opération militaire se fait avec l'aide des États-Unis, du Kenya et l'aval de l'Union africaine (Gascon, 2008). Les milices des Tribunaux Islamiques sont chassées de Mogadiscio en quinze jours. Un gouvernement provisoire avec à sa tête un ancien chef des Tribunaux Islamiques mais désigné « modéré » est désigné à Djibouti pour stabiliser la situation politique dans le Sud. Au Nord, les deux gouvernements des régions autonomes du Puntland et du Somaliland vivent en paix. Ils ont réussi à maintenir une paix grâce à la représentativité des Anciens sur un territoire assez précis [qui] a débouché sur des conférences de paix et des possibilités de paix remarquablement efficaces (de Montclos, 2001). Depuis les années 1990 et durant ces vingt dernières années, les principales villes du Sud ont été secouées par des combats acharnés successifs qui ont opposé plusieurs acteurs. Près d'un million de Somaliens ont dû abandonner leur foyer (UNDP, 2009), intensifiant les flux des réfugiés Somaliens qui ont commencé à quitter leur foyer dès la fin des années 1980. Le départ brusque du pays, de la famille, des amis et de la vie quotidienne a créé une séparation qui continue de hanter ceux qui l'ont vécue et cette rupture radicale avec le pays

d'origine a été décrite comme un « inconfort aigu » entraînant un « échec de vivre complètement le présent ou l'espace du présent » (Ahmed 1999: 343).

1.4 Les Somaliens dans les camps de réfugiés

1.4.2 Les Somaliens dans les camps de réfugiés en Afrique de l'Est

Les Somaliens vivant à l'extérieur de la Somalie sont estimés environ à 1 million de personnes (UNDP, 2009) et se concentrent dans quatre régions : l'Afrique de l'Est; les pays arabes du golfe; l'Europe; l'Amérique du Nord. La migration des Somaliens vers les pays limitrophes ne coïncide pas avec la guerre civile que connaît le pays. En effet, dans les années 1950, des nombreux Somaliens partaient dans les pays du golfe pour y travailler et leur nombre a atteint jusqu'à 300 000 dans les années 1980 (Nuuh, 1995). Profitant de la manne pétrolière et du boom économique de la région, ils ont pu obtenir des emplois convenables et cela grâce aux liens culturels islamiques communs entretenus avec ces pays arabes (Nuuh, 1995). Ces travailleurs migrants envoyaient de l'argent à leurs familles restées en Somalie. Ces premiers groupes ont joué un rôle important et structurant pour les réfugiés qui sont arrivés après la guerre contre l'Éthiopie en 1977 et surtout après la chute de la dictature de Syaad Barré ont mis sur les routes de l'exil des vagues successives de réfugiés Somaliens.

Les pays frontaliers à la Somalie sont des destinations importantes pour les réfugiés Somaliens et constituent la première étape du long trajet vers les pays Européens. La destination principale des Somaliens dans la région de la corne de l'Afrique reste le Kenya où ils sont les plus nombreux réfugiés (UNHCR, 2011). Dans une moindre mesure, les réfugiés Somaliens sont présents en Égypte, à Djibouti et en Éthiopie (voir tableau 3). Pour se rendre dans les pays arabes du golfe, les

Somaliens embarquent dans des bateaux de fortune dans la ville somalienne de Bossaso et traversent la Mer Rouge pour accoster au Yémen (Moppes, 2006). Arrivés au Yémen, ils tentent de rejoindre à travers des filières clandestines les pays riches du golfe, tels que l'Arabie Saoudite et Dubai. Les profils, les parcours et les projets migratoires des réfugiés Somaliens sont diversifiés.

Tableau 3 : Nombre de Somaliens dans les camps de réfugiés

Pays	Nombre de réfugiés
Kenya	314 000
Djibouti	13 748
Éthiopie	60 000
Yémen	154 000
Égypte	7000

Sources : UNHCR, 2011

Tableau 4 : Nombre de déplacés internes Somaliens

Réfugiés	1,815
Demandeurs d'asile	24,668
Rapatriement de réfugiés	61
Personnes déplacées Internes	1, 555,000
Rapatriement de Personnes déplacées Internes	0
Apatrides	0
Variés	0
Total	1, 576,544

Sources: UNHCR, 2010

Au Nord-Est du Kenya, trois camps de réfugiés ont été mis en place près de Dadaab, une petite ville dans le district de Garissa pour accueillir les Somaliens qui ont fui la guerre civile. Avec une capacité d'accueil initiale de 90 000 personnes, les camps sont habités environ par 314 000 réfugiés Somaliens, ce qui constitue le plus grand camp de réfugiés au monde (UNHCR, 2011). Les

séjours des réfugiés dans les camps sont censés être en principe temporaires. Les réfugiés Somaliens y sont installés depuis les années 1990 et leur « droit de retour » est mis à terme par les conflits incessants (voir tableau 4). Pour parer à cette situation, la majorité des réfugiés Somaliens qui quitte les combats en Somalie se déplacent entre différents lieux, séjournent entre les camps de réfugiés situés au Kenya et à Djibouti et les villes urbaines telles que Nairobi, Mombassa, Djibouti, Addis-Abeba et Garissa. Leur présence dans ces différents territoires revêt au fil des années une signification symbolique sur la préservation d'une identité spécifiquement somalienne en exil articulée autour des structures familiales ou claniques. Pour certains Somaliens, les pays de transit sont envisagés comme une étape supplémentaire avant de rejoindre sa famille installée en Europe, au Canada ou dans les pays arabes du golfe (voir tableau 5). Pour d'autres, c'est un lieu stratégique pour préparer la traversée clandestine pour l'Europe. Pour les derniers, les moins lotis, les pays de transit deviennent un lieu permanent d'habitation, faute de moyens financiers ou de versements envoyés par la famille installée dans les pays occidentaux.

Tableau 5 : Profils des Somaliens dans le camp des réfugiés au Kenya

	Soutiens financiers de la famille « transnationale »	Projets	Moyens pour rejoindre l'Europe
Profil 1	Oui	Partir en Europe ou en Amérique du Nord	Regroupement familial
Profil 2	Oui	Partir dans les pays africains (Afrique du sud, Libye, Djibouti)	Par voie terrestre
Profil 3	Non	Trouver un lieu sécuritaire et envisager de partir dans les pays arabes du Golfe	Traversée de la Mer Rouge

Les profils des réfugiés Somaliens au Kenya sont hétérogènes et il existe des différences entre ceux qui vivent dans les camps de réfugiés et ceux qui résident dans les villes à Nairobi et à Garissa (Horst, 2001). Les Somaliens à Garissa et Nairobi travaillent et ont une source de revenu et envoient de l'argent aux membres de leur famille restés dans les camps de réfugiés à Dadaab (ibid.). Les conditions de vie dans les camps de réfugiés à Dadaab sont difficiles et les Somaliens

tentent de partir pour rejoindre les villes. L'organisme Human Rights Watch a sonné l'alarme sur les abus que subissent les réfugiés Somaliens dans un rapport publié en 2009 :

Near Kenya's officially closed border with Somalia, abusive police intercept thousands of mostly women and children asylum seekers fleeing war-torn Somalia every month. Using the clandestine nature of their journey as an excuse to extort and abuse them, police beat and, in some cases, rape them, and deport or detain those who don't pay on false charges of unlawful presence in Kenya. In early 2010, hundreds, if not thousands, of Somalis unable to pay were unlawfully sent back to Somalia. Once in the camps, which only 3 percent of refugees were allowed to leave in 2009, they face further police violence. Police also fail to investigate sexual violence against refugees by other refugees and Kenyan nationals in the camps, leading to a climate of impunity for those responsible. (Human Rights Watch, 2010: 95)

La corne de l'Afrique a toujours été en proie à des graves sécheresses, perturbant la vie nomade des Somaliens. Ce mode de vie assujéti aux aléas climatiques exige une capacité d'adaptation aux changements et la mise en place d'un réseau social de partage d'informations, celui-ci permettant de tisser des liens sociaux entre membres d'une même famille ou clan. Des nombreuses études ont montré le développement de stratégies économiques des réfugiés Somaliens et les liens intenses tissés entre les membres de la famille dispersés à différents endroits (Al Sharmani, 2007; Gundel, 2002; Waldron et Hasci, 1995). Cette dispersion des membres d'une famille est une caractéristique propre aux groupes qui ont longtemps utilisé cette stratégie afin de réduire les effets des catastrophes d'origine humaine ou naturelle (Horst, 2006). Pour l'anthropologue Cindy Horst (2006), les Somaliens dans les camps de réfugiés se caractérisent par une forte mobilité et l'existence d'un réseau social transnational grâce notamment aux transferts d'argent *xawilaad* et la mise en place d'un réseau d'échange d'informations entre les membres de la famille.

À l'instar de ces situations difficiles, la représentation que l'on se fait des réfugiés en général et des Somaliens en particulier reste effroyable. Les Somaliens sont souvent décrits comme des individus « déracinés », « abusés » et complètement « démunis » face à leur situation. Même si les conditions de vie sont pénibles, les réfugiés sont aussi des acteurs actifs qui prennent en main leur destinée. Michel Wieviorka souligne que « l'expérience de la migration est certes souvent un arrachement,

elle comporte généralement son lot de souffrances et de difficultés mais elle n'est pas que cela et contrairement à certaines idées reçues, elle n'aboutit pas nécessairement à la désolation de la perte d'identité » (Wieviorka, 2010 :62).

Conclusion

Les dynamiques de la guerre civile en Somalie doivent être appréhendées comme l'effondrement d'un ordre social et politique de la société Somali qui trouve son origine pendant les périodes précoloniale, coloniale et postcoloniale. Les dimensions du conflit sont multiples et la grille de lecture intertribale ne peut expliquer tous les maux de la Somalie, sans pour autant dédouaner la responsabilité des Somaliens. Pour certains auteurs, le long conflit en Somalie est le signe d'une déliquescence du contrôle social qui expliquerait la perpétuation et la dérive criminelle des luttes armées. D'autres suggèrent que les ingérences des pays voisins tels que l'Éthiopie et l'Érythrée et les pays Arabes qui arment les factions armées ne font que perpétuer les conflits. Un troisième argument fait état des méfaits du régime de Syaad Barre qui a militarisé la société somalienne. Même s'il existe des parts de vérité dans chacun de ces arguments, on oublie souvent le rôle positif ou même négatif que joue la diaspora somalienne dans le pays. C'est autour de la notion de diaspora et des liens que celle-ci garde avec le pays d'origine ainsi que les recherches sur les relations interethniques que nous passerons en revue la littérature dans le chapitre suivant.

Chapitre 2. Regard général sur les disciplines connexes

Introduction

Ce chapitre vise à restituer un dialogue interdisciplinaire. Dès leur origine, les recherches en SIC intègrent la confrontation des pensées et s'alimentent de l'apport théorique et empirique des autres disciplines (Miège et Paillart, 2007). C'est cette tradition que nous tentons de perpétuer dans le présent chapitre en plaçant au centre de notre réflexion l'apport des recherches sur les questions concernant l'ethnicité et l'identité. Qu'est-ce que l'ethnicité et comment dire qu'un individu appartient à un groupe ethnique ou qu'un groupe est défini comme constituant un groupe ethnique? La notion d'ethnicité est très contestée et débattue à cause de critères très incertains qui le définissent. Il est nécessaire donc de défricher le terrain à la fois pour mettre l'accent sur la complexité du « phénomène ethnique » mais aussi pour mieux saisir les différentes perspectives théoriques dans laquelle s'insère la notion d'ethnicité.

2.1 L'identité culturelle

Pour Denys Cuche, les notions de culture et identité sont souvent confondues et propose ces définitions : « la culture relève en grande partie de processus inconscients alors que l'identité fait référence au sentiment d'appartenance qui est nécessairement consciente, car fondée sur des oppositions symboliques » (1996 :82). Plus précisément, l'identité culturelle fait référence à « l'étude des processus à l'origine de la stabilité (donc de la maintenance) de groupes historiquement constitués, y compris lorsque les membres de ces groupes déploient leur existence à distance » (Vinsonneau, 2002 :167). Il convient alors de savoir comment des groupes qui « déploient leur existence à distance » peuvent se maintenir à travers l'espace et le temps et résister à la pression des

États-nations dans lesquels vivent ces groupes. Vinsonneau pense qu'il faut, pour répondre à ce questionnement, « observer ce qui se passe très concrètement dans le vécu quotidien des acteurs sociaux, (...) décrypter la signification de leurs pratiques, comprendre celles-ci dans la dynamique sociale interactive qui le fait naître » (Ibid. :167).

Aux États-Unis, dans les années 1950, des équipes de recherche en psychologie sociale ont essayé de trouver un outil adéquat qui permettrait de rendre compte des problèmes d'intégration des migrants. Le sociologue comme William I. Thomas avec son étude sur *Le paysan polonais en Europe* et en Amérique publiée entre 1918 et 1920, membre influent de ce que l'on a appelé l'École de Chicago, s'intéressait à l'influence de la culture d'origine des migrants sur l'insertion de ces derniers dans la société d'accueil. Ou encore Robert E. Park qui s'est penché à la question de la confrontation simultanée de l'individu étranger à deux systèmes culturels parfois rivaux, celui de sa communauté d'appartenance et celui de la société d'accueil. De cette confrontation naît l'« homme marginal » qui participe plus ou moins aux deux systèmes. Dans cette perspective, l'identité culturelle renverrait nécessairement au groupe originel d'appartenance de l'individu et qui assimile la culture comme un héritage que l'on reçoit. L'identité est conçue comme une donnée qui définirait une fois pour toutes l'individu.

Il s'agit dans ces différentes théories de décrire l'identité à partir d'un certain nombre de critères considérés comme « objectifs », comme l'origine commune, la langue, la culture, la religion, le lien à un territoire, etc. Selon ces approches « objectivistes », l'identité culturelle apparaît comme une donnée inhérente au groupe parce que transmise dans et par le groupe, sans référence aux autres groupes. Même si l'approche « subjectiviste » a le mérite de rendre compte du caractère variable de l'identité, nous pouvons reprocher à cette approche comme le fait Denys Cuhe (1996 :85) de mettre l'accent sur l'aspect éphémère de l'identité. Pour Edgar Morin, « l'identité constitue une sorte de bouclage indissoluble entre similitude et différence » (Morin, 1980 : 271). Jean-Loup

Amselle (1990), anthropologue spécialiste de l'Afrique, considère la culture comme un phénomène en constant développement, pris dans un réseau très interactif d'influences et de rejets avec un besoin constant de positionnement de l'une par rapport à l'autre. Il ne cesse de rappeler que la culture n'a jamais constitué un socle inaltérable, que c'est au contraire une réalité essentiellement fluide et adaptative. Affirmer le contraire conduit à toutes les formules de racisme et de purification ethnique.

Depuis plusieurs décennies, la vision statique et figée de la culture qu'avaient proposée les auteurs du courant culturaliste cède la place à un modèle dynamique. Geneviève Vinsonneau (2002) nous propose cette définition:

L'identité peut être comprise comme une dynamique évolutive, par laquelle l'acteur social, individuel ou collectif, donne sens à son être ; il le fait en reliant, à travers le passé, le présent et l'avenir, les éléments qui le concernent et qui peuvent être de l'ordre des prescriptions sociales et des projets aussi bien que des réalités concrètes. Cette dialectique (au sens d'intégratrice des contraires) offre à chacun les moyens de se rendre semblable à autrui tout en s'en différenciant. En intégrant l'autre dans le même, tout en réalisant le changement dans la continuité, la dynamique identitaire génère une apparente constance, qui procure à celui qui la déploie un sentiment d'identité. (2002 :4)

Stuart Hall (1990, 1994), auteur très influent du courant des Cultural Studies, met en évidence que l'« identité culturelle n'est jamais figée, stable et inscrite dans une 'uniformité' interchangeable » mais est à notre époque « fragmentée et fracturée, en aucun cas au singulier mais une diversité construite autour de différents discours, pratiques et positions qui souvent s'entrecroisent et s'opposent » (1996 :4). Cependant, la critique de la conception fixiste et primordialiste étant désormais globalement acquise, l'enjeu est maintenant de repenser les outils d'analyse sociologique qui requièrent un modèle de reformulation de l'analyse de l'identité culturelle. Pour S. Hall, les structures de pouvoir sont cruciales pour comprendre les « identités » à travers les pratiques culturelles auxquelles les identités y sont attachées :

(...) They [identities] emerge within of specific modalities of power, and thus are more the product of the marking of difference and exclusion, than they are the sign of an identical, naturally-constituted unity, an 'identity' in its traditional meaning (...). Identities are constructed through, not outside, difference. (Hall, 1996 :4)

La définition du concept d'identité culturelle est polysémique. Dans cette ambiguïté conceptuelle, dont témoignent les discussions, l'ethnicité paraît comme un élément qui nous permettra de mieux saisir la question de l'identité.

2.1.2 Le concept d'ethnicité

La notion d'ethnicité constitue un enjeu politique et social important. L'identification d'un individu à un groupe est à vrai dire sous-jacente à une classification des groupes par la société que la sociologie des relations interethniques se donne pour objectif de mieux cerner. Dans ce qui suit, nous proposons d'éclairer le fait *ethnique* par l'analyse des rapports sociaux dans lesquels il s'inscrit et examinons les dynamiques ethniques dans les catégorisations sociales constitutives de l'ordre social.

Qu'est-ce que l'ethnicité et comment dire qu'un individu appartient à un groupe ethnique ou qu'un groupe est défini comme constituant un groupe ethnique? La notion d'ethnicité est très contestée et débattue à cause de critères très incertains qui le définissent. Ces critères qui sont offerts par la littérature en sciences sociales sont tantôt divergents, tantôt convergents et donnent souvent l'impression que le concept est utilisé pour décrire des réalités opposées. Il est nécessaire donc de proposer une définition de cette notion qui nous permettra de défricher le terrain à la fois pour mettre l'accent sur la complexité du « phénomène ethnique » mais aussi pour mieux saisir les différentes perspectives théoriques dans laquelle la notion d'ethnicité s'insère. L'ethnicité se définit, selon le dictionnaire Larousse, comme étant « le caractère ethnique de quelque chose, de quelqu'un ». L'adjectif « ethnique », dérivé du mot grec *ethnos* qui signifie race ou nation, a été originellement utilisé pour désigner les « non chrétiens ou non juifs, c'est-à-dire les païens et les barbares » (Peterson, Novak et Gleason, 1982 :2). Le terme d'« ethnicité » a été utilisé dans la littérature scientifique française pour la première fois en 1981 au cours d'une table ronde organisée par Françoise Morin dans le cadre de l'Association française des anthropologues (Poutignat et

Streiff-Fenart, 1999). Dans ses premières définitions, l'ethnicité désigne « l'appartenance à un groupe autre qu'anglo-américain et est utilisée comme une variable indépendante parmi d'autres (notamment la race ou la religion), dont on étudie l'effet sur les comportements des individus » (Poutignat et Streiff-Fenart, 1999 :22). Dans le langage courant, ethnicité est utilisée pour les questions qui concernent les minorités ou les relations raciales, mais en anthropologie sociale elle se réfère « aux différents aspects des relations entre les groupes qui se considèrent ou considérés comme étant culturellement différents » (Erikson, 1993 : 4). Le concept ethnicité est défini à la fois de l'intérieur par le sentiment d'appartenance à une communauté singulière (caractère subjectif) et de l'extérieur en regroupant les individus présentant des traits communs somatiques, culturels et linguistiques (Guyot, 2006 :126). Il est souvent associé à la « culture, la descendance, aux mémoires des groupes et la langue » (Karner, 2007 :17). Il peut porter confusion puisque les mots tels que « race », « nation » et « groupe ethnique » sont utilisés d'une manière interchangeable. Pour Banton (1967), la notion de « race » fait appel à la classification des individus alors que l'ethnicité s'intéresse à l'identification des groupes : il oppose l'identification du « nous » de l'ethnicité à la classification du « eux » de la race (Banton, 1983 :106). Il faut faire la distinction des deux sens donnés au « groupe ethnique » : le premier sens désigne un groupe conscient de leurs intérêts communs et qui tisse des liens de solidarité, et le second fait référence au « sous-groupe » ou « catégorie d'une population » qui se réfère à une différenciation par rapport à une majorité (Peterson, Novak et Gleason, 1982 :2). L'argument de la différenciation est porteur d'enjeux puisque Weber en tient compte dans sa définition des groupes ethniques qu'il considère comme « [nourrissant] une croyance subjective à une communauté d'origine fondée sur des similitudes de l'habitus extérieur ou des moeurs, ou les deux, ou sur des souvenirs de la colonisation ou de la migration, de sorte que cette croyance devient importante pour la propagation de la communalisation – peu importe qu'une communauté de sang existe ou non objectivement » (1995 :130

La définition de l'identité ethnique et la façon dont elle se forme ont fait l'objet de débat. Ce débat s'est inscrit au sein de deux perspectives théoriques : l'approche primordialiste et l'approche constructiviste. La première approche considère que l'identité ethnique correspond à la conscience d'appartenance à un groupe et celle-ci est innée; elle est l'ADN de la personne (Geertz, 1973; Isaacs, 1989). Mais la littérature reste dominée par l'approche constructiviste de l'identité ethnique (Prazniak et Dirlik, 2001) puisque la plupart des chercheurs sont convaincus que l'identité ethnique est une construction sociale et culturelle, un processus en formation. De Vos (2006) définit ainsi l'identité ethnique:

The ethnic identity of a group consists of its *subjective, symbolic, or emblematic* [en italique dans l'original] use of any aspect of a culture, or a perceived separate origin and continuity, in order to differentiate themselves from other ethnic groups. In time, these emblems can be imposed from outside or embraced from within. (2006: 11)

Hutchinson et Smith (1996 : 6-7) proposent 6 éléments qui contribuent à la formation d'une identité ethnique : un nom propre commun, la croyance à l'existence d'un ancêtre commun, le partage de mémoires historiques, une culture commune telle que la langue, des coutumes ou une religion et enfin les liens avec un pays d'origine ainsi que la solidarité entre les membres du groupe. La complexité de l'identité ethnique est liée à comment un groupe construit un sentiment d'appartenance en utilisant les éléments ci-dessus mentionnés. Plusieurs auteurs concèdent que la construction d'une identité ethnique peut avoir lieu dans 4 scénarios : (1) un groupe majoritaire formant une nation dans leur pays (France, Allemagne, Japon); (2) un groupe majoritaire vivant à l'extérieur de leur pays (Juifs); (3) un groupe minoritaire formant une nation dans leur pays (Afrikaners en Afrique du Sud); et (4) un groupe minoritaire vivant à l'extérieur de leurs pays (Somaliens, Haïtiens, Afghans et tous les autres migrants). Dans plusieurs des cas, ces 4 scénarios peuvent se produire en même temps dans le même espace tel que les nations multiethniques.

2.1.3 L'ethnicité et ses frontières

Dans les années 1960, une école de pensée dans le champ de l'anthropologie a émergé et élabore un changement paradigmatique : au lieu de voir les sociétés ou les cultures plus ou moins « isolées », « figées » ou « homogènes » comme les structuralo-fonctionnalistes ont eu tendance à le faire, elle va décrire les sociétés étudiées dans un perpétuel changement, équivoque et complexe. L'une des figures emblématique de ce changement est l'anthropologue norvégien Fredrik Barth. Il rassemble dans un ouvrage collectif, *Ethnic Groups and Boundaries*, les contributions d'auteurs scandinaves réunis en 1967 lors d'un colloque. L'ensemble des textes construits autour de principes communs, que F. Barth développe dans l'introduction, explore des aires géographiques variées (Soudan, Laos, Mexique...) et décline les différents aspects d'une critique dirigée contre l'ethnie comme groupe homogène affublé de traits culturels et moraux. L'idée centrale de F. Barth est de privilégier l'interaction entre individus: la question des « frontières » ethniques devient le point de départ de son analyse. La « frontière », unité d'observation principale de Barth, est l'espace où se jouent les divers processus d'attribution et d'identification qui construisent les cultures et les identités. Au lieu de se concentrer sur les spécificités culturelles des groupes, Barth préconise d'étudier les « frontières » (*boundaries*) des catégories, là où se joue le maintien de l'identité ethnique dans les interactions entre membres de groupes différents. Une telle approche, inspirée de la sociologie interactionniste américaine d'E. Goffman, permet de placer au centre de l'analyse la problématique de la diversité des identités. Le cadre unique et intangible du groupe ethnique est ainsi délaissé.

Fredrik Barth (1995) propose une définition de l'identité dite relationnelle qui serait un construit qui s'élabore dans une relation qui oppose un groupe aux autres groupes avec lesquels il est en contact. Selon cet auteur, c'est dans les relations entre les acteurs qu'il faut chercher à saisir le phénomène identitaire. Ainsi, pour définir l'identité d'un groupe, ce qui importe, ce n'est pas énumérer l'ensemble de ses traits culturels distinctifs, mais de discerner parmi ces traits ceux qui sont utilisés par les membres du groupe pour affirmer ou maintenir une distinction culturelle : « une

culture particulière ne produit pas par elle-même une identité différenciée, celle-ci ne peut résulter que des interactions entre les groupes et des procédures de différenciation qu'ils mettent en œuvre dans leurs relations » (Ibid.,1995.:86). Cette approche de l'ethnicité s'inscrit dans le domaine de recherche que l'on nomme les relations interethniques, champ profondément déterminé par le contexte national où il s'élabore. Nous retraçons ci-dessous le développement de ce champ d'études qui renvoie à l'histoire spécifique des États-Unis du Canada et du Québec et dans une moindre mesure à celle de la France. Ce cheminement, loin d'être linéaire, est tributaire des discours et pratiques au sein de ces sociétés et de leurs relations avec les autres nations et le rôle des chercheurs dans l'espace social (Juteau, 1999).

2.1.4 La recherche autour des relations interethniques en France

Toute démarche scientifique qui propose un découpage temporel d'un domaine de recherche doit nécessairement commencer par un essai de clarification de concepts. C'est par la suite que nous proposerons de retracer le cheminement de ce domaine de recherche en France.

Le champ de recherche des relations interethniques renvoie à l'étude des relations entre les groupes de cultures différentes et adopte un regard critique sur la conception essentialiste de l'ethnicité pour choisir une conception plus dynamique, c'est-à-dire « la concevoir comme une construction sociale à la fois objective et subjective, étroitement liée à un cadre historique, politique et idéologique précis » (Bertheleu, 1997 :125). Hélène Bertheleu précise :

La perspective des relations inter-ethniques suppose d'autre part une méthodologie appropriée, attentive au caractère dynamique et total de tout phénomène relationnel. En se centrant sur les relations et les rapports sociaux, c'est-à-dire sur ce qui se passe entre des groupes en contact, on laisse de côté les explications essentialistes ou naturalistes qui cherchent dans les groupes minoritaires eux-mêmes la raison de leur inégalité. C'est le contexte et l'enracinement socio-historique de la situation qui retiendront plutôt l'attention, qui seront décrits et analysés afin de mettre à jour la dynamique sociale de cette dernière. De cette façon, la sociologie des relations inter-

ethniques est résolument une sociologie du changement, du désordre, qui s'attache à décrire et comprendre la construction, la déconstruction ou la reproduction des frontières ethniques, au-delà des discours souvent a-historiques que les groupes, pour renforcer leur légitimité, ont coutume de tenir sur eux-mêmes. (1997 :126)

Deux auteurs ont largement consacré leurs recherches pour faire connaître ce domaine en France. Il s'agit tout d'abord du sociologue et anthropologue Roger Bastide (1968;1970) qui est aujourd'hui considéré comme le précurseur de ce domaine de recherche et a été l'un des premiers à avoir contribué à imposer l'adjectif « interethnique » (Cuche, 1998). Ensuite, c'est Pierre-Jean Simon (1997;1994;2006), que ses collègues présentent comme le successeur de Bastide, qui a permis donner à ce domaine de recherche une extension très large grâce à ses nombreux articles et ouvrages. Par la création de diverses revues spécialisées, la transmission de leurs savoirs ainsi que l'organisation de colloques et de journées d'étude, ces deux chercheurs ont été tout au long de leur carrière des grands acteurs de la recherche dans ce domaine.

Le champ de recherche des relations interethniques relève du champ de la sociologie des relations interethniques, composée des « relations raciales », des relations interculturelles, des problèmes de minorités, de l'immigration, ainsi que des questions régionale et nationale. Son cadre théorique se situe dans la « sociologie transversale de la différenciation et de la hiérarchisation sociales » (Simon, 2006 :115). Selon Pierre-Jean Simon, par « différenciation et hiérarchisation sociales » il s'agit :

« (...) de l'*ordre social* dans ses diverses dimensions; mais aussi, dans le même temps, de la contestation de cet ordre, c'est-à-dire du désordre, et par conséquent du changement, de l'histoire. Des *classements sociaux* établis, imposés, mais aussi contestés, remis en cause. Et qui sont *vécus* par les individus, par les acteurs sociaux, dont ces classements déterminent les *statuts* et commandent les *rôles*; et aussi structurent les *identités*. (Ibidem)

Il est important de mentionner que la référence à l'ethnique dans le champ de recherche des relations interethniques n'a pas pour objet d'étude les « ethnies » mais plutôt « l'analyse des classements ethniques, produits par les rapports sociaux, et de leurs effets » (Cuche, 1998 : 5). La

volonté de mettre le préfixe « inter » devant ethnique est motivée pour se soustraire de « toute connotation substantialiste et pour expliquer qu'au point de départ de l'analyse, ils [les chercheurs français] placent la relation, car c'est la relation qui s'établit entre les divers groupes qui permet d'expliquer le processus de différenciation ethnique » (Ibid., 6). Se référant au processus de différenciation, Pierre-Jean Simon (2006) précise que chaque société produit des classements sociaux qui forment la base de l'ordre social. Ces sociétés utilisent au moins quatre modes principaux de classement social : selon leur sexe ou le « genre »; selon leur âge; selon leur place dans le processus de production et reproduction des biens symboliques; et enfin, selon l'origine et l'appartenance ethnique. Ces classements établissent « la place de chaque individu en fonction des ensembles collectifs auxquels il appartient » (Ibid. :122).

Le domaine des relations interethniques et les problèmes des minorités a fait l'objet d'un intérêt particulier dans les années 1960 au sein des sciences sociales françaises (Streiff-Fenart, 1997). Coïncidant avec le contexte social et politique de la décolonisation et des revendications identitaires et régionalistes, la thématique des relations interethniques y est discutée, débattue dans des revues scientifiques⁸. Les institutions étatiques soulèvent l'importance de ce domaine et le ministère de l'Éducation nationale crée en 1966 la Commission Nationale pour les Études et les Recherches Interethniques. Des chercheurs français et britanniques organisent en 1968 un colloque sous l'égide de la Commission Nationale pour les Études et les Recherches Interethniques. Dans ce colloque, les chercheurs se proposent d'étudier et d'approfondir les études sur les relations interethniques, et J. Streiff-Fenart nous rappelle que « ce domaine ainsi défini n'est pas l'étude des rapports entre des « ethnies » ou des rapports entre les cultures dont elles seraient porteuses, mais l'analyse de la production sociale de la différence ethnique et culturelle elle-même et des processus

⁸ *Revue française de Sociologie*, Tendances nouvelles de la sociologie des relations raciales, 1962; La revue *Pluriel*, créée en 1975 par le CERIU (Centre d'Étude et de Recherche sur les relations Inter-ethniques et les Minorités), a aussi largement contribué durant ses 9 années d'existence les recherches autour du domaine de relations-interethniques.

socio-historiques dans lesquels s'enracinent les conflits et les relations de domination entre les groupes » (*ibid.*, 50).

Même si les initiatives des chercheurs dans le domaine des relations interethniques ne sont pas restées sans résultat dans les années 1960-1970, la France accusait déjà à l'époque un retard par rapport à d'autres nations. Cette lacune peut sembler paradoxale car la France, puissance coloniale, était directement confrontée aux questions interethniques. À cet effet, Roger Bastide remarquait déjà en 1948 :

Chose curieuse, la France, qui est une grande puissance coloniale, n'a pas étudié, ou tout au moins n'a étudié que très légèrement ce problème de l'interpénétration des civilisations. D'autre part, la France devient de plus en plus, en raison de faible natalité, une puissance qui a besoin d'immigrants, qui fait appel à des ouvriers étrangers, comme les ouvriers italiens ou polonais; par conséquent, ici encore, des civilisations diverses se trouvent en contact sur le territoire français et il serait intéressant de faire une étude de ce problème de l'interpénétration des civilisations. Mais si la France n'a pas beaucoup étudié ce problème, il y a par contre un pays où il est à l'ordre du jour, les États-Unis de l'Amérique du Nord. Mais là-bas la sociologie est liée, peut-être plus qu'en France, aux nécessités pratiques, et elle porte davantage sur les sociétés modernes, que comme en France, sur les sociétés archaïques, sur les peuples primitifs. (Bastide, 1998 : 11)

Roger Bastide avance deux hypothèses qui expliquent le manque d'intérêt des chercheurs français pour ce domaine avant la deuxième guerre mondiale. La première est ce qu'il appelle « la superstition du primitif » et correspond au fait que les chercheurs aient privilégié l'étude des sociétés dites « primitives ». Dans cette perspective, il s'agissait de les étudier « à l'état le plus pur possible » (*Ibid.* :32). Selon Bastide, ce processus suit le principe édicté par Descartes qui postule qu'il faut étudier le simple avant d'étudier le complexe. Il faut donc commencer à étudier les sociétés civilisées qui sont plus complexes ensuite analyser les primitifs qui sont simples. Bastide rappelle à juste titre qu'il suffit d'observer le système de parenté chez les aborigènes d'Australie pour voir que leur système est très complexe.

La seconde explication viendrait de l'influence des œuvres de Durkheim sur la sociologie française. Pour Durkheim, les groupes sociaux sont comme des entités stables et homogènes et que même si ces groupes subissaient l'influence des entités environnantes, ce ne sont que ses fonctions périphériques qui sont modifiées. Pour lui, les groupes sociaux restent authentiques à eux-mêmes et il y a très peu d'interpénétration entre les sociétés et les cultures différentes. À ces arguments avancés par Roger Bastide pour expliquer le retard de la recherche française dans le domaine des relations interethniques, s'ajouteront d'autres suggérés par des chercheurs qui s'accordent à énoncer plusieurs facteurs:

- l'influence qu'exerce encore la tradition jacobine sur le modèle étatique français et qui considère que les citoyens devaient se dissoudre le plus possible dans la généralité;
- l'idéologie du communisme qui n'a cessé de voir dans l'ethnicité le déguisement des conflits de classe;
- l'inexistence d'un appareil statistique français qui analyserait les phénomènes ethniques;
- les faibles moyens mis à la disposition des chercheurs s'intéressant à ce domaine;
- le désintérêt des chercheurs français dans le domaine des relations ethniques au profit des études sur l'immigration mais aussi la « référence à l'ethnique [qui] continue à être plus ou moins taboue chez bon nombre de responsables de la recherche française » (Cuhe:1998 :5).

Dans les années 1980 et 1990, même si les recherches se sont développées considérablement avec notamment la création par le CNRS en 1995 du Groupement de Recherche « Migrations Internationales et Relations Interethniques » (GDR 1174), les relations interethniques vont perdre du terrain. Comme le souligne Jocelyne Streiff-Fenart (1997), les instances nationales de recherches et les chercheurs sur les relations interethniques vont donner plus d'intérêt aux

phénomènes migratoires et cela « en réponse à la demande sociale de connaissance émanant des ministères et des administrations confrontés aux problèmes de l'insertion des immigrés » (Streiff-Fenart, 1997 :51). Pierre-Jean Simon (2006) regrette que le domaine n'aie pas acquis sa pleine légitimité scientifique comme il l'a été au Canada et aux États-Unis. Pourtant, dans nos sociétés, il est fondamentale d'assurer une interaction harmonieuse des groupes et des identités différentes. C'est en cela que le domaine de recherche des relations interethniques fait l'objet d'une attention marquée en Amérique du Nord.

2.1.5 Les relations interethniques aux États-Unis

Le premier département de sociologie et d'anthropologie a été créé à l'université de Chicago en 1892. C'est à cette période que Robert E. Park et d'autres sociologues ont été les premiers chercheurs à attirer l'attention sur le concept d'identité ethnique et sur l'importance des différences de groupes qui se distinguent entre eux en termes de traits, tels la race, la religion, la langue, un développement historique différent, une distribution géographique ou un sort politique et économique distinct (Park : 1913, cité par Hamers et Deshaies, 1982 :39). Pour Robert E. Park, ces traits ont une influence sur le développement de la personnalité et l'identité sociale. Ces différents groupes sont alors regroupés sous les termes génériques comme ethnique, culturel et ethnolinguistique. Les seuls groupes qui n'ont pas été désignés comme appartenant à un groupe ethnique sont les Amérindiens et les blancs natifs.

Entre 1870 et 1920, la ville de Chicago a vu sa population habitante augmenter de 300 000 à 3 000 000 d'habitants avec l'arrivée à la fois des migrants européens mais aussi, phénomène peu abordé, la « montée » du sud vers le nord de Noirs (De Rudder, 2006). Connue sous l'expression de la « Grande Migration » noire américaine (tableau 6), ce phénomène a joué un rôle-pivot dans

l'évolution de l'Amérique et a eu un impact aussi important que celui de l'immigration européenne (Wacquant, 1993).

Tableau 6 : Quatre métropoles industrielles du Nord

Villes	1910	1930	Taux croissance en %
New York	92 000	327 000	255
Chicago	44 100	233 900	430
Detroit	5 700	120 000	2 005
Cleveland	8 400	71 900	756

Sources: Hollis R. Lynch, 1973

Les transformations de la ville Chicago ont donc motivé les sociologues et anthropologues de l'Université de Chicago à s'intéresser aux relations interethniques correspondant à l'expression « Race Relations » qui englobe les « interactions entre populations majoritaires, « natives » ou « anglo-conformes » (...) et toutes sortes de groupes minoritaires : étrangers, étrangers juifs, Asiatiques, Noirs -socialement définis (ou non) comme des « races » au moment où ils écrivent » (De Rudder, 2002 :2). Quant au reste des États-Unis, les Américains ont fait appel aux migrants européens entre les XVIIe et XVIIIe siècles pour peupler les grands territoires de l'Ouest américain. Dès lors, il fallait savoir quels processus qui permettraient de transformer ces migrants européens en des citoyens américains. La question raciale liée aux problèmes de l'esclavage et les difficultés rencontrées par les Noirs dans la société américaine a conduit aussi les sociologues à s'intéresser très tôt à la dynamique des relations interethniques. À partir d'un point de vue scientifique, il fallait lutter contre la montée de la xénophobie, du racisme et des idées reçues au sein de la société américaine. La notion de la « race » est pour Park comme pour l'ensemble des sociologues de Chicago considérée comme construite socialement. Ce point de vue allait à l'encontre de la pensée raciste du début du siècle. Ainsi, c'est pour ces raisons économiques et

politiques que la sociologie et l'anthropologie américaines se sont penchées à étudier les groupes qui composent sa jeune nation. Dans la même période, les ethnologues français et anglais partaient observer les exotiques ethnies vivant dans les lointaines contrées.

Aux États-Unis, les sciences sociales se sont donc intéressées très tôt aux mécanismes d'incorporation des migrants (Germain et Lassale, 2009), c'est-à-dire à l'ensemble des processus d'assimilation, d'intégration et d'adaptation des groupes minoritaires. Chaque période étant caractérisée par une production scientifique spécifique sur les processus d'incorporation des migrants, les sciences sociales se sont d'abord orientées à observer et analyser les difficultés des groupes migrants à s'assimiler dans leur nouvel environnement. Plus tard, elles mettront l'accent sur les mécanismes d'intégration ou d'inclusion et de pluralisme culturel.

Les travaux précurseurs de William Isaac Thomas et de Florian Witold Znaniecki (1918) reflètent cette production scientifique. Ces sociologues de l'École de Chicago ont étudié l'assimilation des paysans polonais aux États-Unis. Pour se faire, ils décident d'analyser la vie quotidienne d'un groupe de migrants depuis leur pays d'origine jusqu'à leur arrivée sur le sol américain. Pour ces auteurs, l'assimilation est un processus plutôt psychologique qui permet aux nouveaux arrivants d'apprendre une nouvelle langue et une nouvelle culture. Pour cela, ils recommandent aux autorités politiques de favoriser et d'encourager les institutions qui offrent aux migrants les possibilités de lire et parler dans leur langue, d'organiser des fêtes et des associations afin de favoriser leur transition vers l'assimilation. Ces organisations dirigées par les migrants eux-mêmes permettent de servir de « tremplin » aux autres migrants qui s'installent et elles aideront à se faire une place dans la société et dans les institutions politiques et économiques. La création d'une presse dans la langue des groupes ethniques et la participation communautaire forment la base de l'apprentissage et de l'engagement dans la société américaine (Park et Miller, 1921; cité par Poutignat et Streiff-Fenart, 1999 :71). Ces organisations appelées « enclave ethnique » constituent une étape nécessaire à

l'assimilation des migrants dans la société américaine. Cette perspective s'inscrit dans la théorie des relations cycliques formulée par Robert E. Park et Ernest W. Burgess dans leur œuvre publiée en 1921 *Introduction to the Science of Sociology*. Selon ces auteurs, l'assimilation se fait en trois étapes dans le « cycle des relations raciales » : d'abord, il y a l'étape de la compétition ensuite celles du conflit et de l'adaptation et enfin l'étape ultime de l'assimilation. Chaque étape approfondit les relations entre les groupes ethniques et les « natifs ». Pour Park, ce cycle correspond à des étapes graduelles et non-linéaires :

- la compétition : Park décrit la concurrence comme un phénomène dans lequel les individus luttent pour l'occupation d'un territoire, l'accès aux emplois et à l'habitat, l'acquisition des ressources matérielles, politiques ou symboliques;

- le conflit : cette phase forme la consolidation de l'interaction entre les groupes ethniques et la société d'accueil et elle « fait entrer les minoritaires dans la vie sociale, culturelle et politique au sens large, et parce qu'elle contraint majoritaires et minoritaires à reconnaître l'existence d'un espace (au sens propre comme au sens métaphorique) et d'enjeux communs, donc à penser et à formaliser leurs relations » (De Rudder, 2002 :4);

- l'accommodation : c'est la période de l'*adaptation* et correspond à l'ajustement et le compromis des groupes ethniques et la société d'accueil. « Cet état d'équilibre, qui assure aux individus une certaine sécurité, s'établit néanmoins en fonction de l'état des rapports de forces, et l'organisation sociale « pacifiée » issue du conflit peut relever d'un ordre social inégalitaire et défavorable aux plus faibles » (Ibidem);

- l'assimilation : phase ultime du « cycle », elle ne mène pas à la destruction des identités des groupes ethniques qui gardent leur mode de vie. Dans leur conception, les chercheurs de l'École de Chicago soutiennent que si les migrants participent dans leurs propres institutions sociales et la défense de leur patrimoine, ils seront en mesure de garder leur identité et commenceront à avoir un cadre d'interprétation commun avec l'identité des Américains natifs (Park et Miller, 1921 : 267).

Au sein des sciences sociales et particulièrement dans le domaine des relations interethniques, les recherches de Park ont été testées par de nombreux chercheurs sur des groupes et ont conduit à des débats et discussions importants autour du modèle cyclique de Park. Les recherches initiées par l'École de Chicago ont anticipé les façons d'incorporer les minorités ethniques et raciales au sein des sociétés à majorité blanche. De Rudder remarque :

Elles [les recherches de l'École de Chicago] appellent la vérification, la correction, voire l'infirmité, toutes choses que Park poursuivra et encouragera, au cours de ses longues années d'exercice professoral (et dont témoignent, notamment, ses préfaces aux éditions des thèses qu'il a dirigées). Les concepts de Chicago sont à proprement parler des outils de recherche, plutôt que des abstractions interprétatives, voire spéculatives, sur la « nature » du social. Cet intérêt qu'elle porte aux dynamiques d'interaction et à leur modélisation est en quelque sorte aussi un modèle pour la pratique de recherche. Car elle ouvre le regard, incitant à laisser de côté, autant qu'il est possible, les *a priori* (les prénotions) pour s'attacher aux faits, même (ou surtout) s'ils semblent contredire une élaboration théorique antérieure. (2002 :7)

Pourtant, la plupart des chercheurs dans ce domaine ont critiqué l'optimisme de Park et de ses collègues quant à la supposée interaction entre les groupes ethniques et raciaux et les « natifs ». Se basant sur l'expérience des Noirs dans les villes américaines, les détracteurs de l'École de Chicago ont rejeté l'idée selon laquelle le partage de la culture entraînerait la fusion progressive des « races ». L'un des représentants de ce courant est Franklin Frazier (1939). Premier sociologue africain-américain à être élu à la présidence de l'American Sociological Association, Franklin Frazier a souvent reconnu l'influence directe de Park sur ses recherches. Imminent spécialiste de la famille noire américaine, Franklin Frazier a observé l'absence d'égalité juridique et sociale récurrente entre les Noirs et les Blancs. Pour lui, ce qui entrave le processus « cyclique » d'interaction entre les divers groupes, ce sont les discriminations et barrières raciales qui sont légalisées par des lois et règlements (Frazier, 1939). Frazier reproche au « cycle des relations ethniques » dans l'approche de Park le fait d'avoir sous-estimé les pratiques ordinaires de ségrégation des Blancs envers les minorités raciales qui se voient refuser leur assimilation complète. Cette ségrégation féroce et la séparation rigide qui existaient alors sont considérées comme étant la racine de maints problèmes sociopolitiques auxquels le pays est aujourd'hui

confronté dont celui notamment de l'état de délabrement des quartiers habités pas les Noirs et de la concentration de la misère et du chômage (Wacquant, 1993).

Dans les années 1950, la question centrale dans l'étude des groupes migrants est celle de l'intégration. La notion de l'intégration vient du latin *integrare* (renouveler) et se définit comme le processus d'insertion d'un groupe dans une collectivité (Boucher, 2000). Il s'agit de la socialisation d'un groupe particulier (enfants, immigrants) à une nation nouvelle et de la participation des citoyens à la vie de la collectivité (Grawitz, 1988). L'intégration est avant tout un processus inachevé, en construction qui résulte d'une multiplicité d'actions individuelles réussies (Taguieff, 1996). Dans cette vision, l'affaiblissement des liens ethniques est considéré comme inhérent au processus d'absorption de l'individu dans son nouvel environnement (Germain et Lassalle, 2009) et ce processus repose sur l'interaction entre deux partenaires à savoir les groupes ethniques et la société d'accueil (Francis, 1947). Ce face-face entre ces deux entités est considéré comme « un ajustement progressif entre l'acculturation des nouveaux arrivants et leur acceptation par les membres de la société d'accueil » (Poutignat et Streiff-Fenart, 1999 :72). Concept beaucoup utilisé en France par les chercheurs et hommes politiques, la problématique de l'intégration a pourtant fait l'objet de nombreuses critiques. Pour certains auteurs, il faut en faire un usage « contrôlé » sinon on risque de tomber dans une « pauvreté analytique du point de vue sociologique ». Pour Hélène Bertheleu (1997), dans le contexte français, le rôle idéologique de l'intégration contient une double limite. En premier lieu, si les des politiques d'intégration existent, note-t-elle, c'est que l'on considère que les populations issues de l'immigration sont en dehors de la société et que par là on laisse entendre implicitement que les immigrants sont à l'origine des problèmes qu'ils posent à la société. Ensuite, ces politiques de l'intégration concernent « une certaine catégorie d'immigrants » qui sont présentés comme étant « plus "extérieurs" que d'autres ».

Au cours des années 1960 et 1970, les modèles de l'assimilation et l'intégration préconisés par Park et les auteurs postérieurs ont été remis en cause. Parmi les critiques les plus vives figurent les célèbres travaux de Glazer Nathan et Daniel P. Moynihan (1964) qui ont observé les cinq plus groupes ethniques de New York (les Juifs, les Italiens, les Noirs, les Irlandais et les Portoricains). Ils ont conclu que ces groupes maintiennent les structures économiques, politiques et culturelles du temps de leur arrivée aux États-Unis et que leur assimilation se déroulait au mieux très lentement.

Ils notent:

(...) ethnic groups, owing to their distinctive historical experiences, their cultures and skills, the times of their arrival and the economic situation they met, developed distinctive economic, political, and political patterns. As the old culture fell away- and it did rapidly enough- a new one, shaped by the distinctive experiences of the life in America, was formed and a new identity was created. Italians-Americans might share precious little Italians in Italy, but in America they were a distinctive group that maintained itself, was identifiable, and gave something to those who were identified with it, just as it also gave burdens that those in the group had to bear. (Glazer et Moynihan, 1970 : 33)

Dans son étude sur les communautés juives orthodoxes de New York, Ego Mayer (1985) a conclu que, contrairement à toutes les prédictions, ces communautés ont su maintenir leur identité culturelle et celle-ci connaissait même une certaine « revitalisation ». John Goering (1971) soutient que les Irlandais et les Italiens de la troisième génération partagent un fort sentiment d'appartenance à leur communauté et le partage d'une identité ethnique. En posant la question « Vous identifiez-vous comme Italiens/Irlandais ? », 70% des membres de la troisième génération des deux groupes ethniques ont répondu positivement. Selon John Goering, cette réponse confirme qu'il y aurait une chez les membres de la troisième génération une tendance vers une prise de conscience accrue de l'identité ethnique avec le temps. Mais l'ethnicité de la troisième génération est revitalisée que lorsque les Irlandais et les Italiens quittent les ghettos et se trouvent directement confrontés aux autres groupes :

There is greater awareness of ethnicity among those who are further removed from the ghetto. Ethnicity is not clearly perceived in the ghetto. The boundaries of the ghetto

become the boundaries of the real world. The awareness of ethnicity and its divisiveness comes with the "children of the uprooted." All forms of ethnic consciousness are not associated with the ethnic ghetto. (Goering, 1971:381-382)

La recherche de Goering s'inspire de l'hypothèse formulée par l'anthropologue Marcus Lee Hansen (1951) et qui propose que « ce que le fils veut oublier, le petit-fils veut se le rappeler » et établit que l'identité ethnique des migrants tend à être rejetée par la deuxième génération, mais revitalisée par la troisième génération : « After the second generation comes the third appears a new force and a new opportunity which, if recognized in time, can not only do a good job of salvaging but probably can accomplish more than either the first or the second could ever have achieved » (ibid., :260). Toutefois, il est clair que l'identité ethnique de la troisième génération ne sera pas identique à celle de la première génération de migrants (Gans, 1979a).

De nombreux auteurs ont observé dans les années 1960 et 1970 qu'aux États-Unis le terme ethnique, autrefois associé à l'étranger et réservé aux groupes Blancs tels que les Italiens-Américains ou Polonais-Américains (*hyphenated whites*), était désormais revendiqué par tous les groupes y compris les Blancs WASP (White Anglo-Saxon Protestant) et les Noirs qui veulent être respectivement nommés Africains-Américains et Euro-Ethnic Americans. Pour Philip Gleason (1982), la popularité de l'utilisation du terme ethnique aux États-Unis est la conséquence de deux crises qui sont survenues dans les années 1960 et 1970 : la guerre du Vietnam et de la lutte des Droits Civiques qui ont fait naître chez les Américains une « perte de confiance et de respect en soi » (ibid. :127). Cette popularité de la conscience ethnique reflète aussi en réalité une crise des idéologies. Philip Gleason considère que les deux lois votées en 1965 à savoir la loi sur Les Droits Civiques qui est relative à l'instauration des programmes d'égalité entre les individus et celle de l'Immigration qui abolit le critère de la nationalité pour sélectionner les immigrants ont eu des effets sur la conscience des groupes, notamment des Noirs et des Blancs qui revendiquent leur « ethnocentrisme ». Pour Glazer N. et Moynihan D. (1970), la revendication de l'ethnicité chez

certaines groupes aux États-Unis, notamment les Noirs et les Blancs WASP, est interprétée comme une réponse à la dévalorisation du statut de la classe ouvrière au profit du statut du groupe ethnique.

2.1.6 La sociologie des relations interethniques au Canada et au Québec

Afin d'éviter toute tautologie et certainement marquer une légère différence avec leurs collègues français, les sociologues québécois préfèrent enlever le préfixe « inter » du mot ethnique.

Jusqu'aux années 1960, la sociologie canadienne mobilise les concepts de la sociologie des relations interethniques pour analyser les relations entre les Canadiens-Anglais et les Canadiens-Français (Juteau, 1999). L'une des figures emblématiques reste d'emblée Everett C. Hughes (1972, [1943]). Son œuvre intitulée *Rencontre des deux mondes*, et traduit de l'anglais *French Canada in Transition*, constitue la publication scientifique contemporaine qui a fait connaître la province en Amérique du Nord. L'auteur étudie la division ethnique du travail entre les Canadiens français et les Canadiens anglais et se penche sur l'impact de l'implantation de l'industrie dans une région rurale du Québec. La pertinence de la recherche se dégage dans l'analyse du processus d'urbanisation et des changements socio-culturels auxquels font face des ruraux québécois.

C'est à partir des années 1960 et jusqu'aux années 1980 qu'un clivage se dessine entre les sociologues du Canada anglais et ceux du Canada français. Les sociologues du Canada anglais s'orientent vers les problématiques liées à l'immigration, à la transformation des identités et à l'intégration des « nouveaux arrivants ». Au Québec, les chercheurs se concentrent sur la question nationale. Gary Caldwell, dressant le bilan de la recherche de la sociologie des relations interethniques au Québec dans les années 1980, pose cette judicieuse question suivante: « Une

collectivité ethnique, qu'est-ce donc dans le contexte québécois? » (1983 :13). La réponse de Gary Caldwell sonne le glas de l'état de la recherche au Québec qu'il présente plutôt comme un champ d'analyse où il y a beaucoup de défrichage et peu d'études de fond dans les années 1980. Pour Caldwell, l'absence d'une tradition de recherche dans le domaine des relations interethniques résulterait de facteurs sociaux, politiques et économiques engendrés par les multiples querelles entre la province du Québec et l'État fédéral et plus précisément entre les francophones et les anglophones. Dans la foulée, pour remédier au malaise exprimé par les Canadiens français qui demandent la protection de leur langue et de leur culture, l'État fédéral mettra en place en 1963 la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. L'objectif de l'enquête de la Commission est de faire des recommandations dans quatre domaines : l'étendue du bilinguisme dans l'administration fédérale, le rôle des organismes publics et privés dans la promotion de meilleures relations culturelles, les perspectives offertes aux Canadiens de devenir bilingues en français et en anglais et enfin l'apport culturel des autres groupes ethniques et sur les moyens de conserver cet apport. Le rapport de la Commission est composé de 6 volumes : *Les langues officielles* (1967), *L'Éducation* (1968), *Le monde du travail (statut socio-économique, administration fédérale, secteur privé, 1969)*, *L'apport culturel des autres groupes ethniques* (1969), *La capitale fédérale* (1970) et *Associations bénévoles* (1970).

Selon Caldwell (1983), cette Commission a apporté deux grands changements : elle a tout d'abord prôné officiellement le biculturalisme d'un Canada composé de deux nations et en second lieu la reconnaissance du caractère multiculturel du Canada. Cependant, ces deux changements ont été largement critiqués par les anglophones du Canada qui reprochent à cette Commission sa politique cachée qui serait d'imposer l'apprentissage de la langue française à une population qui n'en souhaite pas. Pour les francophones, l'affirmation d'un Canada multiculturel laisse entendre par le préfixe « multi » que plusieurs cultures cohabitent ensemble alors qu'il n'existe qu'une nation québécoise. Dès lors, cette Commission menace de ramener les francophones du Canada à être

considérés comme étant juste un autre groupe ethnique comme les autres. Nous devons rappeler que ces critiques formulées par les québécois découlent dans une large mesure de la période de la « Révolution Tranquille » qui reste très documentée dans la littérature. Les débats suscités par les rapports de cette Commission ont permis l'émergence d'un champ scientifique des relations interethniques au Canada. Cette émergence, que nous considérons comme une troisième conséquence, a eu comme résultat de produire d'excellentes études⁹ sur les groupes ethniques non francophones et anglophones au Québec. C'est véritablement au début des années 1990 que la province connaît l'essor du champ des relations interethniques avec la création de quatre chaires de recherches. Ce développement coïncide avec l'obtention du Québec de la responsabilité de formuler sa propre politique migratoire.

Ces approches sur les relations interethniques ne s'éloignent pas du cadre théorique sur le transnationalisme, de diaspora et de circulation migratoire proposé par Linda Basch et ses coauteurs qui privilégient les problématiques dans lesquelles les immigrants « agissent, prennent des décisions, développent des subjectivités et des identités, forgent et maintiennent des relations sociales qui relient leurs sociétés d'origine et d'accueil » (Basch, Glick Schiller et Szanton Blanc, 1994 :7-8).

⁹ Parmi les études, voir la recherche de Boissevin Jeremy : Les Italiens de Montréal l'adaptation dans une société pluraliste, Documents de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, n°7, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1971, 87p.

2.2 Les notions de « transnationalisme », de « diaspora » et de « circulation migratoire »

2.2.2 Le concept de « transnationalisme »

Le concept de « transnationalisme » dans le champ des migrations a été introduit en 1992 par un groupe d'anthropologues américaines, Nina Glick Schiller, Linda Basch et Cristina Blanc-Szanton.

(1994) : Elles présentent la définition suivante :

Nous définissons le transnationalisme comme les procédés par lesquels les migrants forgent et maintiennent des relations sociales multiples et créent de la sorte des liens entre la société d'origine et la société où ils s'installent. Nous appelons ces procédés transnationalisme pour insister sur le fait que de nombreux immigrants construisent aujourd'hui des sphères sociales qui traversent les frontières géographiques, culturelles et politiques traditionnelles. Un élément essentiel du transnationalisme est la multiplicité des participations des immigrants transnationaux (transmigrants) à la fois dans le pays d'accueil et d'origine.

Pour Alejandro Portes, Luis E. Guarnizo et Patricia Landolt, le transnationalisme renvoie à « la création d'une communauté transnationale reliant les populations immigrées dans les pays développés à leurs pays et villes d'origine respectifs » (Portes, Guarnizo et Landolt, 1999 : 217).

Dans la continuité de ces analyses, Al-Ali et Koser estiment que la notion de « transnationalisme » se réfère « aux multiples liens et interactions que tissent les migrants ou les institutions au-delà des frontières des États-nations » (Al-Ali and Koser, 2002, p : 3). Selon cette perspective, le « transnationalisme par le bas » est privilégié, c'est-à-dire un phénomène émanant de la base, et elle explore, en utilisant une approche ethnologique, la nature changeante et variable des réseaux transnationaux. Les auteurs tentent d'identifier dans cet ouvrage plusieurs contributions conceptuelles à la littérature, dont une compréhension accrue des espaces transnationaux et de leur

relation à l'espace national et local, une explication de l'hétérogénéité des collectivités transnationales et des diverses relations que les individus et les groupes entretiennent avec les pratiques et la politique transnationale. De même, les contributeurs cherchent à comprendre l'impact des réseaux transnationaux sur les communautés d'origine et, inversement, de l'évolution de la situation au pays sur les expatriés, les réfugiés et les migrants.

2.2.3 La notion de « diaspora » appliquée aux réfugiés

De nombreux auteurs adoptent une vision bipolaire des migrations : ils opposent les facteurs répulsifs (*push*) qui motivent le départ du pays d'origine comme les guerres, l'instabilité politique, la pauvreté ou les catastrophes naturelles, et les facteurs attractifs (*pull*) qui attirent le migrant dans le pays d'accueil éventuel. Les immigrants somaliens au Canada ont presque tous été poussés au départ par la violente implosion de leur pays. La crise économique et la guerre sont les deux raisons qui ont motivé le départ des Somaliens de leur pays (Maines et Kusow, 2001). Cette situation de migration largement involontaire est un des éléments importants de la formation de la diaspora somalienne et de nombreuses autres communautés ayant vécu le même sort. Il est donc important d'en mieux saisir les principales dimensions.

Le concept de diaspora peut avoir plusieurs définitions. Dans son sens le plus large, il fait allusion au mouvement de « communautés nationales » dans un contexte de globalisation :

A people with a common origin who reside, more or less on a permanent basis, outside the borders of the ethnic or religious homeland – whether that homeland is real or symbolic, independent or under foreign control. Diaspora members identify themselves, or are identified by others – inside and outside their homeland – as part of the homeland national community, and as such are often called upon to participate, or are entangled, in homeland-related affairs. (Shain and Barth 2003 :452)

Cette définition élargie est assez récente. Dans le passé, le concept était réservé à l'exode répété du peuple juif. Cette première conception, dite classique, définit la diaspora autour de l'idée d'un peuple dispersé dont la conscience unitaire se serait maintenue par-delà les effets « dévastateurs de la séparation » (Bruneau, 1995 ; Cohen, 1997 ; Safran, 199 ; Sheffer, 1993, cité par Chivallon, 2002 :51). L'unité se construirait grâce au lien réel ou imaginaire maintenu avec le pays d'origine. Ce modèle, animé par l'idée du maintien des liens avec le pays d'origine, est « centré » (Clifford, 1994). Une approche alternative a vu le terme s'appliquer à la diaspora noire dite « hybride », proposée par Paul Gilroy (1993) et Stuart Hall (1990, 1994). La diaspora n'est plus vue comme unitaire mais analysée à travers le mouvement, l'interconnexion et la mixité des références. On peut en ajouter une troisième définition, toujours en référence à la diaspora noire, que Christine Chivallon (2004) nomme « non-diaspora » et qui correspond à « l'incapacité à constituer une identité et une culture tant le choc de l'esclavage a aliéné la diaspora » (2004 : 129).

Osten Wahlbeck (2002) recommande l'utilisation du concept de diaspora afin de décrire l'expérience de circulation des réfugiés et ce, en raison de la double orientation des réfugiés qui sont tournés à la fois vers la société d'origine et la société d'accueil. Cet anthropologue précise que les expériences vécues par les réfugiés dans leur nouveau pays et les liens qu'ils gardent avec le pays d'origine constituent un processus continu et cohérent et n'est pas en soi contradictoire et paradoxal. Pour Osten Wahlbeck, même si l'expérience de circulation des réfugiés et des liens gardés avec le pays d'origine peuvent être perçues par les observateurs étrangers comme un « déchirement » ou un « écart » entre le local et le global, au contraire le concept de diaspora pourrait « aider le chercheur à repenser ces questions et à comprendre la réalité transnationale dans laquelle les réfugiés sont contraints de vivre » (2002 : p. 235). Dans le cas des pays africains, le terme de diaspora est le plus souvent utilisé au pluriel (Pérouse de Montclos, 2006). Lorsque la migration est motivée par des crises graves (politiques, alimentaires, économiques), on peut parler de « diaspora de réfugiés », qui se comprend en grande partie en fonction de ces événements et de

leurs conséquences (Pérouse de Montclos, 2006). Ces nuances conceptuelles décrivent en grande partie l'expérience migratoire somalienne. Dans la continuité de ces analyses, le concept de « transnationalisme » est convoqué pour analyser l'ensemble de l'expérience migratoire des réfugiés.

2.2.4 La notion de « circulation migratoire »

Coïncidant avec les nouvelles formes migratoires, l'attention nouvelle portée à la question des circulations migratoires a suscité le développement des travaux de nombreux chercheurs. Ces derniers préconisent qu'il est nécessaire de délaissier les cadres de réflexion et d'analyse classiques des flux migratoires puisque les nouvelles formes migratoires nous montrent que les migrants n'ont été aussi présents, à la fois dans leur pays d'origine, et dans ceux qu'ils sillonnent ou résident, et surtout jamais si mobiles (Hily, Ma Mung et al, 2000; Dorai et al, 1998). Sous la pression de ces nouveaux phénomènes migratoires, Costa-Lascoux J., et Cheyron (2004) observent que « les chercheurs ont commencé à reconnaître la disparité des trajectoires, de l'apparition de nouveaux flux traversant des pays d'émigration devenus pays de transit et, parfois, d'immigration et les changements considérables de rythmes des flux » (p.185). Monsutti Alessandro, auteur d'un ouvrage intéressant sur les réseaux migratoires afghans, met en relief que le plus souvent, les facteurs politiques, économiques et écologiques s'ajoutent les uns aux autres pour expliquer la migration et s'entremêlent de manière inextricable. Délaissant les cadres de réflexion sur les facteurs classiques qui motivent les migrants à quitter leur pays, cet auteur explique :

L'exode des Afghans n'a pas toujours la dimension traumatique que tendaient à lui prêter les organisations humanitaires et les médias. Une perspective historique de longue durée permet d'ailleurs de relativiser le caractère exceptionnel de cet exode. (...) Leurs migrations vers le Pakistan, l'Iran et les pays du golfe Persique, ainsi que vers l'Europe, l'Amérique du Nord et l'Australie ne sont donc pas une simple réponse à l'insécurité et à la pauvreté. La plupart de ceux que j'ai rencontrés étaient ainsi loin de correspondre à l'idée que je me faisais d'une population chassée par la

guerre, bloquée aux marges des États-nations et dépendante de l'aide internationale.
(Monsutti, 2009: 84-85)

James Clifford (1992) a souligné que la méthode d'étude terrain auparavant dominante était celle imposant à l'anthropologue de séjourner en un lieu donné. Cette méthode trouvait sa source dans une conception de l'anthropologie définie comme un ensemble délimité dans l'espace, intégré et homogène. Clifford a proposé une autre vision, celle de la culture comme voyage, le mot impliquant toutes sortes de déplacements plus ou moins imaginés. Les anthropologues avaient pendant longtemps découpé leur champ d'investigation en ensembles délimités, culturellement et linguistiquement homogènes. Les migrants, en passant d'un lieu à un autre, et d'une culture à une autre, modifient cette vision d'un monde constitué d'une mosaïque d'entités disjointes, dans laquelle la migration était considérée comme un processus limité dans le temps. Dans l'idée de se démarquer d'une telle perspective, un nombre croissant d'études, depuis le début des années 1990, vont se positionner en rupture avec les études sur les processus migratoires qui ne tenaient pas compte des différents parcours complexes des migrants. Ces études vont être regroupées sous le terme de « transnationalisme » et ne prennent plus comme objets « les changements culturels et identitaires induits par le déplacement spatial, mais les trajectoires complexes, récurrentes et multidirectionnelles des personnes qui franchissent les frontières politiques et culturelles ainsi que les liens multiples qu'elles tissent au cours de leur parcours » (Schiller, Basch, Blanc-Szanton, 1992: 6).

Conclusion

L'identité est devenue une notion incontournable dans les recherches sur l'immigration (Meintel et Khan, 2005) et sur les usages des médias (Proulx et Laberge, 1995), ces deux notions étant nos deux principaux thèmes qui structurent notre recherche. La question de l'identité culturelle est au centre de ces deux thèmes et problématise la relation entre médias et identité. Comme on a pu le voir, ce sont les travaux des anthropologues et des sociologues qui ont le plus approfondi les questions de l'identité, de l'ethnicité et du groupe ethnique. Leurs travaux ont en effet permis de considérer l'identité comme étant un attribut dynamique fluide qui se construit, se transforme et se négocie dans la relation interethnique., ces anthropologues se sont aussi intéressés à comprendre comment l'identité se redéfinit dans le contexte de migration : pour eux, l'appartenance à un groupe s'inscrit dans des processus socio-historiques de domination entre les groupes et que dans ce contexte, les définitions des notions de « groupe ethnique», de « diaspora » et de « transnationalisme » renvoient à des catégories socialement et historiquement construites. Toutefois, quelle que soit la définition adoptée pour cerner les identités dans un contexte de mondialisation, il est clair que les médias jouent un rôle dans la construction de catégories socialement construites. Dans le chapitre suivant, il sera question du rôle des médias dans notre société et des recherches traditionnelles sur les médias depuis les travaux de l'école de Francfort.

PARTIE 2. CADRE D'ANALYSE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

Chapitre 3. Cadre théorique et conceptuel

Chapitre 4. Méthodologie de la recherche

Chapitre 3. Cadre théorique et conceptuel

Introduction

Les sociétés des pays industrialisés ont vu leur population se diversifier grâce notamment à la migration internationale. Doit-on continuer à analyser ces transformations avec les mêmes outils utilisés par les sciences sociales pour comprendre les nouveaux rapports régissant les sociétés? Comment tenir compte des préoccupations d'ordre culturel, économique et politique que font surgir l'augmentation des migrants dont la grande majorité est originaire des anciennes colonies? Comment ces mutations redessinent-elles les relations entre les individus et forgent une altérité inédite? Les chercheurs appartenant au courant hétéroclite des Cultural Studies proposent un cadre théorique pour mieux saisir ces transformations liées à la mondialisation. Tout d'abord, ils introduisent la notion de « résistance » décrivant les multiples ruses mises en place par les groupes minoritaires pour contourner sur le plan médiatique et culturel les discours hégémoniques. Par ailleurs, ce positionnement épistémologique est toutefois nuancé et spécifie que si certains résistent, d'autres acceptent le *statu quo*. La deuxième rupture épistémologique du courant des CS se trouve dans l'objet d'étude : au lieu de se focaliser uniquement sur l'analyse des conflits entre classes sociales, il s'agit de saisir les rapports de pouvoir et d'exclusion basés sur l'ethnicité, le genre, l'âge et l'orientation sexuelle. Dans une seconde période, il s'agit dans ce chapitre de compléter ce cadre théorique des CS en inscrivant notre analyse conceptuelle dans une perspective critique démontrant que les pratiques médiatiques et les usages des TIC sont ancrés dans des modes de vie marqués par des appartenances sociales, des structures et contraintes socioéconomiques qui régissent les sociétés capitalistes avancées. Ces deux courants de recherche offrent à la fois l'analyse micro des pratiques médiatiques et des usages des TIC et la compréhension du contexte macro des conditions de vie dans lequel sont insérées certaines catégories de la population. Ainsi, par cette approche théorique dialectique, nous plaidons d'une part pour un meilleur rapprochement et une complémentarité des CS et des SIC et d'autre part, adoptons la pensée critique.

3.1 Posture critique

Dans un contexte d'une mondialisation accélérée notamment par le développement des moyens de communication et des nouvelles formes de circulation des populations, quel cadre théorique pourrait-on adopter pour une thèse de doctorat en Sciences de l'Information et de la Communication portant sur les liens entre TIC et migration ? Les barrières épistémologiques que peut rencontrer un doctorant en Sciences de l'Information et de la Communication dans le choix d'un cadre conceptuel sont nombreuses.

Le premier écueil est lié à la tentation de célébrer le pouvoir « tout puissant » des consommateurs des médias en l'occurrence les groupes « diasporisés » qui, au-delà des frontières, gardent des liens permanents grâce aux TIC. L'expression des technologies de l'information et de la communication (TIC) employée renvoie à « un ensemble vaste et hétérogène de systèmes de communication, de matériels, de biens d'équipement qui se greffent sur les innovations de l'informatique, des télécommunications et de l'audiovisuel, et sur les synergies qui se sont dégagées entre ces secteurs (Jouët, 1992 : p.177). En effet, dans un contexte de capitalisme « avancé » où le consommateur-citoyen est souvent dépeint comme étant maître de ses décisions, on peut dans ce sens rapidement succomber aux charmes des nombreux articles relevant des Cultural Studies décrivant les capacités des communautés diasporiques à utiliser de façon active les médias transnationaux et les TIC. L'une des raisons expliquant cet engouement pour ce type de recherche s'intéressant au rôle des TIC dans les communautés diasporiques est le fait que le sens rattaché à la notion de diaspora a acquis une dimension de « mythe » (Bordes-Benayoun et Schnapper, 2006) et créé « l'utopie d'un monde fraternel et sans frontières » (Bordes-Benayoun, 2012 : p.13). C'est ce que nomme également Tristan Mattelart « l'agenda diasporique » qui concerne les travaux largement « habités par l'idée de continuité et de maintien des identités des peuples dispersés » et ignorant l'immense diversité des acteurs et la complexité des interactions culturelles en jeu (Mattelart, 2009 : p.29).

Nous avançons l'hypothèse que toute recherche portant sur les usages des TIC par les migrants n'est pas à l'abri d'une idéalisation des publics diasporiques connectés et ignore en réalité des enjeux politiques et économiques importants liés à des rapports marqués par l'exclusion sociale.

L'autre faille de ces études concerne « la perte de la raison critique » des études de réception. Ces dernières ont certes permis de saisir les manières actives selon lesquelles les spectateurs établissent leurs propres significations et construisent leur propre culture au lieu d'absorber passivement les messages et significations imposés (Ang, 1993). Or, les études s'attachant à analyser sous le prisme du « pouvoir de l'ordinaire » et de la quotidienneté les pratiques médiatiques des communautés migrantes ne risquent-elles pas d'ignorer les facteurs « macro » telles que les relations entre groupes majoritaire et minoritaire et les inégalités sociales basées sur l'ethnicité, la race, le genre et l'âge ? Pourtant, dès les années 1980, Meaghan Morris avait sonné l'alarme contre les généralisations abusives du modèle théorique de la réception active des publics et le risque « fort de simplement produire une 'vérité' formelle, une généralisation vide, abstraite et finalement stérile » (Morris, 1988 ; dans Ang, 1993 :p.78-79). Les raisons de ce risque épistémologique repose sur le fait que les chercheurs se concentrent uniquement dans la relation socio-psychologique du public/média et négligent l'articulation du modèle théorique de réception à des relations sociales de pouvoir (Ang, 1993). Pourtant, les premières études de réception médiatique (Hoggart, 1970; Williams, 1977), en décrivant les multiples ruses et « résistances » mises en place par les groupes sociaux dominés, avaient souligné l'importance de la prise en compte des relations de pouvoir et des inégalités sociales.

À notre connaissance, Tristan Mattelart est l'auteur qui a le plus clairement argumenté sur les failles des études s'intéressant aux usages des TIC par les groupes diasporiques et trois de ses articles¹⁰ ont servi comme canevas dans notre analyse. Il note que dans les recherches relevant

¹⁰ Mattelart, T. (2008), « Pour une critique des théories de la mondialisation culturelle », Questions de communication, Vol.13 ; Mattelart, T. (2009), « Les diasporas à l'heure des technologies de l'information et de la communication : petit

pour la plupart de la convergence des Cultural Studies, de l'anthropologie et de la sociologie, les médias sont décrits « à bien des titres des objets magiques dotés de pouvoirs étendus, ressources culturelles à partir desquelles se redéfinissent cultures nationales et identités individuelles, agents majeurs du grand mélange global » (2008: p.284). Du coup, souligne t-il, « tout se passe (...) comme si l'essor de nouvelles technologies, ou le meilleur accès à celles-ci grâce à des tarifs plus avantageux, s'accompagnait naturellement d'une amélioration des conditions de la communication au sein des groupes, et en particulier des familles, dispersés » (2009 : p.20-21). Outre le fait de critiquer les façons dont ces études accordent « trop d'importance à la technique » au détriment du « contexte dans lequel se déroulent les interactions sociales que celle-ci facilite », l'intérêt de son analyse est de montrer comment ces recherches passent sous silence le fait que les groupes migrants « sont traversés par des logiques de domination que n'abolissent pas, par enchantement, les nouvelles techniques » (2009 : p.21).

Tristan Mattelart décèle trois autres dangers qui guettent les études de réception. Le premier est lié au risque « d'essentialiser » ou de « réifier » les « positions des publics » issues de l'immigration en se concentrant uniquement sur l'appartenance ethnique et ignorant l'articulation entre les différences de classe sociale, de genre et les divisions politique et régionale (2007 et 2009). Pour mieux saisir la relation existant entre TIC et migrants, note t-il, il faut à priori « reconnaître la diversité des usages qui règne au sein de ces groupes sociaux » (2009 : p.29).

La seconde limite concerne le fait que l'économie politique a été exclue de nombreuses recherches anthropologiques et sociologiques analysant des médias des migrants. Or, ce qui est paradoxal dans ces études, souligne t-il, c'est leur mobilisation d'outils théoriques sur les médias et l'absence de prise en compte des contraintes économiques. Pour Mattelart, la presse, la radio, la télévision et les sites web appartenant aux populations issues de l'immigration sont insérés « dans un mode marchand de production et de consommation » qui amène à « nuancer les analyses sur les cultures

état des savoirs », *tic&société*, Vol. 3, n° 1-2; Mattelart, T. (2007), « Médias, migrations et théories de la transnationalisation », In *Médias, Migrations et cultures transnationales*, Mattelart T. (dir.), p.14-49.

résistantes des diasporas ». Enfin, le troisième défi évoqué par l'auteur se rapporte à la contribution restreinte des études de réception pour réfléchir au « problème structurel » de la représentation des minorités sur la scène des médias grand public (2007 : p.43).

À ces failles décrites *supra*, il est important de considérer un quatrième défi auquel pourrait faire face les études de réception: c'est le risque d'ignorer l'injustice sociale et l'exclusion économique subies par les membres des minorités visibles dans les sociétés post-migration¹¹. En France comme au Canada, les statistiques et les rapports montrent que les minorités visibles sont les groupes qui connaissent des barrières les empêchant d'être des citoyens actifs et productifs (Berns-McGown, 2013 ; Bébéar, 2004 ; Eid, 2012).

La « dépolitisation » des Cultural Studies

La démarche critique qui a jadis caractérisé les Cultural Studies a progressivement été « dépolitisée » par un grand nombre de chercheurs se considérant comme culturalistes (George, 2004 :p.7). C'est aussi l'argument que développe Ann Gray critiquant les tendances du champ de la réception qui se caractérise par une « célébration » des audiences et une approche considérée comme étant « apolitique », « naïve », et des plus « ordinaires » (Gray, 1999 : p.25).

Dans leur texte introduisant leur ouvrage collectif intitulé *Cultural Studies in Question*, Marjorie Ferguson et Peter Golding situent la « dépolitisation » des Cultural Studies dans les années 1980. À cette époque, soulignent-ils, une nouvelle forme de « populisme politique » a fait son apparition au sein de ce courant, spéculant sur le pouvoir de la culture populaire et de ses consommateurs. Cependant, soutiennent Marjorie Ferguson et Peter Golding, le chercheur ne peut « s'intéresser au triomphe des choix culturels et esthétiques et ignorer les questions concernant les inégalités sociales et la démocratie, le 'realpolitik' des gouvernements et les logiques du marché, les

¹¹ Les sociétés post-migration se réfèrent à la situation de « cohabitation entre les citoyens sans passé migratoire reconnu (« les autochtones »), les minorités ethniques issues des migrations anciennes et les nouveaux arrivants dont la position juridique et sociale reste souvent la plus précaire » (Martinello et Simon, 2005 : p.10).

disparités sociales et économiques structurelles s'agrandissant entre les nations ou les groupes et les effets éthiques de l'information-divertissement dans la production de l'information journalistique¹² » (notre traduction, 1997 : p.23). Les Cultural Studies ont certes acquis une grande notoriété dans le monde, traversant aussi bien les frontières disciplinaires, les milieux académiques et professionnels surtout grâce à ses capacités à vulgariser les questions complexes telles que l'ethnicité, la race, le genre et la sexualité, les sous-cultures, la culture populaire, le colonialisme et le postcolonialisme. Ce succès, rappellent Marjorie Ferguson et Peter Golding, s'est réalisé au détriment de la critique des inégalités sociales, des pouvoirs économique, politique et du dévoilement des formes et structures de domination. Ce que mettent bien en évidence ces auteurs, c'est la nécessité, pour bien comprendre la relation existant entre les médias et ses récepteurs ou usagers¹³, de rompre avec le postulat du pouvoir tout puissant du consommateur résistant grâce à ses choix libres et éclairés. Or, soulignent t-ils, la culture populaire et urbaine sont « mises en forme et conditionnées par les célébrités sophistiquées, le marketing des produits et les industries des médias avant même que le choix du consommateur n'entre en jeu » (Fergusson et Golding, 1997 :p.14).

Outre le fait de souligner le désengagement politique des Cultural Studies, des nombreux chercheurs leur reprochent également le recul de l'économie politique dans l'analyse de la réception des médias et des usages des TIC. Les arguments de Nicholas Garnham (1997) abondent dans ce sens. Ce chercheur britannique considère que la survie des Cultural Studies dépend de ses capacités à renouer avec l'économie politique. Sans cela, le risque est grand d'être incapable « d'apporter sa contribution précieuse à notre compréhension de la nature et de l'impact des changements actuels dans le mode de production de la culture » (1997 :p.56). Le chercheur s'en

¹² Le texte original : "The triumph of cultural choice and aesthetics over issues of inequality and democracy, the 'realpolitick' of government and market practices, widening structural inequalities between nations or groups or the impact of an infotainment ethic on news journalism appears to be total".

¹³ On parle souvent de récepteurs des médias traditionnels et usagers des technologies de l'information et de la communication (George, 2004).

prend aux tendances des Cultural Studies à s'intéresser essentiellement aux plaisirs de la consommation, aux loisirs, à la réception et à l'interprétation des textes médiatiques et à se détourner du contexte macro des modes de production de la culture. Ce faisant, ce champ a exagéré la liberté de ses consommateurs au grand bonheur des industries culturelles. Nicholas Garnham nuance toutefois ses propos. Il reconnaît les capacités des publics à ne pas être facilement manipulables, à interpréter les messages médiatiques et s'approprier des contenus qui leur sont offerts. Mais ces considérations ne doivent pas empêcher de considérer qu'il existe « un petit groupe social qui, pour des fins économiques ou politiques, décide quelles opinions sont diffusées et mises en avant et à qui les ressources culturelles sont mises à la disposition » (p.61).

Il est cependant une réalité, souligne-t-il, que ce champ de recherche ne pourrait ignorer. Le système capitaliste a connu depuis la fin des années 1970 une restructuration importante. Les effets les plus importants de cette restructuration à l'échelle globale sont la financiarisation de l'économie, la dérégulation du secteur des télécommunications incitant les entreprises à conquérir les marchés de plus en plus compétitifs au delà de leurs frontières nationales, l'essor des technologies de l'information et de la communication et l'affaiblissement du pouvoir régulateur des États. Pour l'auteur, ces transformations de l'économie capitaliste ont eu des effets négatifs sur le marché du travail, réduisant les droits sociaux des travailleurs à une peau de chagrin et créant deux groupes de travailleurs. Le premier groupe est composé de travailleurs certes moins nombreux mais possédant certains privilèges, tel que la sécurité de l'emploi, un bon salaire et des avantages sociaux. Le second groupe, constitué de la majorité des travailleurs, se caractérise par une forte précarité et des emplois à temps partiel, un taux de rémunération faible et souvent déterminé par le marché mondial du travail. Cette forme d'organisation du travail s'est largement répandue dans toutes les sphères de l'économie. On comprend alors finalement l'importance de relativiser les capacités de résistance des publics. Ces derniers ne possèdent finalement que « des armes faibles condamnées à une posture purement défensive, à des succès partiels et provisoires, à osciller

entre baroud et bras d'honneur, sans pouvoir renverser les rapports de force » (Mattelart et Neveu, 2008 : p.38).

Pour éviter ces écueils décrits *supra*, nous adoptons la posture critique et donc éminemment politique qui a caractérisé les recherches des Cultural Studies. Ce faisant, cette présente recherche tente d'articuler l'analyse des pratiques médiatiques et usages des TIC des Somaliens à quatre dimensions :

- l'articulation entre les appartenances sociales, les différences générationnelles, les divisions basées sur le genre;
- le contexte se référant aux divisions d'ordre ethnique et racial structurant l'organisation sociale et en particulier la situation d'injustice sociale et d'exclusion socioéconomique que vit la communauté somalienne en France et au Canada;
- les contraintes économiques des médias ethniques des Somaliens ;
- la représentation médiatique des Somaliens par les médias grands publics.

Cette articulation entre les pratiques médiatiques/usages des TIC et les rapports sociaux permet d'éviter le « risque de passer à côté d'aspects essentiels que le cadre d'analyse des usages n'invite pas à prendre en compte » (Voirol, 2011 :p.145). Par conséquent, le social est considéré *in fine* comme une entité complexe ne se « laissant pas saisir facilement » et les objets et les manières permettant de l'observer et de l'explorer doivent être multiples (Moricot, 2010). Dans cette optique, il apparaît également important de tenir compte dans notre analyse de dimensions plus larges que celles mentionnées ci-haut. Dans cette recherche, une attention particulière a été donnée au contexte sécuritaire de l'après 11 septembre 2001 et la conjoncture de la crise financière de 2008. Ces deux événements ont conduit les gouvernements à adopter des politiques de surveillance des moyens de communications et d'entreprendre dans la foulée de la crise financière des mesures d'austérité

accentuant la pauvreté des populations les plus vulnérables. Nous considérons que toutes ces dimensions interagissent et se superposent de différentes façons.

Afin d'appréhender la complexité de la relation existant entre les usages des TIC et les migrants, la démarche épistémologique adoptée est critique et dialectique. Elle est critique dans le sens où elle tente d'analyser les pratiques médiatiques et les usages des TIC au prisme de la Théorie critique. Notre approche est également dialectique et associe dans un mouvement double, l'apport des Cultural Studies à celui du champ des Sciences de l'information et de la communication et plus particulièrement le courant de la sociologie critique des usages TIC. La contribution des Cultural Studies au champ des SIC repose sur la prise en compte des relations raciales et interethniques, la sous-culture, les problématiques du genre et du queer. Réciproquement, les SIC apportent un regard intéressant à la question des appartenances sociales et place le rôle des clivages sociaux au cœur de l'analyse des liens entre la société et les dispositifs techniques (Jouët, 2000; Granjon et al. 2009). Sur ce point, nous répondons à l'appel lancé par David Morley qui, critiquant les tendances des Cultural Studies, plaide pour un retour de la sociologie au sein de ce courant et l'adoption de ses outils rigoureux et pour saisir les dimensions socioéconomiques largement ignorées (1997 : p.122). Par ailleurs, la sociologie critique et les Cultural Studies ont toutes les deux à divers degrés contribué à l'intérêt et au renouvellement de la Théorie critique pour comprendre le social. Cette démarche épistémologique articule le contexte macro-social des rapports sociaux et des modes de vie, lesquels sont traversés par des relations de pouvoir et le contexte micro des pratiques médiatiques et des usages des TIC. Nous évitons « d'enfermer l'approche critique dans une lecture déterministe qui serait exclusivement macro-sociale et perçue comme opérant uniquement à l'échelle des effets structuraux des grands collectifs » (Proulx, 2009 :p. 252). Même si nous considérons l'importance des contextes macro-sociaux, l'analyse fine des usages sociaux des TIC est appréhendée « en regard des cadres de socialisation tant passés que présents des utilisateurs, de leurs parcours biographiques, et bien évidemment de leurs itinéraires d'appropriation des TIC, ainsi

que de leurs trajectoires d'usages » (Granjon et al. 2009 :p.14). Prendre en compte l'expérience de l'individu à travers le parcours biographique « apparaît ainsi comme un élément central dans la compréhension des situations d'inégalités et de précarité » (op.cit., p.14).

La Théorie critique

L'adoption d'une démarche ancrée dans la critique de la société prend racine principalement dans la discipline de la philosophie, même si certains auteurs vont également l'attribuer à la sociologie (Martucelli, 2004; De Munck, 2011). Ce sont les philosophes de l'École de Francfort, dont les plus éminents représentants sont Max Horkheimer, Theodore Adorno, Walter Benjamin qui ont dès les années 1920 et 1930 proposé une critique de la société, du capitalisme et de ses formes aliénantes. Au sein de l'Institut de recherches sociales à Francfort, Horkheimer identifie alors la Théorie critique comme une rupture théorique et épistémologique avec la science traditionnelle et positiviste qui « elle-même ne sait pas pourquoi elle met en ordre les faits justement dans telle direction, ni pourquoi elle se concentre sur certains objets et non sur d'autres » (1978 : p. 16). Il souligne que « ce qui manque à la science, c'est la réflexion sur soi, la connaissance des mobiles sociaux qui la poussent dans une certaine direction, par exemple à s'occuper de la Lune, et non du bien-être des hommes. Pour être vraie, la science devrait se comporter de façon critique à l'égard d'elle-même comme à l'égard de la société qui la produit » (Horkheimer, 1978 : p.16). Le but ultime de la Théorie critique vise « vers un état social sans exploitation ni oppression, dans lequel existe réellement un sujet plus vaste que l'individu, c'est-à-dire l'humanité *consciente* d'elle-même » (Ibid., p.20). Pour être cohérente, l'entreprise critique doit elle-même douter, se remettre constamment en question, « s'adapter à son perpétuel mouvement » car la « vérité ne saurait être tenue pour éternelle » (Horkheimer, 1978 :p. 12). La Théorie critique se présente dès lors comme une pensée « idiosyncrasique » convoquant aussi bien la sociologie, la psychologie, l'économie, l'anthropologie et dénonce toutes les contraintes de l'émancipation de l'homme.

Dans le domaine des médias, les penseurs de l'École de Francfort, en particulier Adorno et Horkheimer, vont concentrer leurs critiques envers l'industrie culturelle¹⁴ (le cinéma, la télévision et la radio) considérée comme les outils idéologiques du capitalisme légitimant le monde « tel qu'il est » sans jamais remettre en cause ses excès et ses limites. Par le processus marchand d'homogénéisation et de standardisation des biens, l'art, le cinéma, la télévision et la radio constituant les marqueurs essentiels de l'identité de l'humain, sont désormais partie intégrante de la logique de la rationalité instrumentale du capitalisme. Or, l'application de ces processus marchands aux biens culturels induit des dommages néfastes sur la société. L'un des effets pervers réside dans la dégradation et l'appauvrissement de la « qualité interne » des biens culturels qui dépossèdent l'individu de sa capacité critique.

Même si la Théorie critique de l'École de Francfort a inspiré de nombreuses générations et traversé les frontières disciplinaires, elle a également fait l'objet de virulentes objections. Parmi les multiples reproches adressés à l'égard des chercheurs francfortois par les auteurs critiques, nous en retenons quelques unes¹⁵ : l'exagération du pouvoir des industries culturelles ; la non-prise en compte des capacités des publics à passer au filtre les messages transmis par les médias ; l'absence de preuve empirique venant appuyer la critique de l'industrie culturelle ; et enfin les multiples particularités existant dans les processus de marchandisation et d'industrialisation des médias.

Pourquoi a-t-on choisi d'adopter la démarche critique dans notre enquête? Deux raisons justifient la mobilisation de la posture critique. Premièrement, les observations et informations recueillies sur le terrain d'enquête ont posé un défi réel, celui de considérer et de comprendre comment et pourquoi la société a permis, toléré, généré la marginalisation des réfugiés et l'exclusion sociale et économique des populations issues de l'immigration. En second lieu, notre expérience professionnelle a également joué un rôle important : travaillant comme chargé de cours à

¹⁴ Pour une relecture intéressante de la critique des médias de l'École de Francfort, voir l'article d'Olivier Voirol dans le numéro 6 de la revue *Mouvements*, 2010.

¹⁵ Lire Voirol, op. cit., p.24-25 et George, 2004.

l'Université d'Ottawa depuis 6 ans, nous avons également observé comment cette institution s'est lentement transformée en adoptant les logiques marchandes et managériales importées du secteur privé.

L'une des injonctions les plus visibles des logiques marchandes et managériales importées du secteur privé par l'Université d'Ottawa est celle relative aux processus de rationalisation et de gestion du personnel enseignant. En effet, l'Université d'Ottawa a créé un système à double vitesse constitués de professeurs réguliers¹⁶ et de personnel académique contractuel (chargés de cours et professeurs remplaçants). Ces derniers enseignent jusqu'à 70% des cours offerts à l'Université et touchent un salaire dérisoire par rapport à la charge du travail, reçoivent peu d'avantages sociaux, ne possèdent aucune sécurité de l'emploi et partagent à plusieurs un bureau. La catégorie de professeurs réguliers est composée de professeurs associés ou de titulaires se consacrant de moins en moins à l'enseignement pour mieux s'investir dans la publication et la course aux subventions de recherche. Désormais, les gestionnaires de l'Université d'Ottawa exigent des professeurs réguliers à publier au moins deux articles par année dans des revues à comité de lecture et obtenir des subventions de recherche. Même si le salaire et les avantages sociaux sont plus élevés, ces professeurs doivent se plier à ces exigences de publication et de recherche dont dépend l'avancement de leur carrière. Or, le contexte de l'enseignement supérieur canadien est marqué par une baisse considérable du financement de la recherche et de l'enseignement postsecondaire¹⁷.

¹⁶ Le statut de professeur régulier dans les universités canadiennes équivaut en France à celui de Maître de conférence et de professeur.

¹⁷ L'Association canadienne des professeures et professeurs canadiens note dans son site web que « le budget fédéral [présenté par le gouvernement conservateur en 2012] met en péril le développement à long terme du Canada en affaiblissant la capacité de recherche du pays » et « en liant la recherche exclusivement aux intérêts des entreprises, le gouvernement étouffe la croissance et l'avancement de la science au lieu de les promouvoir ». L'Association souligne « qu'en 1990, le financement public constituait 80 % des revenus d'exploitation totaux des universités » et « depuis, cette part a chuté à environ 50 %, et le fardeau financier assumé par les étudiants et leurs familles s'est alourdi ». Le président de l'association, M. Turk précise que cette réduction du budget de l'enseignement supérieur a des conséquences graves sur les étudiants « aux prises avec des frais de scolarité élevés et des dettes » et les universités incapables « d'agrandir l'espace disponible aux étudiants et d'embaucher d'autres professeurs, ou pour faciliter les travaux de recherche fondamentale et innovatrice » (l'Association canadienne des professeures et professeurs d'Université, 2012).

Cette baisse a eu pour effet la diminution de l'offre de postes de professeur régulier et l'augmentation du personnel académique contractuel.

L'existence de ces deux classes sociales au sein de l'Université d'Ottawa n'est pas sans conséquence sur le système universitaire dans son ensemble. D'une part, ces pressions professionnelles sur les professeurs réguliers de la part des gestionnaires de l'université peuvent avoir pour effets un dépérissement de la qualité de l'enseignement et l'exacerbation d'un environnement de plus en plus compétitif entre les enseignants. D'autre part, le personnel académique contractuel subit une précarité de l'emploi, leur contrat étant renouvelé chaque semestre, une rémunération et avantages sociaux faibles et une absence de liberté sur le plan académique. Le personnel académique contractuel souffre également d'une non-reconnaissance de leur travail de la part de l'université et des enseignants réguliers, ces derniers accusant les chargés de cours de contribuer fortement à la dégradation de l'image des enseignants universitaires. S'installe dès lors dans les relations interpersonnelles une atmosphère de travail teintée de mal-être. L'ouvrage d'Axel Honneth intitulé « La société du mépris » permet de comprendre l'atmosphère de travail entre les enseignants réguliers et contractuels. Pour cet auteur rattaché à l'École de Francfort, les sociétés contemporaines se caractérisent par « la disparition [des] relations de reconnaissance [débouchant] sur des expériences de mépris et d'humiliation qui ne peuvent être sans conséquences pour la formation de l'identité de l'individu » (2004 : p134). Axel Honneth souligne que « l'individu apprend à s'appréhender lui-même à la fois comme possédant une valeur propre et comme étant un membre particulier de la communauté sociale dans la mesure où il s'assure progressivement des capacités et des besoins spécifiques qui le constituent en tant que personne grâce aux réactions positives que ceux-ci rencontrent chez le partenaire généralisé » (p.134). La question de la reconnaissance est cruciale dans les sociétés contemporaines. Or, note Axel Honneth, ces dernières « sont constituées d'arrangements et d'institutions qui ne sont

légitimes que pour autant qu'ils sont en mesure de garantir, sur différents plans, le maintien de rapports de reconnaissance réciproque authentiques » (Ibidem).

L'Université d'Ottawa tire un profit de la division de travail. On va ici l'illustration parfaite des nouvelles formes de rationalisation de la société et du travail critiquées par Max Horkheimer dans son texte intitulé « Théorie traditionnelle et théorie critique » (1974). Pour Horkheimer, la rationalisation apparaît désormais non plus comme émancipatrice, mais comme asservissante.

Ce mode de gestion du personnel enseignant n'est pas cantonné à l'Université d'Ottawa. L'Association canadienne des professeures et professeurs estime que c'est une forme d'organisation du travail de plus en plus adoptée dans toutes les universités canadiennes. Ce mode de gestion est importé des campus anglo-saxons, en particulier les États-Unis. Dans un article du New York Times qui a fait une tâche d'huile dans les universités, Alan Finder (2007) décrit que les professeurs réguliers sont devenus minoritaires dans les campus américains¹⁸ et le personnel académique contractuel représente désormais jusqu'à 70% dans les établissements privés et publics, à l'exception des universités élitistes américaines où les enseignants à contrat sont beaucoup moins nombreux. Selon Alan Fisher, le nombre des enseignants contractuels qui ne cesse d'augmenter correspond au désir des gestionnaires des universités souhaitant plus de flexibilité dans l'embauche, le licenciement des professeurs et l'offre des cours. Les enseignants contractuels se retrouvent à enseigner un nombre élevé de cours, sans bénéficier d'un espace de travail convenable, ni recevoir d'aide en matière de pédagogie. Au final, commente Alan Fisher, ils ont peu de temps à consacrer à la préparation des cours ou rencontrer les étudiants. Les professeurs contractuels se considèrent

¹⁸ Lire également à ce sujet l'article de l'anthropologue américaine Sarah Kendzior sur le site web en anglais de la chaîne qatarie Al Jazeera, « The price of inequality of higher education », 23 décembre 2012. Dans cette critique, l'auteure décrit les multiples contradictions du système universitaire américain risquant de pénaliser la première économie mondiale et aggravant les inégalités sociales. Parmi les grands dangers, elle décèle l'écart abyssal entre d'une part les salaires des dirigeants des universités américaines et les salaires de misère des enseignants et d'autre part le niveau de la dette des étudiants. Même si les universités dépensent des sommes faramineuses dans la construction des infrastructures flamboyantes, remarque-t-elle, il est indéniable de se poser la « question de savoir comment les familles américaines déjà très endettées seront capables de venir en aider à leurs enfants qui croulent eux aussi sous les emprunts massifs pour payer les frais de scolarité ».

même, note-t-il, comme une « caste », celle des « intouchables du monde académique ». Ces conditions de travail ont des conséquences néfastes sur la qualité de l'enseignement. Des recherches ont déterminé que les étudiants de première année des campus américains ayant pris de nombreux cours enseignés par les professeurs contractuels étaient plus susceptibles à abandonner leurs études (Eagan et Jaeger, 2008 ; Bettinger et Long, 2006; Haeger, 1998). Ces évolutions du système universitaire n'ont rien de naturel, note le chercheur en SIC Arnaud Mercier (2012). Elles résultent de la « vision libérale de l'enseignement supérieur et du savoir [qui] s'est imposée progressivement dans de nombreux pays développés, sous couvert de pragmatisme et d'évolutions imposées, présentées comme indispensables et évidentes » et « relèvent d'une idéologie managériale exogène aux us et coutumes universitaires, dont l'application se révèle même contreproductive » (Mercier, 2012 : p.197). En mettant en cause les gouvernements successifs de droite et l'incapacité de la gauche à revenir sur les réformes de l'enseignement supérieur, Mercier décrit les dérives des universités « qui mettent en péril les modes de travail des universitaires et des personnels académiques en général. Sous ces coups de boutoir, les universités se liquéfient, elles se bureaucratisent, entrent stérilement dans un esprit de compétition mal placé, de sorte qu'un sentiment d'aliénation professionnelle s'empare de plus en plus des personnels, chacun se sentant dépossédé de son outil de travail et perdant progressivement le pouvoir de définir le sens des missions de l'université. Ces dérives sont lourdes de conséquence et la qualité de la recherche et du service rendu aux étudiants ne peut que s'en ressentir » (p.197).

Comment la démarche critique peut-elle nous être utile afin d'analyser ces observations citées plus haut et basées à la fois sur notre enquête de terrain et sur notre vie professionnelle liée à l'état de lieu des universités canadiennes? La Théorie critique, par la démarche du dévoilement et de l'émancipation, se donne pour objectif d'« arracher les individus à l'emprise d'une conception dominante du monde, le plus souvent implicite, en les aidant à se forger une vision alternative consciente » (Martucceli, 2004 : p.43) À défaut, prévient le sociologue Danilo Martucceli, « ils

restent plongés dans les évidences d'une conception du monde qu'ils ne problématisent guère, et qui les contraignent à penser de manière désagrégée et occasionnelle, sous l'influence d'une vision mystificatrice » (ibidem).

La Théorie critique, s'attachant à montrer les défauts de l'organisation rationnelle (inéluçtable ?) de la société, entreprend une posture de contestation et « elle fait sienne la nécessité d'un travail du négatif, dénonciateur qui l'inscrit dans une culture du dévoilement, de la résistance et du changement social à des fins émancipatoires » (Granjon, 2012 :p.76). La démarche privilégiée reste le « regard critique global sur l'état, l'évolution de nos sociétés en mettant l'accent sur le rôle central du conflit et des 'phénomènes de domination' dans nos sociétés » (George, 2004 :p.2). Une telle perspective exige du chercheur à adopter une « double réflexivité »:

[Une] Solidarité de principe avec le progrès social entendu comme une lutte contre les diverses formes de domination se [couplant] par ailleurs à d'autres formes d'exigence. En premier lieu, à celle d'une double réflexivité. La critique est une première fois réflexive en ce qu'elle introduit dans sa conceptualisation la dénonciation des formes de domination qui s'exercent sur les sujets, mais aussi éventuellement, les formes de critiques ordinaires que ces derniers peuvent en faire. Attentive à la dimension symbolique et subjective de la domination, mais aussi du fait scientifique, l'approche critique s'interroge également sur la manière dont elle choisit ses objets et dont elle met en ordre les faits qu'elle étudie. Elle s'efforce ainsi d'expliquer la façon dont le chercheur « se fait des idées », la manière dont il choisit ses objectifs de recherche (...). (Granjon, 2012 : p.76).

Cette pensée se veut une redistribution des richesses et une égalité sociale et économique entre les individus. La grille de lecture pour analyser les inégalités sociales et économiques demeure l'oppression de classe. Cette grille de lecture peut-elle demeurer pertinente dans nos sociétés caractérisées par la diversité culturelle ? Des auteurs tels que Charles Taylor (1994), Axel Honneth (2006), Michael Walzer (1983), Nancy Fraser (2011 et 2012) et Seyla Benhabib (2002) ont initié un « changement de paradigme » de la Théorie critique basé sur une pensée contemporaine qui réfléchit à la problématique de la reconnaissance et de la justice sociale. Ces auteurs cherchent à reformuler la théorie critique de l'école de Francfort sur une approche « multidimensionnelle de

l'injustice » centrée sur les formes de domination liées à l'âge, l'orientation sexuelle, le genre, la race et l'ethnicité. Nancy Fraser est l'auteure qui a suscité le plus d'engouement dans les universités nord-américaines. En France, son ouvrage vient tout juste d'être traduit et l'ignorance de cette auteure dans les campus de l'Hexagone refléterait l'opposition toujours vive entre les tenants d'une théorie critique de l'oppression de la classe et celle qui souhaite accordée une plus grande place aux rapports de domination transversaux et institutionnalisés basés sur l'âge, les appartenances sociales, la race, le sexe et l'ethnicité. À ce titre, dans sa préface de l'ouvrage de Nancy Fraser, Estelle Ferrarese porte des mots durs à l'encontre des chercheurs français à qui elle reproche une ignorance délibérée de la théorie de la reconnaissance : « C'est généralement avec un ricanement de supériorité que sont accueillis en France le mot 'différence'. Cette réaction n'étonne guère dans un pays qui donne volontiers dans l'autosatisfaction, se célèbre aisément comme le meilleur d'entre les Occidentaux, et évite ainsi de s'interroger sur le machisme feutré de ses institutions et de ses intellectuels » (Fraser, 2011 : p.5).

Nancy Fraser est professeure à la New School for Social Research à New York. Elle est également titulaire de la chaire Rethinking Social Justice au Collège d'études mondiales de la Fondation Maison des sciences de l'homme dirigé par Michel Wieviorka. Nancy Fraser revendique une révision de la Théorie critique de l'École de Francfort et estime que dans l'ère « postsocialiste » de la fin du XXème siècle, « l'identité collective remplace les intérêts de classe comme lieu de la mobilisation politique, et l'injustice fondamentale n'est plus l'exploitation mais la domination culturelle » et « la reconnaissance culturelle évince la redistribution économique comme remède à l'injustice et objectif des luttes politiques » (2011 : p.13). Elle cherche à mettre au cœur de ses préoccupations la notion de justice sociale fondée sur deux « aspects émancipateurs », la redistribution et la reconnaissance. Cette conception bidimensionnelle de la justice sociale se combine à deux types d'injustice, l'injustice socioéconomique (exploitation, marginalisation ou exclusion économique) et l'injustice de type symbolique (domination culturelle par imposition de

modèles sociaux). Pour remédier à ces injustices, il faut pouvoir se donner une « orientation programmatique » articulant les revendications légitimes d'égalité sociale et les revendications légitimes de reconnaissance. Même si les injustices socioéconomiques et de domination culturelle sont basées sur le genre et la race, Fraser ne sous-estime pas la hiérarchisation et l'oppression individus selon l'appartenance de classe et l'orientation sexuelle. Tous ces préjugés, note t-elle, forment de « divers axes d'injustice se [croisant] d'une façon qui affecte les intérêts et l'identité de chacun » (p.40-41). Fraser n'ignore pas non plus le contexte plus large dans lequel les luttes pour la reconnaissance et la justice sociale émergent. Ce contexte serait celui d'un « monde où les inégalités matérielles s'accroissent tant sur le plan des revenus et de la propriété que sur le plan de l'accès à l'emploi, à l'éducation, aux soins de santé ou aux loisirs (...). » (p.13). Ces « inégalités matérielles » s'accroissent à l'échelle mondiale et concernent à la fois les pays riches et ceux du monde en développement. Les statistiques montrent que ces inégalités socioéconomiques sont particulièrement observées dans les minorités visibles.

3.2 Groupes minoritaires, exclusion socioéconomique et capitalisme

Dans l'Union européenne, en 2010, quelque 810 500 personnes ont acquis la nationalité d'un État membre de l'Union européenne (Eurostat, 2012). Ces nouveaux citoyens de l'Union européenne sont principalement originaires des anciennes colonies européennes, l'Afrique représentant 29% du total des acquisitions de nationalité et l'Asie 23% (Eurostat, 2012). L'organisme de l'Union européenne des statistiques poursuit en indiquant qu'en France les plus grands groupes ayant reçu la nationalité française sont les Marocains (19%) et les Algériens (15%). Le Canada connaît également les mêmes transformations démographiques et a vu aussi sa population se diversifier, conséquence directe de la politique migratoire de « déracialisation » de l'immigration canadienne. Le Canada n'accueille plus uniquement les immigrants en provenance du bassin traditionnel européen mais reçoit également les populations originaires de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique latine (Jantzen, 2008). Ainsi, entre 29 % et 32 % de la population immigrante appartiendrait à un groupe de minorités visibles¹⁹ et cette population devrait s'accroître rapidement au sein de la population née au Canada et représenterait en 2031 63 % de la population de Toronto, 59 % de celle de Vancouver et 31 % de celle de Montréal (Statistique Canada, 2010). De ce fait, « de Paris à Mexico, les cités du XXIème siècle reflètent immédiatement les changements qui laissent apparaître 'les minorités visibles' et la multiciplité des modes de vie et des imaginaires culturels » (Bancel et al. 2010 :p.10). Les statistiques montrent aussi que les groupes minoritaires en Europe qu'au Canada, malgré le fait qu'ils soient de plus en plus jeunes, urbanisés et scolarisés, affichent un taux de chômage plus élevé et des revenus plus faibles que le reste de la population (Ministère français de l'intérieur, 2011; Statistique Canada, 2004).

¹⁹ Selon Statistique Canada, les groupes de minorités visibles sont « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche » et désignent principalement les groupes suivants : «Chinois, Sud-Asiatique, Noir, Arabe, Asiatique occidental, Philippin, Asiatique du Sud-Est, Latino-Américain, Japonais et Coréen» <http://www.statcan.gc.ca/concepts/definitions/minority-minorite1-fra.htm>

Toutefois, nous apportons trois nuances à ces statistiques sur l'exclusion sociale basée sur l'ethnicité. Tout d'abord, nous rappelons que ces enjeux sociopolitiques contemporains ne sont pas cantonnés aux pays occidentaux. Les pays du Sud font face à ces mêmes enjeux liés à l'accélération des flux migratoires provoquant de multiples formes d'exclusion dans de nombreux pays africains (De Montclos, 1999; UNESCO, 2003). De violentes émeutes ont secoué l'Afrique du Sud post-Apartheid en 2008 et des séries d'attaques ont été menées contre les immigrants originaires de l'Afrique subsaharienne, faisant fuir quelque 45 000 personnes de leurs maisons et causant la mort de 62 autres (UNHCR, 2009). Les immigrants en Afrique australe sont considérés comme des intrus et des ennemis, qui, par exemple prennent le travail des ressortissants des pays d'accueil et on observe dans toutes les couches de la société une montée de l'intolérance et de l'hostilité à l'égard des immigrants (Pendleton, 2008). La même situation s'observe dans les pays arabes du Golfe où les réglementations pour l'accès au pays et l'acquisition de la nationalité sont parmi les plus sévères au monde (Parolin et Sabatino, 2010).

La deuxième nuance apportée quant aux statistiques sur l'exclusion socioéconomique des immigrants et des populations issues de l'immigration concerne les liens que nous établissons entre la question des différenciations ethniques, culturels, physiques et le capitalisme. Ce faisant, notre analyse se base sur les arguments des anthropologues Bernard Bernier, Mikhael Elbaz et Gilles Lavigne présentés dans leur article intitulé « Ethnicité et lutte de classes » (1978). Pour ces auteurs, les « conditions économiques [...] sont à la base à la fois de la conjoncture et de la discrimination sous toutes ses formes » (p.45). Dans leur analyse, ils proposent tout d'abord une lecture critique des textes de quatre auteurs américains dont Herber J. Gans, Talcott Parsons, Gordon Allport et Arthur Jensen. Ils reprochent de négliger l'insertion des groupes ethniques (Italiens, Noirs, Irlandais et Portoricains) dans le capitalisme et la lutte des classes. Loin d'être un fait extérieur, affirment-ils, l'ethnicité doit être analysée dans l'histoire du long terme de l'expansion du capitalisme en Amérique, en Europe et dans le Tiers-monde et surtout dans sa phase impérialiste.

Pour les auteurs, l'utilisation de critères de différenciation physiques ou culturels dans le cadre du capitalisme date de l'expansion coloniale du seizième siècle où « la question de la variété humaine s'était posée, et dès cette époque, elle fut utilisée pour assurer le profit de la bourgeoisie » (p.41). Dans une première phase, les échanges commerciaux avec certaines populations et le pillage des ressources minières ont permis une forte accumulation pour le capitalisme. Dans une seconde période, la bourgeoisie de concert avec les féodaux et la monarchie, constatent le tarissement des richesses causé par le pillage et la faible productivité des populations autochtones. Les marchands européens devaient donc trouver des solutions pour augmenter la productivité des ressources et des biens tropicaux. C'est ainsi que la main d'œuvre africaine a été importée et réduite en esclavage pour remédier à la faible densité des populations indigènes en Amérique. Les idéologues justifèrent les pratiques du travail forcé et de l'esclavage par des théories sur la supériorité et l'infériorité raciale. Pour les auteurs, ces justifications constituent les « premières idéologies justifiant l'utilisation systématique, à des fins de profits, de critères de différenciation raciaux » (p.41). C'est dans ce cadre qu'il faut également considérer, estiment les auteurs, les raisons pour lesquelles la théorie discriminatoire fut appliquée aux États-Unis pendant la révolution industrielle du 19^{ème} siècle aux groupes autres que les Noirs et les Indiens. Les besoins en matière de main d'œuvre du capitalisme industriel ont suscité l'immigration aux États-Unis des Irlandais, des ressortissants de l'Europe de l'Est, Italiens, Grecs, Mexicains et Portoricains. La France, l'Allemagne, l'Angleterre et la Suisse ont appliqué les mêmes processus et absorbé des populations issues des colonies ou des pays européens les moins industrialisés tels que l'Espagne et le Portugal. Ce contexte historique permet d'expliquer le phénomène migratoire qui débute au dix-neuvième siècle dans le cadre du développement capitaliste inégal au plan international. Il permet également d'expliquer les discriminations basées sur l'ethnicité et la race autrement qu'en termes culturels. La question du « rejet culturel » ne peut pas être pensée en dehors des conditions historiques matérielles et sociales de l'Occident. Pour les auteurs, il doit plutôt être analysé dans le cadre du

développement du capitalisme européen et de l'expansion coloniale. Ainsi, le « rejet » que subissent maintenant les immigrants dans leur société d'accueil doit être relié au contexte du capitalisme à son stade impérialiste. Il est dès lors important de considérer que les politiques d'inclusion et d'exclusion concernant les sujets racialisés s'insèrent dans un cadre plus large de lutte pour l'hégémonie sous-jacente aux politiques néolibérales du capitalisme globalisé et dans une nouvelle étape de l'impérialisme, les subjectivités queer sont désormais utilisées comme une stratégie d'accumulation de capital (Rebucini, 2013).

La dernière nuance proposée pour analyser l'exclusion économique subie par les groupes minoritaires et d'origine migrante suggère la prise en compte de l'exclusion médiatique. L'exclusion économique ne constitue qu'un seul indicateur de l'exclusion sociale. Pour René Lenoir (1974), l'exclusion sociale et la pauvreté sont multidimensionnelles et dépassent le caractère uniquement économique ou monétaire. L'exclusion sociale mine les droits sociaux de base garantis par la loi et crée de facto des situations d'inégalités sociales institutionnalisées excluant la citoyenneté à une partie de la population. C'est le concept d'exclusion sociale basé sur une conception institutionnelle de l'accès à la citoyenneté et donc d'une participation juste et équitable à la société qui nous intéresse ici et qui nous amène à considérer les rapports de domination autour de la question de la représentation au sein de l'espace public et médiatique. En effet, les médias constituent l'un des espaces privilégiés où les rapports entre groupes majoritaires et minoritaires sont les plus visibles dans le sens où cet espace possède « un double statut : à la fois enjeu de lutte et vitrine de celle-ci » (Neyrac, 2011 :p.1). Le courant des Cultural Studies et en particulier Stuart Hall ont élargi la question de la lutte des classes à la problématique des inégalités sociales basées sur l'ethnicité, l'âge et le sexe. Dès lors, la grammaire marxiste basée sur la lutte des classes et des modes de production se déplacent vers des questions de citoyenneté, d'espace public (Mattelart et Neveu, 2008) et la gestion de la diversité, enjeu central des sociétés contemporaines.

3.3. Le renouveau épistémologique des Cultural Studies

Dans le monde anglo-saxon, les rapports de pouvoir entre groupes minoritaires et majoritaires font l'objet d'une attention particulière de la part des chercheurs en sciences sociales depuis déjà plusieurs décennies. Or, les sciences sociales françaises en général (Lindner, 2012 ; Rigoni, 2007) et les sciences de l'information et de la communication en particulier (Béru, 2009) peinent à s'intéresser aux rapports entre minorités ethno-raciales, médias et représentation. La distanciation des sciences de l'information et de la communication à l'égard de ces questions serait liée à plusieurs facteurs. De nombreux ouvrages collectifs et articles ont recensé les facteurs institutionnel, historique et politique liés à la création des sciences de l'information et de la communication en France (Maigret, 2009; Albertini et Pélissier, 2009; Coulomb-Gully, 2009). Pour d'autres, la mise à l'écart des Cultural Studies est également due à l'impossibilité des universités françaises à innover (Miège, 2009) et l'héritage de la sémiologie d'inspiration structuraliste et de la sociologie critique de la culture qui ont confiné au second plan les rapports de pouvoir basés sur l'âge, le sexe et l'ethnicité (Béru, 2009). Ce retard de la diffusion des Cultural Studies est aussi constaté sur la scène de la francophonie (Yelle, 2000; De B'Béri, 2009). Toutefois, les Cultural Studies se taillent une place indéniable depuis quelques années et sont « défendues par des sociologues français, des communicologues belges, des musicologues québécoises, des littéraires du Maghreb, des historiennes de l'art francophones installées aux États-Unis » (Yelle, 2009 :p.66). Ce « coming out » en faveur des Cultural Studies s'accompagne en France notamment d'une demande incessante des jeunes issus des minorités ethniques que le milieu académique français ne peut ignorer (Béru, 2009) et le tremblement de terre politique provoqué par les émeutes dans les banlieues (Maigret, 2009). Cependant, sur quoi repose le renouveau épistémologique ainsi que

l'approche critique des Cultural Studies ? Dans ce qui suit, nous décrivons les éléments essentiels de ce courant de recherche.

Les prédécesseurs de Richard Hoggart (1970) au Centre for Contemporary Cultural Studies reconnaîtront l'ouvrage de ce dernier comme fondateur d'un nouveau champ d'études. Les chercheurs tels que Stuart Hall (1990, 1994), David Morley (1993), John Fiske (1987), pour ne citer que ceux-là, vont élargir l'étude de la classe ouvrière aux « subcultures » jeunes, puis à la question des minorités sexuelles ou ethniques. En adoptant une rupture ou « cultural turn » avec la tradition marxiste qui consistait à voir l'identité imposée comme une aliénation de soi, les chercheurs des Cultural Studies vont insister sur la capacité de résistance et des possibilités de refuser une identité sociale assignée des groupes dominés. Les travaux de ces auteurs, mentionnés plus haut, portent sur les études de réception qui se sont intéressées aux audiences des radios et des télévisions. Dominique Pasquier mentionne que « les travaux sur les médias de l'école anglaise des Cultural Studies empruntent d'un côté à l'école sémiologique de français, notamment à Barthes, l'idée que l'idéologie dominante se traduit dans la structure du message; de l'autre côté, ils empruntent à Althusser celle d'un positionnement idéologique des récepteurs d'un texte » (Pasquier, 1997 : 736). Ce courant de recherche loin de constituer un courant simpliste manifeste une diversité des approches. Le courant des Cultural Studies constitue, en empruntant à une expression d'Achille Mbembe, « une pensée à plusieurs entrées », et ce en raison de la variété des objets d'étude, allant du genre, des relations intergénérationnelles, des déclinaisons d'études culturelles Black, Asian, Punk et d'études postcoloniales. Malgré le mélange de genres et de l'hétérogénéité des objets d'étude, il existe pourtant une volonté de conférer aux publics des capacités d'interprétation et de résistance et réhabiliter les cultures ouvrières mais aussi minoritaires et leurs « pratiques les plus marginales » (subculture). Pour les chercheurs des Cultural Studies, le public participe activement à la construction de sens de ce qu'il voit et entend. Il existe aussi une pluralité de lectures du contenu des productions de la culture de masse. Au lieu de voir

uniquement les médias comme des instruments au service d'une classe dominante, les médias sont envisagés comme faisant partie intégrante d'un « système d'interaction symbolique » participant à la production d'un univers symbolique.

L'analyse de la réception des textes littéraires par des lecteurs actifs s'inscrit dans la continuité des recherches effectuées par le courant des Cultural Studies. Dans les années 1980, ces recherches ont été marquées par les travaux sur la réception individuelle ou collective des médias (Jensen, 1988).

Qu'est-ce que la réception dans les études des médias? Nous proposons la définition de Louis Quéré qui nous paraît la plus complète :

La réception est essentiellement un processus individuel d'interprétation de messages ou de textes, déterminés par des facteurs sociaux et culturels, influencé par les situations et les contextes concrets de son occurrence. Ce processus est conçu manifestement comme privé ou interne, bref comme psychologique; en tant que tel c'est un processus auquel les acteurs ont immédiatement accès, ils savent qu'elles sont leurs réactions, impressions, attitudes, face à un texte, une émission, etc., et qu'ils peuvent verbaliser dans des conversations. (1996, p. 35)

Les premières études de la réception ont été initiées par des chercheurs en littérature. Regroupés à l'Université de Constance, ces chercheurs ont tenté de redéfinir le regard porté sur le lecteur dans la littérature. Dans un ouvrage traduit en français en 1978 « Esthétique de la réception », Hans Robert Jauss a proposé de s'orienter plutôt vers l'étude des conditions sociales et esthétiques de la réception des créations littéraires. Pour ce faire, il spécifie l'œuvre littéraire comme étant une structure dynamique qui a besoin de la réceptivité d'un destinataire se l'appropriant. L'œuvre littéraire n'est plus considérée comme « un univers clos, sans référent, donc sans rapport à la situation de production et de réception du sens (...) » (Jauss, 1988, p121). L'écrivain, avant tout lecteur, interroge son œuvre pour savoir les réactions et questions du lecteur qui dès lors devient ce que Jauss appelle un récepteur actif :

La vie de l'œuvre littéraire dans l'histoire est inconcevable sans la participation de ceux auxquels elle est destinée. C'est leur intervention

qui fait entrer l'œuvre dans la continuité mouvante de l'expérience littéraire, où l'horizon ne cesse de changer, où s'opère en permanence le passage de la réception passive à la réception active, de la simple lecture à la compréhension critique, de la norme esthétique admise à son dépassement par une production nouvelle (p.45)

S'inspirant des travaux sur la réception des œuvres littéraires, Stuart Hall a montré qu'il est désormais important de considérer l'interprétation des messages médiatiques par les publics.

3.2.2 Les notions de « réception » et « d'idéologie » de Stuart Hall

La réalisation des travaux de Stuart Hall se traduit par une série de trois orientations épistémologiques : la première concerne son apport dans la compréhension des stratégies d'interprétation et de décodage du récepteur; la seconde se rapporte à la notion d'hégémonie empruntée à l'auteur Antonio Gramsci; enfin le dernier apport concerne la notion de « d'idéologie ». Dans ce qui suit, nous allons voir successivement ces trois apports.

Le premier apport de Stuart Hall se réfère à ses travaux de recherche sur la réception. Pour Hall, le message télévisuel est consisté comme un « texte prenant sa signification dans une interaction avec le travail du spectateur devenu lecteur » (Proulx et Maillet, 1998 : p. 122). Il a cherché à analyser l'interprétation du public de la programmation offerte. Cette dernière étant définie comme étant un « texte », le regard est porté sur les types de décodage que les téléspectateurs déploient. Le tournant paradigmatique est effectué dès lors que l'on passe de l'usage lié à un besoin psychologique vers un usage motivé culturellement et sociologiquement. Dans son célèbre texte *Encoding/Decoding* publié en 1974 qui fonde le champ d'étude de la réception, Stuart Hall propose une position d'analyser les « effets » des médias à partir de celle de la réception (Breton et Proulx, 2002 : p.228). Contrairement aux approches de Claude Shannon et Weaver (1963) qui percevaient l'information comme un modèle linéaire simple de la communication où cette dernière y est réduite

à sa plus simple expression c'est-à-dire la transmission d'un message, Stuart Hall a effectué un changement en adoptant une approche sémiotique du message plutôt que mécanique. Le message n'est plus appréhendé comme une « sorte de paquet ou de balle envoyée par le transmetteur au récepteur » (Alasuutari, 1999 :3) mais il est encodé et que chaque public le décode à sa façon. L'argument principal de Hall consiste à disséquer les dispositions institutionnelles des médias qui, se situant dans le contexte plus large des rapports sociaux de pouvoir, auraient comme résultat de s'inscrire (encodage) dans la forme et les contenus des messages médiatiques. L'encodage suppose que l'émetteur, c'est-à-dire les médias, suggère une vision particulière du monde et des sphères économique et politique. Quant à l'audience, loin d'être passive, elle révèle diverses activités de lecture (décodage) des contenus médiatiques : le décodage de « conformité » consiste pour l'audience d'accepter et se conformer à la « lecture prescrite » (*preferred reading*); le décodage de « négociation » suppose que le récepteur ne partage que partiellement le code proposé, il « négocie les écarts, en adapte les significations »; le décodage d' « opposition » renvoie à l'interprétation en contradiction où le récepteur oppose sa propre lecture à la lecture prescrite. Ces analyses ont pour la première fois permis de mieux saisir les multiples processus qui lient le récepteur à son média et se fondent sur un projet théorique doublé d'un travail empirique. Pour comprendre les actions d'interprétation du récepteur qui regarde la télévision, il ne fallait pas se limiter aux enquêtes par questionnaires. Le chercheur est parti en « explorateur » et a eu recours à une méthode ethnographique pour recueillir les données : entretiens approfondis, observations, observations participantes. Cette méthodologie a parfois montré ses limites puisque « les échantillons sont très petits et souvent constitués en fonction des découpages culturels que le chercheur cherche à construire » (Pasquier, 1997 : 738).

Le second apport de Stuart Hall dans les études de réception des médias consiste à l'abandon de la notion de « domination » qui est reformulée en termes gramsciens d'« emprise hégémonique », c'est-à-dire « de la capacité d'un groupe social à exercer un rôle de direction intellectuelle et

morale sur la société, à construire un rapport de pouvoir qui ne s'épuise ni ne se limite dans la force pure ou la conséquence mécanique des relations économiques de production » (Mattelart et Neveu, 1996 : 15). La notion d'hégémonie a été conceptualisée par A. Gramsci²⁰ pour « décrire la forme de domination consentie, intériorisée qui existe en Occident » (Gingras, 1999 : p. 35). L'hégémonie consiste à chercher à obtenir l'adhésion sur des valeurs admises par la majorité et en y recourant à des moyens non coercitifs à travers des institutions civiles tels que les universités, églises et médias. Les secondes orientations, que nous allons développer plus loin, ont cherché à expliciter les stratégies d'interprétation et les types de décodage que les publics déploient pour comprendre les programmations qui leur sont offertes, ces dernières étant considérées comme un texte déclenchant la « production de significations spécifiques ».

Le troisième apport de Stuart Hall et qui a le plus inspiré notre recherche est son analyse intersectionnelle du concept d'idéologie. Dans son texte inédit en français et publié dans la revue *Raisons Politiques*, Stuart Hall (2012) souligne l'importance de l'idéologie. Pour lui, l'idéologie est conçue comme de « des systèmes signification à travers lesquels nous représentons le monde, pour nous-mêmes et pour les autres » (p.147). Les idéologies se matérialisent dans des pratiques sociales et « n'opèrent pas à travers des idées isolées, mais à travers des chaînes discursives, des ensembles, des champs sémantiques, des formations discursives » (p.149). Il souligne que toute pratique sociale se forge « dans un jeu mutuel de signification et de représentation » (p.147). Le concept d'idéologie prend plus de relief lorsque Stuart Hall l'applique avec les termes de « noir », « antillais », « métis », « immigrant » et « coolie ». En se basant sur sa propre vie d'adulte passée en Angleterre, Stuart Hall analyse les façons dont ces mots lui ont assignés « une place » de façon parfois violent, parfois amicale, ou encore de façon ambiguë et le « situent dans une chaîne signifiante qui construit une identité à travers les catégories de la couleur, de l'ethnicité, de la

²⁰ Antonio Gramsci, militant italien du 20ème siècle, est mort en prison en 1937. Socialiste, il a été pendant 10 ans journaliste avant de devenir un dirigeant politique. Ses écrits, regroupés dans *Cahiers de prison*, ont été rédigés entre 1929 et 1935.

race » (p.153). En effet, il explique comment, en Angleterre et dans sa terre natale en Jamaïque, le sens attribué à ces mots se forme à travers des systèmes de représentation « qui classifient le monde et permettent à la pensée sociale, au sens commun, de se l'approprier » (p.154). En Angleterre, le terme « Antillais » est désormais « idéalisé » et se réfère au « reggae, le rhum-coca, les lunettes de soleil, la mangue et toutes ces salades de fruits en boîte qui tombent des cocotiers » (p.154). Par contre, le mot « immigrant », loin d'être « romantique », renvoie à une appartenance à un « ailleurs » suggérant la question suivante: « Quand allez-vous rentré chez vous ? » (ibidem).

En Angleterre ou en Jamaïque, les termes se forment à l'intérieur de « systèmes de différences et d'équivalences différents ». C'est ainsi que les mots « métis », « noir » et « coolie » sont articulés en Jamaïque en termes de distinction de classe, de statut, de race et de couleur. Sa famille se considérait comme appartenant à la catégorie « métis », c'est-à-dire à la classe moyenne maronne « non noir » alors que la catégorie des « noirs » correspond « aux autres », au rang social inférieur des « gens ordinaires » de l'île. Dans le discours racial, on assigne le mot « coolie » au rang au dessous de celui des « noirs ». Les « coolies » en Jamaïque désignent les travailleurs indiens originaires de l'Inde et installés dans l'île après l'abolition pour travailler dans les champs de plantations. L'origine de ces catégorisations sociales et raciales se situe dans la période historique de l'esclavage et servaient à « donner un sens à l'insertion des peuples mis en esclavage des royaumes côtiers d'Afrique de l'Ouest dans les rapports sociaux de production de travail forcé du Nouveau Monde » (p.156). Cette catégorisation continue de nos jours à classer, forger et hiérarchiser les identités sous les formes raciales et ethniques et c'est par ce processus que les structures de domination et les rapports sociaux d'exploitation et de production se réalisent. Ainsi, « l'idéologie a ici la fonction d'assigner une population dans des classifications particulières organisées autour de ces catégories » (p.156). Toutefois, Stuart Hall souligne la complexité de cette classification et mentionne l'existence dans le contexte des Caraïbes des situations où des « Noirs », asservissant d'autres « Noirs », se positionnent en haut de l'échelle de l'exploitation.

D'un espace à un autre, le même mot n'a pas les mêmes connotations et est énoncé dans un « champ sémantique » ou dans une « formation idéologique » en liens avec des modes opératoires différents. Loin d'être isolés, ces mots appartiennent en Jamaïque et en Angleterre à des processus de catégorisation qui forment deux systèmes de discours idéologiques influençant le champ des rapports sociaux. Ces derniers se construisent à l'intérieur de trois « contradictions différentes » qui sont la classe, la race et le genre. Dès lors, pour Stuart Hall, il serait pertinent d'analyser les contextes dans lesquels ces trois rapports « s'articulent », « se mobilisent » et « se connotent » les uns avec les autres et redéfinissent les positions sociales.

Les processus de catégorisation des groupes sociaux ne sont pas immuables et figés. Il y a un jeu de miroir complexe qui s'établit entre ce qui assignent une identité et ceux qui la contestent dans la « chaîne idéologique ». Les individus sont ainsi soumis à une « lutte idéologique ». Ils essayent par un mouvement de « réarticulation » et « désarticulation » de briser ou déplacer la « chaîne idéologique » en remplaçant les mots par un « nouvel autre ensemble alternatif de termes ». Le mot « noir » auparavant à connotations négatives est désormais détourné de sa signification, modifiés et investi « d'une valeur idéologique positive ». Dans le contexte jamaïcain, le mot « noir » ne s'est pas référé nécessairement à une « appartenance à une classe » mais a « été profondément inséré dans les discours de la distinction et de la violence raciale » pendant l'esclavage et la colonisation. Par la suite, la bourgeoisie locale a utilisé le mot « noir » comme un « camouflage » pour dominer les « masses » et celui-ci « a paru enchaîné dans les discours et les pratiques de l'exploitation économique et sociale » (p.159). Une appropriation du terme par les « sous-classes citadines et rurales » se fera tardivement et le mot « noir » sera désormais associé à la révolution culturelle de la Jamaïque et aux mouvements des droits civiques. Ainsi, le sens conceptuel du mot « noir » a changé au gré des différents mouvements qui l'ont investi et n'existe « idéologiquement » qu'à travers sa lutte et sa contestation. Stuart Hall propose ainsi de comprendre le mot « noir » comme tout autre concept à travers la théorie de l'idéologie et insiste

sur les conditions intersectionnelles qui sous-tendent les façons dont la « race » est réappropriée dans les luttes de classe.

Les idées novatrices de Stuart Hall ont inspiré de nombreuses études. Dans la sections suivante, nous verrons comment l'approche de la « domestication » des TIC analyse les multiples manières déployées par les individus pour utiliser internet et consommer la télévision au sein de leur domicile.

3.4 Pratiques médiatiques et usages des TIC dans l'espace domestique de la famille

Pratiques médiatiques ou usages des technologies de l'information et de la communication : quels mots pour décrire quel objet?

Quelles sont les différences entre les termes « pratique » et « usage » ? Dans la prochaine sous-section, nous apporterons des éléments de réponse qui permettront d'éclaircir ces notions.

La notion de pratique médiatique, la plus souvent énoncée au pluriel, signifie les manières dont les individus utilisent les médias tels que la télévision, la radio, la presse et les formes de communication interpersonnelle, de diffusion, de propagande et d'échanges dans lesquelles ils s'insèrent (Belisle et al.1999). Dans une société où les moyens de communication se diversifient, l'utilisation d'un médium n'est pas considérée comme une donnée fixe. C'est d'abord une donnée sociale et dépend des facteurs liés à la classe sociale à laquelle on appartient, au revenu, à l'âge, au sexe et le lieu où on habite. Elle est également culturelle et reflète l'identité de l'individu et s'insère également dans de nombreuses activités et espaces. En effet, elle se réalise parfois simultanément avec d'autres tâches comme la lecture, les discussions, la cuisine, le travail. L'utilisation des médias se fait individuellement ou en groupe et dans divers lieux : l'espace familial ou résidentiel,

l'espace de travail, l'espace de loisirs et à l'intérieur des espaces mobiles (train, avion et bus). Ainsi, la pratique médiatique est une activité sociale et culturelle et imprégnée du contexte dans lequel l'individu évolue. Elle a aussi une signification, celle que lui donne son utilisateur et se construit en fonction des changements sociétaux.

La pratique se distingue de l'usage. Pour Josiane Jouët, la notion d'usage, « est [...] plus restrictif et renvoie à la simple utilisation tandis que la pratique est une notion plus élaborée qui recouvre non seulement l'emploi des techniques (l'usage) mais les comportements, les attitudes et les représentations des individus qui se rapportent directement ou indirectement à l'outil » (1993, p.371). Cette distinction recoupe celle proposée par Philippe Breton et Serge Proulx (2002) et remarquent que la nuance entre les notions de pratique et d'usage n'est pas retenue systématiquement par la plupart des chercheurs. Selon ces deux auteurs, il est pertinent de distinguer l'usage et la pratique, le premier étant « lié directement à une manière de faire singulière avec un objet ou dispositif technique particulier » tandis que le second se réfère à « une notion plus large qui englobe l'une ou l'autre des grands domaines des activités des individus en société comme le travail, les loisirs, la consommation, la famille » (p.257). Ils associent la notion d'usage à celle de l'appropriation des technologies qui correspond à trois étapes : un minimum de maîtrise technique et cognitive de l'objet technique ; l'intégration progressive de cette maîtrise dans les pratiques quotidiennes de l'usager ; et enfin les possibilités de « détournement », de « contournements » et de « réinventions » directe des usagers. Cette approche de l'usage des technologies de l'information et de la communication fait écho aux travaux de Michel de Certeau qui a été le précurseur des recherches de la sociologie des usages des TIC.

3.5 La sociologie des usages des technologies

Réalisées dans les années 1970, les recherches de Michel de Certeau ont montré l'intérêt dans les logiques de l'usage des médias et les façons avec lesquelles les usagers « bricolent » et « rusent » à travers les usages des nouvelles technologies. Pour cet auteur, il existe une créativité des gens ordinaires qui s'exprime dans leurs usages des médias. En s'interrogeant sur les pratiques de vie quotidienne, il précise que la créativité est « cachée dans un enchevêtrement de ruses silencieuses et subtiles, efficaces, par lesquelles chacun s'invente une manière propre de cheminer à travers la forêt des produits imposés » (De Certeau, 1990). Dans plusieurs de ses ouvrages (1980; 1986; 1993), l'auteur a analysé comment les familles consommaient et utilisaient les nouvelles technologies dans l'espace familial, en particulier le salon. Pour mieux saisir ce nouvel intérêt des chercheurs dans le domaine des usages des technologies numériques, nous proposons d'explorer le contexte d'émergence de la sociologie des usages des TIC.

La sociologie des usages des technologies s'est développée dans les années 1970 et 1980 en France, en Belgique et au Québec et s'est penchée sur l'étude des usages de la micro-informatique dans les sphères domestique et de l'entreprise (Jouët, 2000). Elle s'est également intéressée dans les années 1990 au terrain africain avec les recherches en SIC de Misse Misse (1997). L'émergence de la sociologie des TIC n'est pas le fruit du hasard. Elle coïncide avec une période charnière de transformation en profondeur du mode de production et de l'organisation du travail sous l'impulsion des technologies de l'information et de la communication (Proulx, 2007). C'est également un contexte particulier marqué par deux événements majeurs : le choc pétrolier de 1973 et une crise profonde du capitalisme montrant les « limites de la croissance ». La hausse brutale du prix du pétrole en 1973 a eu une incidence néfaste sur l'économie mondiale. Elle a entraîné une stagnation économique et une inflation des prix dans les pays industrialisés. Le système capitaliste basé sur la production à grande échelle et à coûts décroissants des produits standardisés connaît une saturation

des marchés et la baisse des profits (Meadows et al. 1972). Face à cette situation, les gouvernements des pays les plus industrialisés cherchent une sortie de crise (Mattelart, 2009). Le recours aux industries impliquées dans les « nouvelles technologies de l'information et de la communication » (NTIC) sera évoqué comme une « piste inédite pour revigorer le capitalisme » (Proulx, 2007 : p.114). À cet effet, le rapport Nora-Minc (1978) reste une bonne illustration du recours à la technologie pour sauver l'économie agonisante. Dans ce rapport commandité par le gouvernement français, Simon Nora et Alain Minc proposent un investissement public massif et progressif pour un modèle de société basé sur la « télématique », néologisme pour signifier la fusion des industries des télécommunications et de l'informatique. Les auteurs présentent les orientations pour des politiques publiques en faveur d'une « informatisation de la société ». L'introduction de la « télématique » dans toutes les sphères de la société est désormais considérée comme un enjeu économique fondamental et la possibilité de revigorer un système industriel essoufflé, polluant et dépendant du pétrole. Au cœur d'un dosage équilibré d'une politique nationale de l'État et des stratégies industrielles du secteur privé, le nouveau modèle basé sur l'informatique, les télécommunications et les dispositifs techniques individuels permettra de structurer les réseaux, lancer des satellites, créer des banques de données, installer l'ordinateur dans les écoles, les hôpitaux, les bibliothèques et les universités. Le coup d'envoi est lancé pour une nouvelle formule favorisant non plus le premier achat mais son renouvellement par le consommateur avec une fréquence de plus en plus réduite et l'innovation technologique ainsi que la publicité sont censées accélérer le remplacement du produit (George, 2012 :p.44). Les pays les plus industrialisés adoptent les mêmes scénarios de sortie de crise qui seront fortement teintés par la prégnance du facteur technologique, la convergence entre l'informatique, les télécommunications et l'audiovisuel étant considérée comme le moyen privilégié pour relancer la consommation et résorber à long terme le chômage (Mattelart, 2006). Aux États-Unis, le programme de « l'autoroute de l'information » est lancé et trouve une résonance internationale avec le développement

d'internet/sites web dans le marché de la consommation de masse (Proulx, 2007). Cette mise en contexte socio-historique de l'informatisation de la société est le plus souvent absente des études sur les usages des technologies (George, 2012). Elle permet de replacer l'analyse des liens entre technologie et société dans le cadre plus large des transformations économiques et politiques des dernières décennies.

Les politiques d'informatisation massive de la société n'ont pas laissé indifférents les sociologues manifestant un intérêt croissant pour le thème de recherche portant sur les relations entre la technologie et la société. Dès les années 1970, l'observation de l'usage social du micro-ordinateur à domicile et dans le milieu du travail et « de ce que les gens font effectivement avec ces objets et ces dispositifs techniques » constituent une « entrée méthodologique » intéressante pour saisir l'action de la technique dans la société (Proulx, 1994). Les premières études de terrain, ne relevant pas nécessairement du champ des sciences de l'information et de la communication, s'intensifient progressivement et explorent les usages sociaux des machines tels que le baladeur, le téléphone fixe, le répondeur, la télévision et le magnétoscope par les diverses catégories de population (Jouët, 2000). L'engouement des sociologues pour ce domaine de recherche est également lié aux craintes suscitées par le processus d'informatisation de la société et considèrent que ce projet économique et industriel n'est pas sans conséquence sur les individus. Les propos de la sociologue québécoise Johanne Bergeron (1982) reflète à cet égard la préoccupation des chercheurs afin de saisir les effets de la technologie sur la société: « Il est certain que l'introduction massive dans un espace social de l'ordinateur, associé aux télécommunications (ensemble qu'on appelle la télématique), comporte des enjeux et des conséquences qu'il appartient au sociologue d'analyser. Si, à l'évidence, l'informatique envahit progressivement tous les aspects de la vie sociale et individuelle, cette expansion pose en des termes nouveaux la question de son impact social. Ces conséquences ne sont plus limitées aux relations de travail ou à la gestion d'une entreprise ou d'une organisation particulière; c'est bien

plutôt l'ensemble des rapports et des pouvoirs d'une société qui sont susceptibles d'être modifiés par ces technologies. L'intérêt sociologique et politique de ce thème paraît ainsi évident » (p.153-154).

Deux tendances vont alors émerger de ces études correspondant chacune à des visions distinctes du monde. La première relève du déterminisme technologique et « les essayistes, philosophes et sociologues [définissent] l'innovation technologique comme moteur du changement social et historique » (Jauréguiberry et Proulx, 2011 :p.10). La seconde, située à l'opposé de la première, adopte une posture épistémologique de déterminisme social privilégiant au contraire « la dynamique sociale par laquelle les micro-acteurs s'approprient le progrès technique ou insèrent l'innovation dans la culture quotidienne » (Scardigli, 1994 : p.300). Les études s'inscrivant dans le déterminisme social vont emprunter deux chemins. Les sociologues les plus sceptiques envers les innovations technologiques vont considérer que ces dernières exacerbent les inégalités économiques, sociales et culturelles existant dans la société. Pour d'autres chercheurs plus optimistes envers les effets de la technologie et issus de la sociologie des modes de vie et de la famille et du travail, l'informatique et le micro-ordinateur offrent plus d'autonomie aux individus et postulent que « les individus s'approprient ces outils à des fins d'émancipation personnelle (la programmation informatique amateur par exemple), d'accomplissement dans le travail (cas des professions intellectuelles) ou à des fins de sociabilité » (Jouët, 2000 : p.495). Ce qui est reproché à ces recherches pionnières dans le domaine, c'est l'adoption d'une posture épistémologique s'intéressant à « ce que les médias font aux gens » ou à l'opposé « ce que les gens font des médias » et ignorant le processus de médiation et « la pratique médiatique [qui] tient à la liaison intime de ces deux *faire* » (Jeanneret, 2007:p. 10).

Les recherches s'éloignent progressivement des modèles technicistes d'analyse de l'impact négatif/positif des technologies sur la société et passent progressivement à un questionnement non plus centré sur les conséquences du processus d'informatisation de la société mais plutôt sur les usages et la médiation existant entre l'utilisateur et le dispositif technique (Millerand, 1998). Dès les

années 1980, les chercheurs en sciences de l'information et de la communication rejoignent les pionniers pour à la fois saisir les usages sociaux des nouvelles technologies et répondre aux attentes de l'État et des acteurs des industries des télécommunications, de l'informatique et de la culture (Vidal, 2012). Ces travaux ancrés dans la démarche empirique sont regroupés au sein de trois principales traditions de recherche sur les usages des technologies de la communication, à savoir l'approche de la diffusion, l'approche de l'innovation et l'approche de l'appropriation. Ces trois « approches classiques » recouvrent les années 1980-1995 et ont été longuement discutées dans une série de textes (Flichy, 1997; Millerand, 1998 ; Miège, 2001; pour une description détaillée, voir Jauréguiberry et Proulx, 2011; Breton et Proulx, 2002). Au delà de l'année 1995, c'est un « tournant vers l'utilisateur » (*turn to user*) que l'on vit et les orientations épistémologiques, les techniques d'enquêtes et les modèles théoriques deviennent, semble-t-il, multiples et diversifiés. Ces recherches sont généralement regroupées dans quatre axes d'étude des usages des TIC (Jauréguiberry et Proulx, 2011 :p. 80-81) :

- « l'usage d'un objet technique » : les études s'intéressent ici à l'analyse de l'interaction directe et du face à face entre le dispositif technique et l'utilisateur; la notion d'usage suppose la constitution de « routines d'emploi » et d'habitudes dans les « manières de faire » avec le dispositif;
- la « pratique quotidienne d'un individu ou d'un groupe » : l'usage de l'objet s'insère dans le contexte d'action sociale et de pratiques (travail, loisirs, famille); les usages s'inscrivent dans un mode de vie et système de rapports sociaux de genre, intergénérationnels et économiques;
- les « perceptions et représentations de la technologie » : les utilisateurs perçoivent l'objet technique en fonction de ses caractéristiques matérielles, sensibles, ergonomiques mais également à partir des représentations mentales et sociales qu'ils en ont; ces représentations

se construisent à l'école, le collège et à l'université et à travers les interactions avec les collègues de travail et les membres de la famille;

- le « contexte social, culturel, économique ou politique » : l'usage d'une technologie s'insère dans un cadre socioculturel ou sociopolitique ayant à la fois des caractéristiques particulières et conjoncturelles; celles-ci agissent à titre de déterminants sur la situation d'usage.

Beaucoup de recherches labélisées l'approche de la « domestication » de la technologie vont s'inspirer des travaux de Michel de Certeau. Parmi celles-ci il y a celle de David Morley, qui, dans son ouvrage *Family Television* publié en 1986, s'intéresse aux différents processus d'écoute de la télévision. Cette recherche est née dans le contexte des années 1980 de l'introduction croissante des technologies de communication dans les foyers. Il examine minutieusement l'univers domestique, c'est-à-dire les lieux spécifiques où interagissent les différents membres de la famille réunis autour du petit écran. L'objectif consiste à comprendre la réception de la télévision dans un nombre restreint de familles de la région de Londres. Grâce à des entretiens et des observations, Morley s'est immergé dans les maisons des familles étudiées pour « mieux comprendre comment la télévision est regardée dans un contexte domestique "naturel" » (1986, p.41). Pour Morley, le contexte et les conditions de réception de la télévision sont essentielles puisqu'il existe différents contextes sociaux selon que l'on fait face à un père regardant un match de sport à la télévision pendant que son épouse fait les courses, ou une vendeuse regardant son « soap opéra » dans un magasin.

Dans le même registre, les chercheurs Silverstone, Morley, Dahlberg et Livingstone (1989) ont dirigé conjointement à l'Université de Brunel le projet intitulé *The Household Uses of Information and Communication Technologies* au Centre for Research into Innovation, Culture and Technology. Ces auteurs ne s'intéressent plus uniquement à la télévision mais se préoccupent de

l'ensemble des technologies domestiques d'information et de communication. Une technologie domestique correspond « à la capacité d'une famille d'incorporer et de contrôler des objets techniques au sein de sa propre culture technologique, de les rendre plus ou moins « invisibles » parmi les activités quotidiennes de la vie familiale » (Silverstone et *al*, 1989). Pour ces auteurs, l'espace domestique reflète culturellement et historiquement deux moments clés de l'histoire sociale de l'Angleterre: en premier lieu, une époque où les espaces publics et privés ont été soigneusement séparés, en particulier dans la classe moyenne des foyers britanniques, et quand les outils médiatiques ont été à la fois moins dominants dans la vie quotidienne et plus soigneusement rangés (une place de choix accordée à la radio); et la deuxième période correspond aux réalités actuelles où le salon est de plus en plus déserté pour la chambre et dans laquelle l'expérience du privé est une priorité, même dans les espaces publics, à travers la bulle sonore créée par le casque, la propriété personnelle d'un poste de télévision et les outils médiatiques individualisés (la téléphonie mobile et l'ordinateur).

Dans la suite de ce chapitre, nous proposerons une critique de la notion de « diaspora » et analysons quelques travaux issus des Cultural Studies qui examinent les façons dont les groupes diasporiques négocient leur identité et se créent de nouveaux espaces médiatiques. Par ailleurs, Éric Neveu et Armand Mattelart (2008) considèrent que l'un des programmes de recherche où l'école des Cultural Studies demeure respectée sont les enquêtes ethnographiques portant sur les « dimensions culturelles du déracinement » et « de la mobilité spatiale liée à l'immigration » et « constituent probablement l'un des domaines d'invention et d'avancement des savoirs » (p.101).

3.5 Médias ethniques, diasporas et pratiques médiatiques

3.5.2 Les médias ethniques

Le sociologue Robert E. Park (1922/1970) de l'école de Chicago a été l'un des premiers chercheurs à s'intéresser au rôle de la presse ethnique dans le processus d'adaptation des migrants. Pour Park, la presse ethnique en tant qu'instrument de diffusion d'informations sur la vie urbaine en Amérique est particulièrement importante pour les migrants: « Except for his paper, the immigrant remains as provincial in the new country as he was in the old. Almost all that he knows about the larger political, social and industrial life about him, he gets indirectly, through the medium of his press » (1970: p.113). Park a suggéré que la possession d'un journal par un groupe ethnique montre la preuve de la capacité du groupe à mobiliser des ressources financières, communiquer et interpréter de nouvelles pour sa communauté, et (parfois) faire des liens entre des membres géographiquement dispersés. Il a affirmé que la survie des journaux ethniques et la vitalité des communautés ethniques sont étroitement liées:

Our great cities, as we discover upon close examination, are mosaics of little language colonies, cultural enclaves, each maintaining its separate communal existence within the wider circle of the city's cosmopolitan life. Each one of these little communities is certain to have some sort of co-operative or mutual aid society, very likely a church, a school, possibly a theater, but almost invariably a press. In the city of New York, at any rate, there is so far as can be learned, no language group so insignificant that it does not maintain a printing press and publish some sort of periodical :The Albanians, Armenians, Bulgarians, Chinese, Czechs, Croatians, Danes, Finns, French, Germans, Greeks, Italians, Japanese, Jews, Levantine Jews, Letts, Lithuanians, Magyars, Persians, Poles, Portuguese, Rumanians, Russians, Serbs, Slovaks, Slovenians, Spanish, the Swabians of Germany, the Swedes, Swiss, Syrians of New York City, all have a press. (1970 : p. 5)

Le gouvernement canadien a par exemple, dès les années 1970, reconnu l'importance des médias ethniques dans une recherche qui étudie l'apport culturel des groupes ethniques. Le rapport de la

Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme a ainsi proposé dans son livre quatre cette définition des médias ethniques : « The term *ethnic press* [...] includes all private (i.e non governmental) publications designed to appeal to cultural groups other than the British or French. These need not be in a language other than English or French; what matters is their content and readers. Only regular publications are considered » (1970 :p.171). Une telle définition du concept d'ethnicité présente certaines difficultés puisqu'elle considère « ethniques » les groupes qui n'ont pas une appartenance culturelle britannique ou française et ne prend en compte que les médias privés.

Les médias ethniques comprennent dans un sens plus large des publications diffusées par un individu ou des groupes mais aussi par des institutions publiques qui propose des contenus spécifiques à des communautés. Ces publications regroupent l'ensemble des médias traditionnels (presse écrite, radio, télévision, cassettes VHS, etc.) ou plus modernes (internet, télévision par satellites). Elles sont produites en français, en anglais ou dans d'autres langues. Ces médias ont pour but de satisfaire les besoins de leurs audiences : (1) ils diffusent des informations qui intéressent leurs publics (Georgiou, 2006); (2) renforcent le sentiment d'appartenance à une communauté (Gross, 2006); (3) créent des liens de solidarité entre les individus qui partagent la même identité culturelle (Downing, 1992); (4) offrent une vision du monde alternative à l'ordre social dominant (Rigoni, 2008). Les contenus de ces médias varient et vont de la diffusion des informations sur le pays d'origine et sur le pays d'accueil, aux émissions de débat sur les questions socio-économiques liées à l'adaptation dans un nouveau pays et aux contenus culturels tel que le partage des CD ou cassettes.

La diffusion par les médias des nouvelles locales et des informations pratiques sur le pays d'accueil facilitent l'adaptation des migrants dans leur nouveau pays (Subervi-Velez, 1986; Aksoy & Robins, 2000). Ils proposent des cadres d'interprétation et des façons de voir et d'expliquer la réalité sociale (Caune, 1995 ; Fiske and Hartly, 1978) et deviennent des outils avec lesquels la population

immigrante maintient le contact avec les membres de leur famille et leur culture d'origine. L'une des rares études en la matière qui insufflera un nouvel élan à ce domaine, surtout dans le monde anglo-saxon, est l'étude minutieuse de F. Gutierrez (1977). Dans son étude qui s'étale du début des années 1900 jusqu'aux années 1970, Gutierrez décrypte les journaux des groupes hispaniques qui vivent aux États-Unis et classifie la presse en langue espagnole en trois types de journaux en fonction de leur rôle: (a) ceux qui tentent d'agir comme un contrôle social, généralement des traductions en espagnol des journaux de langue anglaise, (b) ceux qui ont une édition militante et qui proposent que la communauté de langue espagnole devrait s'unir dans l'action collective pour surmonter leurs difficultés sociales et économiques, et (c) et enfin ceux qui soutiennent qu'une forte identité culturelle est essentielle au bien-être de la communauté et par là relatent dans leurs articles la vie des « Chicanos ». Une poignée de recherches qui se sont développées dans les années 1990 souligne l'intérêt d'élargir les terrains d'études en y incluant tous les médias non-dominants par opposition aux « médias dominants », désignant par là aussi bien les médias indigènes en Australie, au Canada ou en Amérique du Sud, que les médias communautaires et les médias alternatifs (Rigoni, 2008). Le point commun de ces médias réside dans le fait qu'ils sont tous créés par des individus qui « accusent un déficit de communication » (*Ibid.*, 2008).

Au Canada, les premiers médias ethniques ont été créés en 1850 par les Noirs venus des États-Unis et installés dans la région de la Nouvelle-Écosse (Ojo, 2006). En 1905, le *Canadian Almanac* avait recensé dix-huit publications des migrants qui se sont installés au Canada et a relevé une forte circulation des journaux des communautés ukrainienne et polonaise (Kirschbaum, 1971). En 1979, le CRTC (Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes) a octroyé une licence d'exploitation à CFTM-TV, la première station de télévision multiculturelle du Canada. Installée à Toronto, elle diffuse une programmation en plusieurs langues et peut être reçue partout

en Ontario (Réseau Éducation-Médias²¹). Les médias ethniques font donc référence à une variété de groupes et d'identités.

3.5.3 Les « vertus » et le mythe de la diaspora

Pourquoi un terme si ancien connaît soudainement une « ferveur » académique? Christine Chivallon (2006) coïncide la popularité du mot diaspora au changement paradigmatique effectué par le courant des Cultural Studies. La destinée sémantique de la notion de diaspora, rencontrant la ferveur postmoderne des Cultural Studies, désigne désormais « une remise en cause radicale des présupposés universalistes, déconstruction des catégories de la métaphysique occidentale, prééminence des discours, représentations et subjectivations » (Chivallon, 2006: p.16). Depuis cette réorientation sémantique, l'utilisation scientifique du terme de « diaspora » a connu une « fantastique inflation » dans le domaine des sciences sociales et englobe à l'heure actuelle plus d'une cinquantaine de populations (Dufoix, 1999 : p.2). Cette « quête du tout diasporique » ne s'est pas faite non sans risque et le concept de diaspora donne lieu à des critiques. Pour certains auteurs critiques, telle que Christine Chivallon (1997), l'utilisation faite de la notion soulève diverses questions au premier rang desquelles se trouve la production de nos catégories de pensée pour saisir les « réalités insoupçonnées » d'un peuple dispersé. Autrement dit, nos valeurs et nos intentions sociales influencent fortement sur l'utilisation du concept et reflète donc une certaine vision du monde. C'est dans ce sens que Martine Hovanessian (1998) tente de démêler les liens entre la réalité sociale et la notion de diaspora. L'auteure souligne que le champ sémantique du concept de diaspora participe à une construction correspondant à la volonté de certains groupes de revendiquer un statut diasporique mais également aux modes de légitimation de la recherche en sciences

²¹Le réseau Éducation-Médias mentionne dans son site web l'existence au Canada de 14 stations de radio appartenant à des communautés spécifiques ainsi que de 60 stations qui diffusent des émissions destinées aux minorités ethniques (www.media-awareness.ca)

sociales qui octroie sans ambiguïté un statut de diaspora à certains groupes et oscille pour d'autres. Pour cette anthropologue, « il apparaît clairement que les tentatives de définition, même si elles sont soutenues par un projet d'explorer la pertinence de la notion à travers une méthode heuristique, sont influencées par des rationalités de champ disciplinaire ou des sensibilités idéologiques » (1998 : p.3).

De plus en plus, les diasporas ont ainsi pris le sens positif attaché aux revendications identitaires transnationales et acquis la dimension d'un mythe (Bordes-Benayoun et Schnapper, 2006). Pour Chantal Bordes-Benayoun, directrice de recherches au CNRS, les recherches sur le thème de la diaspora confèrent à cette notion des « vertus » porteuses de « fidélité, solidarité, mais aussi mobilité, adaptation, inventivité, innovation, capacité à produire de la richesse, ces 'championnes historiques', douées de liberté et capables de traverser les siècles, annonceraient la venue du citoyen du monde, passant les frontières, débarrassé de ses attaches et disponible à une sorte de métissage généralisé, horizon vers lequel les sociétés devraient se diriger pour contrer les effets négatifs de la mondialisation » (2012 :p.13-14).

À la lumière de tout ce qui précède, nous avançons l'hypothèse que les recherches s'intéressant aux liens entre pratiques médiatiques, migration et groupes minoritaires ne sont pas à l'abri des tentations voulant attribuer aux groupes migrants une « vision romantique » et idéalisée. À trop vouloir construire les groupes minorisés comme des diasporas possédant telles ou telles particularités identitaires, on risque de mettre sous silence les clivages sociaux caractérisant les groupes dominés tels que l'exclusion sociale. Pour éviter cet écueil, l'ethnographie critique des usagers des médias permet d'articuler pratiques médiatiques et rapports de domination.

3.5.4 Ethnographie critique, pratiques médiatiques et construction identitaire

La recherche dans le domaine des SIC et plus particulièrement les travaux sur les pratiques médiatiques et les usages des TIC se doivent de tenir compte des rapports de pouvoir. Pour Serge Proulx (2005), l'analyse des pratiques médiatiques doit réussir à articuler la dimension descriptive de l'interprétation des sens donnés par les acteurs à leur environnement et la dimension normative de la philosophie politique critique. Tout en tenant compte de ces deux dimensions fondamentales proposées par Serge Proulx, nous souhaitons dans notre recherche donner la voix aux réfugiés et migrants Somaliens ; analyser le rôle des médias dans la sphère privée ainsi que les mécanismes de construction identitaire dans le contexte de migration ; comprendre la représentation médiatique des groupes minorisés et les rapports liés au genre ou aux relations intergénérationnelles. Pour ce faire, nous empruntons les outils méthodologiques de l'ethnographie critique (Voir chapitre 4). La démarche épistémologique de l'ethnographie critique nous conduit à dépasser le paradigme de la célébration des publics actifs et porte une attention inédite aux relations de pouvoir entre le dominé/dominant, aux appartenances ethniques et la question du genre. La posture de l'ethnographie critique s'inscrit « dans les relations structurelles et historiques de pouvoir que les récepteurs ne contrôlent pas » (Ang, 1993 :79). À travers la prise en compte des pratiques médiatiques quotidiennes dans la sphère privée familiale, l'ethnographie critique nous permet « d'opérationnaliser » les mécanismes dans lesquels l'identité culturelle se construit. Or, l'identité culturelle est indissociable aux capacités des groupes dominants à produire et à diffuser des symboles et ceux qui en sont dépourvus (Tardiff, 2008). Le rôle de l'identité culturelle est dès lors examiné sous le prisme des relations de pouvoir.

L'ethnographie critique appliquée aux publics des médias a manifestement étendu et transformé la compréhension de la dynamique de la consommation des médias (Ang, 1993). Toutefois, dans le but d'une recherche critique, Ian Ang souligne qu'il n'est pas suffisant d'analyser uniquement

l'expérience du public car cela « nous incite à mettre au premier plan le moment socio-psychologique de contact direct entre les médias et les membres du public, et à isoler ce moment particulier comme l'occasion idéale d'un examen ethnographique » (Ibid. : 79). Pour Ian Ang, les nombreux travaux ethnographiques sur les pratiques médiatiques par des « publics discrets » constitués de populations minoritaires ou minorisées ne considèrent la réception que ce moment « pseudo-intime » de la rencontre médias/public. Pour une approche véritablement critique, il est nécessaire, note-t-il, de tenir compte plutôt des différences entre des modèles de réception spécifiques, et articuler ceux-ci plus généralement à des relations sociales de pouvoir et dans des processus « micro » et « macro ».

Dans cette section, nous passons en revue deux recherches qui, adoptant l'ethnographie critique, étudient les liens entre les pratiques médiatiques et l'identité culturelle. L'une a été réalisée au Canada et concerne des familles canadiennes et la seconde se concentre sur des familles britanniques et d'origines indienne. Elles sont pertinentes et ont inspiré notre recherche et elles montrent comment l'identité familiale se construit à travers les pratiques médiatiques mais aussi à travers des dynamiques externes qui dépassent le contexte domestique.

Serge Proulx et Marie-France Laberge (1995) ont analysé les processus de construction identitaire des publics à travers l'utilisation de la télévision. Pour ce faire, ils ont réalisé des entretiens individuels avec des membres de seize familles canadiennes résidant dans la région de Montréal et d'Ottawa. Huit familles sont francophones, quatre anglophones et les quatre dernières sont formés d'immigrants. À partir du regard porté par les usagers sur leurs propres pratiques, les auteurs abordent les effets générationnels (constitution de sous-groupes distinguant les enfants des parents ou des adolescents), l'assimilation de valeurs diffusées par la télévision, les phénomènes de reproduction « héréditaire » dans les usages médiatiques, les rapports de pouvoir à travers les usages et enfin le rôle des contenus dans l'initiation des conversations entre les différents membres.

Les deux chercheurs ont cherché à saisir la construction de l'histoire du groupe familial en matière de pratiques télévisuelles. Ils observent que les significations attribuées aux messages médiatiques contribuent à la constitution d'une identité familiale : « l'usage domestique des médias participe à la construction et au renforcement d'une "ambiance familiale" - et donc, d'une certaine manière, de l'identité familiale - à travers le développement de ce que nous appelons la culture télévisuelle propre à l'histoire particulière d'une famille donnée » (p.124-125). Cette réception active des médias, née d'une culture propre à chaque famille, se fabrique dans de « multiples instances de médiation » et se situe entre « l'externe et l'interne, entre le privé et le public, entre le local et le global ». Le « contexte familial » constituant le cadre interprétatif privilégié pour analyser les significations sociales attribuées aux usages des médias, les auteurs estiment que la réception des médias se fait dans une dynamique double, celle d'une socialisation par les médias dans l'univers privé des citoyens et celui d'un processus de privatisation de l'univers public médiatique à travers des stratégies d'appropriation des messages. À travers la télévision, c'est une quantité considérable d'informations qui y sont diffusées. Les membres de la famille discutent de ces informations et échangent des commentaires et la télévision s'intègre ainsi dans la vie ordinaire. Ainsi, la télévision permet des possibilités de communication avec le monde extérieur. Elle façonne aussi les pratiques médiatiques et redéfinit les relations entre les parents et les enfants, ces derniers remettant en question l'autorité parentale sur les manières de voir la télévision. Ainsi, la télévision posséderait un « élément de modification potentielle des structures traditionnelles de communication au sein de la famille » (p.129). La télévision, « meuble » de l'environnement domestique de la famille, reflète en même temps les relations de pouvoir qui caractérisent les membres de l'unité sociale familiale : « Le contrôle de la télécommande ou celui du magnétoscope sera ainsi souvent dans les mains de la personne qui occupe la position de pouvoir dans la dynamique familiale » (p.128-1289). Et c'est le père qui détient le plus souvent ce pouvoir.

Cette étude a le mérite de montrer la pluralité de la réception de la télévision dans le cadre de la famille. Cependant, les informations socioéconomiques des participants manquent cruellement. Les données concernant le revenu, le niveau d'éducation indiquant les origines sociales pourraient nuancer la réception « active » de la télévision.

La seconde étude de terrain qui a inspiré notre recherche est celle qui a été menée par Marie Gillespie (1995). Dans son ouvrage intitulé *Television, Ethnicity, and Cultural Change*, l'auteure examine les façons dont la télévision transnationale et la vidéo sont utilisées pour reconstruire une identité culturelle et comment ces médias deviennent des outils du changement culturel au sein de la diaspora indienne de Londres. L'auteure explore comment les jeunes négocient l'identité culturelle entre le local et le global. Elle découvre comment les jeunes de la deuxième génération réaffirment leur identité et en même temps défient les traditions parentales. Marie Gillespie propose une enquête précieuse sur les négociations des identités et s'impose d'emblée comme une contribution importante aux débats actuels sur les pratiques médiatiques par les groupes diasporiques. Son enquête ethnographique, qu'elle estime être essentielle si l'on veut comprendre et analyser les pratiques médiatiques, lui permet de « lire le monde comme elle lit les messages médiatiques, à travers les yeux des participants de la recherche » (p. 1). Ce qui fait la force de son étude, c'est la ténacité avec laquelle l'auteure essaye d'éviter les écueils de l'essentialisme qui a tant caractérisé les études sur l'ethnicité des jeunes de la deuxième génération. En effet, pour cette sociologue, l'identité culturelle des jeunes panjabis doit être pensée comme n'étant pas définie une fois pour toute, comme étant toujours en formation et se redéfinissant en permanence sous l'effet, en particulier, des apports extérieurs. Marie Gillespie soutient que les séries de *soap opera* diffusées par les chaînes transnationales sont réinterprétées localement par les jeunes panjabis, ce qui leur permet non seulement de « peaufiner leurs conceptions de leur identité culturelle mais aussi de redéfinir leur identité collective » (p.207). Elle prend aussi le pari de ne pas passer sous silence les enjeux liés à la discrimination raciale prenant racine dans l'histoire des relations

colonisés/colonisateurs. Ces enjeux, souligne t-elle, ne cessent de « structurer la compréhension des individus des transformations culturelles auxquelles ils participent » (p. 206).

Il a été reproché à Marie Gillespie « d’offrir une lecture essentialisée d’une communauté orientale » se focalisant sur « l’ethnicité » de la diaspora pendjabi à Londres et décrivant une situation dans laquelle les jeunes Pendjabis seraient écartelés entre la culture traditionnelle des parents et la culture occidentale (Mattelart, 2007 :p.39). Or, la notion de « double identité » invoquée à propos de la deuxième génération a souvent été remise en cause. L’anthropologue Deirdre Meintel a montré comment la « double identité » est dépeinte comme étant une « pathologie » ou « une sorte de schizophrénie socioculturelle » (1993 :p. 64). Pour l’auteur, derrière ces considérations, il existerait un présupposé, celui de considérer que « la seule alternative à l’assimilation serait la conservation de traits primordiaux » (Ibidem). L’identité serait ainsi multidimensionnelle possédant de multiples « référents », « plans » et « niveaux ».

3.3 L'approche critique en communication pour aborder les pratiques médiatiques et les usages des TIC

Les recherches à dimension critique menées dans le champ de la communication concernent deux domaines (George, 2004 : p.2):

- l'économie politique de la communication qui accorde une attention particulière au poids économique des industries culturelles médiatiques et ;
- la réception des médias relevant des Cultural Studies et donnant la priorité à la dimension culturelle ou sociale; il faut également ajouter les travaux de l'école française de la sociologie des usages des TIC.

La démarche critique privilégiée dans ces domaines de recherche considère les postulats suivants: les produits médiatiques sont des instruments de l'accumulation du capital; les médias constituent un espace de diffusion de la publicité et de la circulation des produits; les médias sont des instruments idéologiques et de systèmes de légitimation; les médias génèrent une force de travail humaine, la production médiatique des produits, la circulation et la réception reflètent la domination et la lutte des classes (Fucks, 2009:p.72-73) .

Le terrain d'enquête a été rythmé par les journées passées aux côtés des Somaliens commerçants, producteurs de médias, étudiants, réfugiés, parents, enseignants, mères célibataires qui ont accepté d'entrouvrir leurs portes. Cependant, avant d'entamer l'étude de terrain, nous avons une certaine appréhension largement influencée par certains travaux et ouvrages s'intéressant au domaine des médias et la migration. En effet, armé d'un sac-à-dos « bourré » d'ouvrages et de carnets de notes, nous nous attendions à aller à la rencontre d'une communauté consommant de façon « active » les médias traditionnels et les nouveaux médias et résistant aux difficultés liées à l'exclusion sociale, culturelle et économique que rencontrent en général immigrants de la première et seconde

générations en France et au Canada. Les premières observations ont dévoilé l'importance que revêt le contexte macro dans le cadre de la vie ordinaire des gens, c'est-à-dire la prise en compte du rôle des structures économiques, politiques et administratives dans nos sociétés. L'enquête de terrain a permis d'élargir et d'inscrire l'analyse des pratiques médiatiques au contexte plus large des politiques publiques en matière d'immigration et des conditions socioéconomiques des populations migrantes. En effet, on s'est rendu compte que les pratiques médiatiques et les usages des nouveaux médias étaient largement structurés par les modes de vie et les relations interethniques. Cette articulation entre le contexte macro et micro permet d'associer de façon pertinente les pratiques médiatiques et usages des nouveaux médias aux styles de vie et conditions matérielles d'existence des Somaliens.

Comme mentionné *supra*, notre interprétation du terrain de recherche a réellement influencé notre approche théorique et notre positionnement épistémologique. Au fur et à mesure de l'analyse de terrain, nous avons observé que les pratiques médiatiques et les usages des TIC des Somaliens se structuraient dans des rapports de pouvoir entre dominés/dominants conditionnés par des facteurs externes. Le premier facteur est lié à la mise à l'écart des réfugiés, demandeurs d'asile ou individus d'origine immigrante et découlant du durcissement des politiques migratoires en Europe et en Amérique du Nord. Même si ces mesures restrictives de l'immigration peuvent émaner des pouvoirs politiques, elles sont également d'ordre économique puisque l'économie marchande détermine la main-d'œuvre et par conséquent applique des critères de différenciation séparant ceux qui seraient d'une utilité immédiate à la production et ceux dont la force de travail est incompatible aux besoins de l'industrie (Bernier et al, 1978).

Le second facteur concerne la stigmatisation des Somaliens à travers les processus d'assignation identitaire à travers les réseaux de télévision les associant au phénomène de la piraterie dans l'Océan indien et au terrorisme de l'islam radical. Ignorer ces facteurs reviendrait à « célébrer » les pratiques médiatiques et les logiques d'appropriation des TIC des Somaliens et ainsi offrir une

« vision romantique » d'une communauté somalienne véritablement « transnationale » et « active » sur le plan médiatique. Au contraire, nous avons privilégié la démarche critique « en tentant de contextualiser les observations, les témoignages et autres éléments issus du terrain dans un cadre conceptuel qui accorde une place centrale aux notions d'inégalités, de pouvoir, de domination et de structures » (George, 2012 : p.55).

Notre perception du rôle des TIC et des médias considérés uniquement comme outils d'émancipation et de changement social se basait sur nos lectures de textes décrivant les diverses communautés migrantes qui se mobilisent pour utiliser les médias transnationaux. Pour n'en citer que quelques uns, il s'agit par exemple comment les Ghaniens de Londres (Burrell et Anderson, 2008), les Camerounais d'Oslo (Mainsah, 2009) la diaspora de réfugiés érythréens (Bernal, 2006) ou encore les migrants marocains (Charef, 2009) et les Coréens de Chicago (Moon et MacLeod, 2003) deviennent grâce aux TIC des communautés connectées et politiquement engagées qui se mobilisent pour maintenir des liens transnationaux non seulement avec la patrie mais également avec le reste du monde. Ces recherches analysent de façon fine les manières dont les migrants s'approprient les TIC et ont le mérite de dépasser la dichotomie simpliste opposant les audiences actives/passives. Cependant, elles sont peu attentives aux relations de domination au sein des communautés (relations basées sur le genre, l'âge et les appartenances sociales), la question de la représentation des minorités dans les médias grand public et enfin le contexte économique, politique et historique dans lesquels sont insérés les utilisateurs des TIC et leurs médias (le poids économique des médias des migrants) .

Afin de tenir compte de la complexité des liens existant entre médias et migration, notre recherche consiste à associer deux écoles de pensée, celle issue de l'approche de la réception des Cultural Studies et celle des chercheurs en SIC ayant adopté la démarche critique pour l'analyse fine des usages des TIC (Jouët, 2000; Denouël et Granjon, 2011; Granjon et al. 2009; George, 2012). La nécessité pour le rapprochement de ce courant repose sur le fait que les travaux sur la réception des

médias et ceux de la sociologie des usages des TIC proposent une approche critique pour aborder le rôle de la communication et de la technologie dans notre société et leurs liens avec le système capitaliste. Les tenants de ces deux courants s'engagent à dénoncer les « inégalités produites par l'ordre social ». Il s'agit, après avoir esquissé l'approche critique en communication d'en cerner tant les apports que les faiblesses.

La démarche critique en communication pour aborder les pratiques médiatiques et les usages des TIC

Dans la présente recherche, nous avons privilégié d'une part la compréhension du contexte social, politique et économique dans lequel les usages des TIC s'insèrent et d'autre part, l'analyse du rôle de la technologie dans la vie quotidienne des Somaliens ainsi que leur mode de vie et système de rapports sociaux de genre, intergénérationnels et économiques. Ce faisant, la démarche choisie est la posture critique en communication car « le propre d'une analyse critique de la société est de mettre en lumière des rapports de domination et d'assumer une activité scientifique guidée par une morale pratique explicite » (Granjon, 2012 :p.13).

La question des inégalités numériques est souvent abordée par les spécialistes des sciences sociales soit de façon alarmiste pour déplorer que « l'utilisation massive des TIC ne pouvait que renforcer les clivages sociaux et les formes préexistantes de domination » soit en adoptant une position résolument optimiste et « s'efforçant de montrer plutôt les effets émancipateurs des nouvelles technologies » (Granjon et al. 2009 : p.14). La démarche critique de l'analyse des usages des TIC consiste à « prendre ses distances » envers « l'optimisme béat » et le « catastrophisme » de ces deux types d'approches. Dans une sociologie des usages des TIC résolument critique, Fabian Granjon, Benoît Lelong et Jean-Luc Metzger, (2009) offrent une perspective intéressante et postulent que « l'appropriation des TIC ne conduit pas automatiquement à davantage d'autonomie, de puissance cognitive, d'activités relationnelles [et] c'est à l'enquête de terrain et aux analyses

empiriques de mettre à jour les effets contingents des usages de ces technologies » (p.14). Ce faisant, la démarche méthodologique à entreprendre consiste à une analyse fine des usages des TIC et l'observation des clivages sociaux à travers la mobilisation de la méthode qualitative du parcours biographique. Le parcours social des utilisateurs permet de saisir les itinéraires individuels « marqués par une alternance de périodes de stabilité sociale entrecoupées d'épisodes plus ou moins longs de fragilisation des conditions sociales d'existence » (p.14). Dans cette optique, les usages sont resitués dans l'ensemble des pratiques sociales des individus.

En mettant en cause les cadres d'analyse de la sociologie des usages sociaux des TIC, Julie Denouël et Fabian Granjon (2011) considèrent que le chercheur dans ce domaine n'est souvent pas à l'abri des dangers d'une « généralisation abusive » et d'absence de travail d'enquête de terrain approfondie. Ces risques sont dus au fait que la recherche a été infiltrée par des formes de « performativité » et de « normativité » encouragées par « l'intrusion des techniques managériales ». Ces nouveaux protocoles de recherche permettent une « technicisation » de l'observation des activités en ligne avec les possibilités notamment de suivre les traces des usagers et comprendre les flux du réseau. Du coup, les pratiques de sociabilité sont invisibles, avec toute leur épaisseur sociale, c'est-à-dire leurs liens avec les relations de pouvoir existant dans la société. C'est ainsi qu'ils appellent pour une « nécessaire vigilance épistémologique » afin d'éviter une obsession pour les dispositifs techniques au détriment des contextes historique, économique et politique dans lesquels les pratiques émergent et sont dotées de sens. Cet impératif épistémologique considère l'importance de « ne pas perdre de vue la dialectique entre les conduites microsociales et les orientations macrosociales, les expériences personnelles et les structures collectives (...) et de proposer une construction de l'utilisateur qui ne soit pas simplement celle d'un agent soumis à des déterminismes sociaux, économiques et techniques mais on peut douter du bien fondé à la remplacer par celle d'un acteur autonome, entrepreneur de sa propre vie, s'appropriant les TIC à des fins d'émancipation » (Granjon, 2004 : p.2). L'autonomie de l'utilisateur des TIC est justement

limitée « par les procédures déposées dans les dispositifs techniques mais elle l'est aussi par les identités, appartenances, perceptions, habitus et autres dispositions qui structurent sa relation au monde et vont conditionner, son envie, sa manière ainsi que sa capacité pratique à s'approprier tel ou tel dispositif technique » (Granjon, 2004 : p.2). Le sociologue Fabien Granjon note judicieusement que même si la critique sociale est essentielle pour appréhender les usages sociaux des TIC, elle « n'a pas toujours bonne presse, notamment parce qu'elle fait sienne la nécessité d'un travail du négatif, engagé et dénonciateur, qui s'inscrit dans une culture du dévoilement, de la résistance et du changement social à des fins émancipatoires » (2011). Dans un contexte où l'on parle de la prégnance de la place de plus en plus importante qu'occupe les technologies numériques dans notre vie quotidienne, la démarche critique en communication est plus que nécessaire et considère que « si les usages des machines à communiquer soulignent la variété des pratiques, ils s'insèrent dans des rapports sociaux qui constituent la matrice de leur production [et] les machines à communiquer sont en effet des objets autour desquels se redéfinissent les rôles sociaux, se recomposent les groupes, se réorganisent les activités quotidiennes de loisirs, de services, de travail » (Jouët, 2000 : p.507-509).

Critiques de la critique

Dans les sociétés capitalistes avancées, les disparités sont de plus en plus grandissantes entre classes possédant les pouvoirs économique, social et culturel et celles qui y sont dépourvues. Au delà des seuls jeux des luttes ethniques et raciales, le poids des structures économiques est fondamental. Nous sommes également d'avis que les forces socioéconomiques et politiques renforcent l'ethnicité dans certains cas et masquent les processus de classe (Body-Gendrot, 1982). Cependant, la critique que nous adressons aux tenants de l'approche critique des usages des TIC concerne le « choix de l'ignorance » quant à la saillance de la « question raciale » ou ethnique dans les rapports sociaux (Fassin et Fassin, 2006). Défendant ce que Patrick Simon nomme une société

« colorblind », les chercheurs en SIC prennent le risque « de méconnaître et de laisser prospérer un racisme diffus » (Simon, 2008 :p.156). Ce déni pourrait même contribuer à alimenter « le front sur lequel la dénégation demeure la plus active et les résistances les plus fortes : admettre que des discriminations existent et qu'elles sont de surcroît raciales reste pour beaucoup une difficulté insurmontable, y compris parmi les analystes qu'on peut qualifier de progressistes et qui continuent de penser en termes exclusifs de rapports de classe et d'idéologie xénophobe » (Fassin et Fassin, 2006 :p.256).

Pour les chercheurs en SIC adoptant l'approche critique des usages des TIC, les phénomènes de la différenciation sociale est analysée uniquement sous l'exclusivisme de la classe sociale : « Le principe des rapports sociaux qui définissent une structure et des positions sociales auxquelles peuvent être attachées des attitudes, des comportements et des ressentis qui se forment depuis des expériences liées aux appartenances de classe, constitue donc pour nous l'arrière-fond à partir duquel se construit, pour l'essentiel, l'ensemble des phénomènes de différenciation sociale » (Granjon et al., 2009 :p.32). Or, les inégalités sociales se doublent très souvent d'inégalités corrélées à des caractéristiques basées sur la race, l'orientation sexuelle, l'origine ethnique, l'âge, l'apparence physique et le handicap et que l'accès aux ressources économiques, sociales et culturelles ne s'explique pas seulement par le poids de la reproduction sociale (Simon et Madoui, 2011). Il est d'autant plus important de considérer ces questions à la lumière du « nouvel esprit du capitalisme », qui, intégrant morale et valeurs non marchandes, pratique une volonté d'instrumentalisation de la diversité culturelle au sein de ses stratégies de gestion (ibid., 2011).

Peut-on continuer à analyser la société uniquement en termes de division traditionnelle des trois catégories, notamment la classe ouvrière, la classe moyenne et la classe supérieure ? Dans une étude sur le système des classes, la BBC a enquêté auprès de 160 000 britanniques et a révélé que la classe ouvrière est en train de disparaître rapidement, au même rythme que l'industrie (Bingham, 2013). Considérée comme l'étude la plus exhaustive réalisée à ce jour en Grande-Bretagne,

l'enquête a montré que la population britannique est désormais « compartimentée » bien au-delà des divisions traditionnelles de classes et on peut identifier au moins sept catégories, qui vont d'une classe composée d'une élite peu nombreuse et très aisée à un « précariat » démuné représentant près de 15 % de la population. L'enquête montre d'une part la polarisation entre l'élite et le « précariat » et, d'autre part le « brouillage » des catégories intermédiaires. La classe moyenne traditionnelle correspond à un quart seulement des habitants et constituée d'ingénieurs, d'urbanistes et d'enseignants. Elle est dorénavant localisée dans les villes de province. Quant à la classe ouvrière, elle n'est plus que « l'ombre de ce qu'elle était » et correspond à 14 % de la population (Bingham, 2013). On apprend également de cette enquête que la classe ouvrière est le groupe le plus âgé (ses membres sont âgés de 66 ans en moyenne) et elle est concentrée autour des anciennes villes industrielles d'Angleterre, mais aussi d'Ecosse et d'Irlande du Nord. En revanche, on assiste à l'avènement d'une poignée de nouvelles classes, dont ce que l'on appelle les « nouveaux ouvriers aisés » qui englobent plombiers et électriciens et qui représentent 15 % de la population et un groupe dit du « secteur des services émergents », dominé par de jeunes diplômés qui travaillent dans les ressources humaines ou les centres d'appel, soit une personne sur cinq (Bingham, 2013). On trouve également un petit groupe, la « classe moyenne technique », dominée par des informaticiens et des scientifiques qui sont bien payés et disposent d'un haut niveau de formation. D'après les professeurs Mike Savage et Fiona Devine, sociologues à la London School of Economics de Manchester et collaborateurs de l'enquête de la BBC: « Nous assistons à une polarisation plus marquée entre les élites, au sommet, et le précariat, tout en bas de l'échelle. Mais il y a beaucoup plus de diversité entre les deux. Nous avons changé, dans la mesure où l'élite occupe aujourd'hui une position nettement plus dominante que la classe moyenne. Autre développement, l'élite est managériale plutôt qu'issue de l'aristocratie ou des professions libérales. Tout en bas, le précariat s'est détaché de la classe ouvrière traditionnelle » (Bingham, 2013).

Les mutations du capitalisme ont donc « brouillé » les divisions classiques des classes sociales. La mondialisation²² économique et la migration internationale ont également contribué à ces transformations. Il faut également considérer le rôle des médias internationaux dans le processus de catégorisation des identités sociales. Guy Lochard, chercheur au laboratoire du CIM (Communication, Information et Médias) à Paris 3, considère de cette façon que les sociétés des pays de l'hémisphère Nord connaissent « un brouillage des frontières de l'altérité, dû essentiellement à deux processus réciproques. D'une part, le développement de mouvements d'émigration et de *diaspora* contribue à une redéfinition des identités, de plus en plus marquées par l'hybridité et la fluidité. D'autre part, la multiplication des voyages professionnels et touristiques ainsi que l'internationalisation des médias provoquent comme une mondialisation des imaginaires et de nouvelles formes de proximité (...) entre des groupes humains inscrits dans des espaces géographiques éloignés » (2012 : p.9). On peut ainsi être à la fois une femme asiatique, musulmane, francophone et en même temps appartenir à une classe supérieure. Il est donc important de saisir l'intersectionnalité entre la classe sociale, la race, l'ethnicité, la religion et le genre témoignant d'une diversité des modes de vie. L'oppression sociale peut désormais croiser plusieurs autres oppressions. Les luttes politiques, économiques et sociales se chevauchent avec celles des combats pour le respect de la diversité et l'égalité. Considérer ce caractère enchevêtré des rapports sociaux nécessite le chercheur en sciences sociales d'en rendre compte afin d'éviter de « perdre l'intelligibilité des mécanismes producteurs d'inégalités massives » (Simon, 2008 :p.156). Il s'agit de ne pas séparer d'un côté les luttes « économiques » et de l'autre les luttes « culturelles » (Vidal, 2009). Ces deux enjeux constituent les faces de la monnaie : la question raciale est aussi une question sociale et *vice versa*. C'est l'argument que développent les sociologues Didier Fassin et Éric Fassin dans leur ouvrage collectif (2006). Les articles présentés dans ce collectif s'attellent à explorer en profondeur les inégalités sociales reconnues pour ce qu'elles sont, à savoir des

²² On fait référence ici à la « politique de mondialisation » au sens bourdieusien, c'est-à-dire une mondialisation s'inscrivant dans un processus inéluctablement politique et donc non naturel.

discriminations raciales. Dans l'article introductif qu'ils ont co-signé, Didier Fassin et Éric Fassin proposent de comprendre « la banalisation de la 'pensée raciale' qui, parfois ouvertement, et d'autres fois sous couvert de religion ou de culture, différencie les individus sans leur aval en fonction de leur origine, de leur couleur de peau, de leurs signes vestimentaires » (p.9). Il s'agit donc d'affronter les disqualifications raciales et de ses tensions, « là où elles s'expriment ouvertement comme là où elles sont occultées », tels que dans la police et la justice, l'école ou dans des univers sociaux comme celui de la classe ouvrière et le monde de l'entreprise. Les auteurs s'attachent à la fois à l'analyse des pratiques et des logiques discriminatoires et aux enjeux paradoxaux des politiques qui prétendent les combattre, du problème de l'identification des populations concernées à la question de la dénégarion des discriminations. La véritable force de l'ouvrage collectif tient dans ses capacités à réfléchir sur les multiples imbrications d'un côté des controverses sur les banlieues aux polémiques autour du voile et de l'autre les effets d'inversion du stigmatisme de la part des associations et de la réappropriation du lexique de la « race ». Cette « triple réalité », affirment-ils, « que l'on a si longtemps répugné à interpréter dans ce registre et qui continue de faire l'objet d'une large dénégarion, la société française et, plus difficilement peut-être, les sciences sociales commencent à la nommer ».

Conclusion

Les chercheurs appartenant au courant hétéroclite des Cultural Studies ont eu l'audace d'aborder les questions de pouvoir et domination à la lumière des rapports basés sur le genre, l'ethnicité et les « sous cultures », tout en les problématisant à la lumière des mécanismes de la différenciation sociale. Grâce à une démarche critique, ils ont pu renouveler les débats contemporains sur la culture, les médias, les groupes minoritaires et la postcolonialité. Cependant, comme on a pu le voir dans ce chapitre, la posture de « dévoilement » de la domination qui fut la conviction intime de ce courant, a disparu progressivement pour laisser la place aux recherches moins politiques. Dans la

présente recherche, nous avons choisi de la placer au cœur de notre démarche. Dans ce sens, l'approche critique a été privilégiée pour analyser les pratiques médiatiques et usages des TIC des Somaliens. La posture critique permet de structurer les pratiques médiatiques/usages des TIC avec la question des inégalités sociales et donc du revenu, les conditions de vie, la représentation des minorités sur la scène médiatique et les multiples processus créant une mise à l'écart économique, politique et médiatique de l'humain.

Chapitre 4. Méthodologie de la recherche

Introduction

En cohérence avec notre objectif de bien saisir la réalité de la vie ordinaire des Somaliens au regard de leurs pratiques médiatiques, nous avons privilégié la recherche empirique qualitative et compréhensive. La recherche sur le terrain a eu lieu en deux étapes. Tout d'abord, la première étape a consisté à administrer un questionnaire. Dans une seconde période, les participants ont été conviés à participer à un entretien semi-directif approfondi dans le domicile afin de mieux saisir comment les pratiques médiatiques s'insèrent dans la vie quotidienne au sein du foyer familial. Ainsi, l'observation du milieu de l'habitat des enquêtés a été primordiale. Les méthodes combinées de l'administration du questionnaire, des entretiens et des observations participantes ont servi à (1) recueillir les données sur les usages des TIC durant le parcours migratoire depuis la Somalie jusqu'en France ; (2) analyser les pratiques médiatiques des Somaliens au Canada dans le contexte domestique ; et surtout (3) observer et écouter la voix de ceux dont on n'a pas l'habitude d'entendre. La démarche méthodologique adoptée s'articule dans une posture épistémologique empruntant les outils de l'ethnographie critique et multi-sites. L'ethnographie critique (Madison, 2005; Thomas, 1993) vise à dénoncer les inégalités sociales et économiques dans lesquelles vivent les Somaliens en France et au Canada. Quand il s'agit d'étudier les pratiques médiatiques et les trajectoires migratoires contemporaines complexes d'une communauté dispersée, l'ethnographie multi-sites (Marcus, 1995) offre des outils méthodologiques adaptés permettant de suivre les « pas » des personnes étudiées.

4.1 Recherche qualitative et compréhensive

La recherche qualitative et interprétative nous a paru constituer un outil des plus appropriés pour analyser et comprendre les usages des TIC et les pratiques médiatiques des Somaliens en liens avec leur parcours migratoire. L'optique de la recherche qualitative, contrairement à la posture épistémologique positiviste, aborde son objet d'étude de manière ouverte et large, utilise les méthodes tels que l'entretien et l'observation et opte pour l'analyse qualitative des données, examinant « les mots directement par l'entremise d'autres mots » (Mucchielli, 2004 :p.226). Et c'est précisément cette démarche que nous avons adoptée. Notre objet d'étude est le phénomène humain. Selon le dictionnaire Larousse en ligne, le mot « phénomène » dérivé du grec *phainomena* désigne « le fait observé, en particulier dans son déroulement ou comme manifestation de quelque chose d'autre ». Dans ce sens, l'humain n'est pas considéré comme étant une entité isolée. Il s'insère dans un contexte particulier. Ce contexte est son environnement social, économique et politique. Le chercheur qualitatif ne peut isoler l'humain de ce contexte dans lequel ce dernier interagit. Il doit également chercher à comprendre comment le sujet perçoit sa réalité et explorer les implications de son milieu sur la façon de vivre et d'habiter le monde. Le paradigme compréhensif de la recherche qualitative permet de mieux saisir cette mise en contextualisation du phénomène humain et accorde également une place importante à l'histoire de longue durée. En adoptant cette démarche qualitative et compréhensive dans notre recherche, nous tentons de décrypter :

- le contexte historique : le chapitre 1 explore le parcours historique de la région de la Corne de l'Afrique et de l'État somalien, et ce, depuis la période précoloniale jusqu'à la guerre civile; ce contexte historique permet de s'éloigner de la compréhension simpliste et réductionniste considérant la guerre entre les principaux clans comme le seul facteur expliquant le chaos qui a régné en Somalie pendant deux décennies; cette vision souvent relatée par les médias ignore les effets néfastes de la guerre froide sur cette région stratégique de la Corne de l'Afrique située sur le golfe d'Aden, la voie pétrolière la plus

importante au monde, mais également des nombreux autres facteurs tels que les programmes d'ajustements structurels qui ont paupérisé la population somalienne et enclenché la révolte sur le régime autoritaire de Syaad Barré;

- les rapports sociaux et relations de pouvoir: le chapitre 6 analyse les usages des TIC et les pratiques médiatiques des Somaliens en liens avec la question de la représentation des minorités dans les médias dominants; loin d'ignorer les relations de pouvoir et de domination se perpétuant au sein de la communauté somalienne, il s'agit également de mettre en lumière les rapports sociaux basés sur le genre montrant le point de vue des femmes par rapport aux médias et également les relations entre les jeunes de la deuxième génération et ceux de la première génération;
- les structures économiques : dans le chapitre 5, nous analysons comment les revenus peu élevés des catégories les plus défavorisées de la population résultent des discriminations à l'embauche des minorités raciales, immigrantes et ethniques et de la question de l'inaccessibilité aux formations professionnelles et universitaires accentuant l'exclusion sociale;
- les structures politiques et administratives gouvernementales: les politiques restrictives du droit d'asile et de l'immigration et le contrôle accru aux frontières induisent une marginalisation sociale et économique des migrants; les discours sécuritaires des gouvernements après le 11 septembre 2001 et les discours xénophobes de certains dirigeants politiques en temps de conjonctures économiques et électorales attisent la peur et ostracisent une frange de la population (chapitre 5).

La démarche qualitative et compréhensive permet ainsi un exercice de mise en contextualisation des usages des TIC et des pratiques médiatiques des Somaliens. Celle-ci se caractérise également par une enquête approfondie du terrain.

4.1.2 Aux origines de la recherche qualitative

L'observation, les entretiens, et d'autres méthodes qualitatives existent depuis que les voyageurs, les historiens et écrivains, d'Hérodote à Marco Polo, sillonnent les routes (Wax, 1971 ; Taylor et Bogdan, 1998). Entre récit de voyage et analyse descriptive du terrain, les carnets des explorateurs ont jeté la base des recherches qualitatives. L'une des œuvres la plus emblématique reste celle du grand voyageur Ibn Battuta. Doué d'un remarquable esprit d'observation et d'une mémoire étonnante, ses pratiques d'observation et de collecte d'informations ont émerveillé les orientalistes tant par son extraordinaire épopée que par la valeur scientifique des matériaux qu'il a rapportés (Chelhod, 1978). Parcourant pendant une trentaine d'années le monde, Ibn Battuta décrit méticuleusement les modes de vie des sociétés lointaines. C'est une mine de renseignements, tant géographiques, historiques, qu'ethnographiques sur les sociétés musulmanes au XIV^e siècle, débordant même sur le monde non musulman, qu'Ibn Battuta regroupe dans des carnets de route (Chelhod, 1978).

À partir des notes de voyages des missionnaires, explorateurs et colonisateurs, les premiers anthropologues de la deuxième moitié du XIX^e siècle recueillent les données ethnographiques afin de documenter la conception évolutionniste des différentes formes culturelles des sociétés non-européennes (Anadón, 2006). La vocation de l'anthropologue évolue avec les apports des travaux de Malinowski, Mead et Bateson. Leurs enquêtes inaugurent un nouvel horizon où l'anthropologue se considère comme un « homme du terrain » qui doit prendre « le temps de pénétrer très progressivement des univers qui lui paraissent à l'origine radicalement étrangers » (Abélès, 1989 :14). établissant le lien entre le savoir théorique et l'expérience du terrain (« planter sa tente au milieu du village ») l'anthropologue confirme ainsi l'image d'un savant bien formé qui pénètre dans une société homogène, préservée de toute influence extérieure pour en devenir l'interprète autorisé (Kilani, 1987).

Dans la même période, aux États-Unis, des sociologues reprennent l'approche anthropologique de l'observation directe pour l'appliquer non plus aux sociétés lointaines et exotiques mais pour s'intéresser aux complexités de la densification des villes (Laperrière, 2009). Les premières enquêtes sociales sont effectuées dans la ville de Chicago et menées dans le cadre de l'insertion des populations rurales et émigrées dans les nouveaux cadres de vie urbaine. En pleine période d'industrialisation d'exode rural et de migration des habitants des États du Sud vers ceux du Nord, la ville faisait face à l'époque de sérieux problèmes de pauvreté, de délinquance et de violence. Les travailleurs sociaux, aux prises avec de tels problèmes et peu enclins à s'y confronter directement sur le terrain, avaient surtout envisagés de les analyser à travers des données statistiques officielles (Dufour et al. 1991). Toutefois, l'analyse de ces matériaux était rarement confrontée au spectacle de la misère et de la violence qu'offrait pourtant la ville de Chicago à cette époque (Dufour et al. 1991). Le département de sociologie de l'Université de Chicago avec William I. Thomas et Robert Park décide de pratiquer l'observation directe, les entretiens, les échanges informels et autres sources de données permettant d'approfondir la signification sociale et psychologique des phénomènes sociaux de pauvreté, de délinquance et de déviance. La recherche dans les sciences physiques et naturelles repose sur la prémisse qu'il existe une explication rationnelle à tout phénomène (Gringras et Côté, 2009). Or, on conçoit que les phénomènes sociaux et l'intentionnalité humaine ne peuvent se prêter aux méthodes d'analyse mathématiques et se mesurer dans un laboratoire afin de fournir des modèles infaillibles. L'autonomie de l'individu est réhabilitée ainsi que sa capacité à modifier les cours des événements (Mucchielli, 1991).

Sous l'impact des critiques faites à la transplantation aux sciences humaines du modèle des sciences exactes, le courant sociologique initié par l'école de Chicago élabore une « connaissance sociologique qui ne peut être livrée qu'à travers l'expérience immédiate, dans les interactions quotidiennes » (Mucchielli, 1991 :14). La « froideur de l'explication scientifique » est ainsi écartée et les chercheurs qualitatifs conçoivent « qu'il vaut mieux 'comprendre', en acceptant de rentrer

dans la logique propre des acteurs sociaux, en prise avec le phénomène » (Mucchielli, 1991 :12). S'inscrivant dans un paradigme compréhensif, la visée de l'analyse qualitative est de donner sens aux phénomènes sociaux et humains complexes et considère la réalité comme une construction humaine (Comeau, 1994; Mukamurera et al. 2006). En impliquant un ensemble de démarches de corrélations de données issues tant de l'observation que de l'analyse statistique (Laperrière, 2009), les sociologues de Chicago mettent en place une méthodologie de type qualitatif et se « préoccupent des problèmes sociaux d'un point de vue qui dépasse l'analyse statistique pour tenter de mettre en évidence une situation qui a besoin d'un changement social » (Anadón, 2006: 9). L'approche préconisée par ces sociologues se voulait allier l'analyse objective des structures et de la dynamique des situations sociales étudiées et l'appréhension intersubjective des acteurs sociaux qui y étaient appliqués (Laperrière, 2009).

Au fil des ans, la recherche qualitative a connu des développements notables qui lui ont permis de se positionner plus clairement et d'asseoir sa pertinence quant à ses fondements, ses designs et ses procédures systématiques (Mukamurera et al. 2006). La place des méthodes qualitatives dans les sciences humaines et sociales sera donc particulière car elles éclairent les effets de situation, les interactions sociales sous contraintes et le jeu des acteurs avec les normes sociales (Alami et al. 2009). Ces aspects sont essentiels en sciences humaines et sociales et particulièrement en Sciences de l'information et de la communication où ce domaine, « sous l'emprise des discours de la modernité, technologique ou non, requiert une attention toute particulière dans les travaux scientifiques la concernant, à quelque niveau que ce soit » (Miège et Paillart, 2007 :282). La recherche en SIC, dès sa naissance en France, fait face à deux problèmes fondamentaux. Le premier concerne le fait que la discipline, ne disposant pas ou peu de méthodes propres, doit faire appel souvent aux champs des sciences humaines et sociales. Cependant, les SIC ont depuis longtemps assumé leur caractère pluridisciplinaire et « reprennent, expérimentent et adaptent des concepts et

des méthodes forgés pour d'autres objets dans d'autres domaines scientifiques [et] elles inventent de nouvelles recherches et apportent un nouveau regard sur des objets déjà étudiés par d'autres » (Davallon, 2004 : 31). La seconde impasse épistémologique du champ des SIC se rapporte à la confusion existant dans la société où l'information et la communication sont appréhendées à travers leurs caractéristiques essentiellement techniques et non scientifiques (Davallon, 2004). Or, il est inconcevable d'ignorer les conditions de production, de fabrication et les contextes de réception des technologies de l'information et de la communication. Ces conditions et contextes s'inscrivent dans les relations de domination qui caractérisent les échanges des flux informationnels à l'échelle mondiale entre le monde capitaliste, le monde du « socialisme réel » et le tiers-monde (Miège, 2006). Afin de saisir ces relations de pouvoir, la grille d'analyse et méthodologique qui conduirait à une investigation rigoureuse serait l'ethnographie critique.

4.1.3 Les caractéristiques de la recherche qualitative

Au sein du Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales, Alex Mucchielli (1996) définit la recherche qualitative comme un phénomène humain qui n'est pas en général directement visible et nécessite des efforts intellectuels faits en « compréhension ». Ces efforts s'appuient, ajoute-t-il, sur des techniques spécifiques de recueil et d'analyse qualitative des données. Reprenant les travaux de J.S Taylor et de R. Bogdan (1984), Alex Mucchielli (1996) décrit les dix caractéristiques essentielles des méthodes de recherche qualitative: (1) la recherche qualitative se doit d'être inductive pour tenter de comprendre les « patterns » des données plutôt que d'évaluer un modèle théorique ; (2) le chercheur étudie le « contexte écologique » dans lequel évolue les groupes étudiés ainsi que leur passé ; (3) le chercheur doit être attentif aux effets qu'il produit sur les personnes étudiées et ils doivent être pris en compte dans l'interprétation des

données ; (4) le chercheur doit s'attacher à la signification sociale attribuée par les sujets au monde qui les entoure ; (5) le chercheur évite de mettre en avant ses propres valeurs et croyances ; (6) tous les points de vue sont précieux et écouter les voix de ceux qu'on a pas l'habitude d'entendre ; (7) une recherche qualitative relève du courant humaniste et s'intéresse à l'expérience de tous les jours des sujets afin de comprendre *in fine* leur façon d'expliquer les thématiques sociétales ; (8) le chercheur reste prudent et avisé avec les données non filtrées en observant les sujets dans leur vie quotidienne, en s'imprégnant de leurs souvenirs, des documents qu'ils produisent et de leurs paroles ; (9) tous les sujets sont dignes d'intéresser le chercheur ; (10) les procédures techniques de recueillement des données ne sont pas standardisées et doivent s'adapter au terrain d'investigation. Dans ce qui suit, nous décrivons de façon détaillée comment ces caractéristiques citées *supra* ont été appliquées dans la présente étude.

4.1.4 L'enquête inductive

L'analyse inductive est définie comme un ensemble de procédures systématiques permettant de traiter des données qualitatives et s'appuie sur différentes stratégies utilisant prioritairement la lecture détaillée des données brutes pour faire émerger des catégories à partir des interprétations du chercheur (Blais et Martineau, 2006 : 3). Face au terrain d'investigation, le choix d'une démarche plutôt qu'une autre témoigne de la disposition d'esprit du chercheur et influe nécessairement sur l'architecture de la recherche, notamment sur le déploiement du dispositif de saisie des données et le cadre d'analyse (Gauthier, 2007). Même si nous avons une connaissance personnelle du terrain (voyage à plusieurs reprises en Somalie, connaissance de la langue Somali parlée par les Somaliens), nous voulons porter un regard neuf et critique sur celui-ci et considérerons que « l'objet d'une recherche ne va pas de soi [et] ne s'impose pas au départ comme une évidence et il n'est jamais donné et doit être construit » (Miège et Paillart, 2007: 283). Notre démarche n'est pas

guidée par des hypothèses susceptibles d'orienter nos observations. C'est au contraire le terrain lui-même, avec ses imprévus et les points de vue des acteurs qui guideraient l'interprétation. Dans cette optique, il s'agit pour le chercheur de « parcourir le terrain et s'en laisser imprégner » (Deslauriers, 1987 :145). Toutefois, une observation n'est jamais neutre et le chercheur qualitatif doit être conscient qu'il existe toujours une hypothèse qui précède l'observation et qui la sous-tend (Chalmer, 1977 ; dans Mucchieli, 2005). Ainsi, dans le cadre d'une démarche inductive de recherche, les problèmes spécifiques de recherche émanent « du vécu du chercheur et plus particulièrement de son expérience personnelle de situations comportant un phénomène particulier, curieux ou étonnant relié à ses intérêts de recherche » (Chevrier, 2009 : p.74). Deux expériences personnelles ont déclenché la réflexion sur notre thème de recherche : le premier concerne le film *Black Hawk Down* et le second est lié à une rencontre en 2002 avec une famille somalienne à Rennes.

Le film *Black Hawk Down* est réalisé par Ridley Scott et Jerry Bruckheimer et projeté dans les salles en 2002. Tiré du roman du journaliste Mark Bowden « *Black Hawk Down: A Story of Modern War* », le film relate avec un « regard hollywoodien » les événements de l'intervention américaine et des casques bleus en Somalie. Pour une analyse de la trame et du décor du film, il est nécessaire de revenir brièvement sur les événements qui secouent la capitale somalienne après la chute du régime de Siyad Barre. La rébellion armée USC (Congrès de la Somalie unifiée) qui a accéléré la chute du régime militaire se divise quant à la destinée du pays et de son contrôle. Entre le 16 novembre 1991 et le 5 mars 1992, la capitale somalienne est le lieu d'affrontements violents et particulièrement sanglants entre les différentes factions (Marchal, 1992). Une famine éclate dans la ville de Mogadiscio et ses alentours. Les seigneurs de guerre contrôlent le port de la ville et détournent l'aide humanitaire. Les Nations-Unies lancent l'opération « *Restore Hope* » pour stabiliser le pays et assurer l'acheminement de l'aide humanitaire. Le président américain George Bush envoie des troupes américaines en Décembre 1992 pour soutenir les opérations des Nations-

Unies. Six mois plus tard, l'administration Clinton ordonne la capture du chef de guerre Mohamed Farrah Aidid que les États-Unis accusent de détourner l'aide humanitaire. Le 3 Octobre 1993, les unités des forces spéciales Delta Force lance une mission pour capturer deux des principaux conseillers Aïdid. Cette opération s'est soldée par un bain de sang après un tir somalien sur un des deux hélicoptères Black Hawk. Le commandement des troupes américaines décident dès lors de secourir les passagers de l'hélicoptère qui a été abattu. Après une lutte acharnée dans les ruelles de Mogadiscio, dix-huit Américains sont morts et au moins 500 Somaliens sont tués et plus de 1.000 blessés dont la plupart sont des civils. « Éliminer un chef de guerre pour arrêter la guerre », telle est la phrase liminaire pour expliquer aux téléspectateurs la mission américaine en Somalie. Se concentrant largement sur la gloire des soldats américains qui se battent jusqu'au bout pour secourir leurs camarades, très peu d'informations sont fournies pour interpréter le drame somalien. Pis, dans un manichéisme classique du cinéma hollywoodien entre les « bons » et les « méchants », les Somaliens sont dépeints comme une foule déchaînée et violente. À travers l'intrigue du film, on comprend clairement que les Somaliens, refusant d'accepter l'aide apportée afin de stabiliser le pays, se battent contre leurs « bienfaiteurs ». Mis à part les blagues des soldats américains sur les Somaliens qu'ils nomment « squelettes », le film brouille encore plus les esprits sur les enjeux de la guerre civile en Somalie. Le film nous a donc incités à essayer de comprendre le drame somalien.

Le second événement qui a motivé la recherche présente coïncide avec notre rencontre en 2002 à Rennes avec une famille somalienne. Un jour pluvieux et gris, alors que je me dépêchais pour aller à l'Université à Villejean, une petite famille m'accosta pour me demander une adresse. Un homme, accompagné de ce qui me semblait être sa conjointe et cinq enfants, me demanda l'adresse d'une association. Après quelques mots échangés dans un anglais parfait sur la météo, le père me demanda mon pays d'origine. Content d'apprendre que je viens de Djibouti, un des pays frontaliers à la Somalie, il continua notre conversation en langue Somali. C'est alors que j'ai appris que son

épouse et ses enfants sont des demandeurs d'aile. Arrivée en France quelques mois plus tôt, la famille logeait dans un foyer pour immigrants. Suite à notre rencontre, s'ensuivit une longue relation avec cette famille avec notamment l'aide pour les devoirs des enfants, la traduction des documents administratifs et autres accompagnements divers pour pouvoir s'orienter et trouver ses repères dans leur nouvelle ville. Durant les trois années de notre relation avec cette famille, plusieurs éléments avaient attiré notre curiosité : les stratégies d'optimisation de survie, l'utilisation accrue des médias pour suivre l'actualité internationale et surtout les informations sur la Somalie; une compétence aigüe quant à l'utilisation de l'ordinateur ; tous ces éléments étaient loin de l'image que l'on se faisait des réfugiés, victimes passives des aléas de la guerre. Cet écart de représentation entre la figure du réfugié et celle observée auprès de cette famille qui mobilise des stratégies d'adaptation a été la prémisse de notre réflexion sur le rôle des médias dans le processus d'adaptation des migrants dans leur société d'accueil.

4.1.5 À la rencontre des Somaliens

J'étais en licence en SIC à l'Université de Rennes 2 quand j'ai rencontré les premiers Somaliens demandeurs d'asile. Cette rencontre, évoquée plus haut, a été cruciale dans cette présente recherche puisqu'elle nous a ouvert « les yeux » sur le sort des réfugiés en Europe et leurs parcours périlleux les amenant souvent à risquer leur vie. La famille somalienne rencontrée à Rennes est devenue un *gatekeeper* avec qui nous avons noué un lien privilégié et a facilité le recrutement des demandeurs d'asile Somaliens à Rennes, Angers et Paris.

Durant de longues nuits à Rennes et après avoir fait connaissance, nous avons discuté *ad libitum* de l'histoire contemporaine de la Somalie, des éléments qui ont précipité la chute du régime militaire de l'ancien président Syaad Barre et comment tout un peuple a sombré dans une guerre fratricide civile. Notre connaissance sur la situation somalienne se limitait aux faits relatés dans les médias et à aux articles d'analyse « macro » de quelques rares chercheurs spécialistes de la région

(Marchal, 2000 ; Morin, 1986 ; De Montclos, 2000). La version relatée par le père de famille Somalien correspondait à un point de vue « par le bas » sur les effets de la guerre et comment la vie quasi normale d'une population peut soudainement basculer et la pousser vers le chemin de l'exil.

En Belgique, pendant nos séjours estivaux et lors des multiples visites des membres de ma famille à Liège, de 1999 à 2005, nous avons rencontré de nombreux Somaliens. Dans l'immeuble où nous avons séjourné ou même dans le quartier, des Somaliens y habitaient en grand nombre. Nous avons lié des liens d'amitié avec des jeunes voisins de palier Somaliens. Ces derniers, demandeurs d'asile, étaient récemment arrivés de la Somalie. Ne parlant pas le français, ils rencontraient des difficultés dans le processus de la demande d'asile. Ils venaient souvent dans l'appartement où nous résidions pour les aider à remplir les nombreux documents administratifs. Ils nous arrivaient aussi de discuter de leurs expériences migratoires et de leur nouvelle vie en Belgique. Âgés entre 22 à 30 ans, la plupart de ces jeunes se souvenaient à peine de la période de la chute du régime de Syaad Barre. Ils habitaient à Mogadiscio et y avaient laissé leurs familles. Ce qui avait attiré notre attention à cette époque, c'était la fréquentation accrue des jeunes réfugiés des cabines téléphoniques et d'internet situées dans la même rue que notre immeuble. Comme j'avais l'habitude de passer devant ce commerce, j'apercevais presque tous les jours les jeunes Somaliens soit devant la porte en train de discuter avec d'autres compatriotes soit à l'intérieur assis devant les ordinateurs. Les cabines de téléphone et d'internet qui pullulaient dans le quartier offraient de nombreux services : l'accès à internet haut débit, les communications téléphoniques à un coût défiant toute concurrence, l'achat des cigarettes et autres produits. Curieux de comprendre pourquoi ces jeunes Somaliens allaient dans cette cabine tous les jours, ils m'expliquèrent que ce lieu est très important pour eux car ils pouvaient rester en contact permanent par le biais d'internet avec les membres de leurs familles restés en Somalie ou résidant dans d'autres pays. Ils m'avaient aussi affirmé que c'était aussi un lieu où ils pouvaient trouver toutes sortes d'information concernant la location d'un logement, les astuces pour trouver où s'acheter des habits, le feed-back à propos des

Somaliens qui ont passé des interviews dans le cadre de l'introduction de la demande d'asile et ainsi ce qu'il faut éviter de dire aux agents de l'administration wallonne, les nouvelles sur les nouveaux arrivants Somaliens et enfin les pays de l'Union européenne qui acceptent les demandes d'asile introduites par les réfugiés Somaliens. Ces rencontres ont contribué à structurer le cheminement de cette recherche.

4.2 Méthodes de collecte des données et choix des terrains de recherche

La méthode de l'ethnographie critique

Roberto Gauthier (2007) rappelle que les recherches s'intéressant au sens de l'expérience vécue par les acteurs sociaux gagnent en cohérence logique et en richesse interprétative car elles s'insèrent dans un mouvement inductif général de saisie, d'analyse et d'interprétation des données. Toutefois, l'interprétation des points de vue des acteurs reste un critère sans doute nécessaire mais insuffisant. Il est nécessaire de comprendre les points de vue des acteurs à la lumière des relations de domination existant dans la société, lesquels rapports sont liés à l'ethnicité, au genre et aux relations intergénérationnelles. Pour les ethnographes critiques, l'analyse de ces rapports permettent de questionner la production de la domination en liens avec le rôle des institutions étatiques, des discours des médias, du système économique néolibéral et des relations entre les individus. L'ethnographie critique consiste dès lors à ne plus se contenter de décrire l'état des « choses », mais d'être attentif aux multiples formes de domination qui hiérarchisent les individus et créent des inégalités sociales (Thomas, 1993).

L'ethnographie critique est une approche éminemment politique et critique dans son objectif de dénoncer les inégalités sociales et économiques et tente de proposer des alternatives (O'Reilly, 2009). Elle est critique dans le sens où elle tente de dévoiler les processus créant l'iniquité ou

l'injustice dans un contexte particulier vécu par un groupe social et le chercheur se sent une obligation morale d'apporter une contribution en vue de les changer (Madison, 2005). Pour ce faire, le chercheur doit utiliser les ressources disponibles et ses compétences afin de pénétrer la vie vécue des groupes dominés et rendre accessible leurs expériences et leur voix d'habitude hors de portée (Madison, 2005). Cependant, l'ethnographie critique est plus qu'une étude sur le terrain portant sur des groupes minorisés ou socialement marginalisés, elle dénonce dans une large mesure toutes sortes de domination exercée à tout individu (Thomas, 1993). Les recherches dans le domaine de la réception des médias par les groupes minorisés inscrivent la question de la représentation au sein de l'espace public et médiatique dans un rapport de pouvoir et considèrent que la minorité « subit une domination sociale et politique, qui commence par celle de ne pas avoir le contrôle de sa représentation, de son identité, construite par la société majoritaire » (Malonga, 2008: p.161).

La représentation médiatique des groupes minoritaires du point de vue des journalistes: enquête auprès du journal Ottawa Citizen

L'objectif de la présente recherche consiste à ne pas s'arrêter uniquement aux relations directes entre les Somaliens et leurs pratiques médiatiques mais d'inscrire celles-ci dans un contexte « macro » marqué par des rapports de pouvoir. Dans la vie sociale structurée en groupes dominants et dominés, certains groupes sont avantagés sur le plan de la richesse et du pouvoir et que d'autres sont désavantagés (Guimond, 2010). Une compétition s'exerce dès lors entre les différents groupes catégorisés selon l'âge, le sexe, l'origine sociale et l'ethnicité. C'est dans les médias que cette compétition est la plus visible en mettant en scène, à travers les récits, les images, le son, l'identité sociale des membres des groupes défavorisés. Ainsi, pour certains, leur identité leur sera assignée. Il s'agit donc dans cette recherche de comprendre comment les individus appartenant à un groupe désavantagé tentent de changer l'identité assignée, mais également de saisir les processus d'assignation de l'identité sociale. Pour ce faire, nous avons interviewé trois journalistes dont un rédacteur en chef du quotidien Ottawa Citizen. L'objectif de ces entretiens est de comprendre les

facteurs contribuant dans un média à la mal-représentation ou à la sous-représentation des groupes minoritaires, en l'occurrence les Somaliens. Ce journal a été sélectionné sur la base des recommandations et commentaires formulés par Chelby Daigle, bloggeuse²³, militante pour les droits des groupes minoritaires à Ottawa et très engagée dans la question de la représentation médiatique de la diversité. Cette militante avait suggéré de rencontrer la journaliste Louisa Taylor auteure de nombreux articles sur les Somaliens depuis leur arrivée à Ottawa dans les années 1990. Intéressée par notre projet de recherche, Louisa a accepté d'être interviewée et a proposé de nous faire visiter le journal et de nous présenter à ses collègues. Le journal Ottawa Citizen est un quotidien anglophone d'Ottawa appartenant au groupe Postmedia Network Inc. Son tirage s'élève à 117 530 exemplaires par jour (Canadian Newspaper Association, 2011). Il a appartenu au groupe Canwest jusqu'en 2010 avant de le céder pour des raisons de difficultés financières à Postmedia Network Inc.

Un jeudi matin ensoleillé mais glacial de février 2011, je rencontre Louisa Taylor au siège du journal Ottawa Citizen. Situé à l'ouest de la ville, le journal occupe un long immeuble de couleur marron de deux étages. Quelques minutes après l'inscription de notre nom au registre des visiteurs, Louisa apparaît derrière la baie vitrée. Elle m'annonça que je devrais visiter d'abord le journal avant de commencer l'interview. Suivant son pas hâté, je me dépêche de sortir mon carnet de notes enfoui au fond de mon sac à dos. Nous nous dirigeons à son bureau et traversons la vaste salle de presse. Pendant que nous nous faufileons à travers les bureaux compartimentés, Louisa me montre les différents départements allant du marketing, des finances et de la gestion du site web. Remarquant le nombre important de bureaux inoccupés, Louisa m'informa que le journal n'a pas été épargné par la crise structurelle et économique qui touche la presse écrite. Puis, nous nous arrêtons net. À un niveau plus bas, Louisa me montre un immense espace à air ouverte où

²³ Voici le blog de Chelby Daigle: <http://woyingi.wordpress.com/>

grouillent une cinquantaine de journalistes. Du lieu où nous nous trouvons, nous avons une vue d'ensemble sur la salle de presse. Nous descendons quelques marches pour se diriger au bureau de Louisa et au passage nous rencontrons ses collègues qu'elle me présente en m'informant de leur spécialité allant des conseils de décoration de la maison jusqu'à l'expert culinaire et l'infographiste. La salle n'est pas compartimentée et les tables sont dispersées dans toute la salle sans un ordre précis. Mais en y faisant attention, on s'aperçoit que les tables sont entreposées dans le but de faciliter ou/et encourager la communication verbale entre les journalistes. Des grandes tables sont placées ici et là ce qui me laisse croire qu'elles servent aux réunions entre le rédacteur en chef et son équipe. Louisa me montre du doigt un comptoir sans fauteuils où prend lieu les réunions quotidiennes et matinales avec ses collègues et son rédacteur en chef Peter Robb. Après avoir visité son petit bureau, nous décidons de faire un tour à la salle de repos. Nous rencontrons deux collègues auxquels me présente Louisa. Elle informe ses collègues le but de ma recherche doctorale sur la question de la représentation des minorités dans les médias. Louisa demande à son collègue combien de journalistes issus des minorités travaillent pour le journal. Visiblement gênée par la question, la collègue de Louisa répond qu'à sa connaissance, il y a deux journalistes issus des minorités visibles sur un total d'une centaine. L'autre collègue présent dans la salle de repos, d'origine tanzanienne apprend-on plus tard, nous sourit et continue de feuilleter son journal. Nous quittons la salle de repos et montons des escaliers pour se rendre à la salle des machines de presse. Dans un couloir où sont entreposés plusieurs tapis roulants et des appareils de musculation et qui semble être la salle de gym, une baie vitrée à droite permet de voir la salle de machinerie située plus bas. Aucun employé n'est présent dans la salle et les machines sont aux arrêts. Louisa m'explique que le journal confie à une entreprise privée une part importante de la production du journal et quelques machines sont utilisées le soir. Nous partons à la cafétéria pour débiter l'interview. Nous choisissons un coin assez isolé et nous nous installons. Je sors mon enregistreur audio numérique de mon sac à dos et rappelle à Louisa notre accord sur l'enregistrement de

l'interview. Elle me répond qu'elle n'y voit aucun inconvénient et d'un œil amusé me dit que « c'est l'interviewer qui est interviewé ». L'entretien semi-structuré s'est déroulé en anglais et a duré environ deux heures. Le tableau 7 décrit les différents thèmes abordés.

Tableau 7: Thèmes privilégiés durant l'entretien des journalistes du quotidien Ottawa Citizen

Parcours professionnel
Regard et opinion sur son propre métier et les relations avec les collègues
Les difficultés auxquelles fait face Ottawa Citizen
La représentation des minorités dans le journal
L'évolution de la communauté somalienne à Ottawa

A la fin de l'interview, Louisa me propose de rencontrer son patron le rédacteur en chef Peter Robb. Elle me donne aussi les noms d'autres collègues journalistes qui pourraient être utiles pour ma recherche. Quelques semaines plus tard, Peter Robb et Neco Cockburn participeront à une interview individuelle. Neco Cockburn, journaliste Noir d'origine caribéenne, a semblé au début peu motivé pour une interview mais a ensuite donné son accord.

Dans la section suivante, nous aborderons la méthode de l'ethnographie multi-sites.

L'enquête ethnographique multi-située

Quand il s'agit d'étudier une communauté dispersée et ses trajectoires migratoires contemporaines complexes, la méthode ethnographique multi-sites est utilisée de plus en plus dans les champs des études médiatiques, en sciences technologiques et dans les Cultural Studies (Marcus, 1995). Alors que l'ethnographie classique impliquait la pratique de l'observation participante pendant un long séjour sur un seul site (« thick ethnography »), l'ethnographie multi-sites s'engage à étudier un champ spatialement dispersé à travers lequel l'ethnographe se déplace dans deux ou plusieurs endroits (Falzon, 2009). Ce tournant épistémologique est marqué par la figure de George Marcus

qui, en 1995, révèle l'incapacité de l'ethnographie classique à saisir les effets multiples et complexes des systèmes et structures sociaux contemporains sur les individus.

Suite aux premières observations effectuées à Rennes et à Liège, la recherche doctorale a voulu poursuivre grâce à la démarche de l'ethnographie multi-sites la compréhension des pratiques médiatiques en ligne et hors-ligne permettant de créer un espace de socialisation des migrants somaliens résidant en France (Rennes, Angers, Paris) et au Canada (Ottawa et Toronto). Le choix de la démarche ethnographique multi-sites n'a pas été décidé à priori au début de notre recherche. Deux facteurs ont motivé ce choix. Le premier concerne notre propre mode de vie nomade qui nous a amené à la rencontre des Somaliens dans des différents lieux et en de multiples occasions. Le second est lié à la forte mobilité des migrants Somaliens ayant vécu dans plusieurs pays au cours de leur périple pour fuir la guerre civile. D'autres facteurs existent aussi et qui expliquent le choix d'un terrain de recherche. Dans ses nombreuses recherches ethnographiques multi-sites sur les migrants Somaliens résidant dans plusieurs pays, Cindy Horst affirme que « les lieux sont généralement choisis sur la base d'une combinaison de facteurs liés à leur pertinence et leur commodité » (2009 : 121). Pour notre cas, le choix du terrain canadien relève de la « commodité » et celui effectué en France se justifie par la « pertinence ». Ce qui fut au début qu'une rencontre fortuite de circonstances pendant nos premières années universitaires à Rennes est devenue quelques années plus tard un projet de recherche doctoral. Même si toute rencontre semble découler d'une suite de coïncidences imprévisibles, nous étions fascinés de comprendre comment un peuple vivant loin de sa patrie et dispersé à travers le monde pouvait vivre à distance la destruction totale de son pays et comment la communication médiatique et ses pratiques en sont affectées. Cette interrogation, relevant de la simple curiosité, a inspiré cette recherche doctorale et en constitue la problématique. « Le hasard ne favorise que les esprits préparés » disait Louis Pasteur. Passionné des médias et étudiant au premier cycle universitaire en SIC à l'époque de mes rencontres avec les Somaliens, nous nous intéressions surtout à l'analyse des processus de communication. Yves

Jeanneret nous rappelle judicieusement que les processus communicationnels apportent « une contribution originale à la compréhension du social, en éclairant la façon dont les savoirs et les attitudes s'élaborent et se partagent, acquièrent légitimité et valeur » (2010:?). Le questionnement d'une recherche scientifique n'émerge donc pas du néant et encore moins de façon anarchique (Mace, 1988). Cette étude se concentrant sur les Somaliens résidant en France (Rennes, Angers et Paris) et au Canada (Ottawa, Toronto) inclue les observations effectuées auprès de Somaliens rencontrés lors de séjours estivaux²⁴ en Belgique (Liège) et aux États-Unis et plus particulièrement dans les villes de Columbus et Minnesota où la communauté somalienne est la plus nombreuse (Goza, 2007). Dans ce qui suit, nous allons décrire les premières rencontres avec les demandeurs d'asile Somaliens à Rennes et à Liège. Les relations nouées avec ces derniers dans ces deux villes ont largement inspiré cette recherche.

La recherche ethnographique à Ottawa s'est déroulée de façon discontinue les étés 2009, 2010 et 2011. Le travail sur le terrain effectué en France a duré trois mois, de janvier à avril 2011. Notre temps, partagé entre les exigences d'un père d'une jeune famille, l'enseignement des cours au département de communication à l'Université d'Ottawa et la participation à des projets de recherche²⁵, n'a pas permis d'entreprendre une recherche prolongée sur un seul site. De plus en plus de chercheurs adoptent la recherche ethnographique multi-sites, et ce, pour des raisons liées à la mobilité des personnes étudiées mais aussi l'évolution de la vie des chercheurs partagés entre l'étude de terrain, le manque de financement, l'enseignement des cours et les exigences familiales (Horst, 2009 ; Hannerz, 2003). Les exigences familiales, professionnelles et conjoncturelles incitent

²⁴ Pendant l'été 2011, je suis allé à Columbus pour rendre visite un membre de ma famille. Un Somalien rencontré à Ottawa nous a par la suite invités à Minnesota pour lui rendre visite. Curieux de savoir comment les Somaliens vivent aux États-Unis, nous avons accepté avec joie l'invitation.

²⁵ Avec des collègues du département de communication de l'Université d'Ottawa, un projet de recherche portant sur le rôle des médias ethniques dans le processus d'intégration des immigrants a été financé par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada. Ce projet, d'un montant de 200 000\$ et d'une durée de 3 ans (2011-2014), concerne les quatre groupes d'immigrants les plus nombreux à Ottawa, à savoir les Somaliens, Chinois et ceux originaires de l'Inde et de l'Amérique latine. Site Web : <http://artsites.uottawa.ca/ommi/>

ainsi de plus en plus de chercheur à mener une étude ethnographique multi-sites « ici » et « là » et « entre » différents projets et ne reste plus immergé pendant de longs mois sur un site (Hannerz, 2003). Notre recherche doctorale n'échappe pas à ces contraintes caractéristiques de notre époque contemporaine.

L'observation participante

L'observation participante est une méthode de collecte de données essentielle pour une recherche de type qualitatif. La forme choisie pour notre recherche est celle de l'observation déclarée et les participants ont été informés au préalable de l'objectif de notre recherche et obtenu leur accord pour être un observateur extérieur. L'avantage de cette forme d'observation est qu'elle réduit les problèmes d'ordre éthique et moral (Peretz, 2004). Toutefois, elle risque d'engendrer des « changements artificiels » de comportement (Bastien, 2007).

L'observation participante consiste pour le chercheur à être attentif aux comportements des participants et de leur environnement immédiat dans le but de saisir tous les détails susceptibles d'aider à mieux comprendre son terrain. Pour une réelle capacité d'analyse, le chercheur doit pleinement s'immerger et observer tout ce qui se rapproche de près ou de loin à son objet d'étude. Dans notre recherche de terrain, l'observation a été mobilisée lors notre participation aux activités et réunions organisées par l'association des parents somaliens à Ottawa. Grâce à cette structure, on a pu établir des contacts et nouer des relations avec les membres de la communauté et avaient volontairement accepté de participer à des entretiens qui ont eu lieu à leur domicile. Ainsi, les observations collectées lors des entretiens au domicile des répondants consistaient à décrire la vie ordinaire et en déceler ses dimensions.

Nous avons aussi participé à Ottawa à des nombreuses conférences internationales organisées par diverses associations et ont porté sur l'expérience exilique, la situation en Somalie et la question de

la gestion de la diversité dans les sociétés contemporaines. L'une des conférences²⁶ à laquelle j'ai assistée fut celle organisée en décembre 2009 à Ottawa par l'Institut d'études africaines de l'Université Carlton. L'écrivain somalien de renommée internationale Nureddine Farah était l'invité et présentait au public son dernier roman. Il a été invité par une association de la communauté somalienne et l'écrivain avait bien précisé que lorsqu'il reçoit une invitation d'une association, il s'arrangeait toujours de se payer le billet pour venir « tâter » le pouls la diaspora somalienne éparpillée dans le monde. Par ailleurs, le titre de la conférence contenait des mots très évocateurs « Souls in Exile: Memory, Creativity and Opportunity ». Au cours de la présentation de l'écrivain, certains membres du public avaient posé une question qui avait attiré notre attention. Celle-ci portait sur les meilleurs moyens de préserver l'identité somalienne dans le contexte de la migration. La réponse de l'écrivain a été expéditive et avait laissé bouche-bée le public: il répondit que le meilleur moyen de préserver l'identité somalienne était de s'intégrer pleinement dans le pays d'accueil. L'écrivain somalien, connu pour sa franchise et son intelligence acerbes, expliqua qu'il fallait « s'enraciner quelque part, à un lieu, et à partir de là construire sa propre identité, à savoir l'identité somalienne ».

Le terrain en France était différent de celui du Canada. Les répondants rencontrés à Rennes, Angers et Paris étaient plus vulnérables socialement comparés à ceux du Canada qui, établis à Ottawa et Toronto depuis au moins une décennie, connaissaient dans une moindre mesure des problèmes sociaux aussi sévères. Les participants rencontrés dans les trois villes françaises étaient en majorité des demandeurs d'asile et étaient confrontés à des graves problèmes de logement liés au contexte de crise de l'accueil des demandeurs d'asile et des réfugiés en France. L'absence de logement, la saturation de l'hébergement d'urgence et des structures institutionnelles d'insertion sociale insuffisantes ou parfois inexistantes pour les demandeurs d'asile ont créé des situations d'extrême

²⁶ Voici le lien de l'annonce de la conférence publiée dans site web Hiiraan Online basé à Ottawa très populaire dans la diaspora et consulté également à partir du pays : http://www.hiiraan.com/news2/2009/dec/souls_in_exile_memory_creativity_and_opportunity.aspx

pauvreté, de précarité et de détresse (Observatoire pour l'accueil des demandeurs d'asile, 2005). La pauvreté étant l'un des facteurs de l'exclusion sociale, les Somaliens, comme tous les autres demandeurs d'asile²⁷ se trouvant sur le sol français, sont des exclus sociaux. Ce contexte d'exclusion sociale dans lequel sont insérés les enquêtés a « affecté » notre méthodologie et l'observation participante et a soulevé de nouvelles interrogations éthiques : doit-on taire certaines observations liées à des pratiques particulières des demandeurs d'asile ou au contraire les dévoiler ? Peut-on observer sans réagir aux difficultés de la vie quotidienne des enquêtés ? Que faire quand un grand nombre des enquêtés veulent aborder des thèmes qui les touchent et souhaitent ignorer ceux qui motivent ma recherche ? Peut-on succomber au discours des enquêtés en participant à leurs activités ? À leur demande, peut-on leur donner de l'argent ? Ces considérations méthodologiques confèrent le terrain et l'objet d'étude en France le statut de « sensible ». L'appellation « terrain sensible » est empruntée aux chercheurs dans le champ des migrations internationales pour évoquer « des espaces particuliers (camps, quartiers, ghettos), à des conditions sociales stigmatisantes (réfugiés, clandestins, illégaux), à des contextes marqués par la violence, le danger ou la souffrance » (Lassailly-Jacob et Legoux, 2012 : p.3). Notre terrain en France a présenté des difficultés méthodologiques et nous a amené à rester attentif aux moindres événements et faire preuve de vigilance. Un événement en particulier a failli avoir des conséquences négatives pour la poursuite de notre recherche. Lors d'un entretien de groupe qui avait lieu dans un des studios d'un Somalien installé depuis déjà quelques années et obtenu le statut de réfugié, un groupe constitué d'une dizaine avait fait irruption. L'un des participants de l'entretien m'avait prévenu que beaucoup de Somaliens se rencontraient dans ce studio et constituait un lieu social et d'entraide entre les Somaliens. L'un des participants de l'entretien m'a présenté au groupe et a fourni des informations relatives à notre projet de recherche. Un membre du groupe, voyant l'enregistreur posé sur la table

²⁷ À ce sujet, le 27 septembre 2012 la Cour de justice de l'Union européenne a rappelé aux États membres leur « obligation de garantir aux demandeurs d'asile le bénéfice des conditions minimales d'accueil pendant la durée de la procédure de prise en charge ou de reprise en charge par l'État membre responsable » et « ces conditions matérielles d'accueil comprennent le logement, la nourriture et l'habillement, fournis en nature ou sous forme d'allocation financière ou de bons, ainsi qu'une allocation journalière » (InfoCuria, Jurisprudence de la Cour de justice, 2012).

à café, me demanda ce que c'était. Je lui ai répondu que c'est un enregistreur numérique qui permet de ne pas oublier ou de mal interpréter leur récit. D'un air menaçant, et à priori doutant de notre motivation, me demanda qu'il ne fallait pas enregistrer ce que les gens nous confient parce qu'il y a un risque l'enregistrement se trouve dans des « mauvaises mains ». j'ai tout de suite accepté son souhait et j'ai rangé mon enregistreur. D'un ton rassurant, je lui ai expliqué que j'étais un étudiant et que les entretiens recueillis sont confidentiels et personne d'autre que moi n'y aura accès. Je lui ai montré ma carte d'étudiant. En me regardant dans les yeux, il me dit qu'il faut que j'alerte le gouvernement français de la situation de pauvreté dans laquelle ils vivent et que je devais lui promettre de ne pas divulguer à l'administration certaines informations les concernant. Depuis cette anecdote, nous avons renoncé à l'enregistrement des entretiens et privilégié les conversations informelles. L'enregistrement des entretiens furent utilisés uniquement dans les situations où des relations de confiance ont été établies.

L'administration et la distribution d'un questionnaire au Canada et en France

C'est un total de 75 Somaliens résidant à Ottawa, Toronto, Rennes, Angers et Paris qui ont complété un questionnaire. Le questionnaire (annexe 1) a été distribué et administré en face à face, incitant ainsi l'enquêté à se concentrer pour le remplir. Ce mode de collecte facilite le recours à des questions ouvertes et la possibilité de poser des questions à l'enquêteur. Un espace ouvert a été laissé pour les commentaires libres des enquêtés. Certains commentaires émis suggéraient par exemple la réduction de la longueur du questionnaire tandis que d'autres avaient commenté le fait que celui-ci n'était pas adapté pour les Somaliens plus âgés mais pour les plus jeunes. Le questionnaire respecte les exigences méthodologiques et éthiques en vigueur à l'Université Sorbonne Nouvelle. Une lettre de consentement est présentée aux participants avant de commencer l'administration du questionnaire et la participation à l'entretien (annexe 2). Cette lettre précise le

respect de la confidentialité des informations des participants, la protection des données et l'utilisation de l'anonymat pour que les enquêtés ne soient pas identifiables.

La partie introductive du questionnaire explique aux répondants les objectifs et la pertinence de l'étude. Pour ceux qui ne parlent pas l'anglais ou le français, c'est en somali, la langue maternelle des participants qui est utilisée en l'occurrence pour annoncer l'objectif de la recherche, se présenter et d'expliquer l'utilité de la recherche. Entre mai et septembre 2009, le questionnaire rédigé en anglais²⁸ a été distribué et administré directement à une centaine de Somaliens résidant à Ottawa et Toronto. Dans ces deux villes, 41 questionnaires ont été remplis et retournés. Pour avoir un profil varié des participants, nous sommes allés dans différents endroits fréquentés par les Somaliens. L'Université d'Ottawa, Carlton University et University of Toronto ont été les lieux de recrutement des participants de la seconde génération. Le recrutement des Somaliens de la première génération a été possible grâce à notre participation aux réunions de l'association Somali Fathers Association et aux nombreuses conférences sur la Somalie qui ont eu lieu à Ottawa. Pour ceux qui ont rempli le questionnaire, il leur a été demandé d'inscrire leur courriel afin d'être contacté pour la participation à la seconde étape de la recherche qui consistait à l'entretien individuel.

En France, de janvier à avril 2010, le questionnaire a été distribué également à une centaine de Somaliens rencontrés à Rennes, Angers et Paris. Seulement 33 enquêtés ont accepté de compléter le questionnaire et de participer à l'entretien. Pour mieux refléter le terrain français, le questionnaire a été légèrement adapté et ajusté pour les Somaliens résidant en France. La variété des profils et des parcours migratoires ont été privilégiés. L'administration d'un questionnaire²⁹ a été décidée afin de recueillir auprès des participants les données concernant leurs pratiques médiatiques. Avant l'élaboration du questionnaire, une liste de questions ouvertes est établie pour s'assurer que celles-

²⁸ Nous précisons qu'aucun des participants ne parlaient le français. Le Nord de la Somalie ayant été un protectorat britannique (British Somaliland) et le Sud une ancienne colonie italienne (Italian Somaliland), la majorité des Somaliens au Canada et en France parlent couramment l'anglais. Pour ceux qui ne parlaient pas l'anglais, chaque question a été traduite oralement en Somali. Nous précisons qu'aucun de nos participants ne parlaient le français.

²⁹ Une copie du questionnaire se trouve en appendice.

ci répondent aux objectifs de l'étude et facilitent la collecte ainsi que l'exploitation informatique des données. Par la suite, nous avons vérifié de manière rigoureuse que chaque question méritait d'être collectée en s'assurant de son degré à pouvoir répondre aux interrogations de la recherche. Le contenu du questionnaire s'articule autour des sept points suivants.

a. Caractéristiques sociodémographique et économique du répondant

La première partie du questionnaire tente de recueillir les données concernant l'âge, le sexe, le pays de naissance, le niveau d'éducation, le statut et domaine d'emploi, l'année d'arrivée ainsi que les pays vécus avant l'arrivée au Canada et en France et enfin le revenu annuel.

b. Usages des médias canadiens/américains, français/européens ou autres

Cette seconde partie examine de façon fine l'utilisation par les Somaliens des médias canadiens ou américains de langue anglaise ou française. Nous avons aussi pris le soin de bien spécifier l'utilisation du type de média en commençant par la télévision, la télévision par satellite, la radio, le magnétoscope et internet. Parmi la liste, nous avons ajouté le choix de cocher « non-usage » au cas où les répondants n'utilisent aucun média.

c. Usages des médias ethniques par et pour les Somaliens.

De la même façon que la partie précédente, les répondants sont amenés à choisir quel type de média ethnique est utilisé. Au cas où les répondants n'utilisent aucun média ethnique, il est proposé dans la liste le choix de cocher « non-usage ».

d. Usages des médias sociaux

Les questions relatives aux usages des médias sociaux ne figuraient pas dans le questionnaire dès le début de la recherche. Elles ont été ajoutées un peu plus tard durant l'enquête de terrain. Les rencontres, observations et entretiens sont autant d'occasions pour explorer de nouvelles pistes de

recherche. Dans ce cas-ci, il s'agissait de comprendre si les médias sociaux sont aussi mobilisés comme les autres médias traditionnels.

e. Les contenus des médias en anglais/français et ceux produits par les Somaliens

Nous avons demandé de choisir le contenu le plus souvent consommé dans les médias en anglais et en français et ceux des médias des Somaliens. Il a été proposé une liste où les répondants cochent la case correspondant à leur choix. Une case vide est laissée au cas où la liste proposée ne correspond pas à leur réponse.

f. La fréquence de l'usage d'un type de média

L'analyse de la fréquence d'un média permet de comprendre l'importance accordée à un média dans les foyers des Somaliens. La fréquence est mesurée en nombre d'heures passées devant l'écran de télévision et internet.

g. Équipement d'ordinateurs, téléphone mobile et résidentiel, télévision et radio

Les données recueillies dans cette partie ont pour objectif de comparer le taux d'équipement des foyers somaliens par rapport au reste de la population au Canada et en France. Plusieurs recherches réalisées montrent que le taux d'équipement joue directement un rôle sur le pourcentage de foyers connectés à Internet (Médiamétrie, 2011).

h. Localisation de l'ordinateur, la télévision et la radio dans les foyers

La localisation de l'ordinateur et du poste de télévision dans le foyer permet de comprendre les usages collectifs ou privés de ces dispositifs techniques. Cette variable permet d'observer si les

dispositifs techniques sont utilisés dans les chambres, lieu privé de chaque individu, où dans l'espace collectif et social de la salle de séjour.

L'entretien semi-dirigé et compréhensif

Après avoir complété le questionnaire, le participant a été convié à participer à un entretien : 56 Somaliens sur un total de 75 ont donné leur voix, dont 22 au Canada et 34 en France. Les deux méthodes combinées à savoir l'administration d'un questionnaire et la participation à un entretien semi-dirigé individuel ou en groupe servent à recueillir les données sur les usages des TIC au cours du parcours migratoire depuis la Somalie jusqu'en France et de comprendre les pratiques médiatiques des Somaliens au Canada.

L'entretien de type semi-dirigé, complétant l'enquête par questionnaire où l'interaction verbale est limitée, se veut souple, évolutive, non-standardisée et sur le mode de la conversation et la narration. Les modalités des questions de l'entretien, contrairement au questionnaire, invitent les participants à s'exprimer plus longuement et à orienter leurs réponses afin de mieux saisir les pratiques médiatiques. Ces dernières, au cœur de notre recherche, s'inscrivent dans le contexte plus large de l'expérience migratoire et celui de la déliquescence du pays d'origine. La technique de l'entretien semi-dirigé offre les possibilités d'avoir un accès privilégié à ce contexte et de comprendre le sens donné au monde vécu. L'entretien s'appuie sur la démarche compréhensive de la sociologie qui, grâce à « l'intropathie », envisage que « les hommes ne sont pas de simples porteurs de structures mais des producteurs actifs du social, donc des dépositaires d'un savoir important qu'il s'agit de saisir de l'intérieur, par le biais du système de valeurs des individus » (Kauffman, 2011 :24).

Parmi les enquêtés, quatre participants sont d'origine non somalienne et le but recherché consistait à avoir une vision plus globale du phénomène de la migration et de la question de la représentation des images des migrants dans les médias dominants ; trois participants sont des journalistes du quotidien Ottawa Citizen et la quatrième personne interviewée est Chelby Daigle, militante associative canadienne qui a grandi et vit toujours dans un quartier multiethnique à Ottawa. Elle a

côtoyé depuis son enfance les Somaliens qui étaient les plus nombreux résidents de son quartier. C'est aussi une activiste pour les droits des minorités. Elle nous a été recommandée par des participants Somaliens d'Ottawa.

Les entrevues ont été effectuées sur rendez-vous et selon le moment propice choisi par les participants. D'une durée d'une heure en moyenne, elles ont été enregistrées *in situ* dans un appareil numérique. Afin de mieux observer l'emplacement des postes télévision et des ordinateurs, les entrevues ont eu lieu pour la plupart au domicile des participants. Même si le but de l'entrevue consistait à donner la parole aux Somaliens, il s'agissait aussi d'aborder les thèmes traités dans notre recherche. Pour ce faire, nous avons ainsi établi un guide d'entrevue dont les principaux éléments du guide sont présentés dans le tableau 8 ci-dessous.

Tableau 8 : Thèmes privilégiés durant l'entretien

1	La vie en Somalie avant et après la guerre
2	Le parcours migratoire (trajets socio-temporels)
3	Les expériences de vie pendant l'arrivée dans la société d'accueil
4	L'utilisation des TIC, l'accès et l'équipement en informatique pendant le parcours migratoire (demandeurs d'asile Somaliens en France)
5	Les pratiques médiatiques collectives ou individuelles au sein du foyer (Somaliens 1 ^{ère} génération et 2 ^{ème} générations au Canada)
6	La représentation des Somaliens dans les écrans

Pour « briser la glace » et mettre à l'aise les participants, nous avons décidé de commencer l'entretien par des questions relatives à la vie pré-migration. Ainsi pour les migrants de la 1^{ère} génération, nous avons posé des questions sur leur vie passée en Somalie. Pour ceux de la 2^{ème} génération nés ou ayant grandi au Canada, nous leur avons demandé de décrire leur enfance et leur arrivée au Canada, leur vie passée dans les quartiers, leurs amis et leurs expériences au milieu scolaire et universitaire. Par là, nous avons voulu comprendre les difficultés rencontrées en tant que

groupe minoritaire dans le système éducatif. En ce qui concerne les Somaliens de France, nous n'avons pas rencontré de français d'origine somalienne de la deuxième génération et cela en raison de l'arrivée très récente des Somaliens en France. Nous avons observé que les Somaliens de la première génération vivant en France ou au Canada idéalisait la vie avant la guerre et décrivaient une Somalie presque parfaite sous le règne de l'ancien dictateur de Syaad Barré. Ce qui n'est pas surprenant car même si le régime de Syaad Barre avait érigé un système totalitaire où la corruption, l'emprisonnement et l'élimination physique des opposants et l'inexistence d'une presse libre étaient devenus la norme, les participants pensaient qu'ils préféreraient vivre sous ce régime plutôt que l'absence pure et simple d'un État.

La deuxième série de questions concerne le parcours migratoire. Pour les Somaliens du Canada, environ la moitié des participants a vécu plusieurs années dans les pays arabes du Golfe avant de venir s'installer à Ottawa ou Toronto. Quand j'ai demandé pourquoi ils avaient décidé de quitter les pays du golfe comme l'Arabie Saoudite, les participants ont expliqué les difficultés liées à l'obtention de la nationalité de ce pays et que sans celle-ci, les enfants ne peuvent pas continuer leurs études jusqu'à l'université. En effet, en Arabie Saoudite, seuls les citoyens ont accès aux universités publiques du pays. Une infime minorité des participants Somaliens au Canada est passée par l'Europe et notamment l'Italie pour venir rejoindre les membres de leur famille. Pour les Somaliens de France, leur itinéraire migratoire est largement décrit dans le chapitre 5.

La troisième partie de l'entrevue porte sur les expériences de vie pendant l'arrivée en France ou au Canada. Pour les Somaliens en France, leurs sentiments étaient divisés quant à leur avis sur l'accueil de la France, le pays en général et ses habitants. Pour certains, la France est un pays qui respecte les droits humains et que le peuple français est généreux et courtois envers les réfugiés. En remarquant les conditions de vie dans lesquelles ils vivaient, nous étions très surpris d'entendre des commentaires positifs de certains participants sur l'accueil des réfugiés et demandeurs d'asile. Toutefois, nous avons également compris qu'il convenait de replacer ces commentaires élogieux

des participants à l'égard de la France dans un contexte plus large. Après de nombreuses conversations informelles et d'observations durant l'enquête ethnographique, nous avons remarqué que les Somaliens comparaient leurs conditions de vie en France par rapport à celles vécues dans les pays transit et en particulier en Libye. En effet, pour la grande majorité des Somaliens rencontrés en France, ils ont été emprisonnés, battus, injuriés soit par les passeurs des villes traversées, soit par les autorités policières ou militaires ou tout simplement par les habitants en Libye. Ils vouaient une haine viscérale contre ce pays et ses habitants. Un samedi soir à Rennes, alors que je m'apprêtais à les quitter comme d'habitude vers minuit pour aller prendre le métro, les participants décident de me raccompagner jusqu'à la station. Au nombre de 6 personnes incluant moi-même, nous étions entassés dans une des chambres du foyer pour migrant d'un des participants. La station de métro la plus proche se trouvait à une vingtaine de minutes à pied du foyer. Cela faisait quatre semaines que j'étais avec eux et avaient accepté que je sois parmi eux toute la semaine, du lundi à dimanche. Arrivés à la station de métro, ils décident tous de prendre avec moi le métro et de revenir car ils voulaient se dégourdir les jambes et aller se promener à la place République. Arrivés à la station, une fille s'approche de nous et tend son ticket de métro à l'un des participants en disant qu'elle en avait besoin et qu'elle préférerait nous le donner. Un participant pris le ticket et me regarda avec un grand sourire et déclara avec joie: « Tu vois, les français sont très différents ! ». Ce geste qui nous semblait si banal pour nous représentait pour les Somaliens comme le geste le plus altruiste qu'ils n'aient reçu depuis des années. Les Somaliens avaient perdu tout espoir dans l'humanité à cause des brimades subies pendant leur parcours migratoire. Le geste le plus ordinaire d'humanisme leur semblait être l'acte le plus généreux jamais offert. La réaction disproportionnée des participants à ce geste a été l'un des événements le plus marquant et le plus intrigant de notre enquête de terrain.

La quatrième partie de l'entrevue traite des usages des Technologies de l'Information et de la Communication. Pour la définition des TIC, nous prenons celle proposée par l'UNESCO et se

référant « aussi bien à des objets matériels, outils, procédés, qu'à des objets immatériels, des connaissances, des contenus, des symboles et couvrent les trois branches de la communication : les télécommunications (téléphone, transmissions par câble, ou par satellite), l'informatique au sens large et l'audiovisuel » (dans Chéneau-Loquay, 2004 : p.11-12). Dans cette catégorie de questions, l'objectif consistait à comprendre comment les réfugiés Somaliens en France utilisent les TIC pendant leur itinéraire migratoire et leur adaptation en France. Ces questions incluent aussi les aspects concernant l'accès à internet et aux médias traditionnels ainsi que l'équipement en matériel informatique et audiovisuel. L'accès au dispositif technique est une condition préalable à son usage et à son appropriation (Proulx, 2005).

La cinquième partie s'intéresse à l'analyse des usages des technologies domestiques par les Somaliens du Canada. Par technologies domestiques, nous entendons tous les dispositifs de communication utilisés à domicile tels qu'internet (les médias sociaux Youtube, Facebook et sites web), la télévision, les cassettes vidéos VHS, le magnétoscope, la téléphonie. Une technologie domestique correspond « à la capacité d'une famille d'incorporer et de contrôler des objets techniques au sein de sa propre culture technologique, de les rendre plus ou moins 'invisibles' parmi les activités quotidiennes de la vie familiale » (Silverstone et *al* 1989). Le choix de l'espace de la salle de séjour comme lieu constituant un terrain d'observation privilégié afin d'analyser les usages des technologies domestiques a été décidé lors de nos premières observations effectuées à Ottawa. En effet, nous avons remarqué lors d'une des premières entrevue réalisée à Ottawa, l'importance accordée par les parents aux pratiques médiatiques collectives et aux usages d'outils technologiques dont notamment les émissions de télévision produites par les Somaliens, les vidéos de pièces de théâtre tournées en Somalie ou dans la diaspora, les vidéos de mariage et diverses vidéos circulant dans Youtube et Facebook. Une participante a accepté de participer à la recherche et ainsi faire entendre sa voix lors d'un entretien approfondi et de compléter un questionnaire. Pour l'occasion et pour m'aider à recruter plus de participants, elle a contacté sa tante qui habitait dans le

même immeuble et lui a expliqué les objectifs de l'étude. Notre rencontre a eu lieu dans le domicile de la jeune mère célibataire élevant seule deux garçons de 5 ans et 8 ans. J'ai proposé de faire l'entrevue à deux mais la jeune mère célibataire a préféré la faire seule. Pendant cette première entrevue de l'enquête de terrain, deux éléments imprévisibles ont considérablement attiré notre attention : les stratégies déployées par les parents pour transmettre l'identité culturelle somalienne en regardant avec leurs enfants des émissions de télévision produites par les Somaliens du Canada ou en utilisant les médias sociaux tels que Youtube et Facebook ; ensuite le décalage entre notre propre perception des réfugiés complètement déracinés et souffrant à distance de l'absence d'une stabilité politique de leur pays d'origine et l'autre dimension de la réalité montrant des gens menant une vie « normale » malgré le chaos de leur patrie. En effet, la jeune mère célibataire m'avait décrit comment à chaque dimanche elle regardait avec ses enfants une émission de télévision de la communauté somalienne et que pour elle c'était important que ses enfants soient exposés à la langue somali et surtout qu'ils voient les images positives de médecins, des avocats, des professeurs et hommes d'affaires somaliens. À la question de savoir comment la guerre affectait quotidiennement les Somaliens au Canada, la deuxième participante, âgée environ d'une cinquantaine d'années, avait répondu avec sérénité: « Les Somaliens sont comme les autres peuples qui ont connu la guerre, ils ne sont pas différents. Les guerres surviennent dans tous les pays et ce n'est pas encore la fin du monde ». Ces phrases lapidaires ont raisonné comme un écho dans notre esprit et remis en cause notre propre perception de la réalité sociale des réfugiés. Depuis cette première entrevue, les connotations et tournures de nos questions ont été vérifiées afin d'éviter que celles-ci risquent de refléter nos valeurs et croyances.

Le choix du terrain de recherche en France et au Canada

Le choix du terrain d'enquête est déterminé par deux facteurs. Le premier concerne le phénomène de la migration. Pour pouvoir comprendre comment les migrants utilisent les médias, il faut en premier s'enquérir des logiques des mobilités. Or, les acteurs de la migration se caractérisent de

plus en plus par une forte mobilité et des trajectoires migratoires détournées, circulaires ou en « dents de scie » avec des « passages par essence furtifs [qui] perdurent et posent de ce fait des problèmes inédits tant aux circulants, qu'aux États traversés et aux sociétés qui les accueillent » (Le Houérou, 2007 :p. 9). Pour tenir compte de ces « turbulences » migratoires contemporaines (Cortès et Faret, 2009), cette étude s'est intéressée à explorer le rôle des médias traditionnels et des nouveaux médias durant les itinéraires migratoires et lors de l'installation dans la société d'accueil. Ce faisant, deux terrains d'enquête ont été privilégiés, l'un situé en France (Rennes, Paris et Angers) et le second au Canada (Ottawa et Toronto). Le terrain d'étude en France a permis d'aller à la rencontre des demandeurs d'asile somaliens qui, en provenance de la Somalie, ont emprunté des routes migratoires complexes. L'enquête de terrain au Canada s'est focalisée sur les Somaliens et de leurs descendants qui se sont intégrés à Ottawa et Toronto depuis deux décennies. Ainsi, ces deux milieux aident à saisir le rôle des médias au cours des trajets migratoires à partir de la Somalie jusqu'en France et l'installation/intégration à Ottawa et Toronto.

Le second facteur expliquant le choix du terrain de recherche est lié à la similitude entre le mode de vie des participants de cette étude et le notre propre parcours personnel. Après l'obtention du Master 2 en SIC à l'Université de Rennes 2, notre parcours s'est apparenté à bien des égards à celui d'un itinérant, au sens positif du terme. J'ai sillonné de nombreuses villes, dont notamment Montréal, Ottawa et Paris, et emprunté des trajets faits d'allers et retours incessants au gré des opportunités d'emplois.

Le terrain canadien a été également choisi pour des raisons relevant de la « commodité ». Le choix de la ville d'Ottawa comme site de recherche s'appuie d'une part sur les facilités que procure ce terrain qui nous est bien connu puisque la ville d'Ottawa est notre lieu de résidence et de travail. D'autre part, le Canada abrite un nombre important de Somaliens formant le plus grand groupe originaire de l'Afrique subsaharienne, après les Égyptiens et les Sud-Africains (Statistique Canada, 2006). Plusieurs recherches ont été consacrées à leur égard afin de mieux comprendre leurs

expériences et leurs besoins. Par exemple, l'étude de Danso (2001) et de Stewart et al. (2008) identifient les obstacles (tel que le racisme systématisé et institutionnalisé de tous les jours) auxquels les Somaliens sont confrontés au Canada; l'étude de Spitzer (1998) met l'accent sur l'impact que le genre peut avoir sur l'expérience du vieillissement des femmes somaliennes dans le contexte canadien. Dans la même lignée, Crosby (2006), Mohamed (1999), Affi (1997, 2004) et Hopkins (2010) sont parmi les chercheurs ayant produit une quantité considérable de travail sur la situation difficile des femmes somaliennes et les mères célibataires réfugiées ayant perdu leurs maris dans la guerre civile. Enfin, Naji (2012) met l'accent sur les jeunes Somaliens, plus précisément sur les défis auxquels ils sont confrontés en termes de construction de l'identité et l'intégration dans la société canadienne. Malgré le nombre croissant des travaux sur la communauté somalienne au Canada, l'analyse des pratiques communicationnelles n'a pas été explorée et plus précisément le partage et la consommation de productions médiatiques hors-lignes, qui, comme nous le verrons dans cette recherche, sont souvent plus importants, surtout dans la sphère familiale, que les outils communicationnels plus modernes.

Le choix du terrain de recherche à Rennes, Angers et Paris

Le champ de recherche portant sur les médias ethniques, situé au croisement des médias, minorités et immigration, reste en général peu développé en Europe (Rigoni, 2008). Ce retard serait due au désintérêt des sciences sociales françaises à l'égard de l'étude des problèmes de minorités et des relations interethniques et ce, en raison de multiples facteurs (Streiff-Fenart, 1997). Toutefois, la France tente de rattraper ce retard et de travaux intéressants ont été publiés récemment dans les revues *Réseaux* (2010), *Tic et société* (2010) et *Revue européenne des migrations internationales* (2010). Ces travaux tendent à être dominés par des approches s'intéressant exclusivement aux usages des TIC par les immigrants dans leur pays d'accueil et ces recherches ne prennent cependant pas en compte les usages des TIC par les réfugiés au cours de leur itinéraire migratoire et leur installation. Dans un rapport de recherche rédigé par Linda Leung pour le compte de l'UNHCR et

publié en 2011, l'auteure met l'accent qu'il y a eu peu de considération sur l'importance particulière de la technologie pour les réfugiés et les demandeurs d'asile qui sont également touchés par les problèmes de la migration et de la marginalisation. En repassant en revue l'ensemble des travaux sur les communautés migrantes et leurs pratiques de communication, Linda Leung précise que les recherches se sont concentrées uniquement sur les groupes autres que les réfugiés. Cette présente recherche tente de combler cette lacune en contribuant à l'avancement du savoir sur les usages des TIC par les réfugiés et aussi à élargir les connaissances sur la population d'origine somalienne en France.

Dissemblances et similitudes entre les terrains d'enquête

Dans le cadre d'une recherche ethnographique multi-sites, un terrain ne se donne pas facilement être observé et n'est ni considéré comme un lieu géographique ressemblant aux précédents sites analysés par le chercheur. C'est un « espace conceptuel » où ses significations et ses limites sont en constante négociation entre le chercheur et les participants (Gallo, 2009). L'originalité d'une recherche ethnographique multi-sites repose justement sur le fait que le chercheur est toujours amené à remettre en question les hypothèses théoriques et les attentes de recherche qui précèdent le travail de terrain mais également de revoir les résultats et les observations des sites précédents à la lumière du nouveau terrain (Gallo, 2009).

Après s'être imprégné du terrain canadien et recueilli les données, nous nous sommes rendus en France avec les attentes de recherche et hypothèses théoriques suivantes :

1. Les méthodes de récolte telles que l'entretien individuel ou en groupe enregistré en format audio et l'administration d'un questionnaire ne poseront aucune difficulté puisque les Somaliens au Canada se sont montrés généralement coopératifs ;
2. Les conditions de vie ne seront pas dramatiquement différentes entre les Somaliens vivant au Canada et ceux de la France et cela n'aura pas un impact sur l'éthique de la recherche ;

3. Les pratiques médiatiques des Somaliens au Canada ne seront pas semblables à celles des participants en France ;
4. Les participants Somaliens en France, récemment arrivés de la Somalie, n'auront pas les mêmes compétences et les mêmes équipements en informatique.

Les données recueillies auprès des demandeurs d'asile Somaliens en France se sont révélées imprévisibles et loin de nos attentes et hypothèses théoriques formulées après le terrain canadien. En premier, la plus grande différence par rapport au terrain canadien fut les méthodes de récolte de données. Les demandeurs d'asile somaliens en France n'ont pas voulu que les entretiens soient enregistrés et l'entretien semi-dirigé s'est révélé difficilement applicable. Il a fallu constamment négocier avec les participants et se montrer extrêmement patient pour que la recherche ait lieu. Tandis que la plupart des Somaliens au Canada vivaient relativement de façon convenable, les conditions de vie dans lesquelles vivaient les demandeurs d'asile Somaliens dans les différentes villes françaises étaient insurmontables et ont parfois posé des problèmes éthiques au cours de la recherche. Nous avons également observé que les pratiques médiatiques des Somaliens au Canada étaient différentes que celles des Somaliens en France qui, en lien avec leur parcours migratoire, utilisaient en général les TIC comme un outil vital leur permettant en premier de garder les contacts avec les membres de leur famille restés en Somalie mais surtout de rester en contact quasi-permanent avec d'autres demandeurs d'asile rencontrés dans le chemin de l'exil afin de s'informer des villes européennes accordant le statut de réfugié. Ce besoin vital d'être constamment connecté amène les demandeurs d'asile Somaliens à s'acheter des ordinateurs portables et à les utiliser efficacement. Ces observations étaient imprévisibles puisque nous assumions qu'en général l'accès aux TIC et l'utilisation d'internet restaient très limités pour la majorité des réfugiés en raison des conflits ravageant leur pays (plus d'un million de Somaliens sont dans des camps de réfugiés en Afrique de l'Est).

Nous avons aussi observé des similitudes dans les différents terrains d'enquête au Canada et en France. Lors de nos conversations informelles avec les Somaliens à Rennes, certains nous ont avoué qu'ils étaient au courant des difficultés auxquelles font face les Somaliens au Canada en ce qui concerne la criminalité juvénile et la monoparentalité des familles. Ces connexions entre les Somaliens vivant dans plusieurs pays relèvent de ce que Jean-Paul Marthoz (2001) nomme le « va-et-vient communicationnel des diasporas », c'est-à-dire « l'entretien du lien diasporique [s'opérant] par les " va-et-vient ", concrets ou virtuels entre le pays d'accueil et le pays d'origine : voyages (lorsque la situation du migrant le permet), appels téléphoniques et transferts de marchandises » (Scopsi, 2004).

4.3 La maîtrise de la langue des enquêtés

De nos premières observations informelles jusqu'à la recherche ethnographique multi-sites dans le cadre de la thèse, la maîtrise de la langue des participants a facilité les contacts directs sur le terrain. Elle a permis de pratiquer sur les multiples lieux l'observation, la prise en compte les échanges informels, l'intonation de la voix, la gestuelle et les significations symboliques des mots utilisés. Lors d'une recherche ethnographique multi-sites, la maîtrise de la langue maternelle des participants est essentielle. George Marcus note: « Just as 'knowing the language' guarantees the integrity of traditional fieldwork and gives the bounded field- e.g. a people, an ethnic group, a community, its most coherence as culture, this skill is as important in multi-sited fieldwork and even with more exactitude » (1995: 101). La compréhension de la subtilité de la langue des enquêtés a favorisé l'accès graduel à l'« univers » somalien, à nous initier aux façons de vivre, de parler et surtout de se faire accepter, gagner la confiance et trouver sa place. Dans la tentative de pouvoir accéder à l'« univers » somalien, la première étape de la recherche fut l'administration d'un questionnaire.

4.4 Constitution de l'échantillon et recrutement des participants

La sélection des participants à notre recherche a été possible grâce à la méthode « boule de neige » consistant à approcher les participants à qui nous demandons de bien vouloir nous recommander leurs amis ou membres de leur famille. Même si cette méthode se veut non-représentative et aléatoire, les participants ont été choisis dans le but d'avoir des profils divers, autant sur le plan du milieu socioprofessionnel que sur celui du sexe et de l'âge. Au Canada, Les participants ont été recrutés par le biais du courriel, du téléphone ou dans les conférences et événements organisés par la communauté somalienne. En France, nous avons d'abord utilisé un « gatekeeper » pour approcher les participants afin d'établir les premiers contacts et expliqué très clairement les objectifs de la recherche. Par la suite, nous avons pu les rencontrer seul ou parfois accompagner du « gatekeeper » et débuté la collecte des données progressivement et sûrement sans risquer de brusquer les réfugiés Somaliens. Cette difficulté à recruter les réfugiés Somaliens en France s'explique par le fait que ces derniers étaient soit en attente de leur demande d'asile ou soit des sans-papiers craignant de se faire expulser à tout moment par les autorités françaises.

Elle a surtout été privilégiée en raison de la méfiance des Somaliens surtout ceux arrivés récemment à l'égard de toute personne s'intéressant à leur parcours migratoire. En France, cette méfiance était bien visible et résultait de la situation dans laquelle se trouvent la plupart des Somaliens qui sont en attente du résultat de leur demande d'asile déposée auprès de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA). L'autre raison de cette méfiance s'explique par la fragilité de l'état psychologique des Somaliens qui ont été éprouvés par le long voyage qu'ils ont effectué depuis la Somalie. Dans ce contexte, notre recherche a consisté d'abord à gagner la confiance des Somaliens avant d'entreprendre avec prudence la collecte des données.

La méthode de « boule de neige » est bien adaptée pour les recherches dont l'objet porte sur des questions sensibles (Biernacki et Waldorf, 1981).

Les critères sur lequel est construit notre échantillon sont les suivants :

1. les participants doivent être âgés au moins 18 ans pour éviter toute procédure légale avec les parents ;
2. les participants doivent consentir à participer à la recherche et respecter ceux qui ne souhaitent pas y participer;
3. les entretiens doivent avoir lieu au domicile des participants pour s'imprégner du milieu ;
4. les entretiens peuvent se faire individuellement ou en groupe selon le souhait des participants;
5. informer les participants que la recherche se fera en deux étapes ; en premier un questionnaire leur sera administré pour les informations concernant les données sociodémographiques, les trajectoires migratoires et les pratiques médiatiques ; dans un deuxième temps, une entrevue suivra pour raconter leur expérience migratoire et décrire leurs pratiques médiatiques ;
6. les participants doivent être informés que l'entrevue sera enregistrée dans le seul but de faciliter la retranscription fidèle de leurs propos ; pour ceux qui ne souhaitent pas l'enregistrement, une prise de notes sera privilégiée.

Dès les premiers jours de récolte des données et du travail d'enquête sur le terrain, nous avons rencontré des difficultés pour approcher, recruter et enregistrer les entretiens surtout auprès des réfugiés Somaliens en France. Confronté à cette situation, il a été nécessaire de se replonger dans les manuels de méthodologie et trouver des solutions. C'est ainsi que nous avons pu lire l'article de Claudia Maria Vargas (1998) et intitulé *Ethical Challenges in Refugee Research. Troublesome*

Questions, Difficult Answers. Son article porte sur les défis les plus épineux auxquels font face les chercheurs qui mènent des entrevues auprès des réfugiés et l'auteur propose la mise en place de trois actions pour réussir une enquête de terrain : tout d'abord, avant d'entamer la collecte de données, le chercheur doit gagner la confiance des participants, se montrer honnête et responsable et bien expliciter la confidentialité des données recueillies ; ensuite, l'attention doit être accordée aux différences culturelles et à la question du genre ; enfin, le chercheur doit être prudent quant aux émotions et sentiments exprimés par les participants et les respecter. Cet article et d'autres ouvrages portant sur la méthodologie de recherche ont facilité la conduire cette présente étude. Toutefois, à plusieurs reprises, nous avons été confrontés à des nombreux obstacles durant l'enquête de terrain nous incitons à revoir notre problématique, la méthode et les approches. Entre le chercheur et le « milieu » qu'il étudie, « c'est avant tout une question de savoir-faire, s'apprenant par la pratique, et non formalisable » (De Sardan, 1995 :1). L'enquête qualitative implique en effet le va-et-vient entre le chercheur et le terrain et « les interlocuteurs ne sont pas choisis à l'avance par une méthode de tri (statistique, aléatoire), mais ils prennent place selon un compromis permanent entre les plans du chercheur, les disponibilités de ses interlocuteurs, les opportunités qui se présentent, les filières de parenté ou d'amitié déjà constituées, et quelques autres variables » (Ibid., 1995 : 15).

4.5 Profils sociodémographiques des participants et conditions de vie

Un phénomène, pris tout seul, en dehors de son environnement social ne peut pas prendre un sens car celui-ci, nous rappelle Alex Mucchielli, existe en « confrontation, comparaison, évaluation, mise en perspective » (Paillé et Mucchielli, 2008 : p.9). Les migrants Somaliens évoluent dans un

contexte « travaillé » par plusieurs facteurs interreliés et dont les chapitres 1 et 5 tentent de mettre en perspective les effets de la colonisation sur la société somali, la naissance de l'État somalien et ses tergiversations, la guerre civile et ses conséquences, le phénomène de la migration et le durcissement des frontières de pays occidentaux. Cette partie tente d'éclairer les circonstances sociales et culturelles dans lesquelles sont insérés les sujets mais aussi leur l'habitat pour préserver au maximum l'intégrité du milieu (Bronfenbrenner, 1977 ; dans Pourtois et Desmet, 2004). Dans la prochaine sous-section, nous allons décrire l'habitat des Somaliens en France.

Le 23 janvier 2011, je prends le TGV Paris-Rennes. Arrivé une semaine plus tôt de Gatineau, ville québécoise séparée d'Ottawa par la rivière des Outaouais, j'appréhende la réunion notre informateur clé rencontré à Rennes en 2002 lors de nos études universitaires. Nous avons évoqué au téléphone avec Kamil³⁰ notre informateur clé somalien maintenant installé définitivement à Rennes à propos du projet de recherche doctoral et l'objectif de rencontrer dans la région des Somaliens demandeurs d'asile, sans statut, ayant obtenu le statut de réfugié ou détenteur de la carte de résident. Kamil, notre facilitateur de la recherche, montre clairement son enthousiasme pour mener à bien l'étude de terrain. Pour lui, faciliter cette recherche signifie un retour de la monnaie pour mon aide et mon soutien apportés lors de l'installation de sa famille à Rennes. La première étape de la recherche consistait à trouver au moins deux participants dans le cercle de connaissance de notre informateur qui accepteraient de prendre part à la recherche et, dans un deuxième temps, nous recommanderaient à d'autres Somaliens.

La première entrevue avec un participant est prévue pour le lendemain. Je retrouve mon facilitateur à l'entrée de la station de métro Sainte-Anne située en plein cœur de Rennes. Le participant que nous apprêtons à rencontrer habite dans un foyer d'hébergement du centre d'accueil de demandeurs d'asile (Cada). Les noms des foyers habités par tous les participants de la présente recherche ainsi

³⁰ Nous utilisons des pseudonymes afin de respecter l'anonymat des participants de notre recherche.

que les adresses ne seront point divulgués pour des fins de confidentialité et pour éviter toute identification des participants.

À la descente du bus, notre carnet de notes à la main, nous commençons l'observation fine des lieux. Dans le bus, nous avons remarqué de passagers qui me semblaient être des Éthiopiens ou des Érythréens. Kamil m'affirma que les passagers du bus étaient bien des Éthiopiens qui habitent dans le foyer du Cada auquel nous nous dirigeons. L'arrêt du bus se trouve à quelques centaines de mètres du foyer. Tout le long de la rue, nous marchons aux côtés des Éthiopiens et d'autres groupes qui se dirigent vers le foyer. Une grille métallique noire d'environ un mètre de hauteur délimite le vaste terrain appartenant au foyer. Les piétons accèdent au foyer par une petite porte grillagée et les automobilistes empruntent la grande portière qui s'ouvre avec une carte magnétique. Dans la cour, on aperçoit à gauche le parking des employés à moitié vide. L'immeuble est entouré de verdure aménagée et d'arbres matures bien entretenus. La façade de l'immeuble ressemble clairement aux résidences universitaires avec les multitudes de fenêtres des chambres donnant sur la cour. La couleur blanche de la façade donne un air de confort à l'établissement. Une fois à l'intérieur du foyer, on déchanté devant la promiscuité des chambres et du mobilier usé.

À l'entrée du Hall du foyer, nous apercevons des familles originaires à notre avis de l'Afghanistan avec une mère tenant dans ses bras un bébé âgé de moins de un an. Au milieu du foyer, se trouve une réception avec une baie vitrée laissant une petite ouverture au milieu. Le hall est peu lumineux obligeant les visiteurs à s'habituer pendant un certain moment avec le contraste de la lumière éclatante du soleil. Je m'approche de la réception pour savoir si nous aurions besoin d'une quelconque autorisation pour entrer dans le foyer. La réception est vide et aucun mot n'est laissé pour informer le public. Kamil m'informe qu'il n'est pas nécessaire de demander une autorisation pour entrer dans l'édifice car il était venu plusieurs fois rendre visite à ses amis sans rencontrer aucun obstacle. En s'appêtant à se quitter la réception, une affiche de couleur bleue et rouge collée sur le babillard attire mon attention. Écris en noir, on peut lire ces mots dans le format ci-dessous :

« VOUS ÊTES ÉTRANGER (E) EN SITUATION IRRÉGULIÈRE OU SANS RESSOURCES : Vous séjournez en France depuis plus de trois mois/Votre demande d'asile a été rejetée/Vous avez fait l'objet d'une obligation de quitter le territoire français (OQTF)/Vous avez fait l'objet d'un arrêté préfectoral de reconduite à la frontière (APRF) .VOUS DÉCIDEZ DE RENTRER DANS VOTRE PAYS/L'OFFICE FRANÇAIS DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTÉGRATION (OFII) PEUT VOUS ACCOMPAGNER DANS LA PRÉPARATION DE VOTRE DÉPART ET VOUS PROPOSE (...) ».

Après avoir lu ces quelques lignes, je me tourne vers Kamil et lui demanda s'il aurait opté pour ce choix de retour vers la Somalie s'il s'était trouvé dans cette situation décrite dans l'affiche. Sa réponse fut sèche et sans équivoque : « Jamais je n'aurai choisi cette option. La Somalie est en feu. Comment veulent-ils que je retourne dans un pays en pleine guerre fratricide? ». Suite à notre brève conversation, nous nous dirigeâmes vers un long couloir qui mène aux ascenseurs. À droite du couloir, à travers une baie vitrée, nous apercevons une grande salle de détente avec un écran de télévision accroché en haut du mur et un Baby foot au milieu. La salle est vide. Nous montons l'ascenseur. L'immeuble possède 8 étages. Nous sortons au 6^{ème} et cherchons la chambre de notre participant. Située à droite d'un long couloir, nous cognons la porte. Après plusieurs minutes d'attente et ayant perdu l'espoir que la porte nous soit ouverte, nous tentons une dernière tentative en essayant de le joindre par téléphone. C'est à ce moment que nous entendons des pas et la porte s'ouvre soudainement. Hassan, en pyjama, les yeux rougis et apparemment réveillé par notre insistance, s'excuse de ne pas être prêt pour notre rendez-vous. Il nous invite quand même à entrer. Nous traversons un long couloir qui donne à une chambre. Nous voyons des matelas posés à même le sol. En plus du participant qui nous a ouvert la porte, trois autres se trouvent dans la minuscule chambre. Tous se partagent ce neuf mètres carrés dans la promiscuité la plus totale. Ainsi commença notre première entrevue avec les Somaliens. Après plusieurs entretiens à Rennes, nous sommes partis à Angers et à Paris. Certains Somaliens rencontrés à Rennes pendant les fins de

semaine venaient d'Angers et de Paris pour visiter leurs amis. Ils ont ainsi proposé de venir rencontrer leurs amis avec lesquels ils cohabitent. Ainsi, les entretiens à Angers et à Paris se sont déroulés comme à Rennes dans des foyers pour immigrants. Comme l'objectif étant de passer le plus de temps avec eux et gagner leur confiance. Tous les matins, nous arrivions à leur résidence à partir de 10h00 et quittions tard la nuit. Nous les avons accompagnés dans presque tous les lieux où ils se rendaient comme par exemple les supermarchés, les parcs, le centre-ville et les cafétérias. Nous étions pour la plupart temps silencieux, n'essayons pas d'intervenir dans leurs conversations. Il s'agissait surtout de les écouter. Ils nous arrivaient parfois de rire à leurs blagues et de partager avec eux les repas cuisinés avec beaucoup de soins par les participants. Au début, nous refusions de partager le peu qu'ils ont, conscient de la précarité de leur situation économique. Mais les enquêtés insistaient pour que nous partagions avec eux ces moments. Il s'agissait ainsi pour nous de briser notre attitude qui pourrait paraître « glacée, impersonnelle, dépersonnalisée, impassible en face de son sujet » (Mucchielli, 1991 :p.16).

Les conditions de vie des réfugiés Somaliens en France

Le nombre de Somaliens vivant en France ne cesse d'augmenter depuis les 10 dernières années comme on peut le constater dans le chapitre précédent. Traditionnellement, les Somaliens s'installent dans les pays où la communauté somalienne est déjà installée ou, pour des raisons historiques, ils s'établissent dans les pays des anciens colonisateurs comme l'Angleterre ou l'Italie (voir chapitre 5). De nombreux autres Somaliens optent pour les pays scandinaves qui ont accepté généreusement les demandeurs d'asile jusqu'aux années 1990 (Bauer et al. 2001). Même si le choix des Somaliens à vouloir s'installer en France est motivé par le taux d'avis positif élevé de leurs demandes d'asile, les familles somaliennes rechignent à venir s'installer en France en raison de la maigre allocation qu'octroie la France ainsi que les difficultés liées au logement. Une étude de l'observatoire de l'intégration des réfugiés statutaires et datée de 2008 estime que les réfugiés connaissent en France, à l'instar d'autres catégories de migrants, de grandes difficultés pour

accéder à un logement autonome et qu'ils doivent surmonter autant d'obstacles comme la faiblesse des revenus, des loyers prohibitifs, le manque de garanties et des discriminations raciales. Cette étude précise que la problématique de l'accès au logement pour les réfugiés concerne, en fait, la plupart des pays européens.

La majorité des Somaliens qui ont participé à la présente recherche habitaient dans les chambres des foyers pour migrants. Pendant les trois mois que cette recherche a duré, nous avons passé auprès des Somaliens des journées entières, allant du matin jusqu'à tard le soir. L'objectif était de s'imprégner du terrain et de s'immerger dans leur vie quotidienne. Dans les petites chambres rudiment meublées des foyers pour migrants et aménagées pour accueillir une personne, les Somaliens cohabitent dans la plus grande promiscuité à trois et même parfois à quatre. La cuisine et les toilettes sont partagées par les occupants du même étage. Les repas sont préparés ensemble ainsi que toutes les démarches administratives pour la demande d'asile. Quand ils ne restent pas dans leur chambre, les Somaliens se promènent toujours en groupes dans les parcs ou les centres commerciaux. L'expérience de l'adaptation des Somaliens au nouvel environnement se fait en petits groupes et se constituent selon le critère de l'âge ou de la provenance d'une même ville ou village. C'est selon ces critères que les jeunes se regroupent et cohabitent ensemble. Les Somaliens les plus âgés n'hésitent pas à socialiser avec les plus jeunes, ce qui reste paradoxal car en Somalie les jeunes hommes sont tenus à distance par les plus âgés qui ont plus de pouvoirs décisionnels dans la société somalienne. L'affiliation au clan semblent être moins contraignante et jouent un rôle moindre dans la cohabitation des Somaliens. Dans son étude sur les migrants qui séjournent dans les pays de « transit » en Égypte et au Soudan, l'auteure Fabienne Le Houérou observe que « dans l'exil, les clans, sans se dissoudre, deviennent des réalités moins contraignantes. Les Somaliens de clans hostiles là-bas peuvent partager les mêmes appartements ici- une cohabitation perçue comme scandaleuse au pays. Ce qui fait sens pour les individus c'est l'*expérience partagée* et c'est plutôt autour de ce critère que se forment les regroupements résidentiels » (2004 :103). Dans les profils de

nos enquêtés (tableau 19), on remarque le nombre élevé des jeunes âgés entre 18 et 29 ans. Les femmes y sont très peu nombreuses en raison des difficultés liées au logement. Les quelques femmes somaliennes rencontrées habitent soit toute seule ou avec leur époux.

Tableau 19 : Variables démographiques

Classe d'âge	Pourcentage %
18-29	76
30-39	12
40 et plus	12
Total	100
Sexe	Pourcentage %
Femme	12
Homme	88
Total	100

La plupart du temps, les Somaliens prennent 2 repas par jour et même parfois un seul repas par manque de ressources. Ceux qui ont introduit une demande d'asile reçoivent le « revenu de solidarité active » d'environ 300 euros par mois. Par contre, ceux dont leurs empreintes ont été clairement ou partiellement identifiées par le fichier de données Eurodac³¹ ne reçoivent pas d'allocations et doivent attendre plusieurs mois une réponse définitive concernant leur demande d'asile. Ces derniers sont logés et nourris dans les centres d'hébergement gérés par la Croix-Rouge ou trouvent refuge dans les églises. Certains des enquêtés nous ont confié qu'ils leur arrivent parfois de dormir dans les rues lorsqu'ils ne trouvent pas de logement. Le processus de la demande d'asile peut durer jusqu'à deux ans et durant cette période d'attente les réfugiés n'ont pas le droit de travailler ou de suivre des cours de français. En se basant sur les revenus des participants de notre étude de terrain (tableau 20), 41% d'entre eux gagnent entre 1000 et 5000 euros par année et 29%

³¹ Eurodac est une base de données européenne d'empreintes digitales qui vise à empêcher les demandeurs d'asile de déposer plusieurs requêtes et a été créé après la Convention de Dublin de 1990. Cette base de données prévoit aussi que les demandeurs d'asile doivent déposer leur requête dans l'État membre qui leur a permis d'entrer en Europe. Cette mesure a pour but de dissuader que le demandeur d'asile ne fasse du « shopping » pour choisir le pays le plus généreux.

n'ont aucun revenu, ce qui est largement inférieur au seuil de pauvreté établi en France à 11400 euros par an (INSEE, 2009).

Tableau 20 : Revenu des réfugiés Somaliens

Revenu annuel (Euro)	Nombre de personnes	%
Aucun	10	29%
Moins de 1,000	1	3%
1,000-5,000	14	41%
5,000-10,000	5	15%
10,000-15,000	1	3%
15,000-20,000	2	6%
20,000-25,000	1	3%
Total	34	100%

Ces conditions de vie indignes des réfugiés Somaliens résultent du durcissement du droit d'asile en France et la volonté « d'encadrer les demandeurs d'asile que l'on sait débouter mais que l'on ne sait pas expulser » (Legoux, 2009 :9). Ces initiatives sont similaires à celles menées au Canada où en avril 2012 le gouvernement a proposé une réforme fédérale sur l'accès aux soins des réfugiés. Cette proposition de loi, qui a soulevé le tollé auprès médecins, des travailleurs sociaux et des avocats, met fin l'accès des demandeurs s'asile aux médicaments, aux soins et aux traitements non-urgents comme les suivis de grossesse ou de maladies chroniques.

Pour mieux saisir les modes de vie des Somaliens en liens avec leurs pratiques médiatiques, plusieurs méthodes de collecte de données ont été combinées afin de mieux saisir l'environnement écologique milieu dans lequel évoluent les réfugiés est primordial.

Profils des Somaliens en France

Un total de 34 individus Somaliens a participé aux entrevues et complété le questionnaire (tableau 9). Parmi ces participants, 4 sont des femmes et 30 des hommes. L'âge des femmes varie de 22 ans à 26 ans avec une moyenne de 24,7 ans (n = 4). Les participants de sexe masculin étaient

légèrement plus âgés avec une moyenne d'âge de 29 ans (n = 30) avec une gamme de 18 à 45 ans. Les Somaliens interrogés étaient peu instruits et en fait 67% de tous les participants ont fréquenté l'école secondaire. Deux facteurs expliquent le nombre peu élevé des femmes dans la recherche de terrain effectué en France. Le premier est lié aux difficultés de trouver un logement pérenne et les femmes somaliennes choisissent pour la plupart d'introduire une demande d'asile dans un pays européen offrant des structures d'hébergement. La crise nationale du logement touche essentiellement les populations les plus fragiles et plus particulièrement les réfugiés. L'autre facteur concerne au genre et le fait que nous soyons un homme a influencé la perception des répondantes à notre égard. Même si la majorité des hommes somaliens en France n'ont pas eu de difficultés à nous confier leur récit, le degré d'exposition des répondantes a été faible. Pourtant, nous n'avons pas connu la même expérience avec les femmes somaliennes du Canada. Cela montre la vulnérabilité des conditions de vie des réfugiées somaliennes en France.

Tableau 9: Variables démographiques

Âge	Pourcentage %
18-29	76
30-39	12
40 et +	12
Total	100
Sexe	
Femme	12
Homme	88
Total	100
Éducation	
Diplôme école	11

secondaire	
Niveau secondaire	13
Pas de diplôme	5
Niveau universitaire	5

Profils des Somaliens au Canada

À Ottawa et Toronto, 41 Somaliens ont participé aux entrevues et rempli les questionnaires (tableau 10). Parmi les participants, 25 sont des femmes et 16 des hommes. L'âge moyen des femmes est de 37,9 ans (n= 25), la catégorie d'âge allant de 18 à 57 ans. En comparaison, l'âge moyen des hommes est de 36,7 ans avec catégorie d'âge allant de 19 à 52 ans. Dans l'ensemble, la majorité des participantes étaient célibataires, tandis que les mâles étaient mariés. À la consultation du profil des enquêtés Somaliens à Ottawa et Toronto (tableau 3), nous avons remarqué que le niveau d'éducation est très élevé pour la première génération et la deuxième génération : en fait, 97% des femmes ont au moins une année d'études postsecondaires et 100% des hommes ont le même niveau d'éducation.

Tableau 10: Variables démographiques

Âge	Pourcentage %
18-29	48
30-39	17
40+	35
Total	100
Sexe	
Homme	32
Femme	68
Total	100
Éducation	
Maîtrise	26

Baccalauréat (licence)	22
Pas de diplôme	7
Diplôme école secondaire	45
Total	100

Nos données sont similaires aux recherches qui ont montré qu'une majorité des Somaliens arrivés au Canada dans les années 1990 (entre 53% et 60%) avait fini l'école secondaire en Somalie et 43 % avaient reçu un diplôme universitaire de l'Université nationale de Somalie (Kusow 1998 ; Opoku-Dapaah, 1995). En raison de ce niveau d'éducation, la première génération a fortement influencé la seconde pour poursuivre des études postsecondaires. Cela pourrait expliquer le niveau élevé d'éducation de la première et deuxième génération. L'autre hypothèse résiderait dans le fait que le Canada tout comme les États-Unis, préfèrent sélectionner les réfugiés en fonction de leur niveau d'éducation considéré comme un facteur important pouvant faciliter leur intégration dans les villes urbaines. Par ailleurs, De Montclos soupçonne l'existence d'une politique de sélection des réfugiés Somaliens par les États-Unis et certaines ONG afin de « privilégier les élites urbaines de Mogadiscio parce qu'elles pouvaient plus facilement être insérées dans l'économie américaine » (1999:33). Toutefois, nos données ne représentent pas la diversité des profils et des parcours des Somaliens au Canada.

Dans les profils des enquêtés, il y a 4 producteurs de médias ethniques rencontrés à Ottawa et Toronto :

- l'animatrice et productrice à Chin Radio de l'émission radiophonique Somali Voice Radio Program; cette animatrice, avec qui nous avons eu une longue entrevue est d'ailleurs la seule femme travaillant dans les médias ethniques des Somaliens au Canada;
- l'animateur et producteur de l'émission radiophonique Voice of Somalia;
- l'animateur et producteur de deux émissions, dont l'une à Chin Radio de Toronto et l'autre sur la chaîne de télévision communautaire de Rogers également diffusée à Toronto;

- le propriétaire du site web Hiiraan Online dont son siège social est basé à Ottawa.

4.6 Difficultés rencontrées

À plusieurs reprises, nous avons été confrontés à des nombreux obstacles durant l'enquête de terrain. Ces obstacles ont eu pour effets de questionner et de rajuster constamment notre la méthode de recherche ainsi que l'approche épistémologique adoptée. La principale difficulté lors de l'enquête de terrain a été le recrutement des participants pour la recherche. Ceux qui avaient manifesté le plus d'enthousiasme pour participer à la recherche ont surtout été les jeunes Somaliens de la deuxième génération au Canada et les femmes en général. Pour ces derniers, la contribution dans une recherche portant sur les Somaliens relevait pour eux d'une grande importance. Les hommes Somaliens au Canada et en France ont été les plus réticents, ce qui a nécessité de notre part plus d'efforts afin de les convaincre à participer à la recherche. En effet, le fait que je sois un homme aurait pu peut-être faciliter les contacts avec les hommes Somaliens. Paradoxalement, cela n'a pas eu d'effets sur leur recrutement. Au fur et à mesure que l'enquête de terrain avançait, notre stratégie pour approcher les hommes avait changé et s'était adaptée aux réalités du terrain. Entre le chercheur et le « milieu » qu'il étudie, « c'est avant tout une question de savoir-faire, s'apprenant par la pratique, et non formalisable » (De Sardan, 1995 :1). L'enquête qualitative implique en effet le va-et-vient entre le chercheur et le terrain et « les interlocuteurs ne sont pas choisis à l'avance par une méthode de tri (statistique, aléatoire), mais ils prennent place selon un compromis permanent entre les plans du chercheur, les disponibilités de ses interlocuteurs, les opportunités qui se présentent, les filières de parenté ou d'amitié déjà constituées, et quelques autres variables » (Ibid., 1995 : 15).

La seconde difficulté a concerné l'enregistrement numérique des entretiens pendant l'enquête de terrain auprès des réfugiés Somaliens en France. C'est plus tard que des participants nous ont informés que leur réticence quant à l'enregistrement des entretiens s'expliquait par le fait que la plupart d'entre eux avaient subi des interrogatoires enregistrés avec les agents de l'immigration dans les pays européens traversés avant de venir en France. En raison de cette expérience, et avec juste raison, certains participants avaient porté des soupçons sur notre démarche et considéraient qu'en réalité nous avons été recrutés par les institutions françaises chargées de la demande d'asile afin d'enquêter sur les réfugiés Somaliens. Pour pallier à ce problème, nous avons privilégié dans certains cas la mémorisation des informations puisque le recueil de toute information sur un bout de papier leur faisait même fuir.

Lors de notre enquête de terrain au Canada, nous avons observé un gêne manifesté par les Somaliens d'Ottawa et de Toronto à la question du questionnaire relative au revenu. Beaucoup d'entre eux hésitaient à répondre à cette question et la majorité n'avaient pas répondu à la question. Pour palier cette difficulté, nous avons opté de se baser sur les données publiées par Statistique Canada afin d'articuler les pratiques médiatiques et les usages des TIC avec le revenu des Somaliens résidant à Ottawa et Toronto.

L'un des obstacles les plus insurmontables fut l'évitement des participants à répondre aux questions relatives aux usages des médias traditionnels et des TIC. Ils préféraient donner leur opinion sur leur expérience migratoire et leur difficile condition de vie et considéraient notre étude sur les usages des médias et des TIC ayant peu d'importance à leurs yeux. En effet, les difficultés grandissantes auxquelles ils font face au quotidien ont même failli avoir un impact assez considérable sur la conduite de la recherche. En effet, certains avaient sollicité de recevoir de l'argent en échange de leur participation à la recherche tellement leur besoin aux nécessités de base étaient criantes. Déstabilisé face à cette requête et mesurant l'impact que cela pourrait avoir sur l'étude, nous avons

prudemment réfléchi sur le comportement à adopter face à la situation : accepter de payer les participants aurait pour incidence de créer une relation marchande mais en même temps refuser d'aider pouvait également refléter sur les participants une image d'un doctorant insensible et égoïste ne s'intéressant uniquement qu'à sa recherche. Nous avons alors pris la décision d'aider les réfugiés Somaliens en France uniquement qu'en cas d'extrême urgence, tels que par exemple le manque de nourriture ou le coût des photocopies pour les démarches administratives. À ce stade, nous étions dans une situation où les enjeux scientifiques et éthiques s'entremêlent (Legrand, 1993 ; cité par Burrick, 2010). En effet, dans le cadre d'une relation interpersonnelle avec le participant fortement impliqué à restituer des moments de sa vie personnelle, il est primordial qu'il ne s'oriente pas vers une demande d'aide (Burrick, 2010 :13). Face à cette situation insurmontable, il fallait trouver des solutions. L'un des remèdes fut le recours à des informateurs clés afin d'enrichir notre analyse et avoir un accès plus facile aux participants. Pour Pierre Colerrette, le « recours à des informateurs clés évite au chercheur d'avoir à transiger avec un grand nombre de personnes pour l'éclairer dans l'analyse d'une situation donnée [et leur fonction consiste] à lui donner accès à des expériences qui ne lui seraient pas accessibles directement (2004 : p.122 et 123).

Dans un jeu d'équilibre entre les objectifs de notre recherche et les souhaits des participants, nous avons pu conduire l'enquête de terrain en restituant fidèlement tous les points de vue des réfugiés Somaliens, dévoiler la réalité sociale vécue et analyser le rôle des TIC dans la vie quotidienne. D'où l'importance et la pertinence de la méthode de l'ethnographie critique portant au grand jour les mécanismes générateurs d'exclusion, de pauvreté et de domination dans lesquels s'inscrivent les usages des TIC.

4.7 Traitement des données

L'enregistrement audio des entretiens

L'enregistrement audio des entretiens est a été choisi pour deux raisons : premièrement, la volonté de retranscrire le plus fidèlement possible la parole des enquêtés ; en second lieu, la nécessité de tenir compte des interactions non verbales telles que les silences, les activités connexes effectuées par l'enquêté (allumer la télévision ou répondre à un téléphone), l'intonation de la voix et les échanges entre les participants lors des entretiens de groupe.

La prise des notes

La prise des notes dans un journal de bord a été utilisée de façon systématique tout au long de la recherche. Dans un train, un avion ou même parfois aux détours d'une ruelle, la prise de notes a été un outil indispensable. Elle a été utilisée pour diverses occasions : réflexion, doutes, lecture d'articles et d'ouvrages afin de trouver un ancrage théorique solide pour notre étude; discussions informelles avec des chercheurs dans des conférences internationales enrichissant ainsi notre posture épistémologique et notre regard par rapport à l'objet étudié; observations de gestes, résumé des conversations, mots et paroles utilisés, comportements ou tout autre phénomène difficilement enregistrable avec un appareil. Pour mieux se retrouver dans ce brouhaha de notes, les phases et les mots prononcés ainsi que les noms de leurs auteurs étaient identifiables par des guillemets par rapport à nos propres commentaires.

La prise de notes remplaçait parfois l'enregistrement de l'entretien lorsqu'un enquêté ne le souhaitait pas. Dans ce cas précis, le résumé approximatif de l'entretien était consigné sur le journal de bord. Toutefois, lorsque l'on interagit avec les participants de façon informelle et que l'on décide de prendre des notes parce que la conversation prend une tournure intéressante, l'enquêté peut réagir très vite à cette action et modifier la tournure de son opinion ou même cesser de converser. Ainsi, nous avons appris, à nos dépens, du meilleur moment à consigner par écrit les

conversations. Pour éviter tout désagrément, à chaque fois que l'on jugeait important de prendre de notes quand on était face à face avec un participant, nous demandions l'autorisation de prendre des notes. Dans les cas où on observait chez les participants une réticence, nous privilégions la mémorisation des mots prononcés et des faits décrits.

La transcription verbatim des entretiens

La majorité des entretiens ont été transcrits méticuleusement avec le traitement de texte Word.

Après chaque entretien individuel ou en groupe, nous avons mis en place un processus de trois étapes de transcription des données : tout d'abord nous effectuons une lecture complète ; ensuite nous prenons de notes pour identifier les questions auxquelles l'enquêté n'a pas répondu ou qui n'a pas été explicitée clairement; dans une dernière étape, nous amorçons la transcription de la parole des enquêtés. Pendant cette dernière étape, nous nous assurons de noter les hésitations (« euuhh »), le silence, le rire ou même parfois les appels téléphoniques reçus. Il nous arrivait de se rappeler pendant la transcription de multiples détails de l'entretien comme par exemple l'atmosphère ressentie, de la gêne causée pour une question et la méfiance exprimée au cours de la conversation faisant changer d'avis soudainement notre interlocuteur.

Analyse des données

L'exploitation des données des 75 questionnaires furent analysées grâce au logiciel informatique SPSS. Ce logiciel a permis de réaliser des tableaux statistiques et la corrélation des différentes variables nécessaires pour la réalisation de la recherche. Nous avons pu mesurer le type de media utilisé, la fréquence d'utilisation, le contenu préféré, l'équipement en matériel informatique ainsi que les statistiques sociales relatives à l'âge, au genre, la scolarité, le revenu et la situation de la famille.

Avant son administration, le questionnaire a été testé auprès de deux participants résidant à Ottawa et un participant en France. Cela nous a permis d'adapter le questionnaire au contexte français par

rapport à celui du Canada. Le test du questionnaire avec le logiciel SPSS a aussi facilité le codage des données pour l'analyse factorielle des techniques statistiques permettant ainsi que les variables traitées soient toutes de nature qualitative ou quantitative : par exemple éviter d'être contraint de traiter une information de nature quantitative comme l'âge mesuré en nombre d'années et de ne disposer uniquement d'une variable qualitative comme la catégorie d'âge à laquelle appartient l'enquêté³². Le test du questionnaire a aussi permis de remplacer certains mots par d'autres pour faciliter la compréhension (par exemple le remplacement de « diaspora somalienne » par « communauté somalienne »). Dans son célèbre texte intitulé « Comprendre » tiré de l'ouvrage collectif devenu une référence (*La misère du monde*), Pierre Bourdieu justement souligne l'existence d'une « dissymétrie sociale » qui serait liée à la position de l'enquêteur doté parfois d'un capital culturel, économique et linguistique supérieur à celui de l'enquêté. Le recours au test a permis de réduire au maximum l'existence possible d'une « dissymétrie sociale » en adaptant systématiquement les mots et les questions au langage des enquêtés.

Les étapes essentielles de l'analyse des données s'inspirent de la méthode de l'analyse thématique des entretiens individuels et en groupe, les deux partageant les mêmes processus d'analyse (L'Écuyer, 1989 ; Baribeau, 2009). Le but de cette méthode est de « repérer les unités sémantiques qui constituent l'univers discursif de l'énoncé [et] de produire une reformulation du contenu de l'énoncé sous une forme condensée et formelle » (Negura, 2006 : p. 4). Pour ce faire, nous avons mis en place quatre étapes essentielles pour mener à bien l'analyse thématique :

1. dans un premier temps, la transcription de la quasi-totalité des entretiens est effectuée ;
2. dans une seconde étape, nous avons choisi l'unité d'analyse qui est le paragraphe, tout en repérant le contexte dans lequel s'insère celui-ci dans la conversation ;

³² La lecture du précieux ouvrage d'Hervé Fenneteau (2002) nous a guidés dans la préparation de l'enquête par questionnaire.

3. dans une troisième période, nous avons dressé un tableau mettant les éléments de discours en lien avec les trois thèmes centraux de la recherche à savoir l'itinéraire migratoire, les pratiques médiatiques et la question de la représentation des Somaliens dans les médias « mainstream » ou dominants; ce tableau, non rigide, a facilité le repérage des éléments clés et les constances qui reviennent dans les réponses;
4. cette dernière phase d'analyse concerne le processus de codage des données et notamment la classification, catégorisation, recoupement des éléments de discours et notes d'observations; une attention particulière a été accordée aux points communs et aux divergences dans les réponses des participants.

Par ailleurs, cette analyse des données s'est enrichie de la réflexion autour du cadre conceptuel dans lequel s'inscrit cette recherche et des commentaires suggérés par des évaluateurs externes.

4.8 Vérification interne et externe de la recherche

La méthodologie est l'action consistant à décrire la façon de faire et de comprendre le terrain d'étude. Elle sert aussi à adopter une certaine posture épistémologique, qui est dans notre cas l'ethnographie critique et multi-sites, et de choisir des outils d'analyse des données tels que l'observation participante, l'administration d'un questionnaire ou la réalisation d'entretiens semi-dirigés et approfondis. Dans une seconde étape, il s'agit de s'assurer de la validité des données recueillies et de l'adéquation de celles-ci par rapport au phénomène analysé. Pour ce faire, nous avons choisi deux critères de validation de la recherche. Le premier est le critère de validation interne et s'attache à vérifier la concordance entre le sens attribué aux données et son assentiment tel que perçu par les participants de la recherche (Mucchielli, 2004). Après la collecte et l'analyse

des données, nous sommes retournés sur le terrain pour rencontrer les participants clés afin de s'assurer que l'interprétation faite de celles-ci correspondait à la réalité décrite. Cette validation par les répondants s'est déroulée de cette façon : quatre informateurs clés ont été sélectionnés (deux en France et deux autres au Canada), ces derniers étant « des personnes particulièrement bien informées et articulées, des personnes dont les intuitions peuvent s'avérer très utiles pour aider un observateur à comprendre ce qui se passe » (Patton, 1990 :p.263 ; dans Mucchielli, 2004) ; dans une seconde étape, nous avons eu soin de s'assurer auprès de nos informateurs clés de la « justesse » de notre compréhension du phénomène étudié et de vérifier si nos observations reflètent la réalité vécue par les participants.

Le critère de confirmation externe de la recherche concerne la validation des moyens de collecte des données et de l'interprétation de celles-ci. Cette démarche s'est déroulée en deux étapes. Tout d'abord, nous avons fait un appel à un collègue plus expérimenté dans la méthodologie qualitative et quantitative pour vérifier les données du questionnaire et son traitement informatique avec le logiciel SPSS. Ce collègue³³, professeur agrégé au département de sociologie et d'anthropologie à l'Université d'Ottawa, s'est assuré de vérifier le codage des données et a critiqué certains aspects de notre démarche. Par ailleurs, notre collaboration a donné lieu à la publication d'un article portant sur l'analyse des données de notre recherche à la revue *Canadian Journal of Media Studies/Revue Canadienne des Études Médiatiques*³⁴. Par la suite, pour s'assurer de l'objectivité de l'interprétation, nous avons choisi de publier les résultats de l'analyse de la présente recherche à la revue dirigée par Bernard Miège *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*. La publication d'un article dans une revue telle que *Les Enjeux* garantit un regard extérieur critique sur

³³ Nous avons fait la connaissance de Philippe Couton lors d'une conférence qui a eu lieu à l'Université d'Ottawa.

³⁴ Charmarkeh H. et Couton P., (2010). Entre anciens et nouveaux médias: les pratiques communicationnelles des Somaliens au Canada, *Canadian Journal of Media Studies/Revue Canadienne d'Études Médiatiques*, Volume 8 (1) http://cjms.fims.uwo.ca/issues/08-01/charmameh_couton.pdf

l'interprétation des données notamment grâce à son processus d'évaluation à double aveugle. Voici quelques commentaires des évaluateurs de l'article³⁵ publié en mai 2012 :

« Revenir sur les mariages dont il est question dans le titre : S'agit-il de mariages arrangés ou non ? On aimerait le savoir et est-ce que les secondes générations se plient à ces mariages, les revendiquent ou les subissent (et ce indépendamment des mariages qui sont filmés etc.). Car justement on ne saisit pas le lien de causalité posé entre les vidéos de ces mariages et l'interprétation qui en est faite, à savoir garder l'enfant à l'intérieur de la communauté : ne s'agit-il pas plutôt de conserver une trace, de patrimoine culturel, de transmission mémorielle, de volonté à montrer que ces mariages de déroulent bien et que tout le monde y trouve son compte (même si ce n'est pas vrai) etc. ? »

« (...) bien préciser les limites méthodologiques de la recherche, et de nuancer les interprétations en l'absence d'autres éléments contextuels pouvant expliquer et le type d'usage et la formation (ou non) d'une communauté diasporique somalienne imaginée ».

Les commentaires des évaluateurs externes ont permis justement de replacer les pratiques médiatiques des Somaliens dans une problématique de transmission mémorielle et de volonté de conserver des traces. La notion de trace est essentielle en Sciences de l'information et de la communication (Serres, 2002) puisqu'elle est intrinsèquement liée à la condition humaine dans l'ère des réseaux sociaux (Monseigne et Galinon-Méléneq, 2011).

4.9 La neutralité du chercheur

Pour Alex Mucchielli, en recherche qualitative le chercheur est « l'instrument premier » de l'étude de terrain quand il s'agit en particulier du « contrôle de ses préjugés, contrôle de son émotivité, contrôle de son attitude de neutralité bienveillante, contrôle de son attention à tous les détails » (2007: p.24). Ainsi, dès les premières rencontres avec les participants à Ottawa, Toronto, Rennes,

³⁵ Charmarkeh H., (2012). Pratiques médiatiques et médias ethniques des Somaliens au Canada, *Les Enjeux de l'information et de la Communication*, revue disponible sur le portail de Cairn et en ligne http://w3.u-grenoble3.fr/les_enjeux/2012/Charmarkeh/

Angers et Paris, nous avons été confronté aux effets que l'on pouvait produire sans le savoir sur la relation s'établissant entre nous et les enquêtés. En effet, lors de notre premier entretien en groupe effectué à Rennes auprès des réfugiés Somaliens, les participants décrivaient à tour de rôle comment ils avaient échappé presque tous à la mort dans les embarcations clandestines qui partent de la Lybie à destination de l'Italie. Réagissant spontanément à leur récit, j'avais demandé s'ils savaient au moins nager pour braver la mer. Cette question avait fait sourire certains participants. D'autres cachaient mal leur gêne. Inconsciemment, nous avons introduit dans l'interaction avec les enquêtés nos propres valeurs de jugement et donc un certain préjugé. Après avoir bien notée notre question maladroite dans le cahier de bord pour ne pas la répéter auprès d'autres participants, nous avons tenté d'éviter ce genre de situation en adoptant une attitude différente afin de limiter tout autre préjugé de notre part. Ainsi, en se basant sur les travaux de Mucchieli (1991, 1995, dans Burrick, 2010), nous avons adopté l'attitude de compréhension consistant à :

1. être capable d'accepter sans juger toute pensée, acte ou comportement de l'enquêté;
2. réduire le risque de jugement en utilisant des questions indirectes ;
3. recourir au silence « attentif » et « actif » en se concentrant sur ce que l'enquêté dit ;
4. exprimer de l'empathie envers le « monde subjectif » de l'enquêté tout en évitant de s'identifier aux émotions de l'enquêté ;
5. garder une « bonne distance relationnelle » et d'objectivité caractérisant les « relations professionnelles » et être indépendant sur le plan émotionnel afin de faciliter un courant de sympathie et de compréhension (Burrick, 2010);
6. développer les techniques « d'appel à l'expression » se référant à une forme « d'encouragement sans phrases, sorte de manifestation de la spontanéité par 'oui', 'mmm', 'je vois', qui montre que le chercheur suit ce que lui dit le sujet » (Burrick, 2010 : p.14);

On peut ajouter dans cette liste de critères pour une posture compréhensive la « communication non violente » suggérée par Pierre Bourdieu (1993). Le chercheur pourrait parfois causer sans s'en rendre compte une « violence symbolique » lorsqu'il fait une « intrusion arbitraire » dans la vie des enquêtés. En effet, au cours de notre recherche, nous avons eu l'impression d'avoir engendré de la « violence » au moins une fois au cours duquel un participant avait fait part en public de son mécontentement par rapport à une question contenue dans le questionnaire. Cette anecdote a eu lieu dans une réunion de Somali Fathers Association où nous avons reçu la permission au préalable des membres de cette association pour présenter notre projet de recherche et recruter notamment des participants afin de compléter le questionnaire et de prendre part dans une seconde étape à un entretien approfondi. C'était le tout début de notre enquête de terrain et de l'administration du questionnaire. La question soulevée par le participant demandait d'indiquer le niveau d'éducation des parents. Pour le participant, qui était âgé d'une quarantaine d'années environ, cette question n'était pas pertinente puisque c'est connu de tous que les parents de sa génération surtout les mères n'ont jamais été à l'école. Un certain malaise du public était perceptible. La question a été supprimée du questionnaire et chaque question a été vérifiée pour tenir compte de sa pertinence et de mesurer l'effet qu'elle pourrait produire sur les enquêtés.

Les premières rencontres avec les enquêtés et les premières observations constituent un apprentissage riche du terrain. C'est une étape de tâtonnement du terrain et de défrichage et le chercheur apprivoise l'environnement du terrain. Au cours du premier entretien à Ottawa avec une participante âgée d'environ cinquante ans, deux questions avaient suscité une certaine gêne. Les deux questions sont les suivantes: que pensez-vous de la souffrance que peut éprouver la communauté somalienne, sachant que le pays est dans un chaos total depuis 18 ans? Comment cette guerre affectait les membres de la communauté somalienne vivant au Canada dans leur vie quotidienne? Même si l'enquêtée avait répondu de façon respectueuse, un agacement était

perceptible au niveau de sa gestuelle et de la position de son corps qu'elle avait au cours de sa réponse. Elle se tourna vers moi et me regarda droit dans les yeux et me répondit avec sérénité comme ceci: « les Somaliens sont comme les autres peuples qui ont connu la guerre, ils ne sont pas différents. Les guerres surviennent dans tous les pays et ce n'est pas encore la fin du monde pour nous ». Les questions contenaient clairement un jugement de valeur, celui de considérer que les réfugiés en raison de la situation qui prévaut dans leur pays, se sentent « déchirés » et portent un fardeau. Ce jugement est clairement un stéréotype associant automatiquement la dénomination « réfugié » à une expérience exilique douloureuse. La réaction de la participante constitue l'un des anecdotes le plus marquant de cette enquête de terrain.

Conclusion

On dit souvent que la méthodologie est la base de toute recherche. Elle est aussi un effort épistémologique et intellectuel difficile. Ce chapitre a tenté de poser les jalons de notre démarche méthodologique adoptée pour mener à bien cette présente recherche. C'est la partie la plus ardue de l'étude de terrain puisqu'il faut décrire chaque étape entreprise depuis que le projet a germé dans notre esprit et jusqu'à sa réalisation sur le terrain. La rédaction de ce chapitre a été intense et jalonnée d'embûches parfois insurmontables. Il a permis aussi de bâtir notre cheminement intellectuel, à être rigoureux sur le plan intellectuel, à articuler notre recherche de terrain dans une posture épistémologique particulière et ainsi rendre « crédible » et « objective » notre enquête

grâce à des techniques de collecte de donnée; à prendre du recul et garder une certaine « extériorité neutre » par rapport à notre terrain de recherche; enfin à douter et être capable de se remettre en cause, ce qui permet ainsi de parfaire notre cheminement intellectuel. Nous reconnaissons aussi que « toute ‘explication’ d’un phénomène social peut être entachée des nombreux ‘biais’ venant de l’observateur et de l’analyste » (Mucchielli, 1991 :p.12).

PARTIE 3. RÉSULTATS ET ANALYSE DES DONNÉES EMPIRIQUES

**Chapitre 5. Au-delà de la marginalisation :
les stratégies de résistance de la diaspora
somalienne en Europe et au Canada**

**Chapitre 6. Pratiques médiatiques, usages
des médias sociaux et trajectoires
migratoires des Somaliens en France et au
Canada**

Chapitre 5. Au-delà de la marginalisation : les stratégies de résistance de la diaspora somalienne en Europe et au Canada

Introduction

Les Somaliens continuent de quitter leur pays ravagé par la guerre, rejoignant la diaspora de « réfugiés » installée en Europe et au Canada depuis les années 1990. Cette diaspora, qui fait l'objet de ce chapitre, est hétérogène et composée de trois groupes: les Somaliens de la première génération installés depuis une vingtaine d'années; la deuxième génération; et enfin les réfugiés ayant récemment quitté la Somalie. Ce chapitre tente de rendre compte de ces multiples parcours migratoires en dressant le portrait des Somaliens arrivés au Canada dans les années 1990 (première et deuxième génération) et les Somaliens qui ont introduit une demande d'asile en France. Au lieu de se concentrer uniquement sur les difficultés que rencontrent les Somaliens dans les pays d'accueil, notre analyse tentera de souligner que les Somaliens sont aussi des acteurs actifs qui développent des stratégies dans les milieux urbains. En premier lieu, une vue d'ensemble de la situation globale de la politique en matière d'immigration au sein de l'Union européenne et au Canada est présentée. Vu l'ampleur de la question de la politique migratoire des États, une analyse descriptive permettrait d'aborder la question de façon globale. Dans un second temps, il conviendra d'analyser les parcours migratoires ainsi que les données sociales, économiques et démographiques des Somaliens en Europe et au Canada. L'analyse des parcours migratoires des Somaliens est essentielle dans le sens où ils conditionnent les pratiques médiatiques des Somaliens qui, grâce aux TIC, restent en contact avec leur famille et s'informent sur chaque étape de leur voyage. En somme, leur recours aux moyens de communication reflète l'expérience liée à l'exil.

5.1 Les politiques publiques migratoires en Europe et au Canada

5.1.2 Les politiques migratoires en Europe

Les politiques d'immigration varient considérablement selon les pays et sont souvent au centre du débat public. Ces politiques soulèvent du point de vue des politiques publiques des questions autour du contrôle des flux, du problème d'adéquation entre la demande de travail et l'offre de travail immigrée et l'intégration de catégories de plus en plus diversifiées de migrants (Garson et Thoreau, 1999). Dans ce contexte, les réponses apportées par chaque pays européen à ces questions évoluent et une certaine homogénéisation des politiques publiques devait s'imposer. D'autant plus qu'au début des années 1990, suite aux événements de guerre civile survenus dans les pays tels que l'Éthiopie, le Rwanda, l'ex-Yougoslavie et la Somalie, les Européens craignaient l'afflux de personnes déplacées se présenter à leurs frontières. Le Traité d'Amsterdam, signé le 2 mai 1997, consacre pour la première fois la compétence de la Communauté européenne en matière de contrôle de l'immigration, des visas et du droit d'asile qui relevaient jusqu'alors de la seule coopération intergouvernementale. Ce processus d'eupéanisation de la politique migratoire consiste à harmoniser les procédures d'asile, de réfugié et les lois sur l'entrée et le séjour des étrangers. L'orientation de cette harmonisation se fait autour du thème de la sécurité des pays membres et met l'accent sur le lien entre migration et criminalité, notamment les réseaux de passeurs et le trafic d'être humains. À cet égard, les objectifs visés par le Traité d'Amsterdam en matière d'immigration consistent à « maintenir et de développer l'Union en tant qu'espace de liberté, de sécurité et de justice au sein duquel est assurée la libre circulation des personnes, en liaison avec des mesures appropriées en matière de contrôle des frontières extérieures, d'asile, d'immigration ainsi que de prévention de la criminalité et de lutte contre ce phénomène » (Journal officiel n° C 340, 1997). Dans cette approche, l'immigration est vue comme « une menace pour la sécurité internationale et les migrants, ainsi que

leurs descendants, sont souvent censés représenter un danger pour la sécurité et l'ordre intérieurs des pays dits d'accueil en fonction de leur sur-criminalité supposée » (Martiniello, 1998 :9). Appréhender l'immigration uniquement dans une vision sécuritaire conduit au risque d'ignorer, comme le rappelle si bien Marco Martiniello, que l'immigration s'inscrit dans un « phénomène total » et questionne « les fondements mêmes des sociétés - tant celles de départ que celles d'arrivée des migrants - et partant, toutes les institutions qui les composent » (ibidem). Les mesures préconisées par les gouvernements européens en matière de migration reflètent les discours fermes tenus par les partis politiques contre l'immigration, qui, pour des considérations purement électoralistes, restent sensibles en période de restructuration économique aux attitudes des électeurs envers les immigrants. Ces discours, alimentés par les images diffusées par les médias, font l'amalgame entre migration et « trafic humains » et justifient la répression en matière de migration puisque les pays européens ont la « vocation humanitaire » de protéger les migrants contre le « néo-esclavagisme » et les mafias (Salvatore, 1999). Au-delà de ces discours, les pays européens ont toutefois adopté des systèmes dans lesquels les immigrants en situation régulière disposent des droits civils (Schnapper, 1992) et concernent « l'ensemble des dispositions légales de même que les pratiques administratives qui régissent la vie de l'immigré dans son nouveau pays » et seraient différentes de la politique d'immigration d'un État qui se consacre à « la régulation des flux migratoires et le contrôle des étrangers et des frontières » (Martiniello, 2001 :21).

5.1.3 Les enjeux autour des demandeurs d'asile en Europe

Après l'arrêt officiel de l'immigration de travail en 1974 en France et l'instauration des visas, le maintien des migrations s'est effectué via une intensification des migrations familiales et une augmentation de la demande d'asile (Bègue, 2009). Depuis le milieu des années quatre-vingt, les politiques d'asile ont subi un renforcement de contrôle, sous les effets des politiques européennes d'immigration destinées à réduire fortement les flux migratoires. Afin de comprendre les enjeux autour de la situation de la demande d'asile en Europe, il est prudent de revenir sur les termes que sont « réfugié » et « demandeur d'asile ». Selon la Convention de Genève de 1951 et complétée par le Protocole de 1967, un réfugié est une personne qui « (...) craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays » (Convention de Genève, 1951). Un demandeur d'asile est toute personne ayant demandé protection (ou l'asile) aux autorités compétentes après avoir été persécutée ou craignant de l'être dans son pays d'origine, et qui est en attente d'une décision sur sa demande (UNHCR, 2010). En France, toute personne ayant obtenu l'asile (sous le statut de réfugié) au terme de la procédure d'asile est considéré comme réfugié.

L'entrée des étrangers non originaires de pays de l'Union européenne sur le territoire des États membres est strictement contrôlée. L'installation permanente d'étrangers ne se fait désormais que par trois voies, l'obtention légale d'autorisations nécessaires pour le regroupement familial, le droit d'asile et pour le cas seulement de l'Allemagne, la sélection de l'immigration qualifiée. Chaque État membre contrôle indépendamment la procédure du regroupement familial mais le droit d'asile est régi par la Convention de Genève de 1951. Or, dans le Traité d'Amsterdam, les États membres de l'Union européenne se sont engagés à limiter leurs demandeurs d'asile et harmoniser les règles qui régissent le droit d'asile. L'une des tendances lourdes de ces dernières années a été de restreindre la

proportion de demandeurs d'asile, en se basant sur l'interprétation par les États signataires de la Convention de Genève (Lassalle, 2000). Dans toute l'Union européenne en 2010, 222 105 décisions de première instance ont été prises à l'égard des demandeurs d'asile : 75% de ces décisions ont fait l'objet d'un rejet, 12% des demandeurs se sont vu octroyer le statut de réfugié, 9% la protection subsidiaire et 3% ont reçu une autorisation de séjour pour des raisons humanitaires (Eurostat, 2010). La limitation des demandeurs d'asile a pourtant des effets pervers, notamment l'augmentation de l'immigration clandestine, l'incapacité à protéger les véritables réfugiés et l'utilisation de plus en plus dangereuse de la part des réfugiés et des migrants des réseaux de trafic humain (Boswell, 2003). Pour certains auteurs, le faible taux d'octroi du statut de réfugié s'explique par le fait que les États européens font porter la faute du refus de protection sur les demandeurs eux-mêmes qui se transformeraient en immigrants économiques illégaux dès lors qu'ils cherchent asile dans un pays économiquement plus développé que leur pays d'origine (Legoux 2006; Angoustures et al. 1995). Dans l'opinion publique des pays européens, la confusion entre les « immigrants clandestins » et les « réfugiés potentiels » ne cesse de s'accroître, celle-ci étant amplifiée par les images diffusées par les médias notamment sur le centre de Sangatte qui ont décrit ses occupants tantôt comme des « réfugiés », tantôt comme des « immigrants clandestins ». Cette confusion serait liée aussi par le fait que ces deux groupes empruntent les mêmes trajectoires migratoires et brouillent ainsi l'image moderne du réfugié (Brachet, 2002:100). Pourtant, du point de vue juridique, l'asile et l'immigration restent deux notions distinctes, la première considérant le droit de chacun de demander l'asile et la seconde correspondant au déplacement volontaire de tout individu. Beaucoup de demandeurs d'asiles fuient leur pays pour de facteurs complexes qui sont interliés et non pas exclusivement pour des raisons de persécution (Clochard, 2007a), le propos de ce dernier s'appuyant largement sur l'argument de Darioush Bayandor, délégué du HCR en France : en effet, Bayandor estime que « les demandeurs d'asile *sont de plus en plus les produits*

d'un engrenage où les échecs économiques et la répression politique s'alimentent mutuellement, leur rendant la vie insupportable » (ibid. :5).

5.1.4 Le droit d'asile en France

Le droit d'asile en France est inscrit comme droit fondamental au Préambule de la Constitution de 1946 qui affirme : «Tout homme persécuté, en raison de son action en faveur de la liberté, a droit d'asile sur les territoires de la République». En France, c'est l'Office français pour les réfugiés et les apatrides (OFPRA) qui étudie les dossiers de demande d'asile et octroie le statut de réfugié. En 2010, le nombre de demandes de protection introduites en France s'élève à 52 762, une augmentation qui s'est poursuivie pour la troisième année consécutive depuis 2008 (OFPRA, 2010). En termes de comparaison européenne, la France demeure en 2010 le premier pays destinataire de demandeurs d'asile en Europe devant l'Allemagne et la Suède. Le taux d'accord, tous types de demandes confondus, s'élève à 14.8% en 2010. En 1973, l'OFPRA accordait le statut de réfugiés à 85% des exilés qui en faisaient la demande (Valluy, 2009). Ce taux de rejet élevé reflète une crise du droit d'asile en France, crise qui s'est accentuée avec la loi du 10 décembre 2003 relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers. Les ambitions de la France dans le domaine de la protection des réfugiés se sont réduites et des mesures de plus en plus restrictives sont prises pour dissuader et empêcher les personnes d'arriver sur le territoire grâce notamment à «la généralisation des visas et notamment des visas de transit aéroportuaire (VTA), au renforcement du régime des sanctions aux transporteurs, l'envoi d'officiers de liaison immigration (OLI) dans des pays d'embarquement, le scannage de documents ou encore l'utilisation de données biométriques dans des fichiers, sur les passeports ou les visas, empreintes digitales ou photos » (Delouvin, 2004). Même si la loi de 2003 facilite les démarches administratives en créant un « guichet unique » pour toutes les demandes de protection, elle contient aussi des mesures restrictives comme la désignation de pays d'origine « sûrs ». Un pays est considéré comme sûr

« s'il veille au respect des principes de liberté, de la démocratie et de l'état de droit, ainsi que des droits de l'homme et des libertés fondamentales » (OFPRA, 2011). Les demandeurs d'asile, ressortissants des pays figurant sur cette liste, ne peuvent bénéficier d'une admission au séjour au titre de l'asile. Selon l'OFPRA, la prise en compte du caractère sûr du pays d'origine n'exclut toutefois pas le principe de l'examen individuel de la demande d'asile. Les pays en guerre comme la Somalie ne sont pas désignés comme pays « sûr », ce qui explique le taux élevé de 62 % d'acceptation des demandes d'asile introduites par les Somaliens en 2010 auprès de l'OFPRA.

5.1.5 L'immigration au Canada

Les objectifs de la politique canadienne d'immigration ont varié en fonction des intérêts nationaux et de l'évolution sociale et économique du pays (Chouinard et Pelletier, 1983; Parant, 2001). Les auteurs s'accordent à distinguer trois grandes phases qui ont marqué l'histoire de la politique canadienne de migration depuis 1867. La première phase (1867-1914) se caractérise par un encouragement de l'immigration suivant des facteurs sociaux et économiques; la seconde (1914-1945) se définit par des restrictions sur le nombre d'immigrants, imposées par la crise économique et les guerres mondiales; la dernière phase (1946-1978) est dominée par l'amélioration de l'image du pays sur le plan international, l'expansion économique et l'élimination de toute forme de discrimination à l'égard des immigrants (Chouinard et Pelletier, 1983). Si pendant des décennies le Canada a pu exercer une réelle maîtrise de sa politique d'immigration, c'est grâce aussi à sa position géographique avec notamment une seule frontière, celle qu'il partage avec les États-Unis (Crepeau, 1986). Jusqu'aux années 1960, l'immigration provenait essentiellement des pays européens. Pour répondre aux besoins croissants de son économie, le Canada abandonne progressivement ses exigences en matière d'origine raciale et ouvre en 1963 un bureau d'immigration en Égypte, en 1967 au Japon, en 1968 au Liban, aux Philippines, aux Caraïbes et au

Pakistan (Parant, 2001). Désormais, le niveau d'instruction, la connaissance des langues, la formation professionnelle, le statut de réfugié et la réunification des familles sont les cinq critères essentiels pour immigrer au Canada. Pendant les années 1980 et 1990, l'immigration est considérée comme le seul rempart contre le vieillissement de la population canadienne et la croissance économique et 250 000 immigrants arrivent chaque année au Canada, dont 280 636 ont été reçus en 2010, un nombre d'immigrants légaux jamais égalé en plus de 50 ans (Citoyenneté et Immigration Canada, 2011).

5.1.6 Le droit d'asile au Canada

C'est en 1969 que le Canada adhère à la Convention de Genève et avec la Loi sur l'immigration de 1976, on instaure pour la première fois un processus de reconnaissance du statut de réfugié qui entre en vigueur en 1978 (Lacroix, 2003). Le Canada s'engage dès lors à respecter ses engagements en matière de protection et d'accueil des réfugiés et le pays fut récompensé par le HCR en 1986 en recevant la prestigieuse médaille Nansen pour sa « contribution importante et soutenue à la cause des réfugiés » (Coates et Hayward, 2005:77). En janvier 1989, une nouvelle loi restrictive sur les questions de protection des réfugiés est élaborée dans un contexte international où de millions de réfugiés, surtout en provenance de pays en voie de développement, se déplacent. Le Canada devient dans les années 1990 un chef de file en matière de mesures restrictives de la protection des réfugiés et de la violation des engagements canadiens dans le cadre des traités et des conventions internationales de droits humains. (Lacroix, 2003). Les associations des groupes de défense des réfugiés ont réagi à ce changement de cap et ont souligné les violations des droits humains de ces nombreuses dispositions de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés. Parmi les dispositions qui ont été critiquées figurent un règlement qui refusait systématiquement aux réfugiés Somaliens et Afghans l'obtention du statut de résident permanent par le ministère canadien de la Citoyenneté et de l'Immigration (Adan, 1992). En raison de l'absence de documents officiels due à

l'effondrement de l'État somalien, les réfugiés Somaliens et Afghans ont été forcés à attendre au moins 5 ans avant de se faire attribuer le statut de résident permanent. Après une longue bataille juridique des associations somaliennes et afghanes, la justice canadienne notamment la Cour suprême du Canada a contraint l'annulation de ce règlement afin de permettre à ces deux communautés de recevoir leur statut dans les délais prévus par la loi. Depuis, la situation des demandeurs d'asile n'a cessé de se détériorer surtout après les événements du 11 septembre où la politique d'immigration et des réfugiés du Canada a fait l'objet de critiques de la part de responsables politiques américains. Ces derniers ont accusé le Canada d'être « souple sur le terrorisme » et que ses politiques d'immigration et du statut de réfugié sont des « cadeaux à des terroristes qui essaient d'entrer aux États-Unis » (Coates et Hayward, 2005 :79). D'autres auteurs précisent que « tout en continuant à projeter une image d'ouverture dans un contexte marqué par un renforcement des mesures de sécurité, la sécurité est devenue une préoccupation importante au sein de la société canadienne » (Antonious et al. 2007). Critiquant sévèrement les politiques restrictives sur le droit d'asile du gouvernement canadien, ils ajoutent :

Although security concerns were becoming increasingly prevalent through the 1990s, the post-9/11 period has allowed the security agenda to prevail over the human rights and civil liberties agendas. Various circumstances have contributed to upholding the idea of an "enemy within." (...) The "enemy within" mentality is used to justify racial profiling and increased surveillance by police and by the security apparatus of the state. It also justifies stricter refugee policies, closing borders, and violating principles set out in international law (...). (Antonious et al. 2007: 207)

Les flux migratoires se caractérisaient autrefois par la prédominance de migration de main-d'œuvre et de migrants postcoloniaux. Au cours des dernières décennies, ils se sont diversifiés avec notamment l'arrivée en nombres croissants de réfugiés et les demandeurs d'asile fuyant les régions du globe touchées par la guerre, par des conflits civils et par la pauvreté (Eurostat, 2001).

Les Somaliens, participant à cette nouvelle donne des flux migratoires, ont presque tous été poussés au départ par la violente implosion de leur pays. La crise économique et la guerre sont les deux raisons qui ont motivé le départ des Somaliens de leur pays (Maines et Kusow 2001). Cette

situation de migration largement involontaire est un des éléments importants de la formation de la diaspora somalienne et de nombreuses autres communautés ayant vécu le même sort. L'examen des données sur les Somaliens dévoile la diversité des mouvements et redéploiements dans la « diaspora ». Il est donc important d'en mieux saisir ses principales dimensions.

5.2 Les données sociales, économiques et démographique des Somaliens en Europe et au Canada

5.2.2 Les Somaliens en Europe

En Europe, la majorité des Somaliens réside dans les pays Scandinaves (Fangen, 2007; Alitolppa-Niitamo, 2002; Valentine et al. 2009), en Angleterre (Harris, 2004), aux Pays-Bas (Moret et van Eck, 2006) et plus récemment en Suisse (Moret, 2006). Ils se concentrent principalement dans les zones urbaines et cette tendance s'explique par les facilités que les villes offrent en termes d'assistance, de communication et d'anonymat (Pérouse de Montclos, 2003). Les relations de solidarité entre les membres de la famille sont essentielles pour les Somaliens et celles-ci, maintenues grâce aux transferts d'argent et aux moyens de communication, se tissent au-delà des frontières (Horst, 2004; UNDP, 2001). Selon les données des agences gouvernementales de statistiques (Tableau 12), le nombre total de Somaliens en situation régulière est estimé à 135 000. Ce chiffre n'inclut pas tous les demandeurs d'asile somaliens qui sont en attente d'une décision administrative pour leur régularisation et ceux qui sont dans une situation clandestine. Selon les données de l'agence européenne de statistiques Eurostat, les Somaliens constituent dans l'Union le troisième grand groupe des demandeurs d'asile, après les Afghans et les Russes (Tableau 11).

Tableau 11 : Nationalité des principaux groupes de demandeurs d'asile dans l'Union européenne

Premier groupe	Afghanistan	20 410
Deuxième groupe	Russie	20 75
Troisième groupe	Somalie	19 070

Sources : Eurostat, 2010

Tableau 12 : Les Somaliens en Europe³⁶

Pays	Nombre de Somaliens
Angleterre	43 000
Hollande	18 000
Norvège	19 656
Suède	22 508
Danemark	17 000
Italie	3354
France	2000
Suisse	5000
Total	135 018

³⁶ Sources: National Statistics Office (2001); Central Bureau Statistics (2007); Statistics Norway (2007); Swedish Statistic Central Bureau (2007); Swedish Statistic Central Bureau 2003); DRC Danmarks Statistics, (2003); Italian Statistics Istat (2009); OFPRA, (2010).

5.2.3 Les caractéristiques démographiques et économiques des Somaliens en Angleterre

En raison de données insuffisantes disponibles sur les Somaliens résidant en France, l'analyse des données sociales, démographiques et économiques des Somaliens d'Angleterre où ils sont les plus nombreux nous permettra de saisir les constances de cette communauté diasporique.

Le Royaume-Uni accueille la diaspora somalienne la plus grande et la plus ancienne (Holman et Holman, 2003). Pour David Griffiths (2002), les Somaliens sont arrivés en Angleterre en trois étapes, chaque étape correspondant à l'arrivée d'un groupe particulier et à une période spécifique. Le premier groupe, originaire de l'ex-colonie du Somaliland britannique, est arrivé vers la fin du 19^{ème} siècle. Ce groupe est composé de marins qui travaillent dans les villes portuaires de Cardiff, Liverpool et Londres. La seconde phase correspond à l'arrivée par « petits paquets » dans le cadre du regroupement des épouses et enfants des marins. La dernière étape est celle de l'arrivée vers la fin des années 1980 des réfugiés qui fuient la guerre civile.

Dans le dernier recensement de la population, les Somaliens nés à l'extérieur de l'Angleterre sont estimés à 43 000 (National Statistics Office, 2001). Ce chiffre ne peut refléter le nombre exact des Somaliens présents en Angleterre et cela en raison de l'absence des statistiques sur les Somaliens de deuxième et troisième génération mais aussi de l'installation progressive de Somaliens venus des autres pays européens. Les organisations communautaires somaliennes estiment le nombre total des Somaliens en Angleterre à environ 90 000 (Hopkins, 2006). Hermione Harris remarque par exemple que « l'estimation du nombre total de Somaliens dans le Royaume-Uni est très difficile. Il n'y a pas eu d'enquête nationale qui pourrait être utilisée pour produire un chiffre exact » (2004 : 32). En 2006, il y a eu 1 845 demandes d'asile déposées par les ressortissants somaliens, une légère augmentation de 1.760 demandes par rapport à 2005, mais moins que les 2.585 reçus en 2004 (ICAR, 2007). Globalement, le nombre de ressortissants somaliens qui demandent l'asile au Royaume-Uni a diminué depuis 1999 où il y eu 7.495 demandes. L'évolution du nombre d'asile a

généralement reflété l'insécurité et les conflits qui règnent en Somalie. La plupart des Somaliens résident dans les villes de Leicester, Birmingham, Cardiff et Liverpool (tableau 13) et dans une plus large mesure Londres, Sheffield et Leicester (Home Office, 2005). Sur les 33.831 Somaliens qui vivent à Londres, 44,1% sont de sexe masculin, 55,9% sont des femmes et 47% ont entre 16-44 ans. Le pourcentage des adultes Somaliens actifs s'élève à 29%, contre une moyenne de 67% à Londres. Les Somaliens qui ont un emploi à temps plein sont 24% par rapport à une moyenne de 63% pour Londres. Environ 70% des adultes somaliens sont inactifs par rapport à une moyenne de 32% à Londres. Dans la plupart des pays de l'OCDE, le taux de chômage des populations d'origine immigrante est toujours substantiellement supérieur à celui des « natifs » (Dos Santos, 2006). Ce taux de chômage élevé des immigrants pourrait être attribué au niveau de compétences plus faibles et l'existence de pratiques discriminatoires à l'embauche. Si les travailleurs Somaliens affichent un taux de chômage plus élevé que les autochtones, la propension des adultes Somaliens (plus de 16 ans) qui font des études (29,4%) reste supérieur à la moyenne de Londres (9,5%)³⁷. Dans ce sens, des travaux empiriques ont montré que les immigrants sont susceptibles d'acquérir des nouvelles compétences dans le nouveau pays de résidence et retournent aux études acquisition pour en outre valoriser leurs formations antérieures (Duleep et Regets, 1997).

Tableau 13 : Nombre de citoyens britanniques d'origine somalienne par ville en Angleterre

Ville	Londres	Sheffield	Leicester	Birmingham	Cardiff	Liverpool	Total
Nombre d'habitant	33,831	1,306	872	819	788	678	38294

Sources: Home Office Persons Granted British Citizenship, 2005

³⁷ Greater London Authority, 2005, London Country of Birth Profiles: An Analysis of Census Data. Data Management and Analysis Group briefing 2005/2.

Le regroupement des Somaliens dans certains quartiers comprenant une importante population minoritaire correspond au phénomène largement discuté par l'École de Chicago sur les relations qui existent entre l'établissement résidentiel et l'intégration (Park et al. 1925). Pour E. Park et ses collègues, ces quartiers, appelés enclaves ethniques, offrent des facilités sur le plan de l'adaptation culturelle que les nouveaux immigrants ont de la difficulté à trouver ailleurs. Ce modèle développé par l'École de Chicago a amplement inspiré de nombreuses recherches qui s'intéressent au phénomène de l'immigration et de l'intégration des immigrants dans la société d'accueil. Des études canadiennes soulignent le rôle positif du regroupement dans un quartier des groupes qui ont les mêmes origines dans la promotion du pluralisme culturel (Driedger, 1978). Dans le même sens, des recherches effectuées en France ont montré que pour une meilleure intégration des immigrants, il fallait considérer le facteur des relations sociales intra-communautaires qui, si elles étaient denses, permettraient de s'étendre et s'approfondir vers les autres groupes « natifs » et les institutions du pays d'accueil (De Rudder et al. 1990). Des nuances conceptuelles et empiriques ont été apportées à cette approche et considèrent l'effet moindre des enclaves ethniques sur l'intégration culturelle des immigrants, les liens sociaux n'étant plus limités à un espace physique (Bolt, et al. 1998).

Sur le plan de l'adaptation économique des immigrants, le secteur de l'entrepreneuriat ethnique offre des opportunités d'emploi aux nouveaux arrivants. Par entreprise ethnique, on entend toute « activité pratiquée par des personnes qui utilisent et s'appuient sur des réseaux de solidarité ethnique sur le plan du financement, mais aussi sur le plan de l'approvisionnement, sur celui du recrutement du personnel et parfois même sur celui de l'achalandage lorsque ce commerce vise en premier lieu comme clientèle la communauté dont est issu le commerçant » (Ma Mung, 1992 :40). Pour les immigrants, l'entreprise ethnique est considérée comme un moyen de contourner les obstacles liés à l'insertion dans le marché du travail, dans le sens où « les nouveaux arrivants créent les conditions de leur propre mobilité évitant ainsi les effets psychologiques fragilisants de la

discrimination » (Portes et Zhou, 1992 :184). Pour les immigrants arrivés récemment, l'entreprise ethnique peut aider à l'établissement en fournissant des emplois facilement accessibles, surtout ceux qui sont moins instruits ou qui ne parlent la langue du pays d'accueil. Dans une recherche sur les entreprises ethniques des Somaliens en Angleterre, les auteurs (Ram et al. 2008) montrent que les entrepreneurs Somaliens sont actifs au sein de leur communauté. À cause des barrières d'accès au système de crédit, les entrepreneurs Somaliens ont développé au sein de la communauté des stratégies de prêt de capitaux sans intérêt. Ces auteurs ont observé que les entrepreneurs Somaliens, grâce aux liens tissés au sein de la communauté, ont créé des réseaux sociaux au sein de la communauté et aident les Somaliens à acquérir des expériences de travail pour être mieux préparé dans le marché de travail. Aux États-Unis, on recense en 2005 l'existence de 800 entreprises appartenant à des Somaliens dans la seule ville de Minnesota (African Development Center, Minneapolis), ville où les entrepreneurs Somaliens et d'autres nouveaux immigrants, tels que les Latinos et les Asiatiques, sont en grande majorité responsables de la revitalisation de vieux corridors commerciaux situés au sud de Minneapolis (Hussein, 2004). On retrouve aussi une situation similaire au Canada où les Somaliens sont bien établis.

5.2.4 Les profils des Somaliens au Canada

Au Canada, le nombre des Somaliens est estimé à 37,790 personnes (Statistique Canada 2008 ; Kusow et Bjork 2007) et habitent à Ottawa, Toronto (tableau 14) et depuis peu dans les villes de la province d'Alberta.

Tableau 14: Somaliens au Canada, 2006

	Canada	Ontario	Toronto	Ottawa
Nés en Somalie	20 160	16 020	10 230	4 005
Groupe ethnique Somali	21 685	17 325	10 615	4 665

Sources: Statistique Canada, 2006

À Toronto, les Somaliens sont géographiquement concentrés dans les quartiers tels que Rexdale, Dixon, Etobicoke, Scarborough, York, North York et le centre-ville. L'immigration de Somaliens au Canada continue de plus à un rythme relativement soutenu, environ 1 000 personnes par an (CIC 2008), ce qui continuera d'élargir la communauté existante. Contrairement aux Somaliens de la France, la communauté somalienne résidant en Amérique du Nord est composée essentiellement de familles monoparentales dirigées par des femmes (Scott, 2001; Boyle et Ali, 2010). Dans les sociétés qui connaissent la guerre civile et l'exode, les structures familiales traditionnelles sont affectées. Un travailleur social somalien qui travaille auprès de la communauté depuis 22 ans raconte :

Dans la culture somalienne, quand la famille ressent un danger, le père de la famille envoie l'épouse et les enfants dans un lieu plus sécuritaire. Le père considère les enfants et la mère comme étant vulnérables et fragiles. L'homme reste pour surveiller les biens de la famille. Ainsi, beaucoup de familles somaliennes composées seulement de la mère et les enfants sont venus se réfugier au Canada. Le père est soit mort dans les conflits ou soit est resté en Somalie.

Les Somaliens participent directement à la transformation du paysage migratoire canadien. Majoritairement musulmans et noirs, ils s'inscrivent dans la pluralisation culturelle de la population canadienne qui reste majoritairement européenne et d'obédience chrétienne, à l'instar de la presque totalité des immigrants jusqu'aux années 1970. Cette différence importante place les Somaliens dans une position minoritaire à plusieurs points de vue, mais aussi dans un rapport potentiellement discriminatoire avec la société canadienne et ses principales institutions. Certains membres de la communauté somalienne confirment ce fait et décrivent les difficultés persistantes de leur vie au Canada après plus de deux décennies de présence (Sharrif, 2008). Un participant décrit cette situation :

Les gens qui immigreront ont des profils différents. Il y a ceux qui viennent comme immigrants mais nous les Somaliens sommes venus en tant que réfugiés. Les réfugiés sont différents des autres immigrants. Les immigrants ont choisi de quitter leur pays et planifient leur voyage en faisant de la recherche par exemple sur le système éducatif ou sur les opportunités qui existent pour les affaires. Par contre un réfugié s'installe dans son nouveau pays sans y être préparé et cela parce qu'il fuit la guerre et les balles

et il veut surtout trouver un lieu paisible. C'est le cas des Somaliens qui se sont installés ici au Canada. Aussi les familles étaient essentiellement composées de femmes et des enfants. Ces familles ont eu des difficultés à s'adapter à la langue, la culture et à la météo canadienne et aussi à pratiquer leur religion. Il y a donc eu au début un choc culturel. J'ai beaucoup d'espoir pour l'avenir de la communauté somalienne en même temps n'oublions pas l'existence au Canada de défis liés au racisme. C'est une réalité qui existe dans la vie d'un réfugié et les Somaliens connaissent des barrières qui sont liées à leur couleur de peau, à leur religion et le fait d'être des réfugiés. Ce sont ces trois barrières qui peuvent leur attirer des ennuis. On ne choisit pas sa couleur de peau, ni sa religion et non plus le fait d'être un réfugié. La société canadienne est dominée par une classe moyenne blanche qui voit comme une menace les gens différents.

De nombreux Somaliens ayant connu la fuite forcée et la vie dans des camps de réfugiés continuent de vivre un difficile processus d'adaptation longtemps après leur migration au Canada (McCoy, 2000). Une situation qui ressemble à celle que l'on retrouve dans plusieurs pays européens, où les immigrants somaliens et ceux de la seconde génération sont confrontés à des préjugés qui les stigmatisent:

As these events have unfolded, large Somali communities have formed in European countries such as the United Kingdom, the Netherlands, Norway, Denmark, and Sweden. (...) This massive immigration has created numerous cultural contact zones that are often marked by fear, stereotypes, and discrimination, largely in connection to race and religion. Somalis and other Muslims in Western societies often endure islamophobia, which is cultivated by much ignorance and fuelled by a powerful public discourse that depicts all Muslims as extremists and fundamentalists. (Bigelow, 2008 :27)

Les Somaliens ont aussi rencontré des obstacles dans la bureaucratie canadienne, et plus particulièrement au ministère canadien de l'Immigration et de la Citoyenneté. En effet, pour obtenir le statut de réfugié au Canada, les demandeurs d'asile doivent passer par une audience formelle à la Division des réfugiés de la CISR. Si l'audience est un succès, les demandeurs d'asile sont officiellement reconnus comme des réfugiés de la Convention de Genève. Si l'audience est infructueuse, les demandeurs peuvent faire appel, selon les circonstances. En définitive, si l'appel est rejeté, les demandeurs d'asile seront invités à quitter volontairement le pays ou ils seront expulsés. En raison de l'absence de documents officiels due à l'effondrement de l'État somalien,

les réfugiés somaliens se voyaient refuser pendant plusieurs années l'obtention du statut de résident permanent par le ministère de l'immigration canadien (Adan, 1992). Les somaliens et les Afghans ont été les seuls groupes visés par cette loi du ministère de l'immigration canadien qui stipulait que ces derniers devaient attendre au moins cinq ans avant de se faire attribuer le statut de résident permanent. Les autres communautés réfugiées de la Convention de Genève n'attendaient que 18 mois pour se voir octroyer un statut légal. Après une longue bataille juridique des associations somaliennes et afghanes, la justice canadienne notamment la Cour suprême du Canada a contraint l'annulation de cette pratique discriminatoire afin de permettre à ces deux communautés de recevoir leur statut dans les délais prévus par la loi.

La partie suivante abordera le profil socio-économique des Somaliens en Ontario, notamment à Ottawa et à Toronto. Les variables examinées dans cette section comprennent l'emploi, la rémunération, la langue et l'éducation.

Selon Statistique Canada, 38.000 Somaliens vivent au Canada et constituent le troisième groupe africain le plus important après les Égyptiens et les Sud-Africains. Sur ce total, près de 17.000 sont nés en Somalie. Nous allons utiliser ce chiffre tout au long de l'analyse qui suit. Ce groupe réside principalement dans la province de l'Ontario, particulièrement dans la ville de Toronto. La majorité des Somaliens sont arrivés au Canada durant la période entre 1991 et 2000 après le début de la guerre civile. Ce groupe est assez jeune et plus de la moitié (57%) est âgée entre 25 et 54. Les femmes sont plus nombreuses que les hommes dans la communauté.

En termes de main-d'œuvre, près de 52% des Somaliens sont des participants actifs dans le marché du travail et 11% sont au chômage. Les femmes somaliennes ont un taux de chômage supérieur à 25% que les hommes (18%). De plus, ces femmes gagnent moins que les hommes. Par exemple, comme indiqué dans le tableau 15, à Ottawa, les femmes somaliennes ont gagné 20 311 \$ en 2006 par rapport à 27 895 \$ pour les hommes. De même, les femmes égyptiennes ont gagné près de \$

21,000 plus que les hommes. À Toronto, les hommes immigrants Somaliens, Égyptiens et les Sud-Africains continuent de gagner davantage que leurs homologues féminins (tableau 16).

Tableau 15 : Revenu médian/ travail à temps plein durant toute l'année, Ottawa, 2006

	Femmes (\$)	Hommes (\$)
Total Revenu Médian	24 835	34 307
Somalien	20 311	27 895
Égyptien	48 504	69 636
Sud-Africain	0	0

Tableau 16 : Revenu médian/ travail à temps plein durant toute l'année, Toronto, 2006

	Femmes (\$)	Hommes (\$)
Total Revenu Médian	20 739	28 746
Somalien	27 933	25 829
Egyptien	42 822	54 854
Sud-Africain	49 189	63 695

Le revenu moyen des femmes somaliennes est de 6.000 \$ de moins que celui des hommes. Les Somaliens dans leur ensemble gagnent plus à Toronto qu'à Ottawa, ce qui peut s'expliquer par l'augmentation du coût de la vie. Néanmoins, les Somaliens connaissent la pauvreté. En 2006, le seuil de faible revenu pour une famille de quatre, après déduction des impôts, à Toronto a été estimé par Statistique Canada pour être 33 221 \$. Le seuil de faible revenu est défini comme le pourcentage du revenu que les individus et les familles consacrent à des besoins fondamentaux (nourriture, vêtements et logement) par rapport aux autres Canadiens³⁸. En se basant sur l'observation et notre connaissance de la communauté, les Somaliens ont en moyenne trois à quatre enfants. Avec des niveaux de revenus approchant 28 000 \$, il est juste de dire que les Somaliens, à Toronto, sont confrontés à la pauvreté car ils vivent en dessous du seuil de faible revenu³⁹. Selon les données de Statistique Canada (2006), les Somaliens sont à Ottawa près de 50% à parler la langue Somali plus fréquemment à la maison. En revanche, les Somaliens ont déclaré parler plus

³⁸ <http://www.statcan.gc.ca/bsolc/olc-cel/olc-cel?catno=13-551-X&lang=eng>

³⁹ <http://www.thestar.com/news/ontario/article/548215>

l'anglais à la maison à Toronto et moins la langue Somali. Fait à noter, plusieurs Somaliens de langue française résident à Ottawa, ceci étant dû à l'augmentation du nombre de Somaliens venant de Djibouti, ancienne colonie française.

Comme dans d'autres communautés d'immigrantes, les Somaliens accordent une grande valeur à l'éducation. Les femmes, en particulier, sont plus susceptibles d'obtenir des diplômes collégiaux et diplômes de premier cycle. Les hommes aussi poursuivent des études postsecondaires, notamment dans les programmes d'études supérieures et postuniversitaires. Globalement, les femmes sont plus susceptibles que les hommes à poursuivre des études postsecondaires (Statistique Canada, 2006).

5.2.5 Au-delà de la marginalisation : les stratégies de résistance et pratiques circulatoires des Somaliens en Europe et au Canada

Au cours des entretiens qualitatifs effectués en France et au Canada auprès des Somaliens, de nombreux participants nous ont confié leur intention de quitter le pays dans lequel ils vivent : les Somaliens de France désirent s'installer au Canada; ceux du Canada veulent quitter pour les pays arabes du Golfe. Pour les premiers, le Canada signifie rejoindre les membres de la famille et/ou la possibilité d'y vivre dans des meilleures conditions de vie. Pour les seconds, les pays arabes du Golfe sont considérés comme un lieu où l'on peut bénéficier de privilèges liés au statut d'expatrié canadien; de pratiquer la religion; d'avoir un meilleur niveau de vie; et enfin habiter dans une région proche de la Somalie. Une mère célibataire commerçante et âgée de 57 ans déclare :

J'aimerais que ma fille fasse des études de soins infirmiers. Comme cela, si elle devient infirmière, elle pourra venir avec moi pour s'installer à Dubaï. Je suis fatiguée du froid et de la neige du Canada. J'aimerais me reposer là-bas. Il paraît que la vie y est meilleure.

Ce choix de quitter définitivement son pays de résidence pour un autre pays ne concerne uniquement que les Somaliens de la première génération. Pour les jeunes Somaliens-Canadiens de la deuxième génération, certains ont exprimé leur souhait de quitter le Canada pour aller travailler pour une courte durée en Europe ou en Afrique. Dans le même sens, des recherches ont montré que les Somaliens quittent l'Europe dans le but de commencer une nouvelle vie dans les pays arabes (Al-Sharmani, 2006). D'autres choisissent de partir les pays scandinaves et les Pays-Bas⁴⁰ pour s'installer en Angleterre (Bang Nielsen, 2004; van Liempt, 2011); enfin un troisième groupe de Somaliens établis en Europe optent pour les États-Unis (Horst, 2006b). Pour ceux qui quittent l'Europe pour s'installer dans les pays arabes, l'attrait réside dans le fait de pouvoir pratiquer sa foi avec plus d'acuité ou pour d'autres, les possibilités de réaliser un rêve inaccessible en Europe, celui de pouvoir s'acheter une propriété (Al-Sharmani, 2006). Chercheure à l'Université américaine du Caire, Mulki Al-Sharmani explique les nombreuses stratégies des émigrés Somaliens résidant en Égypte :

These Somali émigrés have been moving from their countries of citizenship in the West to Cairo to escape the limitations of their lives as economically and culturally marginalized citizens. Life in Cairo is sought by these Somalis as an opportunity to establish a middle-class life in which they can run small but profitable transnational businesses and provide their children with good and affordable education. Moreover, the émigrés acquire power and prestige as a new class of diasporic Somalis who provide employment opportunities to the refugees, help the most vulnerable in the community, and finance community work. The refugee group includes unmarried individuals and families, many headed by single mothers. The émigré group is almost exclusively composed of mothers who have relocated from the West with some of their children while their spouses and older children continue to live and work in their countries of citizenship. Both the émigrés and refugees lead transnational family lives in which family affairs are juggled in several host societies. (2006: 57)

En ce qui concerne la mobilité à l'intérieur de l'Europe, l'Angleterre est plébiscitée par les Somaliens pour une seconde migration et les raisons de quitter le précédent pays d'accueil sont

⁴⁰ Les Somaliens qui ont quitté la Hollande entre 1998 et 2002 pour l'Angleterre sont estimés environ entre 10 000 à 20 000 (van den Reek et Hussein, 2003).

multiples. Les facteurs répulsifs motivant le départ des Somaliens des pays scandinaves sont la persistance du racisme et l'inaccessibilité au logement social. Les facteurs attractifs qui les attirent en Angleterre sont un meilleur niveau de vie, la possibilité de rejoindre les membres de la famille, l'attrait de la langue anglaise et enfin la tolérance religieuse (Harris, 2004 :24). Les pays comme l'Angleterre et les États-Unis de tradition économique libérale offrent plus d'opportunités d'emplois et permettraient par conséquent aux Somaliens de pouvoir envoyer plus aisément de l'argent aux membres de la famille laissés en Somalie ou dans les camps de réfugiés en Afrique de l'Est.

En Suisse, une part relativement importante des Somaliens ayant demandé l'asile en Suisse au début des années 1990 a depuis quitté le territoire helvétique (Eyer et Schweizer, 2010). Selon les auteurs de cette recherche sur les Somaliens qui résident en Suisse, les facteurs qui ont contraint de nombreux Somaliens à s'exiler dans d'autres pays d'Europe et en Amérique du Nord seraient liés « à la loi fédérale helvétique sur les étrangers et le droit d'asile qui entravent fortement l'exercice d'une activité salariée en Suisse, l'impossibilité de pouvoir circuler librement et enfin la difficulté de pouvoir bénéficier d'un regroupement familial » (Ibid., 138). Des recherches plus anciennes qui ont été menées pour comprendre le phénomène de migration secondaire ont révélé que celui-ci fait partie d'un processus plus large d'adaptation de différents groupes de migrants et consiste à s'établir dans des villes habitées par le même groupe et ainsi renouer des liens sociaux basés sur les relations familiales et les échanges culturels (Haines, 1982; Mortland et Ledgerwood, 1987). Dans ce sens, dans deux études réalisées auprès des Somaliens qui résident à Londres, D. Griffiths (1997 ; 2002) met en exergue le niveau élevé de mobilité de Somaliens à travers Londres ainsi qu'une tendance à se déplacer fréquemment dans le reste de la Grande-Bretagne. Dans d'autres cas, la migration secondaire peut également être façonnée par les processus bureaucratiques des pays dans lesquels résident les migrants (Simish, 2003). Différentes études estiment que les conditions du marché du travail conditionnent le lieu où viennent s'établir les immigrants pour une seconde

migration (Borjas 1999 ; Jaeger 2000). C'est ainsi que des dizaines de milliers de réfugiés somaliens se sont installés dans le Midwest des États-Unis dans les années 1990 et ont été attirés par un marché de travail urbain attractif et des organismes d'aide aux réfugiés (Schaid et Grossman, 2003). Les Somaliens qui sont venus s'installer dans les petites villes du Midwest viennent des autres villes américaines ou débarquent directement des camps de réfugiés. Pour les auteurs de la recherche, les Somaliens ont été attirés par les usines de transformation de la viande et d'autres industries qui ne nécessitent pas des compétences avancées en anglais dans les villes de petite taille comme Rochester, Saint-Cloud, Owatonna, Faribault et Marshall et Barron.

Dans tous les cas, la seconde migration est facilitée par les « liens sociaux transnationaux » maintenus par les Somaliens qui véhiculent des images positives sur les pays à destination. Ainsi, c'est à travers les conversations téléphoniques ou via Internet que les Somaliens cumulent des informations sur les différents pays dans lesquels vivent les membres de la famille et se font ainsi une idée sur le pays choisi pour une seconde migration (Bang Nielson, 2004). Cette forte mobilité géographique des Somaliens correspond à des « stratégies de résistance » dans le but de surmonter les barrières liées à l'exclusion sociale et économique dans lesquelles ils sont confrontés dans les pays où ils vivent. Quitter un pays pour s'installer dans un autre signifie, pour la plupart des Somaliens, des moyens mis en œuvre afin de pouvoir reconstruire leur vie dans une nouvelle structure sociale et économique.

5.3 Les Somaliens de France

5.3.2 La présence récente des Somaliens en France

À notre connaissance, il n'existe aucune étude sur les Somaliens de France, malgré l'existence de chercheurs français spécialistes des questions concernant la Somalie et sa diaspora (Marchal, 1993 et 2000; Morin, 1986; Pérouse de Monclos, 2006, 2000 et 2001). Leurs faibles effectifs expliquent leur invisibilité au regard de la société d'accueil. Or, le nombre de Somaliens vivant en France ne cesse d'augmenter depuis les 10 dernières années comme on peut le constater dans les chiffres publiés par l'OFPRA (voir tableau 6). Traditionnellement, les Somaliens ne s'installent que dans les pays où la communauté somalienne est déjà installée ou pour des raisons historiques, ils s'établissent en Angleterre ou en Italie, pays des anciens colonisateurs. Le choix des Somaliens à vouloir s'installer en France est motivé par le taux d'avis positif élevé de leur demande d'asile. En outre, comme la France n'octroie qu'une maigre allocation et offre très peu de logement à tout demandeur d'asile, les familles somaliennes rechignent à venir s'installer en France. Une étude de l'observatoire de l'intégration des réfugiés statutaires (2008) estime que les réfugiés connaissent en France, à l'instar d'autres catégories de migrants, de grandes difficultés pour accéder à un logement autonome et qu'ils doivent surmonter autant d'obstacles comme la faiblesse des revenus, des loyers prohibitifs, le manque de garanties et des discriminations raciales. Cette étude précise que la problématique de l'accès au logement pour les réfugiés concerne, en fait, la plupart des pays européens.

Tableau 17 : Nombre de demandeurs d’asile Somaliens en France par année

Année	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Total
Nombre de Somaliens	120	115	91	139	123	57	57	101	776	360	1939

Sources : OFPRA

Le nombre de Somaliens vivant en France (tableau 17) est compris environ, selon notre propre estimation, entre 2000 à 3000 personnes⁴¹. À part quelques familles installées depuis les années 1990 dans les grands centres urbains à Paris, Lyon, Marseille et Toulouse, la population somalienne est largement composée de jeunes âgés entre 18 et 30 ans. Les femmes y sont très peu nombreuses en raison des difficultés liées au logement. Selon l’association France terre d’asile, on distingue en France généralement deux catégories de réfugiés pouvant correspondre à des étapes chronologiques: la première se décline du ménage très vulnérable, sans expérience professionnelle dans son pays d’origine et ayant besoin d’un fort accompagnement social; la seconde catégorie correspond au réfugié qui travaille et dispose de revenus réguliers et pérennes mais ne parvient pas à accéder à un logement autonome. Les réfugiés Somaliens correspondent à ces deux catégories identifiées par cette association française qui travaille auprès des réfugiés.

⁴¹ Il est difficile d’établir le nombre exact de Somaliens qui vivent en France ou même en Europe en raisons des difficultés liées au dénombrement des étrangers en situation irrégulière, au manque d’harmonisation des recensements nationaux et surtout au phénomène de migration secondaire, voir tertiaire des Somaliens.

5.3.3 Le processus de la demande d'asile et les conditions de vie difficiles des Somaliens

En France, les demandeurs doivent se présenter à une préfecture pour se déclarer. Après l'introduction de la demande, la préfecture procède à la vérification du demandeur dans le fichier Eurodac qui permet de comparer et de stocker au niveau de l'Union les empreintes digitales de tous les demandeurs d'asile et des étrangers « sans papiers ». Eurodac est une base de données européenne d'empreintes digitales qui vise à empêcher les demandeurs d'asile de déposer plusieurs requêtes et a été créé après la Convention de Dublin de 1990. Cette base de données prévoit aussi que les demandeurs d'asile doivent déposer leur requête dans l'État membre qui leur a permis d'entrer en Europe. Si une préfecture en France retrouve les empreintes d'un demandeur d'asile dans le fichier Eurodac, celui-ci est convié à se rendre dans le pays où il a été enregistré pour la première fois. En attendant, le demandeur d'asile ne reçoit aucune allocation de la part de la France. Si l'État membre saisi accepte la « prise en charge », la préfecture prie le demandeur de se rendre dans ce pays. En 2002, sur 761 demandes de « prise en charge » présentées par la France aux autres États membres, 251 ont été acceptées ; en sens inverse, la France a accepté 1695 des 2749 demandes que lui ont adressées les autres États membres (Delouvin, 2004). Les travaux d'Olivier Brachet (1997) montrent que les procédures auxquelles doit recourir les réfugiés en France sont de plus en plus nombreuses et difficiles à comprendre, ce qui oblige le demandeur d'asile à emprunter des circuits administratifs opaques. Selon son analyse, ces procédures s'inscrivent dans une politique de dissuasion migratoire qui vise à rendre très précaires les situations de ceux dont on pense qu'ils se laisseront et transmettront autour d'eux le message des difficultés rencontrées.

En année 2009, 776 Somaliens ont introduit une demande d'asile et ce en raison de l'intensification des combats entre le gouvernement transitoire somalien et les milices islamistes armées. Ce nombre a considérablement augmenté par rapport aux années précédentes. À Anger, Rennes et Paris où

nous avons rencontré les Somaliens, certains logeaient dans les foyers d'hébergement du centre d'accueil de demandeurs d'asile (Cada⁴²) et du centre provisoire d'hébergement (CPH), d'autres ont trouvé des refuges dans les églises, dans les rues ou occupent des « squats » en attendant d'être logés. Pour certains d'entre eux, les préfetures ont estimé qu'ils avaient retrouvé leurs empreintes dans le fichier et qu'un autre État membre devrait « prendre en charge » leur demande. Durant l'attente, qui peut durer jusqu'à six mois, les Somaliens se font héberger et nourris par des compatriotes qui ont obtenu un statut de réfugié et donc une allocation de 300 euros et un logement dont ils doivent payer le loyer. Les Somaliens résidant en France depuis au moins 5 ans et ayant obtenu le statut de réfugié possèdent un emploi dans la construction ou la restauration. Dans les petites chambres meublées des foyers d'hébergement, 4 à 5 Somaliens y vivent entassés dans la plus grande promiscuité. Les femmes somaliennes habitent seules ou avec leurs époux. La cuisine et les toilettes sont partagées par les occupants du même étage. Les repas sont préparés ensemble ainsi que toutes les démarches administratives. Quand ils ne restent pas dans leur chambre, les Somaliens se promènent toujours en groupe dans les parcs ou les centres commerciaux. L'expérience de l'adaptation des Somaliens au nouvel environnement se fait en petits groupes et se constituent selon le critère de l'âge ou de la provenance d'une même ville ou village. C'est selon ces critères que les jeunes se regroupent et cohabitent ensemble. Les Somaliens les plus âgés n'hésitent pas à socialiser avec les plus jeunes, ce qui reste paradoxal car en Somalie les jeunes hommes sont tenus à distance par les plus âgés qui dirigent la société somalienne et prennent les décisions familiales. L'affiliation au clan semblent être moins contraignante et jouent un rôle moindre dans la cohabitation des Somaliens. Dans son étude sur les migrants qui séjournent dans

⁴² La France a construit un dispositif national d'accueil (DNA) dédié aux demandeurs d'asile et des réfugiés et entièrement financé par des fonds public. Ce dispositif comprend 271 centres d'accueil de demandeurs d'asile (CADA) pour une capacité d'accueil globale de 20 410 places, auxquels s'ajoutent 28 centres provisoires d'hébergement (CPH) des réfugiés comprenant 1 083 places. La capacité d'accueil des CADA a été augmentée d'environ 1000 places en 2010 (L'OFII, Office français de l'Immigration et de l'Intégration, 2011).

les pays de « transit » en Égypte et au Soudan, l'auteure Fabienne Le Houérou fait cette observation sur les Somaliens:

Dans l'exil, les clans, sans se dissoudre, deviennent des réalités moins contraignantes. Les Somaliens de clans hostiles là-bas peuvent partager les mêmes appartements ici-une cohabitation perçue comme scandaleuse au pays. Ce qui fait sens pour les individus c'est l'*expérience partagée* et c'est plutôt autour de ce critère que se forment les regroupements résidentiels. Les Somaliens ayant vécu en Libye (lieu de passage entre la Somalie et l'Europe) ou en Arabie Saoudite (comme travailleurs émigrés) expriment très nettement leur préférence, en matière de socialisation, pour ce lieu de passage en commun. (...) C'est la notion de circulation qui fait sens et qui marque l'individu, traduisant de ce fait la pertinence de l'étape qui transforme le circulant et qui parvient à casser la prégnance du clan. (2004 :103)

Les conditions de logement, de nourriture et surtout l'angoisse de l'attente, la nostalgie, la séparation avec la famille sont vécues difficilement par les Somaliens de France:

En Somalie, tous les matins, je mangeais de la viande fraîche et non des surgelés. J'ai vraiment l'intention de retourner en Somalie. Si on me donne les papiers, je vais rester. Mais si le contraire arrive, je serai dans l'obligation de quitter la France. La vie est vraiment difficile ici. On se soucie tous les jours à comment trouver à manger. C'est un vrai problème. Aussi, quand on n'a pas d'endroit où dormir, c'est encore plus difficile. La vie en Europe est pénible ! À Mogadiscio, malgré toutes les difficultés, on pouvait toujours manger à sa guise et trouver un endroit pour dormir.

Un autre participant raconte :

Quand je suis arrivé en Italie, je m'étais dit que je pouvais enfin trouver du travail et vivre une vie convenable. Après deux mois passé dans un camp de la Croix-Rouge, le gouvernement italien m'a donné un séjour pour rester dans le territoire. Mais à ma grande surprise, dès ma sortie du camp, je n'avais pas d'endroit où dormir ni quoi manger. Je suis allé à l'ancienne ambassade somalienne à Rome. C'est une grande maison habitée par des migrants Somaliens et où il n'y ni eau ni électricité. Je mangeais un repas par jour à Caritas, un lieu tenu par les une association catholique. Après, j'ai décidé d'aller dans d'autres pays européens. Je suis allé ensuite en Hollande, Suède et Norvège. J'ai vécu pendant deux ans dans un petit village norvégien. Ce qui m'avait le plus surpris, c'est la quantité de neige et le fait qu'il n'y avait pas de soleil pendant l'hiver. Ça m'avait beaucoup choqué. Puis je suis venu à Caen. Je suis resté à la gare jusqu'à minuit et puis un policier m'a demandé de partir. Je ne connaissais personne de Caen. J'ai appelé le centre d'urgence d'hébergement que des Somaliens m'avaient donné quand j'étais en Norvège. Personne n'est venu du centre pour m'héberger. J'ai remarqué qu'à la différence des autre pays européens que j'ai visités, la France n'offre pas de logement aux demandeurs d'asile. J'ai dormi pendant plusieurs nuits dans la rue et puis j'ai rencontré des Somaliens qui étaient de passage à Caen et qui habitent à Angers. Ils m'ont hébergé chez eux et j'ai été accepté par la préfecture en tant que réfugié et obtenu un titre de séjour.

La majorité des interviewés ont connu des difficultés, principalement dans les domaines du logement (annexe 3), de la régularisation de leur statut et du fait qu'ils sont contraints à l'inactivité pendant de longs mois. D'une façon générale, et cela a aussi été constaté dans de nombreuses recherches, ce sont les individus les plus motivés, les plus prompts à l'adaptation et les plus courageux qui tentent l'aventure difficile de l'émigration définitive.

5.3.4 L'itinéraire des Somaliens de France

Avant leur arrivée en France, 70% des Somaliens interrogés ont vécu au moins dans 3 pays européens (tableau 18). Jusqu'à la fin des années quatre-vingt, les trajets linéaires des migrants qui les conduisaient d'une station de départ (au sud) vers un lieu d'arrivée (au nord) tendent à se modifier pour des trajectoires détournées, circulaires ou en « dents de scie » (Le Houérou, 2004). Ces trajectoires circulaires sont les résultats directs des dispositifs mis en place à l'extérieur de l'Union comme la politique européenne des visas, les agents de liaison, les contrôles accrus des transporteurs et ont engendré ces parcours migratoires de plus en plus longs (Clochard, 2007b). Ces dispositifs ont eu deux conséquences majeures sur les réfugiés: premièrement, le passage à la clandestinité ou la généralisation au recours des faux papiers; deuxièmement, la dégradation des conditions de vie des réfugiés dans les pays de « transit » (Thiollet, 2004).

Tableau 18: Nombre de pays traversés par les Somaliens avant leur installation en France

Nombre de pays	Fréquence	Pourcentage
1-3	24	70
3-5	3	9
5 et plus	7	21
Total	34	100

La majorité des Somaliens est passée par la Libye, ce pays étant devenu un point de passage important vers l'Europe par la mer, avec quelques 80.000 migrants atteignant chaque année les îles du sud de l'Italie et dans une moindre mesure à Malte (ICMPD, 2004). En Libye, pays non signataire de la Convention de Genève de 1951, les réfugiés et les demandeurs d'asile n'ont pas de statut différent des autres migrants résidant dans le pays et entrent *de facto* dans la catégorie de « migrants économiques ». Les conditions de vie en Libye ainsi que le long et périlleux voyage organisé par des passeurs ont été très éprouvantes pour les Somaliens. Entrés illégalement en Libye et n'ayant pas obtenu les documents nécessaires pour régulariser leur situation, les Somaliens ont vécu dans la peur d'être arrêtés, expulsés ou emprisonnés. Certains Somaliens nous ont confié qu'ils ont été détenus dans les prisons libyennes pendant de jours, des mois, voire des années, souvent sans comprendre la raison et la nature de leur détention. Un jeune Somalien raconte :

J'ai été emprisonné pendant un an. Pendant mon séjour en prison, je suis tombé malade. Comme nous n'étions pas souvent exposés au soleil, j'ai eu des problèmes de peau. La prison était tellement pleine à craquer que les gardiens nous tassaient pour pouvoir fermer la porte de notre cellule. C'est pour des conditions sanitaires que j'ai été libéré. Mais j'ai quand même payé les responsables de la prison jusqu'à 2000 dollars pour être libéré.

Un autre participant relate ce qui suit :

Pour venir en Europe, je suis passé par l'Éthiopie, le Soudan et traverser le désert pour atteindre la Libye. La traversée dans le désert entre le Soudan et la Libye a été une expérience très pénible. A partir du Soudan, j'ai payé des passeurs à qui j'ai donné 400 dollars US. Ils nous ont amené dans le désert situé dans la région de Koufra et nous ont dit que d'autres passeurs viendront nous chercher le lendemain. Nous étions 200 Somaliens. À notre surprise, nous sommes restés seuls pendant deux semaines sans voir les passeurs libyens arrivés. Nous étions en plein désert et après quelques jours, nos réserves d'eau et de nourriture étaient épuisées. Nous avons alors tenté de marcher et de retourner vers les villages situés au Soudan. Après deux jours de marche dans le désert, deux Somaliens sont morts de soif et de faim. Nous avons été sauvés par des nomades soudanais qui se déplaçaient avec de chameaux qui nous ont donné de l'eau et des dattes et nous ont conduit vers un village où nous sommes restés environ un mois. Finalement, dans le village, nous avons pu louer des camions pour nous ramener à Khartoum. J'ai tenté une deuxième fois la traversée du désert et ai réussi à me rendre finalement en Libye. Mais les problèmes ne se sont pas arrêtés là. Arrivé dans une petite ville libyenne, les passeurs nous ont enfermé dans une ferme et nous ont ordonné de leur payer encore une deuxième fois 500 dollars. Ils nous ont menacé que si on ne payait pas, ils allaient nous tuer. Ils nous ont donné des

téléphones et ont demandé d'appeler nos familles pour faire le transfert de l'argent. Ces passeurs connaissent tous l'entreprise Qaran qui fait ce genre d'opérations. (...) Finalement, j'ai pu appeler ma famille qui a fait le transfert de l'argent au nom d'un des passeurs libyens. Après avoir obtenu leur somme, les passeurs nous ont conduits dans un autre village où ils nous ont abandonné par petits groupes dans différentes rues pour que nous ne soyons pas repérés par la police. Quelques heures plus tard, j'ai été arrêté par la police qui m'a enfermé dans une prison. Je suis resté emprisonné pendant 5 mois. Mais ce qui m'a le plus étonné, c'est que pendant toute la période où j'étais incarcéré, mon nom n'a pas été enregistré. C'est comme si tu es un animal ... Après 5 mois d'incarcération, j'ai été transféré à une autre prison où j'ai été cette fois-ci enregistré comme détenu. Je suis resté dans cette prison durant 4 autres mois. Finalement, j'ai pu être libéré. Je suis allé à Tripoli où j'ai payé des passeurs pour pouvoir monter dans une embarcation à destination de la côte italienne. C'était quand même un grand bateau de pêche et nous étions 350 Somaliens à bord. La traversée a duré 28 heures. Heureusement, je n'ai pas rencontré des grandes difficultés pendant la traversée de la mer. Je suis arrivé en Italie et puis j'ai obtenu un titre de séjour. Après l'Italie, je suis venu directement en France où j'ai introduit une demande d'asile.

Ils ont aussi raconté les attitudes racistes et les mauvais traitements subis en Libye:

Les Libyens sont persuadés que les Somaliens ont beaucoup d'argent. Ils pensent que les familles des Somaliens qui habitent aux États-Unis et au Canada peuvent leur envoyer des dollars. Pour cette raison, on est systématiquement harcelé. Les passeurs libyens nous retiennent dans leurs maisons et nous demandent de leur payer 300 dollars de plus que ce que nous avons payé avant qu'ils nous conduisent à partir de la frontière soudanaise. Si on ne donnait pas de l'argent, ils nous battaient et nous menaçaient de nous dénoncer à la police. Ils nous donnaient des téléphones et nous disaient d'appeler nos familles pour effectuer le transfert de l'argent. J'ai appelé ma famille en Somalie et j'ai aussi contacté ma sœur qui habite aux États-Unis. Heureusement, l'argent a été viré dans une société Hawila de transfert de monnaie, tel que indiqué par les passeurs. Arrivés à Tripoli, j'ai été arrêté par la police et ai été emprisonné pendant 11 mois. Les gardiens de prison nous battaient et nous donnaient très peu à manger. Pour sortir de la prison, il fallait payer jusqu'à 2000 dollars les gardiens de prison.

Des recherches ont montré les abus et de nombreux problèmes auxquels sont confrontés les migrants en Libye (Hamood, 2008 ; Grégoire, 2004). Des rapports d'Amnesty International (2005) et de Human Rights Watch (2006) évoquent que le « gouvernement libyen fait subir aux migrants, demandeurs d'asile et réfugiés de graves violations des droits de l'homme, notamment des passages à tabac, des arrestations arbitraires et des retours forcés ». Le rapport de Human Rights Watch intitulé *Stemming the Flow: Abuses Against Migrants, Asylum Seekers and Refugees*, explique comment les autorités libyennes arrêtent arbitrairement les étrangers sans papiers, les maltraitent pendant leur détention, et les renvoient de force dans des pays tels que l'Erythrée et la Somalie où

ils risquent la persécution ou la torture. Selon les chiffres officiels libyens, le gouvernement aurait rapatrié quelque 145 000 étrangers entre 2003 et 2005. Très critique envers l'Union européenne, ce rapport estime que « plutôt que d'aider ces personnes à obtenir la protection dont elles ont besoin, l'Union européenne coopère avec Tripoli pour les empêcher de rejoindre l'Europe ». En 2005, l'Italie et l'Allemagne, soutenus par le Royaume-Uni, l'Autriche et la Pays-Bas, ont proposé que les nouveaux demandeurs d'asile soient envoyés dans les centres de détention situés dans les pays limitrophes de l'Europe telle que la Libye. Bien que la proposition ait été rejetée par l'Espagne et les pays scandinaves, l'Italie a conclu un accord avec la Libye en vertu de laquelle les migrants qui entrent en Italie par bateau, et dont le dernier point de départ a été la Libye, soient immédiatement retournés (Fekete, 2005). En octobre 2004, les autorités italiennes ont déporté environ 1.000 migrants menottés vers la Libye, quelques jours seulement après qu'ils eurent atteint l'île sicilienne de Lampedusa. Les membres d'associations antiracistes en Sicile ont affirmé que les hommes étaient parqués par groupes de trente et ont été forcés à être assis pendant de longues périodes sous le soleil avant d'être escortés dans les avions des militaires (Réseau Anti-raciste, Sicile, 2005).

Conclusion

Les nombreux conflits qui secouent la Somalie depuis les 20 dernières années ont jeté dans l'exil plus d'un million de Somaliens. Face à cette situation, ces derniers ont développé des capacités d'adaptation et prennent ensemble des décisions à distance qui semblent fortement contribuer à l'organisation de la mobilité. Les caractéristiques majeures de la diaspora somalienne sont :

- la mobilité « post-migratoire » et la recherche d'un ailleurs plus attractif qui guident les choix des réfugiés somaliens;
- la population somalienne en France est composée essentiellement d'hommes, contrairement à celle que l'on retrouve en Angleterre et en Amérique du Nord;
- loin des clichés des médias sur les réfugiés et les demandeurs d'asile, les Somaliens s'activent avec ténacité dans les pays d'accueil pour rendre leurs conditions de vie moins pénibles. C'est le cas des Somaliens de France, qui, en s'inscrivant dans des logiques de déplacement de plus en plus complexes, sont contraints d'affronter différentes épreuves et développent des stratégies de survie le plus souvent élaborées dans la sphère familiale transnationale.

Dans ce contexte, des liens invisibles se créent par-delà les frontières et ce grâce aux usages des TIC. La thématique de l'analyse des usages et le rôle que jouent les médias dans le processus d'adaptation des Somaliens durant leur parcours migratoire et dans la société d'accueil en France et au Canada sera abordée dans le prochain chapitre.

Chapitre 6. Pratiques médiatiques, usages des médias sociaux et trajectoires migratoires des Somaliens en France et au Canada

Introduction

Ce chapitre a pour objectif de présenter les résultats de l'analyse des usages des TIC et des médias sociaux par les Somaliens en France et au Canada. La première partie de ce chapitre s'attache à décrire l'habitat naturel des enquêtés vivant en France pour ainsi mieux saisir les circonstances sociales dans lesquels sont insérés les usages médiatiques des réfugiés somaliens. La seconde partie est consacrée à la compréhension du rôle des des médias sociaux et des outils de communication instantanée au cours de l'itinéraire migratoire depuis la Somalie jusqu'à leur installation en France. La dernière partie tente d'analyser l'utilisation quotidienne par les Somaliens au Canada dans la salle de séjour de la télévision et de la radio, des vidéos sur Youtube ou sur VHS et leur rôle dans le maintien de la mémoire en liens avec la société d'accueil et le pays d'origine. En effet, nous verrons que les pratiques médiatiques de la communauté somalienne au Canada expriment tout d'abord une volonté de se créer un espace permettant à la fois de développer un point de vue négocié et critique sur sa représentation dans l'espace public canadien et de proposer une vision spécifique du monde vécu. Ces usages d'internet, de la télévision et de la radio signifient aussi la nécessité de concevoir des « traces » pour la reconstruction symbolique de la Somalie ravagée par la guerre depuis deux décennies. Cette recherche dévoile aussi que les réfugiés, loin des clichés largement répandus, savent manier les technologies de l'information et de la communication car ces dernières, *in fine*, jouent un rôle vital.

6.1 L'étude de terrain en France : « tahriib » et itinéraires migratoires

Tahriib désigne un phénomène récent et se réfère en langue Somali à l'entrée illégale dans les pays européens. Le mot *tahriib* vient du mot arabe « contrebande » (Galipo, 2011) et est utilisé par les Somalis vivant en Somalie, à Djibouti et en Éthiopie. Un participant explique le sens du mot *tahriib* :

Tahriib veut dire une longue préparation du voyage à destination de l'Europe. Ce projet se prépare en famille. Les parents s'opposent en général au tahriib. Ils estiment que c'est dangereux et que le risque de perdre sa vie est élevé. Quand les gens n'ont pas le soutien financier de leurs parents pour voyager, ils sollicitent l'aide des membres de leur famille qui habitent en Europe ou en Amérique. Les gens se débrouillent pour trouver de l'argent et partir en Europe. Je connais même certains qui ont vendu leurs biens et leur commerce pour partir.

Après la chute du régime du président Siyaad Barré en décembre 1991, les Somaliens quittent en grand nombre leur pays ravagé par la guerre civile. Ils fuient les milices armées qui, profitant de l'absence de l'État somalien, terrorisent les populations affamées. Durant les vingt dernières années, les principales villes du Sud ont été secouées par des combats acharnés successifs qui ont opposé plusieurs acteurs. Près d'un million de Somaliens ont dû abandonner leur foyer (UNDP, 2009). De nombreux Somaliens tentent de rejoindre la diaspora somalienne qui s'est formée dans les pays scandinaves (Norvège, Danemark et Suède), en Hollande, en Angleterre et en Amérique du Nord. Dans ce sens, *tahriib* est le seul moyen pour joindre l'Europe.

Comme on a pu le voir dans le chapitre précédent, avant leur arrivée en France, 70% des Somaliens interrogés lors de notre étude ont vécu au moins dans 3 pays européens. Pour venir en France, les réfugiés Somaliens ont emprunté trois voies :

- après un long et périlleux voyage à travers certains pays tels que l'Érythrée, le Soudan, ils arrivent en Libye pour embarquer dans des bateaux de fortune à destination d'Italie ou de Malte ;

- à partir des Émirats Arabes Unis, ils obtiennent un visa de touriste pour la Russie et, de là, ils traversent les pays comme l'Ukraine, la Hongrie, la Roumanie et l'Autriche pour se rendre dans l'Europe de l'Ouest;
- à partir de Djibouti, ils prennent un vol à destination du Maroc avec une escale à Paris et demandent dès la descente de l'avion l'asile; cette voie n'est plus possible depuis 2008 car la France exige désormais un visa de transit aéroportuaire (VTA) aux voyageurs en provenance de Djibouti réduisant ainsi le nombre de demandeurs d'asile somaliens (Anafé-Gisti, 2008).

Tout au long de ce périlleux itinéraire, les Somaliens se font aider par les membres de leur famille résidant en Europe ou en Amérique. Les policiers dans les pays traversés ainsi que les passeurs savent le soutien financier que les Somaliens reçoivent de leur famille. De nombreux Somaliens ont raconté qu'ils étaient devenus surtout en Libye la cible des policiers et des passeurs surnommés « hambaar⁴³ » qui les harcèlent ou les emprisonnent afin d'empêcher les fonds envoyés par la famille via les sociétés de transferts de monnaie. Dans ce contexte difficile, pour rester en contact permanent avec la famille, les Somaliens fréquentent les « Somali staag » ou cybercafés.

⁴³ Ce mot est utilisé pour désigner les passeurs et signifie littéralement en langue somali « celui qui transporte sur le dos ».

6.2 « Tahriib » et usages des médias sociaux des Somaliens

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont omniprésentes et ont réduit sans nul doute l'espace et le temps. Le développement accéléré de ces technologies s'inscrit dans une transformation profonde de l'économie capitaliste largement globalisée (Jauréguiberry et Proulx, 2011). La téléphonie mobile, la télévision par satellite et internet façonnent notre façon de vivre, de travailler et d'interagir. Elles ont aussi transformé la migration internationale, rendant possible pour les migrants le maintien des liens forts entre la société d'accueil et le pays d'origine. De nombreux travaux ont été menés dans ce cadre sur les usages des TIC par les migrants dans les pays d'accueil (Aksoy and Robins, 2003 ; Georgiou, 2006 ; Parham, 2004 ; Burrell and Anderson, 2008 ; Yu and Ahadi, 2010). Toutefois, les travaux relatifs aux usages des TIC par les réfugiés durant leurs trajectoires migratoires et leur installation sont embryonnaires. Dans un rapport de recherche rédigé par Linda Leung pour le compte de l'UNHCR et publié en 2011, l'auteure précise qu'il y a peu de considération sur l'importance particulière de la technologie pour les réfugiés et les demandeurs d'asile qui sont également touchés par les problèmes de la migration et de la marginalisation. Cette présente recherche tente de combler cet écart en contribuant à l'avancement du savoir sur les usages des médias sociaux par les réfugiés. Pour ce faire, l'analyse des usages des médias sociaux par les réfugiés ne devrait pas se restreindre à considérer les dispositifs techniques comme garants de l'autonomie des individus et de surcroît faisant d'eux des acteurs qui maîtrisent leur environnement social et économique. D'où un regard critique porté sur les discours tentant à décrire une société devenue, grâce aux TIC, plus « solidaire » et plus « égale ». Cette utopie, comme l'avait bien décrit Armand Mattelart (1995), cache mal les rapports de domination et d'exclusion existant dans la société, lesquels rapports sont basés sur l'ethnicité, le genre et l'âge. Dans cette partie, nous

examinons le sort précaire des réfugiés Somaliens en France et explorons leurs usages des médias sociaux pendant le trajet migratoire et l'installation dans trois villes françaises.

6.2.3 « Somali staag » et usages des médias sociaux

L'expression « médias sociaux » regroupe « sous la même enseigne une grande variété de dispositifs, tels les blogues (indépendants, Blogger, Thumblr), les wikis (Wikipédia, Wikitravel), les sites de réseaux « socio-numériques » (Facebook et LinkedIn), les microblogues (Twitter, Jaiku), le *bookmarking* collectif (del.icio.us, Diigo), le partage de contenus médiatiques comme la musique (Blip.fm, Las.fm), les photos (Flickr, Instagram) et les vidéos (Youtube, Vimeo) » (Proulx, Millette et Heaton, 2012 :p.4).

La majorité des participants ont indiqué qu'ils fréquentaient tout au long de leur itinéraire les cybercafés afin d'avoir accès à internet, aux médias sociaux et au téléphone. Les enquêtés qui ont été les plus descriptifs sur les usages des médias sociaux et les outils de messagerie instantanée et de communication (MSN Messenger et Skype) sont ceux qui ont traversé les pays africains.

Pour préparer le projet migratoire, les médias sociaux sont mobilisés pour rechercher en premier les contacts des amis qui ont traversé et réussi avec succès l'entrée en Europe. Par la suite, il s'ensuit une utilisation accrue de Facebook et de la messagerie pour s'enquérir des informations utiles concernant les itinéraires à emprunter afin de se rendre à destination. Ainsi, dès le départ, internet et les médias sociaux comme Facebook deviennent conformes au projet migratoire et s'intègrent dans les « désirs de partir ». Le migrant somalien, prêt au départ, rassemble un carnet d'adresses électroniques et de téléphones pour ses contacts précieux qui se trouvent tout au long de l'itinéraire. Certains ont même

affirmé qu'ils apprennent par cœur cette liste de contacts au cas où le carnet d'adresse est perdu ou confisqué, ce qui est souvent le cas.

Pendant leur séjour dans les pays de « transit » africains, les Somaliens fréquentent assidument les cybercafés qu'ils nomment « Somali staag »⁴⁴. Les cabines de téléphone et d'internet pullulent dans les quartiers urbains des pays africains et offrent de nombreux services comme l'accès à internet haut débit, les communications téléphoniques, la possibilité de recevoir de l'argent envoyé par la famille, l'achat des cigarettes et des produits alimentaires. Les cybercafés ne sont pas uniquement des lieux d'accès aux TIC mais aussi un espace de socialisation. Ainsi les Somaliens se retrouvent dans les cybercafés pour discuter, s'échanger des informations utiles et se soutenir pour mieux affronter la crainte de se faire arrêter dans les pays de « transit ». Un participant raconte :

[Les] *Somali Staag* sont des lieux très importants pour nous car on peut rester en contact permanent par le biais d'internet avec les membres de nos familles restés en Somalie ou résidant dans d'autres pays européens ou en Amérique. Ils (...) au Yémen, en Érythrée, en Éthiopie, au Soudan, en Égypte et en Libye. Ils sont détenus pour la plupart par des Somaliens qui sont installés dans ces pays. C'est aussi un lieu où on peut trouver toutes sortes d'information concernant la location d'un logement, les coordonnées des passeurs, le départ imminent vers un autre pays et les nouvelles en provenance des amis qui ont traversé la frontière pour se rendre dans un autre pays.

Dans les villes « transit » africaines traversées par les migrants Somaliens, Fabienne Le Houérou (2004) remarque que ces derniers se distinguent des migrants d'origine abyssine, qui, par leur « inépuisable ingéniosité » et « créativité » mettent en place des stratégies pour communiquer le plus économiquement possible avec l'utilisation d'internet et la création même des cybercafés. Dans ce qui suit, nous allons décrire les usages d'internet par les Somaliens dans les « Somali staag » ou cybercafés. La majorité d'entre eux ont affirmé utiliser essentiellement internet pour communiquer et se servir du téléphone dans les situations d'urgence.

⁴⁴ «Somali staag» signifie littéralement en langue Somali le lieu où les Somaliens sont debout.

MSN Messenger

Cet outil leur permet premièrement de rester en contact en envoyant des emails par le biais de Hotmail et de clavarder en ligne (« online chats ») en utilisant MSN Messenger avec les membres de la famille en Somalie, en Europe et en Amérique du Nord afin de les tenir au courant de leur situation. Ce lien direct avec la famille est crucial car quand les Somaliens sont arrêtés par la police dans les pays de « transit » ou quand le prix demandé par le passeur est trop élevé, ils peuvent recevoir de l'argent de la part de la famille à travers les *Hawalas* ou entreprises de transferts de monnaie qui se trouvent parfois à l'intérieur des cybercafés. MSN Messenger est utilisé aussi pour recevoir de la part de leurs amis⁴⁵ des informations concernant la prochaine étape de leur itinéraire, ce qui permet ainsi de planifier en avance leur itinéraire et de s'adapter en l'occurrence aux nouveaux obstacles. Les Somaliens se servent également de MSN Messenger pour s'informer sur le pays européen de destination qui acceptent la demande d'asile introduite par les réfugiés en provenance de la Somalie. Ils contactent leurs amis rencontrés dans les pays de « transit » pour prendre connaissance des différentes options qui s'offrent à eux une fois arrivés en Europe. Cette recherche constante d'informations sur la politique d'asile européenne continue jusqu'à l'arrivée en Europe et après avoir été débouté de sa demande d'asile. Ils font ce qu'on appelle du « asylum chopping » afin d'introduire une demande d'asile suite à un refus dans un ou plusieurs pays et ainsi accroître les chances que celle-ci sera accordée par un pays offrant les meilleures conditions d'accueil (Fobleys, 1994).

Facebook

Le média social Facebook arrive en deuxième position parmi les outils favoris des Somaliens. Cette plateforme a pour but de rechercher les amis d'enfance perdus de vue depuis la Somalie et qui ont rejoint l'Europe et ceux rencontrés sur la route de l'exil au Soudan, en Érythrée et en Lybie. Facebook est également l'outil idéal pour se trouver une campagne. Pour les jeunes Somaliens

⁴⁵ Les Somaliens voyagent et planifient souvent à plusieurs l'exil à partir de la Somalie ou se lient d'amitié avec ceux rencontrés dans les pays traversés.

interrogés, Facebook aide à nouer des relations amoureuses avec des filles somaliennes bien établies et ayant une nationalité européenne. Ainsi, pour le migrant Somalien, la possibilité de se marier avec une citoyenne européenne signifierait une solution pour améliorer de façon significative son sort. Par ailleurs, certains participants⁴⁶ que nous avons rencontrés à Angers s'étaient mariés quelques semaines avant notre rencontre avec des Somaliennes résidant dans d'autres pays européens. À leur arrivée en France, les Somaliens continuent d'utiliser MSN pour contacter leurs amis ou membres de leur famille dans le but de vérifier la véracité des informations lues sur les sites web relatant les événements politiques de leur région. Les participants ont expliqué que malgré la prolifération des médias d'information sur la Somalie et l'offre abondante de nouvelles de façon quasi-instantanée, la plupart d'entre eux font la surenchère pour attirer beaucoup de trafic et ainsi récolter des recettes publicitaires. Un jeune Somalien explique :

Les médias somaliens ne font pas bien les reportages et les émissions de télévision. Aussi, les informations diffusées par les médias somaliens sont biaisées. Pour ces raisons, je vais rarement dans les médias somaliens. Toutes les informations dont j'ai besoin, je les trouve sur Facebook. Ce sont mes contacts, résidant en Somalie, qui me donnent les dernières nouvelles. Des fois, j'appelle les membres de ma famille ou des amis pour me fournir des informations supplémentaires sur la situation dans la région où je suis originaire. Par la suite, je compare ces informations avec celles diffusées dans les sites web somaliens et je filtre ainsi les nouvelles qui sont fantaisistes et celles qui sont vraies.

Même si les réfugiés somaliens consultent les sites internet somaliens, ils se sont montrés très critiques à l'égard des médias de leur pays et la majorité d'entre eux consultent les nouvelles en diversifiant les sources d'informations pour éviter ainsi une lecture biaisée de l'actualité. À propos des sites internet somaliens, Bjork (2007) note que ces derniers peuvent contribuer au renforcement, voire à la recreation d'identités infranationales, le plus souvent claniques, reflétant la conception traditionnelle du territoire national somalien (Prunier, 2000). La plupart des sites Web portent les noms des différents territoires habités par les clans. Par exemple, si le site Web

⁴⁶ Les participants qui se sont mariés grâce à Facebook ne se sont pas exprimés par pudeur à ce sujet mais ce sont d'autres enquêtés qui ont décrit comment certains de leurs amis ont rencontré leur épouse.

www.baledweyn.com concerne les habitants de la région autonome Puntland où vit le clan Darod, le site www.awdalpress.com est dédié aux habitants de la région Awdal, essentiellement dominée par le clan Gadabourssi. Les sites Web comme ceux des clans Midgaan/Madhibaan (www.madhibaan.org) et le clan de Somali Bantou (www.somalibantucommunity.org) sont créés par ses membres qui sont jugés injustement par les autres clans comme étant une caste inférieure. Ces sites ont pour but de revendiquer une justice sociale et de lutter contre les inégalités auxquelles font face les clans Midgaan/Madhibaan et Somali Bantou. Il est à noter que la stigmatisation des Somali bantou et des Madhibaan tient à des raisons différentes (raciale dans l'un et d'occupation professionnelle dans l'autre). Il est donc clair que ces médias électroniques, souvent très suivis par les membres de la diaspora, contribuent à l'identification clanique des Somaliens. Nous pouvons dire que les sites web traduisent des préoccupations différentes de celles des médias plus nationalistes au sein de la diaspora.

Au niveau mondial, les sites Web sont essentiellement l'initiative des Somaliens vivant en Europe et en Amérique du Nord (Issa-Salwe, 2006). La création par les Somaliens de ces sites Web apparaît comme « le souhait de rassembler la communauté autour d'une information spécifique, rééquilibrant le traitement de la communauté par les médias du pays d'accueil, traitement jugé insuffisant et injuste» (Langlet-Scopsi 2006). En 2004, 400 sites Web Somaliens ont été recensés par Abdisalam M. Issa-Salwe (2008). Pour arriver à ce résultat, le chercheur a effectué des voyages en Afrique de l'Est où il a conduit des entretiens et a gardé contact par courriel avec les Webmestres somaliens. Les raisons de la prolifération des sites Web s'expliquent, d'une part, par la perte de l'identité nationale qui a suivi la chute de l'État somalien et d'autre part, par les opportunités qu'offre internet pour une société de tradition orale (Issa-Salwe 2006 :p.63). Le contenu audio est présent dans presque tous les sites Web des Somaliens que nous avons étudiés. Les concepteurs de ces sites Web utilisent le contenu audio par exemple pour les interviews, les reportages journalistiques sur la situation somalienne et les récits religieux. Souvent en lien avec d'autres formes de communication

électronique, comme les blogs et sites de réseaux sociaux, ils perpétuent des formes traditionnelles de communication et de construction identitaire fondées sur l'expression narrative de liens sociaux et de parcours individuels.

Skype

Parmi la palette des technologies utilisée par les réfugiés somaliens figure la version gratuite du logiciel Skype. Même si celui-ci n'est pas considéré comme un média social, il offre la communication par vidéoconférence avec les amis résidant en Europe et les membres de la famille restés en Somalie. C'est surtout les parents qui, généralement moins compétents que les jeunes en informatique et à défaut de connexion à domicile, se déplacent dans les cybercafés en Somalie pour voir et entendre la voix et les images de leurs enfants. Ce sont souvent les employés des cybercafés ou leurs plus jeunes enfants qui les aident à établir la communication par vidéoconférence. Dans sa recherche sur les usages des TIC par les migrants équatoriens, Jacques P. Ramírez souligne que la vidéoconférence produit « les effets émotionnels et affectifs les plus forts » parmi tous les modes de communication et « la possibilité de voir "l'être aimé" sur l'écran fait que, pendant un moment, les familles peuvent se retrouver et s'observer mutuellement en dépit de la distance » (Ramírez, 2007, p.28 ; dans Mattelart, 2009).

Pour ceux qui n'utilisent pas Skype, ils restent en contact avec leur famille par le biais de la communication « Voice over IP » (voice over Internet protocol) ou en français la voix sur IP. La communication téléphonique VoIP est un procédé permettant de faire des appels téléphoniques en passant par le réseau internet. Le système était conçu au départ pour faciliter les communications entre les ordinateurs grâce à des logiciels. Les derniers développements de ce système de téléphonie révolutionnent les moyens de communication. La téléphonie par internet permet des économies importantes pour les appels internationaux. Les compagnies de télécommunications somaliennes (Telesom-Albarakat, Telecom, Olympic et autres) ont adopté la communication téléphonique VoIP

comme celles des pays industrialisés et offrent désormais le système VoIP à leur client. Les répondants ont raconté que leur famille choisit pour la somme de dix dollars l'option du procédé VoIP en souscrivant à un abonnement de la téléphonie résidentielle dans une compagnie locale de télécommunications. Grâce à cette option, les Somaliens en France peuvent faire des appels internationaux à moindre coût et ceux qui ne possèdent pas de téléphone l'empruntent à leurs amis.

Youtube

Youtube reste de loin l'un des médias sociaux le plus utilisé. Les vidéos publiées sur Youtube par la diaspora ou par les internautes vivant en Somalie sont visionnées par 85% des enquêtés. Certaines de ces vidéos sont des anciennes pièces de théâtre et des chansons diffusées par la télévision nationale sous le régime de l'ancien président Syaad Barre, des films réalisés par les jeunes de la diaspora et surtout des podcasts provenant des multiples sites web somaliens. Ces podcasts peuvent provenir aussi des sites internet de la chaîne qatarie Al-Jazeera, la section en langue somali de BBC voir même CNN International. Parfois, ces podcasts sont récupérés, postés sur Youtube et sont commentés par les migrants somaliens quand le sujet traite de la Somalie. La popularité de Youtube s'explique par la facilité de l'outil permettant à la fois de mettre sa propre vidéo et chercher avec des mots-clés d'autres documents audio-visuels.

Ces usages des médias sociaux par les Somaliens et la connaissance dans le domaine informatique contrastent avec l'image stéréotypée et misérabiliste que l'on a en général des réfugiés. La Somalie et sa cohorte de réfugiés est souvent dépeinte dans les médias avec une abondance des superlatifs les plus négatifs, allant du pays le plus dangereux au monde à l'État le plus en faillite dans l'histoire contemporaine. Les images décrivant le chaos, la famine, la violence et l'anarchie défilent quotidiennement dans les écrans du monde. Pourtant, The Independent Institute citée par la BBC (2012) affirme que « loin du chaos et l'effondrement économique, nous avons constaté que la

Somalie présente généralement de meilleurs résultats que quand il y avait un État [et] des commerces dans les villes, des entreprises internationales, et les éleveurs ruraux ont fonctionné dans une Somalie sans État et possède un niveau de vie égal ou parfois supérieur à de nombreux pays africains⁴⁷ » (notre traduction). Ces propos sont confirmés par les chercheurs Benjamin Powell, Ryan Ford et Alex Nowrasteh (2008) qui, s'appuyant sur les données de la Banque Mondiale et des agences des Nations Unies, notent que la Somalie se porte nettement mieux sans État que quand elle avait un État et que le niveau de vie de la population s'est généralement amélioré comparativement à de nombreux pays africains. Poursuivant leurs arguments, ils observent que le domaine des télécommunications est celui qui connaît un succès considérable. Ces auteurs soulignent que le pays est classé au 8ème rang pour le nombre de lignes téléphoniques sur un total de 54 États africains, 16^{ème} rang pour la téléphonie mobile, 11^{ème} place pour la connexion à internet et 27^{ème} pour les postes de télévision. Dans un pays stable comme le Kenya, il faut attendre plusieurs années pour l'installation d'une ligne téléphonique alors cela pourrait prendre seulement trois jours en Somalie (Winter, 2004). En effet, 4 compagnies de télécommunications opèrent en Somalie, dont trois dans le Sud, Telcom, Nationlink and Hormuud et Somtel œuvrant dans la région autonome du Nord (Somaliland). Ces compagnies de télécommunications, profitant de l'absence de paiement d'impôts à l'État, offrent l'accès à internet, la téléphonie mobile et téléphone à domicile à prix des prix modiques. Cela a permis la création de cybercafés dans tous les quartiers permettant ainsi l'accès de la population somalienne aux TIC et même la mobilisation de la société civile afin d'assurer la formation à ces technologies. Deux participants racontent :

J'étais à Mogadiscio. La ville était en guerre. Tu sais, même s'il y a la guerre, la vie continue. Pour apprendre à utiliser l'ordinateur, j'ai suivi une formation offerte par une ONG. Quand il y avait des combats dans le quartier où nous étions pour la formation, nous nous déplaçons avec tout le matériel dans un quartier plus sécuritaire. Dans la ville de Mogadiscio, en pleine guerre, les gens possèdent des

⁴⁷ Voici le texte de l'auteur: "far from chaos and economic collapse, we found that Somalia is generally doing better than when it had a state [and] urban businessmen, international corporations, and rural pastoralists have all functioned in a stateless Somalia, achieving standards of living for the country that are equal or superior to many other African nations".

iPhone, des fois la dernière version. D'autres utilisent des téléphones avec le système Androïde ou Galaxy (sic). (Demandeur d'asile, 28 ans)

Toutes les technologies de communication que l'on voit ici et dans le monde existent aussi en Somalie. Les téléphones ou les ordinateurs sont parfois beaucoup moins chers qu'ici [France]. Cela m'étonne beaucoup. Si, par exemple, un membre de ma famille me demande de lui envoyer un ordinateur, je préfère lui envoyer de l'argent pour qu'il l'achète sur place car c'est moins cher. L'Éthiopie importe, par exemple, de la Somalie les ordinateurs et les téléphones portables. (Demandeur d'asile, 41 ans).

Les usages des TIC par les réfugiés somaliens contrastent avec l'image stéréotypée et misérabiliste que l'on a en général des réfugiés. En outre, les données recueillies montrent la possession d'ordinateurs en France par la majorité des participants malgré leurs maigres revenus.

6.3 L'accès à internet et équipement en matériel des TIC

Arrivés en France, les Somaliens utilisent les médias sociaux de la même façon que lorsqu'ils traversent les pays de « transit », c'est-à-dire qu'ils vont sur internet pour utiliser les médias sociaux tel que décrit *supra*. Ce qui diffère, ce sont les modalités d'accès à internet, l'équipement en matériel des TIC et la présence de la télévision française. Dans le questionnaire distribué auprès des participants, il était demandé de préciser le nombre d'appareils technologiques possédés (ordinateur portable ou de bureau, poste de télévision avec ou sans abonnement à un bouquet de chaînes, DVD, magnétoscope, poste de radio, téléphonie mobile et caméra numérique) et l'accès à la connexion internet (haut ou moyen débit).

L'ordinateur portable

En France, le prix d'un ordinateur portable varierait en moyenne entre 200 et 300 euros (appareil usagé), ce qui est largement supérieur au revenu mensuel des Somaliens. Or, les données récoltées révèlent que 62% des jeunes âgés de 18-29 ans et la totalité des 30-39 ans possèdent un ordinateur portable (tableau 21).

Tableau 21 : Équipement en matériel TIC

Age	Ordinateur portable	TV	DVD	Magétoscope	Radio	Camera
18-29	62%	69%	4%	0%	0%	0%
30-39	100%	75%	25%	25%	25%	25%
40 and above	0%	25%	0%	0%	0%	0%

L'ordinateur constitue un outil extrêmement précieux pour les demandeurs d'asile somaliens au point à « sacrifier » parfois des repas ou d'autres besoins vitaux pour s'en procurer. L'ordinateur permet dans la situation de grande précarité des demandeurs d'asile une « participation continue à des univers géographiquement éloignés » (Nedelcu, 2010 : p.43) et ce en raison du faible coût des moyens de communication que permet celui-ci. C'est un instrument de sociabilité facilitant les échanges et les discussions mais c'est également un outil de « distinction » octroyant à son propriétaire un certain prestige. On a observé que le foyer du propriétaire de l'ordinateur était en général l'espace social communautaire où l'on se regroupait. L'ordinateur circule de main en main et s'utilise à tour de rôle. Ceux qui attendent leur tour regardent la télévision, cuisinent ou font un tour dans les chambrettes. Pour ceux qui ne peuvent pas s'acheter un ordinateur, ils fréquentent quand ils ne peuvent pas s'en passer les cybercafés. D'autres optent pour l'utilisation des ordinateurs dans les bibliothèques municipales où l'accès à internet est gratuit. Là aussi, il faut montrer une pièce d'identité et une adresse valide afin d'avoir la carte qui donne accès à la bibliothèque. Les réfugiés usent de multiples tactiques pour se procurer cette carte de bibliothèque. On peut aussi remarquer dans les données un écart dans l'équipement en matériel des TIC entre les somaliens âgés entre 18 et

39 ans et ceux âgés de plus de 40 ans. Cela montre une fracture numérique basée sur l'âge entre les réfugiés somaliens.

L'une des rares études qui a exploré les usages des TIC par les migrants en situation précaire et plus particulièrement de l'acquisition du téléphone mobile reste l'enquête ethnographique menée en 2002 par Dana Diminescu. La démarche de l'auteure consistait à « appréhender leurs modes d'acquisition de l'équipement mobile et les manières dont celui-ci s'insère dans ce milieu, ainsi que d'en analyser les effets sur les pratiques migratoires » (2002 :p.66). Loin de l'image du « déraciné » souvent décrit par la littérature sociologique soutient-elle, « l'analyse des comportements migratoires contemporains renvoie plutôt à un modèle d'électron libre qui, grâce aux nouvelles technologies de communication, se déplace sans se détacher de son atome social » (p.66). Le téléphone mobile est un instrument de lutte hautement symbolique pour les sans-papiers, « précaires parmi les précaires ». Défiant la fatalité, les migrants l'ont utilisé comme un medium par lequel plusieurs négociations avec les pouvoirs publics ont eu lieu et le canal par lequel ils restent en contact avec la presse. C'est également un outil permettant de trouver du travail et fait office d'adresse anonyme.

L'ordinateur et la connexion à internet sont plus ancrés dans le mode de vie des Somaliens que le téléphone mobile. L'enquête de l'anthropologue Fabienne Le Houérou (2004) a également montré que l'ingéniosité des migrants Somaliens se distinguant des autres déplacés africains dans leurs stratégies pour utiliser internet et créer des cybercafés au Soudan et en Égypte, lieux de transit vers l'Europe. Dans notre étude, seuls les migrants établis depuis plusieurs années et qui ont obtenu le statut de réfugié possèdent un téléphone mobile. Nous avançons l'hypothèse que la popularité de l'ordinateur au détriment du téléphone mobile chez les migrants somaliens s'explique par le fait qu'internet s'est beaucoup généralisé en Afrique depuis les années 2000 et a connu des « progrès remarquables » (Union internationale des télécommunications, 2010 ; Chéneau-Loquay, 2010 ; Checola, 2011). L'augmentation du nombre de câbles à fibre optique est l'un des facteurs du saut

technologique en l'Afrique : le continent est passé d'une situation de « désert numérique » et de pénurie à celle même d'une « surcapacité » et serait « au seuil de la révolution des télécommunications ». Même si la « révolution » du mobile crée toujours un « miracle » aux dépens de la téléphonie résidentielle, le cybercafé reste le lieu privilégié d'accès à internet étant donné le faible niveau de vie moyen de la population (Chéneau-Loquay, 2010).

En ce qui concerne l'accès à une connexion internet ou la possession d'un poste de télévision, les Somaliens qui possèdent une connexion internet ou une télévision numérique terrestre (TNT) dans leur chambre par le biais d'un abonnement sont ceux qui ont obtenu un avis favorable à leur demande d'asile et qui ont obtenu une chambre dans un foyer d'hébergement du centre d'accueil de demandeurs d'asile pour migrants (Cada). Sur l'ensemble des 34 participants, seulement 3 étaient dans cette situation. La majorité des Somaliens vont ainsi dans les chambres de leurs compatriotes qui ont la connexion internet⁴⁸ pour se connecter à tour de rôle avec leurs ordinateurs portables ou celui emprunté.

⁴⁸ Lors des interviews en groupe, nous avons observé que certains participants utilisaient l'ordinateur portable en même temps qu'ils répondaient à nos questions. C'est alors que des participants ont expliqué que l'ordinateur connecté à internet était utilisé à tour de rôle et qu'il fallait pleinement en profiter quelles que soient les circonstances.

6.4 Le rôle de la télévision française dans l'adaptation des Somaliens

Après l'utilisation de l'ordinateur, la télévision vient en deuxième position. Les Somaliens regardent collectivement la télévision française. Trois participants décrivent les images vues au petit écran :

Quand je vois les images, je me rends compte que les Français ont une culture différente. Il existe des grandes différences entre ma culture et la leur. En dehors de la télévision, quand je suis dehors, j'observe les Français. Je vois que ce sont des travailleurs qui ont toujours des choses à faire. Ce sont des gens qui travaillent tout le temps, qui essaient d'améliorer leur vie et faire progresser leur pays. (Demandeur d'asile, 31 ans)

Comme mon ami, je regarde la télévision. Je vois que les Français sont vraiment différents de nous, surtout par rapport à la pauvreté. Les Français sont riches. On dirait qu'il existe un grand fossé entre nous et les Français. Mais ne l'oublions pas, ils ont connu comme nous la guerre et la pauvreté. On sait l'histoire et ce qui s'est passé. Dans cette région où nous sommes, les gens se sont battus pour avoir du pain. Au niveau des relations humaines et la culture, les Français ont le sens du savoir vivre avec les autres. Ce sont des gens avec qui on peut vivre. (Demandeur d'asile, 34 ans)

Je suis d'accord avec mon ami. On peut vivre dans la société française parce qu'elle ne te demande pas de changer ta religion et ton identité, c'est vraiment bien. Si tu obtiens les papiers, tu peux travailler. Et puis il n'y a pas de discriminations. Quand tu vois les gens qui travaillent dans le gouvernement et le reste de la population qui est composée de noirs et de tout, il existe une égalité. Par rapport aux autres pays européens, les Français sont en avance sur ces questions. (Demandeur d'asile, 39 ans)

Des recherches ont montré que les médias des pays d'accueil jouent un rôle de médiation pour les nouveaux arrivants (Park, 1922 ; Chaffee et al. 1990) et surtout pour les réfugiés qui ne parlent pas la langue (Kim, 1988). Dans son étude sur le rôle de la télévision dans l'adaptation culturelle des immigrants, Serge Proulx note : « La télévision locale constituerait, pour les immigrants nouvellement installés dans leur pays d'adoption, une fenêtre privilégiée sur leur société d'accueil. Alors que bien souvent, les contacts directs sont encore rares avec les membres des cultures majoritaires, la télévision offre tout de suite des images et des informations vivantes à propos de la

société d'accueil. La télévision constituerait ainsi un moyen important de socialisation des immigrants à leur pays d'adoption » (1996 : p.107). Toutefois, le rôle de la télévision n'est pas toujours positif. L'étude de Ridjanovic (2007) sur la place des médias dans le processus d'adaptation des réfugiés bosniaques dans la ville de Québec a montré que les réfugiés, à cause de leurs expériences pénibles dans leur pays d'origine, sont particulièrement sensibles aux représentations médiatiques portant des connotations identitaires négatives sur les immigrants et les étrangers. À cet égard, durant l'entretien, nous avons posé des questions relatives à la représentation des Somaliens dans la télévision française et ils ont vivement critiqué cette image projetée :

Les médias français parlent souvent des problèmes de terrorisme et de la piraterie. Quand ils ne parlent pas de ces sujets, ils vont diffuser des informations sur des journalistes disparus en Somalie ou kidnappés par des groupes [...], quand les gens nous demandent notre pays d'origine, on répond que l'on vient de la Somalie et immédiatement, ils nous disent : « vous êtes les pirates somaliens ! ». Les gens pensent que les Somaliens sont tous des pirates. Avant les gens n'associaient pas la Somalie aux problèmes liés à la piraterie. Personne ne s'intéresse à l'histoire et l'identité somalienne. (Demandeur d'asile, 29 ans)

Comme je ne comprends pas la langue française, je regarde surtout les informations. Surtout quand ça concerne la Somalie. Mais malheureusement, les médias français, quand ils abordent la Somalie, ils parlent beaucoup de pirates et des terroristes. Ils n'abordent pas de choses positives sur la Somalie. (Demandeur d'asile, 50 ans)

Les informations sur la Somalie diffusées par les chaînes françaises sont très négatives parce qu'elles se concentrent uniquement sur la piraterie. Le pays n'a pas de gouvernement stable et il se peut qu'il existe des hommes qui ont pris les armes pour défendre leur mer contre les navires des pays étrangers. Il se peut aussi que les médias prennent pour des pirates de simples pêcheurs somaliens qui essayent de gagner leur pain. Moi je recommanderais aux médias français de ne pas se focaliser sur la piraterie et que ce serait utile qu'ils montrent comment les gens vivent dans le monde ou encore s'intéresser aux questions concernant la démocratie. (Demandeuse d'asile, 39 ans)

Comme on peut le remarquer dans les réponses des répondants, l'image « dégradante » des Somaliens proviendrait des médias internationaux. Par contre, pour eux, il n'existe pas nécessairement dans la télévision française de « logiques de stéréotypie négative » portant sur les

images des migrants. Deux facteurs expliquent ce point de vue. D'une part, les migrants somaliens sont arrivés récemment en France et ne maîtrisent pas pour la plupart le français. D'autre part, ils ont une image très positive de la France et des Français et ce, en raison de l'expérience douloureuse de leur parcours migratoire dans les pays tels que la Lybie, l'Éthiopie, l'Érythrée, la Tunisie et la Grèce où ils ont connu une violence verbale voir parfois physique. Ces pays sont laminés par une crise économique et en proie à de fortes tensions sociales, un terreau sur lequel prospèrent les pires sentiments xénophobes.

La télévision française est un compagnon pour les Somaliens. Même s'ils ne maîtrisent pas parfaitement la langue française⁴⁹, elle reste allumée toute la journée et servirait d'espace de familiarisation avec la culture française. C'est une vitrine de l'Occident. Quand ils étaient en Somalie, ils la regardaient cette « folle du logis » occidentale par le biais des chaînes satellitaires. Ce n'est plus un rêve lointain l'Occident. Longtemps rêvé, ils vivent quotidiennement ce rêve tant désiré. Ils confrontent constamment la fiction télévisuelle à la réalité de la vie française pour saisir si le paradis occidental tant convoité est un mythe. Les Somaliens, grands consommateurs de nouvelles, comparent souvent les grandes chaînes de télévision d'information en continu telles que BBC World News, Al Jazeera avec BFM TV et LCI.

Comme on a pu le voir, les Somaliens mobilisent autant les médias sociaux que les médias traditionnels. Cependant, ces deux types de médias ne remplissent pas les mêmes fonctions, les premiers étant fortement liés à la mobilité et utilisés dans le but de trouver un refuge alors que les seconds offrent aux réfugiés somaliens une fenêtre sur la France. Dans ce qui suit, nous verrons l'analyse des pratiques médiatiques et usages des TIC des Somaliens du Canada.

⁴⁹ Certains suivent des cours de « francisation » et d'autres non. Seuls ceux qui ont reçu une réponse positive à leur demande d'asile y ont droit.

6.5 L'étude de terrain au Canada : les pratiques médiatiques des Somaliens à Ottawa et Toronto

Aux États-Unis, de nombreuses études ont montré l'augmentation accrue des médias ethniques et de leurs audiences (Johnson, 2010; Jeffres, 2000). Pourtant, le domaine de recherche portant sur les médias ethniques, situé au croisement des médias, minorités et immigration, reste peu développé en Europe (Rigoni, 2008), ce qui expliquerait la confusion autour des concepts « médias communautaires » et « médias ethniques ». Dans la perspective française, à la place du concept d'ethnicité, tout un arsenal d'euphémismes a été construit pour servir de répertoire sémantique décrivant le même phénomène (Bako-Arifari, 2007), même si ce dernier a été largement défini (Amselle et M'bokolo, 1985; Rivera et al. 2000; Otayek, 2001). Cette confusion serait due au désintérêt des sciences sociales françaises à l'égard de l'étude des problèmes de minorités et des relations interethniques, et ce, en raison de multiples facteurs (Streiff-Fenart, 1997). Il serait donc important de clarifier ces ambiguïtés. Les médias ethniques et les médias communautaires se sont déployés dans la conjonction de trois phénomènes : la migration internationale; la privatisation et la commercialisation accrue de l'espace public; et, enfin, le développement des technologies de l'information et de la communication.

Le développement des médias communautaires est lié au phénomène de la privatisation et de la commercialisation accrue de l'espace public. Agissant à la marge des médias « mainstream », ils se présentent comme une troisième voix du système mass-médiatique, après les secteurs privé et public (Beauchamp et Demers, 2009). Dans cette troisième catégorie, on retrouve aussi les médias ethniques et alternatifs.

De plus, l'augmentation de la population migrante de par le monde fait l'objet d'une mise en scène médiatique particulière et de discours administratifs et politiques qui sont en étroite relation avec

les représentations sociales des faits migratoires (Belarbi, 2004 ; Garzón, 2007). Au Canada, comme ailleurs dans le monde, les discours sur l'immigration contribuent à la construction de l'image des migrants auprès de la population. Des voix plurielles, s'opposant à ces discours, rappellent souvent que les migrants, loin de constituer des victimes, sont aussi des acteurs luttant pour les droits sociaux, économiques et politiques (Gayet et al. 2011). Ces luttes, constituant de multiples formes de résistance et de « ruses », se déploient dans un espace où le dominé devient le producteur d'un univers symbolique. Cet espace, facilité par les médias, est le lieu de la production de nouvelles formes culturelles liées à la mobilité. Sous cet angle, l'expérience migratoire est analysée dans le prisme de l'altérité, c'est-à-dire la matrice liée aux modes de la différenciation et de la catégorisation sociales s'opérant suivant l'origine, l'appartenance culturelle et ethnique, le sexe et la classe sociale. L'utilisation du concept d'ethnicité ne signifie pas ici de présenter les énoncés identitaires sous les traits du particularisme ou de l'universalisme, comme le souligne Jocelyne Streiff-Fenart, mais c'est précisément pour « rappeler que les cultures et les identités ne portent pas leur explication en elles mêmes, et de dévoiler les conditions sociales de leur production, de leur usage et de leurs fonctions sociales » (Streiff-Fenart, 1997 :65).

Comment les Somaliens gèrent à distance et au quotidien, l'absence, depuis deux décennies, d'un État viable et de ses conséquences, la guerre civile et la famine? Dans ce contexte, comment les Somaliens vivent-ils cette double contrainte, à savoir la gestion du quotidien dans la société d'accueil et celle du pays d'origine? Comment cette gestion de la double contrainte s'articule-t-elle dans les usages des médias ? Malgré l'émergence des études sur la communauté somalienne du Canada (Stewart et al. 2006; Danso, 2001; Anamoor et Weinberg, 2000), très peu de recherches existent sur l'analyse des usages des médias par les Somaliens, surtout dans le contexte domestique. Pour ce faire, nous tenterons de comprendre le rôle qu'occupent les médias ethniques dans la

communauté somalienne et dans un deuxième temps nous allons présenter l'analyse des usages des médias ethniques.

6.3.2 Les médias ethniques des Somaliens et leurs usages

Tableau 22 : Usages des médias ethniques des Somaliens produits au Canada

Âge	Internet %	Télévision ⁵⁰ %	Radio %	Journal %	Pas d'usage %	Non disponible %
18-29	30	13	0	0	10	10
30-39	10	18	6	0	3	3
40 et plus	6	25	29	0	0	10
Total	46	56	35	0	13	23

D'après le questionnaire distribué (tableau 22), les membres de la première génération (40 ans et plus) mobilisent tout d'abord les médias traditionnels disponibles, surtout les télévisions et radios à travers l'utilisation spécifique des programmes télévisuels et radiophoniques mis à disposition par les télévisions et radios privées : les exemples les plus visibles sont Radio Golis, transmis par le biais de Canadian Multicultural Radio; Somali Voice à la radio CKCU; Muuqaalka Soomaalida diffusé par Chin Radio et en ce qui concerne les émissions télévisuelles, Muuqaalka Soomaalida et Dhaqan Somali, deux émissions transmises par Omni Television, la télévision communautaire de Rogers. Les émissions télévisuelles peuvent être regardées dans toute la province de l'Ontario. Les radios desservent uniquement les villes. Les médias des Somaliens au Canada se donnent pour objectif de diffuser de l'information à tous les Somalis, peu importe l'origine régionale :

Nous avons appelé notre émission Muuqaalka Soomaalida qui signifie la voix des Somalis. Nous voulons diffuser de l'information à tous les Somalis qui vivent à Djibouti, au Kenya en Éthiopie et en Somalie bien sûr. Nous ne voulons pas nous

⁵⁰ Par usage de la télévision, nous entendons le visionnage des émissions de télévision de la communauté somalienne et des vidéos de mariage et pièces de théâtre sur le magnétoscope. Mise en page

concentrer uniquement sur la diffusion d'informations concernant uniquement la Somalie. C'est pour cette raison que nous avons des correspondants qui couvrent pour nous toutes les villes où les Somalis habitent. Ces correspondants, salariés de mon émission, sont basés à Djibouti, Borama, Hargeissa, Nairobi, Addis-Abeba et dans d'autres villes. (Propos du journaliste de l'émission Muuqaalka Soomaalida, Chin Radio, Toronto).

Les propos exprimés par le journaliste de l'émission Muuqaalka Soomaalida reflètent la volonté d'unifier une communauté somalienne divisée et dispersée dans différents pays de la Corne. Après la guerre civile, les Somaliens ont importé les conflits en Occident, causant des tensions claniques au sein de la communauté au Canada (De Montclos, 2003). Cette stratégie de vouloir unifier une communauté hétérogène n'est pas spécifique aux Somaliens. D'autres communautés connaissent le même phénomène. Par exemple, la communauté hispanophone, composée de populations d'origine diverse, était encore largement imaginaire aux États-Unis dans les années 1990 (Ben Amor-Mathieu, 2000). Elle est devenue une communauté politique « inventée ». Pour Leïla Ben Amor-Mathieu, deux facteurs ont largement contribué à l'homogénéisation des hispanophones : les stratégies commerciales des télévisions ethniques et la volonté politique de l'État fédéral américain d'instituer pour le recensement une nouvelle catégorie de minorité culturelle « panethnique ». La communauté « hispanique », se voyant ainsi assignée une nouvelle identité construite de « toutes pièces », a su tirer profit de ce nouvel espace de débats et de modes d'expression culturelle et accéder au rang de « joueur à Washington ». Le poids numérique et économique de la population hispanique justifie l'attention portée par le gouvernement américain à leur égard. Néanmoins, les médias des hispanophones aux États-Unis, comme ceux des Somaliens⁵¹ au Canada, « mettent en scène en permanence, et dans ses propres termes, la communauté qu'[ils] contribuent à créer » (*Ibid.*, 267). Dans cette stratégie de « mise en scène » de la communauté somalienne, les

⁵¹ Même si la communauté somalienne n'est pas numériquement et économiquement comparable à la communauté hispanophone des États-Unis, dans les deux cas l'utilisation des médias joue un rôle social crucial dans la croissance et le développement des deux communautés.

producteurs⁵² des médias accordent l'importance aux programmes télévisuels et radiophoniques qui portent (1) sur les bulletins d'informations couvrant la région de la corne de l'Afrique et le Canada ; (2) les débats autour des enjeux sociaux et culturels liés à l'intégration des Somaliens dans la société d'accueil ; (3) et enfin les récits religieux et différentes formes de divertissement. Un travailleur autonome âgé de 52 ans et une mère au foyer de 38 ans racontent :

J'écoute les informations diffusées par les chaînes de radio. Ces informations relatent en langue somali les événements nationaux et internationaux. Les journalistes de ces radios mettent l'emphasis sur les informations concernant la situation des Somaliens au Canada. Par exemple, grâce aux informations diffusées par ces radios, je peux être au courant des événements importants de la communauté comme l'arrivée de personnalités politiques ou de grands chanteurs somaliens. Comme c'est en langue somali, une personne qui vient d'arriver peut très bien comprendre et recevoir des informations utiles. J'encourage ces médias à diffuser des informations sur le Canada, surtout les lois et le mode de vie canadien. (...) Par contre si les informations sont diffusées en anglais ou en français, une personne qui vient d'arriver aura du mal à les comprendre et aura de la difficulté à s'adapter rapidement dans la société canadienne. Cette personne perdra un peu de temps pour bien s'intégrer (...).

J'écoute la radio CKCU pour la diffusion de la publicité des entreprises des Somaliens (...). J'écoute aussi les informations sur la Somalie et surtout celles relatives à la situation des Somaliens qui vivent ici au Canada. J'aime connaître ce qui se passe dans la communauté.

Des études ont montré que la diffusion par les médias des nouvelles locales et des informations pratiques sur le pays d'accueil facilite l'adaptation des migrants dans leur nouveau pays (Aksoy et Robins, 2000). Pour Isabelle Rigoni, les médias ethniques « réalisent un double travail: favoriser l'intégration de leurs audiences à la société dominante, que cette intégration soit civique, politique ou économique; et construire et homogénéiser la « communauté» dont ils dépendent (Rigoni, 2010 :11). Pour que l'intégration puisse avoir lieu, il est important que les migrants trouvent un lieu pour affirmer leur identité. Dans ce sens, Guilbert (2001) souligne que l'affirmation de l'identité est

⁵² Les producteurs de ces médias perçoivent des revenus générés par les annonces publicitaires commanditées par les commerces de proximité détenus par les membres de la communauté ainsi que les informations provenant des associations culturelles.

le facteur déterminant de l'intégration des migrants et des réfugiés dans leur société d'accueil. Or, l'identité est « partiellement formée par la présence ou l'absence de la reconnaissance de celle-ci, ou encore par la mauvaise perception qu'en ont les autres » (Taylor, 1994 :41). Cette non-reconnaissance peut « constituer une forme d'oppression et emprisonne certains dans une manière d'être fausse, déformée et réduite » (Ibid., 42). Une employée du gouvernement de 36 ans raconte :

Ces derniers temps, il y a eu le problème des pirates somaliens. Les médias ont beaucoup parlé des pirates qui ont pris en otage des bateaux. Parler toujours de pirates somaliens, c'est montrer aux gens un mauvais exemple de la communauté. Au début, quand les Somaliens se sont installés au Canada il y a de cela 20 ans, on ne les connaissait pas très bien. Maintenant, on est devenus des pirates.

Dans le même sens, un travailleur social somalien de 44 ans observe:

Les médias décrivent les Somaliens de façon négative comme par exemple les médias locaux canadiens telle que la radio appelée CFRA dans l'émission animée par Lowell Green. Cet homme, quand il parle des immigrants, on dirait qu'il s'intéresse uniquement aux côtés négatifs. Il cible souvent les communautés musulmane et somalienne. Ce n'est pas sain car quand les gens vont écouter ses propos, alors qu'ils n'ont jamais rencontré un seul somalien, ils vont alors stigmatiser toute la communauté. C'est dangereux pour l'avenir de la communauté. Par contre les informations diffusées par la radio CBC restent équilibrées quand ça concerne la communauté. La chaîne accorde une place importante à la voix des somaliens et parle des enjeux qui concernent la communauté, diffuse les événements organisés par la communauté et décrit en général la communauté de façon positive. La radio considère les Somaliens comme des membres qui contribuent à la société. Les médias dépendent de la façon dont on comprend les informations diffusées et surtout des gens qui les contrôlent.

Le journaliste de l'émission Muuqaalka Soomaalida sur Chin Radio à Toronto nous a confié qu'il a interviewé dans son studio un homme d'origine somalienne et de nationalité américaine et suspecté par les américains d'avoir recruté à Minneapolis des jeunes Somaliens pour se battre aux côtés de la milice Al-Shabaab⁵³. Hasan Jama est venu prêcher dans les mosquées de Toronto et les médias canadiens ont publié un bon nombre d'articles à son sujet. Voici la réponse du journaliste de l'émission Muuqaalka Soomaalida :

⁵³ La milice Al-Shabaab contrôle le sud et le centre de la Somalie et lance des attaques souvent meurtrières contre la population civile, l'armée du gouvernement fédéral de transition somalien et les soldats de l'Union africaine (AMISOM).

La chaîne CBC a fait un reportage sur Hasan Jama qui était suspecté de recruter des jeunes Somaliens à Minneapolis pour aller se battre en Somalie avec le groupe Al-Shabaab. Cet homme se trouvait à Toronto. Nous lui avons demandé si ces allégations étaient vraies. Il a nié toutes les accusations. (...) L'objectif principal de notre mission est premièrement d'unir tous les Somaliens peu importe d'où ils viennent et deuxièmement de promouvoir, faire du lobbying, protéger l'identité, la langue, les traditions somaliennes mais aussi l'image positive et la bonté de la communauté. En gardant notre identité et notre héritage culturel, nous pourrions ainsi nous intégrer dans la société canadienne. À cause de la guerre et de l'absence d'un État en Somalie, les médias accusent les Somaliens d'être tous des terroristes. Par exemple, on accuse nos mosquées de participer à des activités terroristes mais les mosquées constituent un espace communautaire puisque y sont organisés les obsèques et les mariages. En même temps nous conseillons les mosquées de s'ouvrir à la société canadienne et surtout de répondre aux questions des journalistes. Parfois les mosquées refusent de parler aux médias canadiens et cela pourrait empirer la situation. Je suis souvent contacté par les journalistes de CBC, Globe and Mail ou Toronto Star et ils me demandent à propos des mosquées. J'essaye toujours de prévenir les gérants des mosquées pour qu'ils se préparent à répondre aux questions des journalistes.

Les propos du producteur de l'émission Muuqaalka ainsi que de ceux interrogés dans le cadre de cette recherche sur le rôle de leurs médias soulignent la question de la représentation des minorités au sein de l'espace public médiatique. La télévision est devenue le lieu de cristallisation d'enjeux sociopolitiques contemporains et constitue « comme l'un des espaces privilégiés où se trouve posée la question du rapport entre la société majoritaire et ses composantes minoritaires » (Nayrac, 2011 :1). Cette question est d'autant plus cruciale que les pays riches connaissent une augmentation des groupes minoritaires. Au Canada, 16 % de la population est composée de minorités visibles et ce chiffre n'a cessé de s'accroître au cours des 25 dernières années (Statistiques Canada, 2006). Pourtant, les médias canadiens véhiculent une image souvent stéréotypée et négative des minorités et des autochtones (Jafri, 1998; Murray, 2002; Henry et Tator, 2002). Pour comprendre la sous ou mal représentation des minorités, nous sommes allés à la rencontre de trois journalistes travaillant pour le quotidien Ottawa Citizen. Le journal nous a été recommandé par les participants de cette recherche.

6.3.3 La représentation des minorités du point de vue des journalistes : le cas du journal *Ottawa Citizen*

Dans notre enquête auprès de trois journalistes dont un rédacteur en chef au quotidien *Ottawa Citizen*, nous avons voulu comprendre les facteurs causant la sous-représentation ou la mal-représentation des minorités. Pour Peter Rob, Louisa Taylor et Neco Cockburn, quatre facteurs peuvent expliquer les écarts de représentation. Le premier concerne les stratégies commerciales du journal qui a grandement réduit le nombre de journalistes travaillant pour le quotidien. Ce manque de ressources ne permet pas de couvrir tous les sujets y compris ceux concernant les minorités ethniques de la ville d'Ottawa. Cette stratégie commerciale, résultant du rationalisme économique et du *managérialism* des firmes des médias (Blanchot et Padioleau, 2003 ; Schudson, 2003), consiste également à utiliser les ressources disponibles pour couvrir les informations à haute valeur marchande telle que par exemple les informations « suscitant des controverses⁵⁴ ou celles concernant les célébrités » (propos du rédacteur en chef Peter Robb). La couverture de l'information ne relève pas nécessairement d'une « diabolisation » d'une population mais dépend pour une bonne part « des limites du fonctionnement professionnel des journalistes de plus en plus précarisé » et de « la nécessaire mise en récit de l'information [qui] appelle des formes de construction stéréotypées, simplifiées, favorisant des schémas oppositionnels » (Lits, 2006 :p. 206).

Le rédacteur en chef commente:

Nous avons des ressources limitées. On ne peut pas embaucher des journalistes. Le journal a les moyens d'embaucher plus de journalistes mais c'est une entreprise qui veut continuer en engranger des profits. C'est l'un des grands défis auxquels nous faisons face. Quand les ressources sont ainsi limitées, c'est vraiment difficile de raconter des histoires concernant les minorités ethniques. Et en plus vous savez c'est difficile pour nous de tisser des liens avec les communautés minoritaires. Ça prend beaucoup de temps pour se faire des contacts permanents avec ces communautés.

⁵⁴ Les mots exacts utilisés par le rédacteur en chef sont « good versus evil ».

La pression économique mentionnée par le rédacteur en chef n'est pas un phénomène récent. Dans son ouvrage intitulé *Dernières Nouvelles d'Amérique* (2006), Michael Palmer analyse l'évolution de la presse écrite aux États-Unis, en France et en Angleterre et les défis auxquels elle est confrontée depuis la fin du XVIIIème siècle. Pour l'auteur, les enjeux financiers, l'exigence de la rentabilité et le processus de concentration industrielle n'ont cessé d'être le quotidien de la presse depuis son apparition.

Le second facteur est lié à l'absence d'une politique efficace de recrutement de journalistes ou même de journalistes-stagiaires issus des minorités. Le rédacteur en chef Peter Robb reconnaît que le quotidien est souvent critiqué par les minorités pour être une « institution blanche ». Pour Louisa Taylor, la diversité de la ville ne se reflète pas dans le journal et souligne :

La diversité d'Ottawa ne se reflète pas dans cette institution. L'obstacle de la diversité, c'est la représentation au sein de l'institution elle-même ... pas un seul Somalien ne travaille à Ottawa Citizen. Nous n'avons pas eu non plus de stagiaire d'origine somalienne. Si vous n'êtes pas assis à la table, vous n'êtes pas représenté et vous avez besoin de trouver une personne qui vous représente. C'est une réalité complètement différente du quotidien The Toronto Star auquel j'ai travaillé pendant plusieurs années. Il y avait de nombreux collègues issus des communautés qui y travaillaient. Mais ils devenaient frustrés parce qu'ils n'avaient pas envie d'être des porte-drapeaux de l'ethnicité. Mais c'était une bonne chose parce qu'ils alertaient les gens à propos des histoires. Par exemple, on m'a demandé d'écrire une histoire quand Barack Obama a été candidat à la présidence en 2008. On m'avait demandé d'aller rencontrer la communauté noire pour recueillir leurs réactions et surtout de savoir si la communauté était contente de la candidature d'Obama... Je pensais qu'il (rédacteur en chef) plaisantait. Bien sûr, je connais des gens qui ont l'intention d'organiser des fêtes s'il est élu. Il m'a dit d'écrire l'histoire, mais je n'avais jamais pensé à cette idée. C'était triste de se poser la question de savoir si la communauté noire d'Ottawa est contente de la candidature d'Obama. C'était aussi triste d'appeler les gens et demander ce qu'ils pensaient de la situation. L'un des principaux obstacles est la représentation.

Parmi la centaine de journalistes travaillant pour le quotidien Ottawa Citizen, seulement 2 reporters sont issus des minorités visibles. De nombreuses recherches ont montré que les salles de presse canadiennes sont constituées en majorité d'hommes blancs (Dunn et Mahtani, 2001) et donc moins

disposés à accéder, comprendre et expliquer les expériences vécues par les communautés non-blanches (Henry 1999; Miller 1998; Roth 1996). Il existe un risque considérable de diffuser à grande échelle par le biais du pouvoir du langage médiatique des stéréotypes et de façonner en profondeur les représentations collectives (Palmer, 2006).

Le troisième facteur se réfère aux sources d'information. Pour couvrir un événement ou rédiger un « papier » sur un thème, les sources d'information « en tant qu'acteurs et en tant que représentants de groupes, organisés ou pas, au nom desquels elles agissent et s'expriment, et donc en tant que détenteurs de pouvoir » sont essentielles pour un journaliste (Gans, 1979b : p.2). Pour Louisa Taylor, « raconter une histoire qui touche les gens » signifie également tisser des contacts permanents avec les communautés. Ses collègues journalistes, commente-t-elle, n'ont pas de contacts avec les membres des groupes minoritaires et se côtoient rarement du fait qu'ils ne vivent pas dans les mêmes quartiers. La plupart des journalistes prennent leur véhicule pour venir travailler et ne prennent pas le transport en commun, ce qui ne facilite pas les contacts entre les deux groupes sociaux. Elle explique:

J'ai écrit un article sur Hamdi en 2010 (voir annexe 5). Cela faisait partie d'une série que nous faisons. On nous a demandé d'écrire sur les profils de personnalités qui pourraient marquer l'année à venir. C'est là où la question des minorités devient pertinente. Il y avait des moments dans la salle des nouvelles, dans le passé, où certaines personnes auraient dit "la réalité est telle qu'elle est, il n'y a pas de personnalités issues des minorités ". Ils prétendaient qu'ils n'ont pas le temps pour favoriser une politique de discrimination positive. Rien ne changera tant que les gens qui travaillent dans ce bâtiment interagissent avec les minorités. Beaucoup de gens dans cette salle de presse, y compris moi-même, vivent dans le quartier très homogène de Westboro (quartier huppé d'Ottawa). Il est proche du journal et donc facile d'accès. Il y a une bonne partie qui vit à Carp, Stittsville et Chelsea. Dans leur travail, ils ne vivent pas la diversité d'Ottawa comme d'autres personnes le pourraient et je pense que c'est un facteur très important. On m'a surnommé Mère Teresa, j'ai la réputation d'être une journaliste qui écrit des histoires tragiques (uplifting stories). Vous devez compter sur d'autres groupes pour essayer de vous comprendre. Cela se résume à des choses pratiques, comme quel nom avez-vous sur

vosre liste de contacts. Si c'est une histoire de style de vie en général, comme quelque chose qui se passe dans les écoles, les journalistes iront à des personnes qu'ils connaissent et vont essayer de trouver des parents dont les enfants sont sur un bus dans lequel le chauffeur arrive toujours en retard. Dans ce cas, 99% du temps, vous trouverez une personne de race blanche à l'entrevue, parce que ce sont eux qui se plaignent et c'est la majorité de leurs contacts. L'autre problème est de s'assurer que votre couverture générale représente la communauté. Il y a quelques semaines, mon collègue a écrit un article sur la façon dont le slam devenait populaire dans la communauté. Et sur la photo de couverture, on y voit une jeune fille portant le hijab dans les couloirs de l'école (elle fait un geste avec ses mains pour décrire le foulard). Elle est l'une des personnes qui figurent dans l'histoire, ce n'est pas au sujet de son origine ethnique, c'est à propos de son histoire d'être en vedette sur le papier.

L'expérience personnelle explique les raisons qui motivent la journaliste Louisa Taylor à vouloir « s'intéresser aux minorités au-delà des festivals et alimentation culturels ». Après ses années universitaires, elle a séjourné durant quatre ans en Tanzanie, au Kenya, en Ouganda et à Madagascar. Elle a été bénévole dans différents organismes humanitaires et a travaillé par la suite comme journaliste « free lance » pour le compte du magazine *The Economist*, L'Agence *France-Presse* et *Ottawa Citizen*. Les quatre années passées en l'Afrique lui ont permis de côtoyer des cultures différentes et de s'initier, pour son travail de journaliste, aux manières de faire pour approcher des publics de plus en plus diversifiés. L'expérience personnelle du journaliste, ses goûts et conceptions subjectives expliquent une grande partie des critères de sélection des sujets (White, 1950).

Pour Louisa Taylor, quand les Somaliens se sont installés à Ottawa dans les années 1990, les journalistes les nommaient les « réfugiés ». Aujourd'hui, ils portent l'étiquette de « terroristes » ou de « jeunes délinquants ». Dans un de ses articles (annexe 4), Louisa a expliqué qu'elle a plutôt essayé de montrer le courage des mères somaliennes voulant se battre pour que la criminalité juvénile ne soit plus un sujet tabou dans la communauté. Elle décrit:

En ce qui concerne la couverture médiatique des Somaliens depuis leur arrivée à Ottawa, et de ce que j'ai lu sur le journal, ça a tout d'abord été décrit comme un afflux de réfugiés, le choc des cultures et de la complexité de l'intégration. Je sais que certains articles ont même nommé certains quartiers de la ville "Little

Mogadiscio", et c'était quelque chose de très négatif. Je pense que ça s'est calmé. Mais maintenant ce qui persiste ce sont les articles relatant les jeunes hommes somaliens impliqués dans des gangs et le terrorisme. J'ai écrit un article sur l'Association des mères somaliennes dont Hawa est la dirigeante. Je ne suis pas d'accord avec tout ce qu'elle dit, mais elle a dit une chose avec laquelle je suis complètement d'accord. Elle m'a dit « imaginez être un adolescent d'origine somalienne de sexe masculin et vous êtes instruits et aisés, mais l'image que la société a encore de vous c'est celle d'un terroriste? ». C'était son point de vue. Peut-être que c'est une bonne chose qu'on ne les appelle plus « les réfugiés somaliens » Et c'est pour ça que j'essaie de temps en temps de mettre en lumière les contributions quotidiennes des gens normaux.

Pour les journalistes du quotidien Ottawa Citizen, le quatrième facteur se rapporte aux capacités de mobilisation des communautés pour venir rencontrer les journalistes et leur faire part de leurs critiques. Louisa Taylor remarque:

Un autre élément qui concerne particulièrement les Somaliens, c'est le fait que de plus en plus, ils m'appellent quand quelque chose qu'ils aiment est publié dans le journal. Des gens comme Sharmarke et Mohamed m'ont demandé beaucoup de questions sur la façon dont mon travail fonctionne, ils sont plus alertes sur la production de l'information dans les médias d'aujourd'hui. Les gens dans la communauté peuvent communiquer avec eux, et ils seront en mesure de les aider à comprendre pourquoi tel ou tel sujet a été publié. J'ai l'impression de ce que j'ai entendu, c'est qu'il y a un sentiment que les médias locaux ne couvrent pas l'information de manière équitable. Mais ces gens ne viennent jamais parler à l'éditeur. Je leur ai dit que s'ils ne sont pas satisfaits de ce qui est écrit, ils doivent en informer le journal. Cela permet à l'éditeur de savoir que la communauté n'est pas contente de ce qui est écrit à leur sujet. D'autres communautés viennent pour protester contre un article et rencontrent les dirigeants et discutent ensuite de la question avec le rédacteur en chef pour lui faire savoir de leurs sentiments. Les Ukrainiens et les Polonais sont très actifs et ne tolèrent pas que le journal traite négativement de leur culture. Les jeunes somaliens me disent souvent que les Somaliens plus âgés ne sont pas en mesure de comprendre le système et donc ne protestent pas auprès du journal ; en tout cas c'est ce que j'ai pu en comprendre. Au cours d'un gala organisé par OCISO (Organisme communautaire des services aux immigrants d'Ottawa), j'ai dit aux membres des minorités présents dans la salle que tout pourrait changer s'ils établissent des relations avec les journalistes. Je leur ai donné ma carte et leur ai demandé de m'appeler pour prendre un café et ainsi nouer des contacts. Une seule personne sur un total d'environ 35 individus a fini par me contacter. Elle m'a invité pour écrire un article sur un événement qu'elle organisait et qui concernait les personnes âgées de la communauté Latino. C'était une belle expérience, et cela est arrivé parce qu'elle m'a pris au mot en me contactant. Ça m'a ouvert les yeux sur l'effort que ça peut prendre d'établir des relations.

Pour Louisa Taylor, certaines communautés exercent plus de pression sur les journalistes que d'autres. Dans leur article sur les stratégies des sources d'information pour influencer les journalistes, Philippe Schlesinger, Edith Zeitlin et Suzanne Ri (1992) soulignent qu'il est « nécessaire d'envisager les sources comme étant des éléments occupant des domaines où s'exerce une compétition pour l'accès aux médias mais dans lesquels les avantages matériels et symboliques sont inégalement distribués » (p.91). Pour ces auteurs, certains groupes sociaux « disposent d'un pouvoir inégal, et par conséquent, d'un accès inégal aux systèmes de production et de diffusion des nouvelles » (p.96). Pour les groupes sociaux qui n'ont pas accès aux systèmes de production et diffusion de l'information, les médias ethniques peuvent permettre un espace négocié de gestion de leur représentation médiatique.

6.3.4 Les médias ethniques : un espace médiatique de négociation identitaire

Néanmoins, en ce qui concerne les médias ethniques des minorités noires en France, Marie-France Malonga (2007) a démontré que l'une des stratégies majeures mises en place pour gérer leur exclusion télévisuelle et surtout leurs représentations dévalorisantes se traduirait par une forte consommation de vidéos de musique et de films africains. Dans ce contexte, les médias ethniques semblent être un lieu permettant d'offrir un espace permettant la négociation entre son identité personnelle et l'identité assignée. Les témoignages des médias ethniques revendiqueraient ainsi

« une vision plus véridique, infiniment plus proche de la réalité et plus sensible au vécu des populations immigrées que le discours, souvent stéréotypé, de la société d'accueil » (Lüsebrink, 2007 :179). Cette vision donne à la communauté somalienne l'occasion de développer un point de vue négocié et critique sur sa représentation dans l'espace public canadien, ce qui correspond à la capacité de chaque acteur social à proposer sa vision spécifique du monde vécu. Pour Daniel Dayan, les études de réception des médias⁵⁵, s'intéressant aux stratégies des acteurs à négocier son identité, permettent d'« entrer dans l'intimité [des] récepteurs et [d'] envisager que les univers de signification qui y sont élaborés puissent être caractérisés autrement qu'en termes d'aliénation ou de déficit » (2000 :435). Critiquant les travaux qui attribuent aux médias la capacité d'avoir des effets directs sur les individus, les études de réception s'inscrivent dans une perspective considérant les individus possédant une certaine marge de manœuvre puisqu'ils passent les messages médiatiques « au filtre de l'ironie, de la colère, de l'humour et de la résistance » (Appadurai, 2001 : 240). Loin de se présenter comme des victimes passives, les minorités sont « capables de mettre en œuvre des formes subtiles de résistance et de visibilité » (ibid.209). De nombreuses critiques ont depuis été adressées à l'égard des études de réception. Celles-ci mettent en garde notamment contre les tentations de survalorisation de la résistance culturelle des individus et l'évacuation de toute référence à la mise en évidence de rapports de domination entre acteurs sociaux (George, 2004). Tout en reconnaissant l'intérêt que représente l'étude de la réception, Bernard Miège rappelle que « l'approche de la communication ne saurait ignorer le niveau macro-sociétal, et en particulier les logiques d'action correspondant aux stratégies des acteurs dominants » (2000 :11).

⁵⁵ Pour une synthèse des études de réception, voir Breton et Proulx, 2002.

6.3.5 Genre et médias ethniques : la vision masculine diffusée par les médias ethniques des Somaliens

En France, les mêmes écarts de traitement sont observés sur la non-représentation des femmes, des milieux populaires et des groupes non-Blancs (Macé, 2006; Mills-Affif, 2008). Les rapports de domination liés au genre existent également au sein des médias ethniques des Somaliens : les femmes sont peu représentées dans la production des contenus médiatiques et les discours véhiculés transmettent une vision masculine du monde. Les médias ethniques des Somaliens restent un espace largement dominé par les hommes et sont critiqués par les femmes leur reprochant la vision masculine dans laquelle l'information est produite et diffusée. Une participante somalienne résidant à Ottawa critique les médias des Somaliens :

Je pense que les médias des Somaliens, surtout les sites Web, c'est d'abord un passe-temps pour beaucoup d'hommes. C'est un moyen pour eux de se détendre après le travail. Les femmes ont d'autres loisirs. Parler de la politique n'est pas l'un d'eux. Les femmes aiment s'occuper d'activités plus concrètes. Je m'intéresse à la politique, mais je ne vais pas sur les sites web de la diaspora. Je préfère débattre sur des sujets et le débat est bon. La plupart du temps, il n'y a pas de débat ni sur les sites Web ni dans les émissions télévisuelles ou radiophoniques de la diaspora somalienne. (Sans emploi, 39 ans)

Maryan est la seule femme journaliste dans tout le Canada qui anime et produit l'émission radiophonique Somali Voice Radio Program sur Chin Radio/TV International. Cette société de télédiffusion a été fondée en 1966 par le torontois d'origine italienne Johnny Lombardi. Dès ces premières années, Chin-Radio diffuse en bande FM auprès de trente groupes ethniques de Toronto, ce qui en fait la première station à desservir les collectivités multiculturelles de la ville. Depuis, l'entreprise produit et diffuse des programmes en 32 langues différentes dans toute la province de l'Ontario. Quand Lombardi est décédé en 2002, la propriété de CHIN Radio / TV International passa à ses enfants (L'encyclopédie canadienne).

Dans la longue entrevue que Maryan nous a accordée, elle a expliqué que son émission est très populaire et diffusée à une heure de grande écoute (tous les dimanches à 15 heures de l'après-midi). L'une des raisons du succès, nous confie-t-elle, est due au fait qu'elle traite l'information différemment que les hommes. Pour Maryan, les hommes producteurs de médias diffusent souvent des informations concernant la situation en Somalie et donc de la politique. La mission que s'est donnée l'émission Somali Voice Radio Program consiste à diffuser des informations locales pour le public somalien sur des sujets touchant par exemple la santé mentale, l'éducation, la criminalité juvénile ou tous les enjeux socioéconomiques auxquels fait face la communauté ici au Canada. Elle aborde rarement les « problèmes politiques » de la Somalie. Le contenu est plutôt orienté vers le local et la situation de la Somalie est rarement mentionnée, sauf quand des événements majeurs secouent le pays. Son émission reste essentiellement l'espace de la diaspora somalienne d'ici ou d'ailleurs. « Quand des personnalités culturelles et sociales tels que les chanteurs et les écrivains de la diaspora ou même des gens travaillant dans l'humanitaire sont de passage à Ottawa, nous confie-t-elle, je les invite dans mon émission ». Pour les thèmes concernant la santé mentale et la criminalité juvénile, elle fait appel à l'expertise d'un psychologue et d'un policier tous d'origine somalienne. « Dans des nombreuses occasions, des auditeurs de l'émission, surtout des femmes, m'accostent dans les événements auxquels je participe pour m'encourager à continuer dans la même voix ». Pour elle, la clé du succès de son émission repose sur les questions sociales abordées dans l'émission. Lors des élections municipales, provinciales et du fédéral, des débats sont organisés pour sensibiliser, a-t-elle précisé, la communauté pour aller voter.

Maryan a quitté la Somalie en 1989 à l'âge de 15 ans. Elle a vécu en Égypte et en Italie pendant plusieurs années avant de venir s'installer au Canada en 1995. Elle a enchaîné plusieurs emplois dont notamment le métier de coiffeuse pendant dix ans. Elle travaille actuellement dans un organisme qui vient en aide aux nouveaux arrivants. Le journalisme et les médias sont sa passion. Elle a été contactée par son entourage pour se porter volontaire afin de produire et animer

l'émission radiophonique. Elle a appris sur le tas le métier. Son équipe est composée de cinq personnes et elle est la seule femme du groupe et la voix qui présente l'émission hebdomadaire. Elle a tenu à préciser qu'ils travaillent tous bénévolement. Ses quatre collègues s'occupent de la structure de l'émission, c'est-à-dire l'organisation des rubriques (météo, nouvelles, santé, religion, musique, etc.) et le contenu des différentes interventions. L'émission était au départ préenregistrée la journée du samedi car cela permettait à l'équipe d'être rôdée au métier. Par la suite, a-t-elle souligné, l'émission était diffusée en direct. L'essentiel de son travail, même si elle partage les tâches avec ses collègues surtout quant au choix des thèmes, consiste à démarcher les commerces ethniques des Somaliens pour leur proposer des annonces publicitaires. Son émission radiophonique est financée par la publicité et nous aborderons cet aspect commercial dans la prochaine section portant sur l'économie politique des médias des Somaliens.

La sociologie du journalisme a montré la nécessité de comprendre les processus conduisant en amont à l'élaboration des contenus journalistiques (Damian-Gaillard et al. 2010; Chambers et al. 2004). Plusieurs études s'intéressant au genre et au journalisme ont examiné l'existence de modes de traitement genrés de l'information et des différences narratives « masculines » et « féminines » du discours médiatique (Saitta et Darras, 2008; Lévêque, 2008; Neveu, 2000; Charrier-Vozel et Damian-Gaillard, 2005). Même si les travaux demeurent encore fragmentaires, notent les auteures Béatrice Damian-Gaillard, Cégolène Frisque et Eugénie Saitta dans leur ouvrage collectif paru en 2010, on assiste en France à l'émergence de la problématique des rapports entre genre et journalisme. Pour ces chercheuses, on attribue souvent aux femmes journalistes des valeurs journalistiques « féminines » qui sont le plus souvent instrumentalisées par les responsables éditoriaux qui leur attribuent une approche « féminine » vis-à-vis des modes de traitement quant au « choix des sujets (centrés sur l'humain, l'individu, le vécu singulier), les formes d'écriture (favorisant l'empathie), la prise en compte des attentes et des préoccupations supposées des

publics » (2010 :p.35). Cet « angle » particulier de traitement de l'information « les cantonnerait plus souvent aux genres de reportage, du portrait, de l'enquête, formats propices à la narration, aux témoignages et à une définition plus ethnographique, voire plus 'psychologisante' du journalisme (Ibidid, p.35).

Une recherche menée par Isabelle Rigoni (2010) en Angleterre sur les femmes musulmanes journalistes a montré que ce champ médiatique minoritaire offre dans certains cas un « traitement différencié » de l'information sur des sujets jusqu'alors inédits. À travers des discours mêlant féminité et féminisme, souligne t-elle, les jeunes femmes journalistes musulmanes créent des nouvelles rubriques où sont abordés sans tabou les problèmes de couple, les problèmes féminins et les aspects médicaux de la sexualité. Pour l'auteure, cette tendance semble aller de pair avec un certain « féminisme islamiste » qui naît dans les années 1980-1990, à l'initiative de la militance de femmes urbaines et cultivées qui vont parfois jusqu'à disputer le monopole de la défense et de la pratique de l'Islam aux hommes.

6.3.6 L'économie politique des médias des Somaliens

Comprendre la dimension économique des médias s'inscrit dans la perspective de l'économie politique. Bernard Miège, considéré comme le « principal représentant français de l'économie politique de communication », définit ce champ comme l'analyse de « la face économique de la communication, la formation des grands groupes économiques transnationaux, les phénomènes de domination qui en résultent, et les aspects stratégiques des flux transnationaux de données ou de produits culturels » (1996 : p.44). L'approche de l'économie politique des médias revendique « la critique de la société de l'information, de la constitution de puissants groupes de communication transnationaux, sur la base de stratégies financières offensives (...), de l'inégal accès aux techniques

de l'information et de la communication, tant dans les pays dominants que dans les pays émergents ou même dans certaines zones des pays les plus pauvres » (Miège, 2004 : p.52). Pour le chercheur canadien Vincent Mosco, l'économie politique des médias se donne pour objectif d'étudier « des relations sociales, particulièrement des relations de pouvoir, qui constituent conjointement la production, la distribution et la consommation des ressources» (1996: p. 25).

La journaliste et productrice de l'émission radiophonique Somali Voice Radio Program a expliqué que son émission va cesser de diffuser ses programmes après huit ans de succès et ce, pour des raisons financières. Elle a affirmé que le coût associé à la production de l'émission est financé par les espaces publicitaires achetés par les propriétaires des commerces ethniques des Somaliens à Ottawa. L'argent ainsi récolté, souligne t-elle, ne sert uniquement qu'à payer l'entreprise Chin-Radio pour la production et la diffusion de l'émission. Chin-Radio fonctionne comme une entreprise médiatique commerciale du secteur privé où le financement principal provient de la publicité. En effet, l'entreprise en offrant un espace de radiofusion à ses « clients » issus des communautés ethniques, propose deux types de contrat : le premier consiste à un paiement mensuel de 125 \$ pour 60 minutes de diffusion; pour la seconde option, les producteurs peuvent également choisir de vendre des spots publicitaires aux commerces appartenant à la communauté et dans ce cas, 70% des recettes vont à l'entreprise. La journaliste a affirmé que la plupart des producteurs diffusant leur émission par le biais de Chin-Radio choisissent l'option de financement par la publicité. Dans le cas de son émission, la deuxième option a été choisie. Elle raconte :

Après huit ans de diffusion de l'émission, nous avons pris la décision de cesser de la produire. Au fur et à mesure que les années passaient, c'était difficile de trouver des commerçants somaliens qui acceptent d'acheter des spots publicitaires pour l'émission. Seulement deux entreprises sont restées nos clients réguliers. On dirait que les commerçants ne comprennent pas l'utilité de la publicité pour promouvoir leur entreprise et produits. L'entreprise Chin-Radio établit les contrats pour l'achat de l'espace publicitaire. Pour 30 secondes de spot publicitaire, le prix est fixé à 33 dollars. Pour les commerçants somaliens, le montant à payer pour la publicité est cher. Dans un sens, je les comprends. Nous sommes allés voir à plusieurs reprises les gérants de Chin-Radio pour demander de baisser le montant. Ils ont refusé. Ils nous arrivaient souvent de payer de notre poche le coût associé à la diffusion de l'émission. (...) Pour moi et mes collègues, la radio joue un rôle essentiel dans

notre communauté. C'est pour cette raison que j'ai travaillé pendant toutes ses années sans toucher de l'argent.

Comme Maryan le décrit, les raisons expliquant la fin de la diffusion de son émission concernent uniquement le manque de financement. Pour elle, les commerces des Somaliens ne sont pas suffisamment solides économiquement pour acheter de la publicité à la radio. À l'instar des autres communautés tels que les Chinois, les Arabes ou les Indiens, affirme t-elle, qui possèdent leurs émissions radiophoniques, les Somaliens sont également moins nombreux et donc il est difficile pour eux d'avoir une radio commerciale. Les mêmes contraintes économiques ont été observées auprès de la radio et télévision de la communauté somalienne à Toronto.

L'analyse économique des médias audiovisuels des Somaliens permet de mieux saisir les contraintes auxquels font face ces derniers. Ils constituent certes un espace médiatique essentiel à la communauté mais leur viabilité dépend de leur capacité à s'insérer pleinement dans le modèle commercial des médias privés. À ce titre, l'objectif commercial recherché par la société de télédiffusion Chin Radio/TV International est la transformation des populations immigrantes en de communautés de consommateurs. Leïla Ben Amor-Mathieu (2000) fait le même constat dans son étude sur les réseaux de médias hispaniques aux États-Unis qui s'efforcent « de constituer un groupe de populations immigrantes en communauté homogène de consommateurs, condition de survie pour des réseaux privés financés par les investissements publicitaires des annonceurs » (p.5). Pour l'auteure, la télévision hispanophone poursuit l'objectif de l'intégration économique et sociopolitique par l'intégration de ses téléspectateurs dans la sphère de la consommation. En somme, il s'agit, note Leïla Ben Amor-Mathieu, de « transformer une population d'immigrants miséreux » en « consommateurs de première classe » (p.207; dans Mattelart, 2007 :p.45-46). En contrepartie, la télévision hispanophone offre des contenus absents des réseaux « mainstream » et « une voix extraordinaire à des nouvelles sources, les sources hispaniques » et en particulier des

« images de terrain des communautés hispaniques locales et de leurs problèmes sociaux, eux aussi largement évacués par les networks » (p.148-149).

Les émissions radiophoniques ou télévisuelles de la communauté somalienne diffusent pour le moment, qu'une heure par semaine à Ottawa et Toronto, ce qui reste largement insuffisant en considérant les besoins de la communauté somalienne en matière de télédiffusion. Les médias audiovisuels des Somaliens œuvrent à la marge, à défaut de ne pouvoir adopter le modèle commercial des médias. En revanche, le seul média de la diaspora qui ne connaît aucune contrainte économique reste le site web Hiiraan Online. Selon son propriétaire que nous avons longuement interviewé, son site web est « le plus visité » par la diaspora somalienne. Par ailleurs, de nombreux participants de cette recherche installés à Ottawa ont mentionné l'utilisation de ce site web dans le questionnaire. Il est également très suivi en Somalie. Fondé en 1999 par son propriétaire, le site web fonctionne principalement comme un agrégateur de nouvelles et republie tous les articles publiés par les médias internationaux sur la diaspora mais également sur la Somalie, le Kenya, l'Éthiopie et Djibouti. On retrouve des articles rédigés sous forme de compte-rendu publiés par ses « collaborateurs » se trouvant en Somalie. Ces derniers sont des pigistes payés à la pièce. Dans une troisième rubrique, il y a un espace dédié aux articles d'opinion dont les auteurs sont essentiellement les membres de la diaspora somalienne. Le propriétaire du site web, qui loue un bureau dans un immeuble situé dans une zone industrielle à Ottawa, est le seul salarié à temps plein. Les revenus du site web proviennent des encarts publicitaires. Les individus ainsi que les organisations louent un espace pour leurs annonces. Ainsi, de Sydney à Toronto, Coppenhague, Dubai et Mogadiscio, on peut voir pêle-mêle des affiches annonçant l'organisation d'un spectacle, un événement politique ou une conférence qui sera donnée par une personnalité. Les prix des encarts publicitaires varient entre 100 à 300 dollars l'unité, selon la durée et le format. L'analyse de nos données montre que ce sont les Somaliens et leurs descendants les plus instruits qui visitent ce site web. Les femmes, surtout celles âgées de 50 ans et plus, qui n'ont pas été scolarisées ainsi que

les aînés sont exclus de l'accès à ce site web. L'accès à internet reste l'apanage des gens instruits qui possèdent au moins le niveau du secondaire. Ceux qui ont accès à internet se font aider par leurs proches plus jeunes pour utiliser les « podcasts » sur les sites web Hiiraan Online et celui de la BBC en langue somali entre autres. L'exclusion numérique ne repose pas uniquement sur un problème d'accessibilité technique à internet, mais concerne également un minimum de connaissance des rudiments d'un ordinateur pour pouvoir surfer sur internet. C'est justement à partir des années 2000 qu'apparaît une analyse plus fine de la fracture numérique se situant à deux niveaux, celle liée à l'accès à internet et au matériel informatique et celle de « second niveau » associée à l'inégalité des usages et qui décrit la capacité des internautes à utiliser l'internet de façon « effective et efficiente » (Le Guel, 2004). Les inégalités des usages d'internet, appelées « skills gap », désignent les différences dans l'aptitude des individus à utiliser l'internet et renvoient non plus à une seule inégalité (avoir ou ne pas avoir) mais à des écarts en termes d'usages (savoir-faire et bénéfiques) (Jaureguiberry, 2012). Les travaux respectifs d'Eszter Hargittai (2002) et de Fabrice Le Guen (2004) ont testé l'hypothèse de l'existence d'une fracture numérique de second niveau ancrée dans la capacité des individus à utiliser l'internet. Leurs enquêtes ont analysé les données de navigation intra-site et les données de navigation extra-site afin de construire des variables caractérisant les comportements des internautes et mesurer facilement le temps passé à naviguer sur internet, mais également le nombre de clics, de pages vues, de visites et de sessions. L'étude de d'Ester Hargittai consistait à assigner cinq tâches aux participants de la recherche choisis au hasard dans la banlieue de New Jersey aux États-Unis. Il s'agissait pour les participants de chercher et trouver sur internet : 1) des informations sur les événements culturels dans la région; 2) de la musique qu'ils peuvent écouter en ligne; 3) un site Web comparant les points de vue des différents sur l'avortement des candidats à la présidentielle; 4) des formulaires d'impôt et enfin 5) de l'art créé par des enfants. L'échantillon de la recherche est composé 89% de Blancs, quatre sont Africains-Américains et un répondant est d'origine asiatique. Les résultats de son enquête ont montré des

différences générationnelles claires dans les usages. Les jeunes surfent en ligne beaucoup plus facilement que leurs homologues plus âgés et ont complété avec succès les 5 tâches tandis que les personnes âgées entre 70 ans et 80 ans ont effectué en moyenne 3.33 des activités assignées. Dans la même lignée, l'enquête de Fabrice Le Guen s'est intéressée à comprendre l'existence de la variable de l'éducation comme facteur important dans l'appropriation d'internet. Son étude a montré qu'il peut exister une fracture numérique entre les étudiants. La ligne de démarcation se trouverait entre le groupe d'individus les plus diplômés qui connaît un rythme d'adoption soutenu dès les premières périodes et le groupe les moins diplômés par exemple adoptant un site web à un rythme plus lent.

6.3.7 Les pratiques médiatiques et usages des médias sociaux de la deuxième génération

Les données recueillies (voir tableau 22, page 257) auprès des jeunes de la deuxième génération montrent que ces derniers utilisent moins les émissions radiophoniques et télévisuelles de la communauté et vont souvent sur internet pour s'informer de la Somalie. Quand les jeunes de la deuxième génération consomment les médias de la communauté, c'est à travers une pratique familiale et dans un contexte de stratégies identitaires parentales. Quand on leur a demandé par quels moyens ils se tenaient informés sur la Somalie, ils ont répondu en premier que c'est par l'intermédiaire de leurs parents, ensuite sur internet et en dernier par les nouvelles dans les médias « mainstream ». Un jeune homme raconte :

Ma source de d'informations sur la situation politique et économique de la Somalie est mes parents. Plus précisément, ce sont mes parents et les membres de ma famille restés en Somalie qui me tiennent informés de tout ce qui se passe là-bas. Ils connaissent plus que moi la situation sur le terrain. (Étudiant, 28 ans)

Une jeune fille décrit :

C'est par l'intermédiaire de mes parents que je suis les nouvelles de la Somalie. La couverture médiatique sur la Somalie est tellement minime que vous ne pouvez pas allumer la télé et voir ce que vous voulez voir. Tout est tordu et censuré, ce n'est pas la vérité. Je compte sur les nouvelles de mes parents qui eux aussi s'informent de la famille restée en Somalie. Les nouvelles que nous [mes parents et moi] recevons viennent directement des gens qui vivent en Somalie. (Serveuse, 22 ans)

La deuxième génération garde des liens avec la Somalie de façon sporadique à travers des liens émotionnels liés notamment avec la médiatisation du phénomène de la piraterie sur les côtes de la Somalie et de la famine. Une jeune femme arrivée avec ses parents à l'âge de 10 ans au Canada et maintenant âgée de 30 ans décrit :

Pendant longtemps, j'ai essayé d'éviter de lire les nouvelles sur la Somalie. À cause de la tristesse vécue là-bas, des blessures de la guerre et tout ce que j'ai vu, j'ai évité les informations sur la Somalie. Ça me rendait triste de voir des enfants blessés et des gens qui se battent tout le temps. C'est une guerre qui n'a pas de fin. (...)Toutefois, je vais de temps en temps sur les sites web pour lire les informations. (Infirmière, 32 ans)

Les tensions politiques qui ont lieu dans le pays d'origine peuvent influencer les habitudes d'utilisation des médias des jeunes de la deuxième génération (Sinardet et Mortelmans, 2006). La notion de «génération post-mémoire » (Hirsch, 2008:103) caractérise la relation entre la seconde génération et les expériences puissantes, parfois traumatisantes, qui ont précédé leur naissance mais qui ne leur ont pas été transmises d'une façon profonde. Ainsi, de nombreux jeunes Somaliens de la seconde génération contournent les images négatives sur la guerre déchirant le pays de leurs parents et mobilisent pour certains la photographie numérique et pour une vaste majorité les médias sociaux tels que Facebook et les blogs. Dans ce sens, une jeune femme de 25 ans et arrivée au Canada à l'âge de un an explique les raisons qui l'ont motivée à utiliser la photographie numérique :

J'aime la photographie tout simplement parce que ce n'est pas quelque chose qui est pratiquée par beaucoup de jeunes filles somaliennes. Les jeunes Somaliens ne s'intéressent pas à la photographie. Je pense que c'est important d'avoir une sorte de représentation des Somaliens dans n'importe quel média. Le type de photographies que je fais est la photographie de rue. Je prends des photos d'images uniques. Je fais également des photos de mariages et des conférences. Je veux briser les stéréotypes

que les Somaliens n'utilisent pas pleinement les médias comme d'autres cultures. Chaque personne a la possibilité de changer les choses et ainsi façonner les opinions des autres sur la culture somalienne plutôt que de subir les représentations des autres. La photographie a toujours été une passion pour moi, mais je sais que dans la culture somalienne c'est considérée comme tabou d'en faire son métier. Je pense que c'est vraiment important que nous ayons des gens qui se dédient pour l'art. Je connais des gens qui essaient de travailler dans le domaine de la production de documentaires ou de film cinématographique, le journalisme qui est en quelque sorte une forme d'art. Mais il n'y a pas beaucoup de Somaliens qui veulent travailler dans ces domaines. (...) Vous ne voyez que la couverture des choses négatives: la guerre, les pirates, le nombre d'hommes somaliens dans les prisons, la criminalité dans la ville, mais on n'entend jamais les bonnes choses, comme par exemple l'énorme levée de fonds de la communauté pour la sécheresse ou les projets réalisés par les jeunes de l'Université Carleton; on n'entend pas toutes ces bonnes choses dans les médias canadiens. (Secrétaire, 25 ans)

Pour d'autres jeunes, Facebook, Twitter et les blogs restent les principaux outils pour débattre, partager et s'informer sur la Somalie. Deux jeunes Somaliennes racontent :

Je compte surtout sur les médias sociaux tels que Facebook et Twitter pour me tenir au courant sur la Somalie, en particulier à travers mes amis sur Facebook et des comptes politiques sur Twitter. C'est beaucoup plus facile de comprendre et d'interagir avec les nouvelles. En outre, les débats dans ces médias sociaux sont pour la plupart des débats sains avec lesquels je suis confortable. En outre, il est très difficile de discerner entre ce qui est vrai ou faux dans les nouvelles en provenance de la Somalie surtout celles diffusées par les médias des Somaliens. D'un autre côté, je suis au courant de pas mal de préjugés de certains reportages diffusés par les médias occidentaux. Bien que ce soit une méthode quelque peu erronée, je compte sur mes amis qui ont des points de vue similaires pour envoyer ou rediffuser des articles sur la Somalie. Cela contribue également à me connecter à la grande diaspora somalienne dans un espace sécurisé, sans craindre de se faire attaquer pour mes points de vue. (Étudiante, 23 ans)

(...) Il y a ce blog appelé Soobax sur lequel je lis des articles ou regarde des vidéos qui illustrent les gens de la diaspora somalienne et surtout ce qu'ils font. J'y vais de temps en temps quand j'ai du temps. Parfois, je tombe sur des gens que je connais déjà. (Étudiante, 26 ans)

D'ailleurs, le blog « Soobax » cité par la participante, souligne clairement et de façon visible sur la première page l'objectif de mieux représenter la Somalie et sa diaspora : « Soobax Blog highlights positive and productive contributions of Somalis and others interested in Somalia ». La deuxième génération de la diaspora somalienne semble ainsi se reconnecter avec la Somalie par le biais des

nouveaux médias. Cette reconnexion passe aussi par l'apprentissage de la langue, des coutumes ainsi que la connaissance de l'histoire et la géographie de la Somalie et la transmission de cette mémoire se fait dans la salle de séjour avec la famille en discutant autour des vidéos de pièces de théâtre, de comédies et de vidéos de mariage de la communauté.

6.6 Les pratiques médiatiques : la salle de séjour comme espace de (re)construction identitaire

L'analyse du contexte familial et de l'organisation sociale autour notamment de la salle de séjour est essentielle pour appréhender les significations symboliques attribuées par les Somaliens aux outils de communication utilisés dans leur univers domestique. Dans la présente recherche, les pratiques médiatiques de la famille somalienne montrent que la salle de séjour revêt une importance symbolique considérable en tant que lieu de convergence de la vie familiale. La majorité des participants (48) ont déclaré avoir toujours eu la télévision dans la salle de séjour et non dans les chambres pour un usage individuel; un nombre appréciable des Somaliens (15) ont affirmé utiliser l'ordinateur placé dans la salle de séjour pour regarder sur Youtube avec leurs enfants des vidéos réalisées en Somalie. La consommation de la télévision et des vidéos se fait en famille dans le salon, espace qui constitue le noyau central de cette activité. Des recherches ont toutefois montré que le salon était devenu un espace de plus en plus déserté pour la chambre. Dans celle-ci, l'expérience du privé est une priorité et passe par la propriété personnelle d'un poste de télévision et des technologies domestiques comme la téléphonie mobile et l'ordinateur (Silverstone, 2002; Livingstone, 2003). Ces études ont montré qu'il fut un temps où la télévision rassemblait la famille

autour du foyer, à présent les technologies domestiques permettent à ses membres de se disperser dans différentes pièces ou de se livrer, dans la même pièce, à des activités différentes. Un père de quatre enfants raconte :

J'encourage mes enfants à regarder les vidéos de mariage avec moi car ils peuvent apprendre les poèmes et les chants traditionnels. Dans ces vidéos, ils peuvent voir des enfants qui chantent et récitent des poèmes. Quand ils regardent ces vidéos, ils imitent et essaient de faire la même chose que les gens qu'ils voient. Nous regardons aussi à la maison des vidéos de pièce de théâtre réalisées en Somalie et des films tournés en Amérique du Nord. Les films tournés en Amérique du Nord relatent les expériences de la communauté somalienne établie au Canada. En regardant ces genres de vidéos, mes enfants peuvent comparer la vie qu'ils mènent ici et celle qui existe en Somalie. Ainsi on leur explique par exemple l'histoire de la Somalie ainsi que les animaux gardés en élevage, ses fleuves et l'Océan Indien. (Propriétaire d'un commerce ethnique, 46 ans)

Les parents Somaliens tentent de transmettre l'identité culturelle à leurs enfants nés ou grandis au Canada à travers les pratiques médiatiques. Il s'agit pour les parents de conserver une trace du patrimoine culturel et de transmission mémorielle. À cet égard, des recherches ont montré comment, sous les effets de la migration, les groupes diasporiques sont en « constantes négociations culturelles » (Mattelart, 2009). Parmi ces recherches, l'étude ethnographique la plus emblématique reste celle de Marie Gillespie (1995) sur la consommation de la télévision et des vidéos de la diaspora penjabie de Southhall. L'auteure, explorant comment la télévision et les vidéos sont impliquées dans la construction identitaire au sein des familles, explique que « la télévision comme objet et comme expérience sociale est enracinée dans la vie familiale et que les relations entre les membres de la famille s'expriment dans et à travers la situation de réception » (*ibid.*, 98). Dans ce sens, un parent nous confie :

J'encourage mes enfants à regarder avec moi des vidéos sur Youtube via l'ordinateur situé dans le salon. Ces vidéos ont été réalisées en Somalie avant la guerre et sont essentiellement des pièces de théâtre. Nous regardons ces vidéos pour que mes enfants, tous nés au Canada, puissent apprendre la langue somali. Ils ne peuvent pas apprendre la langue somali que nous parlons car dans celle-ci il y a beaucoup de mots en anglais. Par contre, les conversations dans les pièces de théâtre ont été écrites par des linguistes Somaliens et utilisent un vocabulaire très riche. C'est ce bon vocabulaire que j'aimerais que mes enfants apprennent. Moi-même, qui suis né et ai grandi en Somalie, mon

vocabulaire commence à s'appauvrir et donc ces vidéos m'aident à l'améliorer. (Travailleur social, 53 ans)

Les pratiques de visionnage de vidéos par les parents somaliens avec leurs enfants constituent des stratégies afin de transmettre à leurs enfants l'identité ethnique. Quand la filiation culturelle de l'enfant est appuyée par les institutions de la société, des recherches nous précisent que « les appartenances de l'enfant paraissent aux parents évidentes et ne semblent pas à ce moment être l'enjeu des stratégies parentales particulières » (Meintel et Khan, 2005:137). Deux jeunes filles âgées de 22 ans et 24 ans commentent :

Quand j'étais toute petite à Mogadiscio, nous regardions souvent à la télévision des pièces de théâtre, des chansons et des comédies. Arrivés au Canada, nous cherchions à regarder les mêmes pièces de théâtre. Ça nous évoquait des bons souvenirs. Ces vidéos me permettent de raviver les bons moments de mon enfance à Mogadiscio. Ces vidéos m'aident aussi à améliorer la langue somali parce que je parle tout le temps en anglais. Le niveau de la langue somali n'a pas progressé depuis mon enfance. D'ailleurs, ma tante qui vient d'arriver de la Somalie se moque souvent de mon niveau de connaissance de la langue. (Sans emploi, 31 ans)

Mes sœurs, mes parents et moi nous écoutons la radio CKCU, surtout pendant la période du ramadan et autour des repas dans le salon ou la salle à manger. Quand mes amies viennent me voir chez moi, nous regardons ensemble les vidéos de mariage. C'est la même chose que les vidéos des pièces de théâtre ou de chansons parce que c'est divertissant et amusant. (Étudiante, 28 ans)

La popularité des vidéos de mariage n'est pas en soi inattendue. D'après les informations que nous avons recueillies auprès de la communauté somalienne, l'origine de la circulation des vidéos de mariage dans les années 1980 coïncident avec l'apparition des magnétoscopes dans les foyers aisés des grandes villes somaliennes et l'immigration des Somaliens dans les pays limitrophes et les pays occidentaux. En effet, les familles envoyaient aux parents installés dans des pays étrangers les images de la célébration du mariage de leurs enfants. Ainsi devenues populaires en Somalie, les images des vidéos de mariage constituent comme un « système de coordonnées visuelles qui

prévaut dans une formation sociale quelle qu'elle soit » (Walter, 2007 :34). Le mariage⁵⁶ est aussi un lieu de rencontre et de réseautage entre les jeunes de la deuxième génération. Pour Mulki Al-Sharmani (2007), dans le mode de vie occidental où l'on travaille des longues heures, les jeunes Somaliens n'ont pas souvent l'occasion de se faire des réseaux sociaux qui peuvent les aider à trouver des partenaires dans leur environnement immédiat et ils les chercheraient plutôt sur internet ou dans les vidéocassettes de mariage qui circulent dans la diaspora. Dans un autre registre, ce genre de vidéos, même si elles circulent dans la sphère privée, « en proposent une autre, celle d'objet culturel communicant : en effet la vidéo contribue à faire découvrir “ sa ” culture à l'Autre (voisin, collègue, camarade de classe) » (Thiéblemont-Dollet, 2007 :134). Indépendamment de la volonté de faire reconnaître leur culture par autrui, les Somaliens soulignent l'importance de laisser des « traces » en utilisant les différentes techniques médiatiques. Dans l'approche des sciences de l'information et de la communication, la notion de « trace » est considérée non pas comme une simple empreinte des faits et des souvenirs, mais comme une construction symbolique destinée à être interprétée dans le contexte précis de sa production (Galinon-Méléneq, 2011). La production et la réception de vidéos et des émissions radiophoniques et télévisuelles de la communauté somalienne correspondent à autant de « traces » pour reconstruire de façon symbolique la Somalie.

Conclusion

Ce chapitre ne constitue point une comparaison symétrique entre deux terrains d'enquête, celui de la France et du Canada. Il s'agissait plutôt de saisir comment les migrants et leurs descendants, dans leur grande diversité, utilisent les médias anciens et nouveaux en France et au Canada. Ce faisant, cette étude reflète les « turbulences » migratoires contemporaines se caractérisant par des trajectoires circulaires et détournées où les TIC jouent un rôle essentiel.

⁵⁶ Selon les témoignages recueillis auprès de la communauté somalienne, les mariages ne seraient pas arrangés par les familles.

Conclusion générale

Cette étude s'inscrit dans le champ de recherche s'intéressant aux liens existant entre médias et migration, et plus précisément des usages des TIC par les migrants et leurs descendants qu'ils soient dans une situation de grande précarité ou au contraire bien intégrés. Ce domaine de recherche, encore en « friche » en France par rapport au monde anglophone, est « l'un des principaux laboratoires à partir desquels sont cernées les transformations socioculturelles que produisent les logiques de mondialisation » (Mattelart, 2009 :p.13).

La plupart des travaux s'intéressant aux liens existant entre médias et migration s'inspire de la théorie de la réception issue du courant des Cultural Studies. Toutefois, ces études résistent difficilement aux dangers qui le guettent, à savoir la célébration des « audiences actives » et le postulat considérant l'utilisateur des médias et des TIC comme un consommateur souvent doté des capacités de décodage des messages médiatiques. Ce qui est dès lors ignorer, c'est la prise en compte des dimensions économiques des médias et surtout les relations de pouvoir, en lien direct avec la migration, dans lesquelles s'insèrent les usages des médias et des TIC (Mattelart, 2009). Certes, les chercheurs appartenant au courant de la réception des médias et dans un cadre plus large

des CS ont contribué à mieux saisir les multiples ruses mises en place par les usagers des médias pour contourner sur le plan médiatique et culturel les discours hégémoniques. Ils ont également renouvelé la pensée marxiste et offert des nouveaux outils pour appréhender les transformations de la société. Au lieu de se focaliser uniquement sur l'analyse des conflits entre la classe ouvrière, la classe moyenne et la classe dirigeante, il s'agit de saisir les rapports de pouvoir et d'exclusion basés sur l'ethnicité, les appartenances sociales, le genre et l'âge et l'orientation sexuelle. Cette rupture épistémologique a brisé a en quelque sorte une glace de verre et permis d'élargir la critique sociale à la question raciale, ethnique et du genre. Toutefois, le courant de pensée de la réception des médias, victime de son succès, s'est progressivement mué en un projet apolitique en évacuant toute critique vis-à-vis des structures économiques.

Afin de mieux appréhender la complexité des phénomènes migratoires et le rôle des médias, il s'agissait également de compléter la démarche épistémologique des CS en l'associant avec la perspective critique en communication. Ce faisant, nous avons réhabilité dans cette étude la pensée critique qui a caractérisé le champ de la communication depuis l'école de Francfort. S'inspirant de Max Horkheimer (1974) et plus récemment de Fabian Granjon (2004 ; 2012), Tristan Mattelart (2007 et 2009) et Éric George (2004), la posture critique en communication considère que les pratiques médiatiques et les usages des TIC sont ancrés dans des modes de vie marqués par des appartenances sociales, des structures et contraintes socioéconomiques qui régissent les sociétés capitalistes avancées.

Dans cet esprit, nous avons élargi notre champ d'investigation et opté en premier pour une analyse fine du contexte socio-historique et géopolitique de la région de la corne de l'Afrique. La problématique des usages des médias par les Somaliens ne peut être comprise qu'à partir d'une « faille », la guerre civile et ses corollaires, l'exil et la dispersion. Nous avons dès lors investigué

les facteurs qui ont poussé dans l'abîme et le chaos la Somalie en 1991, date à laquelle a pris fin le règne de l'ancien régime de Siyaad Barré. Il s'agissait de remonter l'histoire, celle de la longue durée, et comprendre les trajectoires de l'État somalien et de la région. En partant de ce qui pouvait s'apparenter à un simple effondrement d'un État comme il y en a eu dans l'Afrique postindépendance, nous avons découvert que des nombreux facteurs ont précipité le pays dans le chaos, dont notamment le partage de la région par les empires européens en 1885 et la colonisation qui s'en est suivie, l'État postcolonial et l'irrédentisme somali, l'instrumentalisation des appartenances claniques pour des fins politiques, l'armement massif de la région dans le contexte de la guerre froide, la paupérisation de la population et la désintégration lente de l'État causées en partie par les programmes d'ajustement structurel et les conflits internes pour le contrôle des ressources économiques. La liste est longue et un chapitre n'aurait pas évidemment suffi pour analyser la complexité des conflits qui ont jeté dans l'exil 1 million de Somaliens.

Dans cette perspective d'ensemble, nous avons également choisi d'éviter la « surspécialisation » disciplinaire (Voirol, 2012), c'est-à-dire toute forme de connaissance incapable de penser de manière dialectique les processus sociaux ou de saisir le monde social comme un tout (Horkheimer, 1974). C'est ainsi que nous avons pu élargir le terrain théorique et plaider pour une interdisciplinarité cohérente associant le champ des Sciences de l'information et de la communication et des disciplines connexes, telle que l'anthropologie, la psychologie sociale et la sociologie. Les questions d'ethnicité, d'identité culturelle et des relations interethniques ont été abordées à la lumière des multiples liens et interactions que tissent les migrants au-delà des frontières.

Les travaux des anthropologues nous apprennent justement qu'il est nécessaire de délaisser les cadres de réflexion et d'analyse classiques des flux migratoires puisque les nouvelles formes

migratoires nous montrent que les migrants empruntent des trajectoires détournées, circulaires et changeant au gré de rythmes des flux. Cela est vrai pour ceux qui viennent de l'Afrique à destination de la forteresse Europe et ceux déjà installés dans le continent et se déplaçant par exemple vers Angleterre dans le but de changer leur statut et condition de vie. Ce nouveau phénomène de mouvements migratoires n'est pas le fruit du hasard. Les trajectoires circulaires sont les résultats directs des politiques migratoires strictes qui engendrent premièrement, le passage à la clandestinité ou la généralisation au recours des faux papiers et deuxièmement, la dégradation des conditions de vie des migrants dans les pays de « transit ». Le facteur politique n'est pas suffisant pour saisir les sources alimentant la multiplication des formes migratoires. La mondialisation économique et les mutations du capitalisme ont incité les populations à se déplacer dans des nouveaux territoires. Dans la phase de développement du capitalisme industriel au 19^{ème} siècle, les besoins en matière de main d'œuvre ont suscité l'immigration vers les États-Unis et l'Europe de l'Ouest. Dans ce prolongement, le capitalisme néolibéral exerçant le rationalisme instrumental à outrance sélectionne, trie et classe les groupes jugés selon leur utilité ou leur probable charge à la société accueillante. Les humains sont donc considérés en termes de gain et perte et insérés dans les logiques économiques.

Face à ces réalités du terrain se distinguant par une forte mobilité, quelle méthodologie de recherche peut-on adopter ? L'un des défis auquel cette recherche a fait face a été de trouver des pratiques d'enquête les mieux adaptées au terrain de recherche. Le choix de recourir à l'ethnographie multi-située implique d'enquêter non plus l'observation pendant un long séjour sur un seul site mais l'enquête d'un champ spatialement dispersé à travers lequel le chercheur se déplace dans deux ou plusieurs endroits.

L'objectif de cette recherche était d'appréhender le rôle des médias tant dans les projets migratoires conçus dans les pays de départ que dans les pays de destination. Tristan Mattelart (2012) souligne qu'il existerait dans la littérature l'hypothèse non testée des liens existant entre les médias des migrants, la construction d'une « conscience diasporique » et les perceptions des relations interethniques. L'apport de cette recherche est justement de vérifier et de tester sur le terrain les liens complexes entre ces trois dimensions, à savoir les pratiques médiatiques et usages des TIC des migrants somaliens et leurs descendants, la construction d'une identité culturelle diasporique et la question de la représentation des populations issues de l'immigration dans les médias grand public.

Si de nombreuses recherches ont étudié les pratiques médiatiques des populations d'origine immigrée dans leur société d'accueil, très peu d'études se sont intéressées au rôle des médias et des technologies pendant les parcours migratoires. À notre connaissance, cette présente recherche reste l'une des toutes premières enquêtes de terrain qui a tenté d'explorer le rôle des médias sociaux et des TIC au cours des trajectoires migratoires depuis le pays de départ jusqu'à l'arrivée et l'installation en France.

Durant les entretiens, les participants ont raconté que lors de la préparation du projet migratoire, les médias sociaux sont mobilisés pour rechercher en premier les contacts numériques des amis qui ont traversé et réussi avec succès l'entrée en Europe. Par la suite, il s'ensuit une utilisation accrue de Facebook et de la messagerie pour s'enquérir des informations utiles concernant les itinéraires à emprunter afin de se rendre à destination avec un minimum de risque. Ainsi, il apparaît clairement que dès le pays de départ, internet et les médias sociaux s'intègrent dans les « désirs de partir » du migrant. L'étude de terrain a également découvert les manières dont les migrants somaliens utilisent les médias sociaux durant les déplacements ou « tahriib ». Au de leur séjour dans les pays africains de « transit », les Somaliens fréquentent assidument les cybercafés qu'ils

nomment « Somali staag » où ils ont accès à de multiples services dont notamment des cabines de téléphone, internet et la réception de transfert d'argent de la part de la famille. Les outils de communication instantanée tels que MSN Messenger et la version gratuite Skype sont utilisés premièrement pour rester en contact permanent avec la famille restée au pays et également les membres de la famille se trouvant en Europe et en Amérique du Nord. Ces derniers sont essentiels dans le processus car ils participent au financement du coût associé au projet migratoire. MSN Messenger est utilisé aussi pour recevoir de la part de leurs amis des informations concernant la prochaine étape de leur itinéraire, ce qui permet ainsi de planifier en avance l'itinéraire et de s'adapter en l'occurrence aux nouveaux obstacles.

Le média social Facebook constitue une plateforme essentielle qui sert à rechercher les compagnons rencontrés sur la route de l'exil au Soudan, en Érythrée et en Lybie et qui ont rejoint l'Europe. Plusieurs recherches ont montré l'importance que revêt l'expérience partagée dans les lieux de passage qui transforment les étapes de circulation en des espaces identitaires qui cassent la prégnance du clan. Les cybercafés deviennent dans ce sens des lieux de socialisation où l'identité se construit dans le mouvement.

Après l'arrivée en France, la possession d'un ordinateur devient cruciale. Comme il existe moins de cybercafés sur le territoire français qu'en Afrique, les migrants somaliens achètent un ordinateur portable, surtout ceux qui ont en les moyens. Ainsi, nous avons observé que certains ne possédaient comme seul bien un sac à dos pour transporter l'ordinateur portable et parfois un sac en plastique pour les vêtements. L'ordinateur est vital dans le sens où il permet avec la connexion internet des moyens de communication à moindres coûts. C'est un instrument de sociabilité facilitant les échanges et les discussions mais c'est également un outil de « distinction » qui octroie à son propriétaire un certain prestige. On a observé que le foyer du propriétaire de l'ordinateur était en général l'espace social communautaire où l'on se regroupait. L'ordinateur circule à tour de rôle et

L'utilisation des médias sociaux se modifie légèrement par rapport aux séjours dans les pays de passage : tout d'abord, Facebook devient l'outil privilégié pour trouver le pays européen qui accepte les demandeurs d'asile somaliens et qui offrent des aides sociales; ensuite, c'est une plateforme favorite pour se trouver une campagne d'origine somalienne, possédant idéalement une nationalité européenne. En plus de ces usages ancrés dans le mode de vie migratoire, l'enquête de terrain a révélé l'appétit des migrants somaliens en matière d'information internationale. En ligne, ils visionnent les podcasts des chaînes internationales Al Jazeera, BBC World News et CNN. Parfois, ces podcasts sont récupérés, postés sur Youtube et sont commentés par les migrants somaliens quand le sujet traite de la Somalie. Cet appétit pour l'information internationale se double également d'une compétence concernant la vérification de nouvelles en provenance du pays. Quand les sites web somaliens mettent en ligne des informations concernant des événements politiques, des faits divers en provenance de la région ou de la ville où ils sont originaires, les Somaliens les vérifient sur Facebook auprès de leurs amis ou membres de la famille restés au pays. Cette méfiance à l'égard de nouvelles en provenance de la Somalie est liée à la prolifération des sites web où abondent commentaires et opinions, mais où la « véracité » des informations n'est pas toujours garantie (Issa-Salwe, 2006). Les sites web appartiennent aux membres de la diaspora mais sont également créés à partir de la Somalie par des groupes médiatiques prospèrent grâce notamment au développement d'internet. Malgré l'absence d'un État, internet et le domaine des télécommunications ont connu un succès considérable. En effet, au moins quatre compagnies de télécommunications opèrent en Somalie. Ces compagnies, profitant de l'absence d'un système d'imposition, offrent l'accès à internet, la téléphonie mobile et résidentielle à des prix défiant toute concurrence.

Dans un tout autre terrain, nous sommes allés à la rencontre des Somaliens et de leurs descendants vivant au Canada (Ottawa et Toronto). L'objectif consistait à explorer les pratiques médiatiques et

de vérifier l'existence d'une « conscience diasporique » en construction grâce au rôle des médias. Les participants de l'enquête de terrain au Canada avaient des profils totalement différents de ceux de la France. Installés depuis deux décennies au Canada, les Somaliens et leurs descendants ne vivaient pas dans une précarité extrême comme ceux rencontrés en France. Nous avons découvert que les membres de la première génération (40 ans et plus) mobilisent tout d'abord les médias traditionnels appartenant à la communauté somalienne. La fréquence d'utilisation de ces médias ethniques dépend des variables socioéconomiques tels que l'âge, le revenu, le genre et le nombre d'années de résidence au Canada et la maîtrise de l'anglais. Ce sont surtout les femmes, âgées en 45 ans et plus, sans emploi, qui mobilisent les médias ethniques. Les producteurs de ces médias ethniques poursuivent un objectif clair : offrir à leur communauté un espace alternatif par rapport aux médias canadiens grand public. Tout d'abord en matière informationnelle. La couverture médiatique de la Somalie est vue comme étant partielle, voir partiale et souvent approximative. En interviewant des journalistes se trouvant sur le terrain, les médias des Somaliens rapportent de nouvelles proches de la réalité des conflits somaliens. Les producteurs des médias ethniques jouent également un rôle d'intermédiaire entre les médias grand public et leur communauté. Aux journalistes canadiens, ils leur facilitent le contact avec la communauté et apportent des éclaircissements sur certains événements médiatiques qui défraient l'actualité locale et qui concerne la communauté somalienne à Toronto. À la communauté somalienne, ils prodiguent des conseils pour mieux répondre aux questions posées par les journalistes canadiens.

En Somme, les médias ethniques ont pour rôle de « mettre en scène » la communauté somalienne et diffusent des images plus « positives » que celles diffusées par les médias grand public. Quand la criminalité juvénile défraie l'actualité locale dans les médias canadiens grand public, les jeunes d'origine somalienne sont souvent pointés du doigt. Ainsi, les médias ethniques tentent d'offrir une image alternative et travaillent souvent avec les jeunes somaliens-canadiens pour « mettre

l'emphase sur les succès de la communauté ». Dans ce sens, il s'agit de montrer des événements organisés par les jeunes tels que les tournois de basketball ou les « réussites » les plus visibles de la communauté.

Notre analyse des médias ethniques des Somaliens ajoute l'analyse de la dimension économique des médias des Somaliens. La dimension économique reste souvent un élément qui est généralement absent des études consacrées aux médias diasporiques. Tout se passe en effet dans nombre de ces études comme si les médias des minorités, espace alternatif face aux médias dominants, permettait de s'affranchir des contraintes économiques et c'est ignorer, nous rappelle Tristan Mattelart (2009), l'importance que revêt cette dimension économique. Dès lors, l'analyse économique des médias audiovisuels et le web des Somaliens permet de mieux saisir les contraintes auxquels font face ces derniers. Ils constituent certes un espace médiatique essentiel à la communauté mais leur viabilité dépend de leur capacité à s'insérer pleinement dans le modèle commercial des médias privés. À ce titre, l'objectif commercial recherché par la société de télédiffusion Chin Radio/TV International est la transformation des populations immigrantes en de communautés de consommateurs. Les émissions radiophoniques ou télévisuelles de la communauté somalienne diffusent pour le moment, qu'une heure par semaine à Ottawa et Toronto, ce qui reste largement insuffisant en considérant les besoins de la communauté somalienne en matière de télédiffusion. Les médias audiovisuels des Somaliens œuvrent à la marge, à défaut de ne pouvoir adopter le modèle commercial des médias et de transformer leurs communautés en de consommateurs. En revanche, le seul média de la diaspora qui ne connaît aucune contrainte économique reste le site web Hiiraan Online. Selon son propriétaire que nous avons longuement interviewé, son site web est « le plus visité » par la diaspora somalienne. Les revenus du site web proviennent des encarts publicitaires. Les individus ainsi que les organisations louent un espace pour leurs annonces. Ainsi, on peut voir pêle-mêle des affiches annonçant l'organisation d'un

spectacle, un événement politique ou une conférence qui sera donnée par une personnalité. Les prix des encarts publicitaires varient entre 100 à 300 dollars l'unité, selon la durée et le format.

Même si les médias ethniques offrent un espace alternatif vis-à-vis des médias « mainstream », les discours qui y sont véhiculés font l'objet de critiques acerbes de la part des femmes somaliennes. Ces dernières reprochent aux médias ethniques, par ailleurs largement dominés par les hommes, la diffusion d'une vision masculine de l'actualité et donc du monde. Les auditrices de la première génération qui ont un niveau d'éducation élevé sont celles qui ont critiqué le plus les médias ethniques. Elles leur reprochent de ne pas aborder les enjeux socio-économiques auxquels la communauté est confrontée au Canada. Au contraire, les émissions radiophoniques et télévisuelles y compris les sites web accorderaient une place importante aux informations politiques en provenance de la Somalie. Pour elles, les contenus sont conçus par des hommes et pour des hommes. C'est le point de vue que partage Maryan la seule journaliste femme produisant une émission radiophonique. Pour elle, les hommes producteurs de médias diffusent souvent des informations concernant la situation en Somalie et donc de la politique. La mission que s'est donnée l'émission Somali Voice Radio Program consiste à diffuser des informations locales pour le public somalien sur des sujets touchant par exemple la santé mentale, l'éducation, la criminalité juvénile.

Il est cependant un sujet sur lequel les femmes et les hommes de la communauté somalienne partagent le même avis, c'est la question évoquée à maintes reprises par les participants et qui concerne la mal-représentation de la communauté au sein des médias canadiens grand public. Notre démarche a consisté à explorer de plus près les processus qui amènent à des écarts de représentation des minorités visibles dans les médias dominants. Nous avons enquêté auprès d'un quotidien à Ottawa et interviewé trois journalistes dont un rédacteur en chef. Cette partie de l'étude de terrain

constitue à apport important dans le sens où les pratiques médiatiques et les médias ethniques sont analysés à travers la problématique de la représentation des groupes minorisés. Il apparaît ainsi que la sous ou la mal représentation des minorités visibles dans le journal Ottawa Citizen ne relève pas nécessairement d'une « diabolisation » d'une population. Les écarts de représentation seraient liés à quatre facteurs. Le premier concerne les stratégies commerciales du journal qui a grandement réduit le nombre de journalistes travaillant pour le quotidien. Ce manque de ressources ne permet pas de couvrir tous les sujets y compris ceux concernant les minorités ethniques de la ville d'Ottawa. Cette stratégie commerciale résultant du rationalisme économique des firmes des médias consiste également à utiliser les ressources disponibles pour couvrir les informations à haute valeur marchande telle que par exemple les informations « suscitant des controverses ou celles concernant les célébrités ». Le second facteur est lié à l'absence d'une politique efficace de recrutement de journalistes ou même de journalistes-stagiaires issus des minorités. Le troisième facteur se réfère aux sources d'information. Pour couvrir un événement ou rédiger un « papier » sur un thème, les sources d'information sont essentielles pour un journaliste. Quand il s'agit de raconter des histoires sur les communautés ethnoculturelles, il y a toujours des problèmes liés au manque de liens et contacts avec les membres des groupes minoritaires qui sont mentionnés par les journalistes. Pour la Louisa Taylor, les journalistes et les membres des groupes visibles se côtoient rarement du fait qu'ils ne vivent pas dans les mêmes quartiers et constituent donc deux groupes sociaux distincts. Enfin, pour les journalistes du quotidien Ottawa Citizen, le quatrième facteur se rapporte aux capacités de mobilisation des communautés pour rencontrer les journalistes et leur faire part de leurs critiques. Les communautés immigrantes établies au Canada depuis longtemps comme les Polonais ou les Ukrainiens sont celles qui font des pressions auprès des journalistes sur les contenus diffusés par le quotidien Ottawa Citizen. Cependant, la journaliste Louisa Taylor a évoqué le fait que des jeunes d'origine somalienne de la seconde génération commencent à réagir sur les articles du journal et la contactent plus souvent pour en discuter.

Ce n'est pas un hasard si les jeunes de la seconde génération restent actifs sur le plan médiatique. Ils ont en général développé une culture médiatique plus critique que leurs parents et restent sensibles à tout ce qui concerne la communauté. Les données recueillies sur les jeunes de la deuxième génération montrent qu'ils mobilisent le plus souvent les médias sociaux et internet pour s'informer sur la Somalie, le pays de leurs parents. La plupart d'entre eux sont nés au Canada ou arrivés très jeunes. Ils connaissent la Somalie à travers Youtube ou les vidéos cassettes en provenance de la Somalie qui sont souvent visionnées en famille dans la salle de séjour. L'espace de la salle de séjour constitue le lieu où les parents Somaliens tentent de transmettre l'identité culturelle à leurs enfants. Il s'agit pour les parents de transmettre une mémoire, celle d'une Somalie loin des affres de la guerre civile. Les jeunes de la deuxième génération sont les principaux acteurs qui participent activement à la construction d'une « conscience diasporique » somalienne. Ils créent des associations transnationales, organisent des événements où se réunissent des jeunes en provenance de l'Europe et de l'Amérique du Nord, militent pour la paix en Somalie et demandent que leur voix soit entendue.

Pour des travaux futurs, il serait nécessaire d'approfondir l'analyse des pratiques médiatiques des jeunes de la deuxième génération en liens avec l'Islam et la question du genre. Comme nous l'avions constaté, il existe très peu d'études portant sur l'analyse des usages des TIC par les réfugiés et migrants au cours des trajectoires migratoires. Il apparaît utile d'élargir l'étude en incluant dans l'enquête plusieurs groupes et analyser de plus près le rôle des technologies à partir des pays de départ. Enfin, l'approche de l'économie politique devrait prendre une large part dans l'analyse des liens existant entre société et technologie.

Bibliographie

Adan, Zeinab (1992), « Somali refugee women in Canada », *INSCAN, International Settlement, Canada, Research Resource Division for Refugees*, Volume 6, Number 2/3, pp.1-16.

Adan, Zeinab, 1992, Somali refugee women in Canada. INSCAN, International Settlement, Canada, Research Resource Division for Refugees. Volume 6, Number 2/3.

Affi, L., (1997). The Somali Crisis in Canada: The Single Mother Phenomena. In *Mending the Rips in the Sky: Options for Somali Communities in the 21st Century*, Hussein M. Adam and Richard Ford, eds. Lawrenceville, N.J.: Red Sea Press, 673 pages.

Affi, L., (2004). Domestic conflict in the Diaspora - Somali women asylum seekers and refugees in Canada. In *Somalia. The untold story: the war through the eyes of Somali women*, Judith Gardner and Judy El Bushra, eds. London: Pluto, 257 pages.

Aksoy A. And Robins K., 2003, « Banal transnationalism. The difference that television makes ». In K. H. KARIM (dir), *The Media of Diaspora*, Londres, Routledge, 89-104 p.

Aksoy Asu et Robins Kevin (2003), « *Banal transnationalism. The difference that television makes* », Working Paper for the ESRC Transnational Communities Programme at Oxford university, WPTC-02-08, in <http://www.transcomm.ox.ac.uk/>, non daté, p.9-10.

Aksoy Asu, *The possibilities of transnational Turkish television*, <http://www.photoinsight.org.uk/text/aksoy/aksoy.pdf>, p.5. (aucune date)

Aksoy, Asu and Robins, Kevin (2000), « Thinking across spaces: transnational television from Turkey », *European Journal of Cultural Studies*, 3(3): 345-367.

Al-Ali, Nadjé and Koser, Khalid, 2002, *New Approaches to Migration? : Transnational Communities and the Transformation of Home*, London, GBR, Routledge.

Al-Ali, Nadjé and Koser, Khalid, 2002, *New Approaches to Migration? : Transnational Communities and the Transformation of Home*, London, GBR, Routledge.

Alami, Sophie, Dejeux, Dominique, Garabuau-Moussaoui, Isabelle, (2009). *Les méthodes qualitatives*. Que-sais-je, Presses Universitaire de France, 127 p.

Alasuutari, Pertti, 1999, *Rethinking the Media Audience*, Sage Publications, London.

Albertini Françoise et Nicolas Pélissier (dir.), (2009). *Les Sciences de l'information et de la communication à la rencontre des Cultural Studies*, L'Harmattan, 254p.

Al-Sharmani Mulki, 2006, *Living Transnationally: Somali Diasporic Women in Cairo*, *International Migration*, Volume 44, Issue 1, pages 55–77.

Al-Sharmani, Mulki (2007), « Transnational Somali Families in Cairo », *Refuge: Canada's periodical on refugees* », Vol 24, No 1: Urban Refugees, pp.88-98.

Amselle Jean-Loup, et M'bokolo Elikia, (dir.) (1985), *Au coeur de l'ethnie. Ethnies, tribalisme et État en Afrique*, Paris, La Découverte, 27 p.

Amselle, Jean-Loup, 1990, Logiques métisses. Anthropologie de l'identité en Afrique et ailleurs, Payot, rééd. Payot & Rivages, 1999.

Anadón, Marta, (2006). La recherche dite « qualitative » : de la dynamique de son évolution aux acquis indéniables et aux questionnements présents, *Recherches Qualitatives*, Vol .26(1), pp. 5-31.

Anafé-Gisti, L'association nationale d'assistance aux frontières pour les étrangers et le groupe d'information et de soutien des immigrés, (2008). Visas de transit anti-tchétchènes : annulés par le Conseil d'État, rétablis cinq jours plus tard par décision ministérielle, <http://www.gisti.org/spip.php?article1183>

Andrzejewski, B. W. et Lewis, I. M., 1964, *Somali Poetry: An Introduction*. Oxford: Oxford University Press.

Annick Monseigne et Béatrice Galinon-Méléneq, (2011). La sémiotique des « signes-traces » appliquée au recrutement: le cas de la recherche du « bon candidat » via les traces numériques, *Communication et organisation* [En ligne], 39 | 2011.

Anthias, F. (2002) 'Where Do I Belong? Narrating Collective Identity and Translocational Positionality', *Ethnicities* 2: 491–514.

Appadurai, Arjun, 2001, *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*, Paris: Payot, p. 27. Traduit de *Modernity at Large. Cultural Dimensions of Globalization*, University of Minneapolis, 1996.

Appadurai, Arjun (2001), *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*, Paris, Payot, 322 p.

Baboulin Jean-Claude, Gaudin Jean-Pierre, Mallein Philippe, 1983, *Le magnéscope au quotidien: un demi-pouce de liberté*, Paris : Aubier Montaigne : Institut national de la communication audiovisuelle, 176 p.

Baboulin Jean-Claude, Gaudin Jean-Pierre, Mallein Philippe, 1983, *Le magnéscope au quotidien: un demi-pouce de liberté*, Paris : Aubier Montaigne : Institut national de la communication audiovisuelle, 176 p.

Bader, Christian, 2000, *Les Yibro mages somali: Les juifs oubliés de la corne de l'Afrique?* L'Harmattan, 220 pages, France.

Bako-Arifari, Nassirou (1996), Note de lecture, « Poutignat, Ph. et Streiff-Fenart, J. 1995, *Théories de l'ethnicité*, suivi de *Les groupes ethniques et leurs frontières* de F. Barth, Paris, PUF, 270 p. », *Bulletin de l'APAD*, 12, 1996, mis en ligne le 25 avril 2007. URL : <http://apad.revues.org/610>

Bancel Nicolas, Florence Bernault, Pascal Blanchard, Ahmed Boubeker, Achille Mbembe et Françoise Vergès, (dir.) (2010). *Ruptures postcoloniales. Les nouveaux visages de la société française*. Paris: La Découverte 539 p.

Bang Nielsen, K., (2004). Next stop Britain: the influence of transnational networks on the secondary movement of Danish Somalis, Working Paper No. 22, Centre for Migration Research, Sussex.

Banton, Michael, 1967, *Race Relations*, London, Tavistock.

Banton, Michael, 1983, *Racial and Ethnic Competition*, Cambridge: Cambridge University Press.

Barth, Frederick, 1995, « Les groupes ethniques et leurs frontières » (trad. franç., 1^{ère} éd. en anglais 1969), in Poutignat Ph. Et Streiff-Fenart J., *Théories de l'ethnicité*, PUF, coll. « Le sociologue », Paris, p.203-249.

Basch L., N. GLICK SCHILLER et C. SZANTON BLANC,(eds), 1992, *Towards a Transnational Perspective on Migration: Race, Class, Ethnicity, and Nationalism Reconsidered*, New York,The New York Academy of Sciences, 1992

Basch L., N. GLICK SCHILLER et C. SZANTON-BLANC, (1994). *Nations unbound. Transnational projects, postcolonial predicaments, and deterritorialized nation-states*, Amsterdam, Gordon and Breach Publishers.

Bastide, Roger, (1968). Les études et les recherches inter-ethniques en France de 1945 à 1968, *Ethnies* n°1, pp. 37-54.

Bastide, Roger, (1970). Méthodologie des recherches inter-ethniques », *Ethnies*, n° 2, pp. 9-20.

Bastien, Soulé, (2007). Observation participante ou participation observante ? Usages et justifications de la notion de participation observante en sciences sociales, *Recherches qualitatives*, Vol. 27(1), 2007, pp. 127-140.

Bauer T.K., Lofstrom M. et Zimmermann K. F. 2001, *Immigration Policy, Assimilation of Immigrants and Natives' Sentiments towards Immigrants: Evidence from 12 OECD-Countries*, Center for Comparative Immigration Studies, Working Paper No. 33, University of California-San Diego La Jolla, California.

Bauer, R. A., 1964, The obstinate audience. *American Psychologist*, 19,319-328.

BBC News Africa, (2012). Somalia: Far from a failed state? 20 February, <http://www.bbc.co.uk/news/world-africa-17080664>

Beauchamp, Michel et Demers, François (2009), « Les médias communautaires au Québec: la troisième voie », *Les cahiers du journalisme*, n°2, pp.136-152.

Belarbi, Aicha (2004). La dynamique des représentations sociales dans une situation d'immigration , *Revista CIDOB d'Afers Internacionals*, núm. 66-67, pp. 283-298.

Belisle, Claire, Bianchi Jean et Jourdan Robert, (1999). *Pratiques médiatiques: 50 mots-clés*. Paris: CNRS Editions, 428p.

Benhabib Seyla, (2002). *The claims of culture: equality and diversity in the global era*. Princeton, N.J. : Princeton University Press, 245 p.

Ben Amor-Mathieu, Leïla (2000), *Les télévisions hispaniques aux Etats-Unis. L'invention d'une communauté*, Paris, CNRS éditions, 288 p.

Bèque Marilyne, 2009, L'enquête Parcours et Profils des migrants, *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 25 - n°1.

Bergeron, Johanne, (1982). L'informatisation de la société : une réflexion critique autour de quelques ouvrages récents, *Politique*, vol. 1, n° 2, pp. 153-165.

Bernal, Victoria, (2006). Diaspora, Cyberspace and Political Imagination: the Eritrean Diaspora Online, *Global Networks* 6, 2, pp.161–179.

Bernier Bernard, Mikhael Elbaz et Gilles Lavigne, (1978). Ethnicité et lutte de classes, *Anthropologie et Sociétés*, vol. 2, n° 1, pp. 1-14.

Bertheleu Hélène, 1996, À propos de l'étude des relations inter-ethniques et du racisme en France, *Les Cahiers du CERIEM*, n° 1, pp. 9-16.

Bertheleu Hélène, 1997, De l'unité républicaine à la fragmentation multiculturelle: le débat français en matière d'intégration, *L'Homme et la Société*, 3, n° 125, pp.27-38.

Biernacki P. and Waldorf D. (1981). Snowball sampling: Problems and techniques of chain referral sampling. *Sociological Methods and Research* 10(2):141–163.

Bettinger, E. P., and Long B. T. (2006) "The Increasing Use of Adjunct Instructors at Public Institutions: Are We Hurting Students?" In R. G.Ehrenbert (ed.), *What's Happening to Public Higher Education*. Westport, Conn.: Praeger, 2006.

Bigelow, Martha (2008), « Somali Adolescents' Negotiation of Religious and Racial Bias In and Out of School», *Theory Into Practice*, Vol. 47 Issue 1, pp. 27-34.

Bingham John, (2013). Peut-on ranger les britanniques dans des cases ? *Courrier International*, traduit de l'anglais de l'article paru dans le journal *The Daily Telegraph*.

Bjork, S. R. (2007). "Clan Identities in Practice: The Somali Diaspora in Finland." In *Somalia: Diaspora and State Reconstitution in the Horn of Africa*. A. Osman Farah, Mammo Muchie, and Joakim Gundel, (Eds)., London: Adonis & Abbey Publishers, 102-113 p.

Bjork, Stephanie R. and Kusow, Abdi. M. (2007), *From Mogadishu to Dixon: The Somali diaspora in the global context*, United States of America, New Jersey, The Red Sea Press, Inc., 329 p.

Bjørklund T. et Goul Anderson J., 1999, Anti-Immigration Parties in Denmark and Norway: The Progress Parties and the Danish People's Party, In *Arbejdspapirer fra Institut for Økonomi, Politik og Forvaltning*. Aalborg: Aalborg Universitet.

Black, Eugene. 1960 *The diplomacy of Economic Development*. Cambridge: Havard University Press.

Blais, Mireille et Martineau, Stéphane, (2006). L'analyse inductive générale : description d'une démarche visant à donner un sens à des données brutes, *Recherches Qualitatives*, Vol .26 (2), pp. 1-18.

Blanchot, Fabien et Jean-Gustave Padioleau, (2003). Une économie politique du travail journalistique, *Revue Hermès*, numéro 35, pp.63-71.

Blanchy, Aline, 2009, Pour aller au-delà du syncrétisme dans l'échange interculturel : une approche ethnométhodologique, *Pensée plurielle*, Numéro 21 (2), pp. 81-95.

Bolt, G., Burgers J. et Van Kempen R. 1998, On the social significance of spatial location, spatial segregation and social inclusion". *Netherlands Journal of Housing and the Built Environment*, 13: 83-95.

Body-Gendrot, Sophie (1982). Lutttes de classe et lutttes ethniques dans le Lower East Side à Manhattan, *Revue française de science politique*, 32e année, n°6, pp. 973-999.

Bordes-Benayoun, Chantal et Schnapper Dominique, (2006). *Diasporas et nations*, Paris, Odile Jacob, 255 p.

Bordes-Benayoun, Chantal, (2012). La diaspora ou l'ethnique en mouvement, *Revue européenne des migrations internationales* [En ligne], vol. 28 - n°1 |mis en ligne le 01 mars 2015, consulté le 20 août 2012. URL : <http://remi.revues.org/5700>

Borjas G. J. 1999, Does Immigration Grease the Wheels of the Labor Market? John F. Kennedy School of Government, Harvard University.

Boswell C. 2003, The 'External Dimension' of EU Immigration and Asylum Policy, *International Affairs*, Vol. 79, No. 3, pp. 619-638.

Boucher, Manuel, (2000). Les théories de l'intégration. Entre universalisme et différencialisme: des débats sociologiques et politique en France, L'Harmattan, Paris.

Bouquet C., 2009, Espace, territoire, lieu, au crible de la géographie politique. L'émergence de l'État à Djibouti, *L'Espace Politique*, 7 | 2009-1

Bouquet Christian, (2009). Espace, territoire, lieu, au crible de la géographie politique. L'émergence de l'État à Djibouti, *L'Espace Politique*, 7 | 2009-1

Bourdieu, Pierre et J-C. Passeron, 1963, Sociologues des mythologies et mythologies de sociologues », in *Les Temps Modernes*, n°24, p. 998-1021.

Bourdieu, Pierre, (dir.) (1993). Comprendre. In *La misère du monde*, Paris : Éditions du Seuil, pp 1389-1447.

Boyden, Mark (1999). *Black Hawk Down: A Story of Modern War*, The Atlantic Monthly Press, 386 p.

Boyle, Elizabeth Heger, and Ahmed Ali. 2010, Culture, Structure, and the Refugee Experience in Somali Immigrant Family Transformation, *International Migration*, Vol.48 (1), pp.47-80.

Brachet Olivier, 1997, L'impossible organigramme de l'asile en France. Le développement de l'asile au noir, *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 13, (13) 1 pp. 7-36.

Brachet Olivier, 2002, Le droit d'asile ne résoudra pas le dossier de l'immigration, *Confluences Méditerranée* - N° 42.

Bramson, Leon, 1961, *The political context of sociology*, Princeton University Press, Princeton.

Breton, Philippe et Proulx, Serge (2002), *L'Explosion de la communication à l'aube du XXIe siècle*, Paris, La Découverte. Montréal : Boréal, 400 p.

Burrell J. and Anderson K. (2008). "I Have Great Desires to Look Beyond my World": Trajectories of Information and Communication Technology use Among Ghanaians Living Abroad, *New Media and Society*, 10(2), 203-224 p.

Burrick Delphine, (2010). Une épistémologie du récit de vie, *Recherches Qualitatives*, Hors Série numéro 8, pp. 7-36.

Caldwell, Gary, *Les Etudes ethniques au Quebec : bilan et perspectives*. Quebec : Institut quebecois de recherche sur la culture, 1983.

Caraël, M., 1982, *La ruine du pansomalisme*, *Le monde diplomatique*, Paris.

Cassanelli, L., 1982, *The Shaping of Somali Society: Reconstructing the History of a Pastoral, 1500-1900*. Philadelphia: University of Pennsylvania Press.

Caune, J. (1995). *Culture et communication, Convergences théoriques et lieux de médiation*. Grenoble: Presses universitaires de Grenoble, Éditions L'Harmattan.

Caune, J. (1995). *Culture et communication, Convergences théoriques et lieux de médiation*. Grenoble: Presses universitaires de Grenoble, Éditions L'Harmattan.

Cesari J. 2001, « Islam de l'extérieur, musulmans de l'intérieur »: deux visions après le 11 septembre 2001 », *Cultures & Conflits*, 44.

Chaffee, S.H., Naas, C.I., & Yang, S.M. (1990). The bridging role of television in immigrant political socialization. *Human communication research*, 17.

Chambers Deborah, Steiner Linda, Fleming Carole, (2004). *Women and Journalism*. Londres, New York, Routledge, 278 p.

Chambat, Pierre, (1994). Usages des technologies de l'information et de la communication , *Technologies et Société*, 6(3) : 249-270.

Charlier, T., (1966). À propos des conflits de frontière entre la Somalie l'Éthiopie et le Kenya, *Revue française de science politique*, 16e année, n°2, pp. 310-319.

Charrier-Vozel Marianne et Damian-Gaillard Béatrice, (2005). « Des voix de l'intime au regard de l'expertise dans la presse féminine », dans Roselyne Ringoot et Jean-Michel Utard (dir.), *Le journalisme en invention, Nouvelles pratiques, Nouveaux acteurs*, PUR, coll. Res Publica, pp. 125-159.

Checola, Laurent, (2011). Internet en Afrique : la fin du désert numérique ? Le Monde.fr, 18 février.

Chelhod Joseph (1978). Ibn Battuta, ethnologue, *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, N°25, pp. 5-24.

Chéneau-Loquay, Annie, (2004). Introduction. Mondialisation et technologie de la communication en Afrique. In *Mondialisation et technologie de la communication en Afrique*, Anne Chéneau-Loquay (dir.), Karthala, Paris.

Chéneau-Loquay, Annie, (2010). L'Afrique au seuil de la révolution des télécommunications, *Afrique contemporaine* 2/ n° 234, pp. 93-112.

Chevrier, Jacques, (2009). *La spécification de la problématique*. In Gauthier, Benoît (dir). Recherche sociale, 5e édition : De la problématique à la collecte des données. Québec, Les Presses de l'Université du Québec, 767 p.

Chicha, Marie-Thérèse et Charest, Éric (2008), « L'intégration des immigrés sur le marché du travail à Montréal. Politiques et enjeux », *Choix IRPP*, vol. 14, n°2, pp.1-64.

Chivallon, Christine (1997). De quelques préconstruits de la notion de diaspora à partir de l'exemple antillais, *Revue européenne de migrations internationales*, Vol. 13 N°1. pp. 149-160.

Chivallon, Christine, (2006). « Introduction générale, Diaspora : ferveur académique autour d'un mot ». In Berthomière William, et Chivallon Christine, (Ed.), *Les diasporas dans le monde contemporain. Un état des lieux*, pp.15-23.

Chouinard Michel et Louis Pelletier, 1983, Aperçu historique de la politique d'immigration canadienne, *Cahiers québécois de démographie*, vol. 12, n° 2, 1983, p. 201-206.

Chrétien J-P, 1991, Les racines de la violence contemporaine en Afrique, *Politique Africaine*, 42. CIRB tenu à Sophia Antipolis, France.

Clifford, James, 1992, *Travelling Cultures*, in Laurence Grossberg, Cary Nelson and Paula. A. Treichler, editions, Cultural Studies, New-York, Routledge.

Clochard O. 2007a, Les réfugiés dans le monde entre protection et illégalité », *EchoGéo*, Numéro 2.

Clochard O. 2007b, Le jeu des frontières dans l'accès au statut de réfugié - Une géographie des politiques européennes d'asile et d'immigration, Thèse de Doctorat, Université de Poitiers, France.

Coates T. et Hayward C. 2005, The Costs of Legal Limbo for Refugees in Canada: A Preliminary Study, *Refugee:Canada's Periodical on Refugees*, Vol 22, No 2, pp.77-87.

Colerrette, Pierre (2004). Informateur clé. In Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines, Alex Mucchielli (dir.), Armand Colin, Paris, 304 p.

Cortès Geneviève et Laurent Faret (ed.), (2009). Les circulations transnationales. Lire les turbulences migratoires contemporaines, Édition Armand Colin, 225 p.

Costa-Lascoux J., du Cheyron P., (2004), « Quand la recherche française investit les circulations migratoires », *Revue Française des Affaires sociales* 2004/2 (n° 2), 212 pages.

Cottle Simon (ed.) (2001) *Ethnic Minorities and the Media*, Maidenhead, Open University Press.

Coulomb-Gully, Marlène, (2009). Les sciences de l'information et de la communication : une discipline *Gender blind* ?, *Questions de communication*, 15, pp. 129-153.

Crepeau François, 1986, Catégories d'immigrants et « niveaux d'immigration » au Canada: une politique volontariste, *Revue Européenne de Migrations Internationales*, Vol. 2 N°2, Novembre. Amériques. pp. 145-164.

Crosby, D. B. (2006). Resettled Somali Women in Georgia and Changing Gender Roles. *Bildhaan: An International Journal of Somali Studies*, Vol. 6, Article 9, Available at: <http://digitalcommons.maclester.edu/bildhaan/vol6/iss1/9>

Cuche, Denys, 1981, Pérou nègre. Les descendants des esclaves africains du Pérou, L'Harmattan,

Cuche, Denys, 1996, La Notion de culture dans les sciences sociales, La Découverte – Repères, 124 pages.

Damian-Gaillard, Cégolène Frisque et Eugénie Saitta (dir.) (2010). Le journalisme « au féminin » : assignations, inventions, stratégies, Collection : Res Publica, 284p.

Danielle Juteau-Lee, « Présentation : les autres "ethniques" / The other "ethnics" » *Sociologie et sociétés*, vol. 15, n° 2, 1983, p. 3-8.

Danso, R. (2001). From 'There' to 'Here': An investigation of the initial settlement experiences of Ethiopian and Somali refugees in Toronto. *GeoJournal*, 55, pp. 3-14.

Danso, Ransford (2001), « From 'There' to 'Here': An investigation of the initial settlement experiences of Ethiopian and Somali refugees in Toronto », *GeoJournal*, 55, pp. 3-14.

Dayan, Daniel (2000), « Télévision : le presque-public », *Réseaux*, volume 18 n°100. pp. 427-456.

De B'éri, Boulou Ebanda (2010) (dir.), *Les Cultural Studies dans les mondes francophones*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 324p.

De Certeau, Michel, 1990, *L'invention du quotidien*, Tome 1, Arts de faire, Édition Gallimard, Paris.

- De la Roche P., 1958, Problèmes de la corne d'Afrique, *Politique étrangère*, Volume 23, Numéro 6, pp. 642-652.
- De Monclos, M-A. P. 2003: 'A Refugee Diaspora: When the Somalis Go West' pp. 37-55 In: Koser, K. (ed) *New African Diasporas* London: Routledge.
- De Monclos, Marc-Antoine, P. (1998), « Le poids de l'histoire et le choc des cultures : les réfugiés Somaliens du Kenya confrontés à la raison d'État », *Autrepart*, (5) pp.155-171.
- De Monclos, Marc-Antoine, P. (2003), *Diaspora et terrorisme*, Paris, Presse de Sciences Po, 264p.
- De Montclos M-A, (1999). Les reconstructions identitaires de l'exode: les réfugiés somaliens à Mombasa (Kenya), *Autrepart* (11), 27-46.
- De Montclos Marc-Antoine, P. (2001). Interprétations d'un conflit. Le cas de la Somalie. Travaux et Documents du Centre d'Études d'Afrique Noire, n°70.
- De Montclos Marc-Antoine, P. (2000), Villes en guerre en Somalie. Les dossiers du CEPED, n°59.
- De Montclos, Marc-Antoine, P. (2006). Des diasporas africaines en construction : le cas du Nigeria. *Anthropologie et Sociétés*, 30 (3), 183-199.
- De Montclos, Marc-Antoine, P. (1999). Immigration et montée de la xénophobie en Afrique du Sud: le cas des Mozambicains et l'exemple du township d'Alexandra, *Espace géographique*. Tome 28 n°2, pp. 126-134.
- De Montclos, Marc-Antoine, P. 2003, A Refugee Diaspora: When the Somali Goes West, in Koser, Khalid (ed.) *New African Diasporas*. London: Routledge.
- De Montclos, Marc-Antoine, P. 2006, Des diasporas africaines en construction : le cas du Nigeria ». *Anthropologie et Sociétés*, vol. 30, n° 3, pp. 183-199.
- De Munck, Jean (2011). Les trois dimensions de la sociologie critique, *SociologieS* [En ligne], Expériences de recherche, Régimes d'explication en sociologie, mis en ligne le 06 juillet 2011, consulté le 01 février 2013. URL : <http://sociologies.revues.org/3576>
- De Rudder V., Guillon M. et Taboada-Leonetti I. 1990, Immigrés et Français. Stratégies d'insertion, représentations et attitudes. Livre 1 : Enquête auprès des immigrés. Livre 2 : Enquête auprès des Français. Paris, Rapport à la Direction Régionale de l'Équipement d'Ile de France, URMIS-CNRS.
- De Rudder, Véronique, De l'urbain au social : le « cycle des relations raciales », *Revue européenne des migrations internationales* [En ligne], vol. 18 - n°3 | 2002
- De Sardan, Jean-Pierre Olivier, (1995). « La politique du terrain », *Enquête*, Les terrains de l'enquête, 1995, [En ligne], mis en ligne le 1 février 2007. URL : <http://enquete.revues.org/document263.html>. Consulté le 19 septembre 2012.
- De Vos, G. (2006). "Introduction: Ethnic Pluralism: Conflict and Accommodation." In *Ethnic Identity: Problems and Prospects for the Twenty-first Century*, Lola Romanucci, Ross, George A. De Vos, Takeyuki Tsuda, Lanham, MD : AltaMira Press.

Delouvin Patrick, L'asile en France aujourd'hui, *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 20 - n°2 | 2004.

Denouël Julie et Fabien Granjon, (dir.), (2011). *Communiquer à l'ère numérique. Regards croisés sur la sociologie des usages*. Paris, Éd. Transvalor/Presses des Mines, coll. sciences sociales, 320 p.

Diamond L., (1998). "Introduction." *In Democracy in Developing Countries*, vol. 2: Africa, edited by L. Diamond, J. J. Linz and S. M. Lipset, pp. 1–32. Boulder, CO: Lynne Rienner.

Diminescu, Dana, (2009). « Le migrant dans un système global des mobilités ». Dans Geneviève Cortès et Laurent Faret (ed.), *Les circulations transnationales. Lire les turbulences migratoires contemporaines*, Édition Armand Colin, pp.211-224.

Diminescu, Dana, (2002). L'usage du téléphone portable par les migrants en situation précaire, *Hommes et Migrations*, n°1240, pp.66-79.

Dorai, Kamel, Hily Marie-Antoinette et Ma Mung Emmanuel, (1998). La circulation migratoire. Bilan des travaux, *Migrations Etudes*, n°84, décembre, 12 p.

Dos Santos D. M. 2005, Immigration et chômage, *Revue française d'économie*, Volume 20 N°4, 2006. pp. 51-80.

Downing, J. D. H. (1992). Spanish-language media in the greater New York region during the 1980s. In S. H. Riggins (Ed.), *Ethnic minority media: An international perspective* (pp. 256-275). Newbury Park, CA: Sage.

Driedger, L. (1978). Ethnic Boundaries: A Comparison of Two Urban Neighbourhoods, *Sociology and Social Research*, 62: 193-211.

Dubois, Christine, (1997). Djibouti 1888-1967. Héritage ou Frustration? L'Harmattan.

Dufoix Stéphane, (1999). Chronique bibliographique : l'objet diaspora en questions , *Cultures & Conflits* [En ligne], 33-34 |, mis en ligne le 16 mars 2006, consulté le 12 décembre 2012. URL : <http://conflits.revues.org/495>

Dunn, K., and M. Mahtani. (2001). Media Representation of Ethnic Minorities, *Progress and Planning*, 55(3): 163-171.

Eagan, M. K. and Jaeger, A. J. (2008). Closing the gate: Part-Time faculty instruction in gatekeeper courses and first-year persistence. *New Directions for Teaching and Learning*, 39-53.

Ebaugh HR, Chafetz JS, eds. 2000b. Religion and the New Immigrants: Continuities and Adaptations in Immigrant Congregations. Walnut Creek, CA: AltaMira.

Espiritu, Yen Le, 1992, Asian-American Pan-Ethnicity. Bridging Institutions and Identities, Philadelphia, Temple University Press.

Evans-Pritchard E. et M. Fortes (éd), 1940, *African Political Systems*, Londres, Oxford University Press.

Falzon, M-A, (2009). Introduction. In *Multi-sited Ethnography: Theory, Praxis and Locality in Contemporary Research*. Falzon, M-A (Eds), [Ashgate Publishing](#), 283p.

Fangen, Katrine, 2007, Breaking up the different constituting parts of ethnicity: the case of young

Farah, N. 2000: Yesterday, Tomorrow. Voices from the Somali Diaspora. London and New York: Cassell.

Fassin Didier, Éric Fassin, (2006). *De la question sociale à la question raciale : représenter la société française*, Paris, La Découverte, 264 p.

Fassin Didier, (2009). Une science sociale critique peut-elle être utile ?, *Tracés. Revue de Sciences humaines* [En ligne], #09, pp.199-211, mis en ligne le 25 novembre 2011, consulté le 16 avril 2013. URL : <http://traces.revues.org/4465>

Fekete Liz (2005). The deportation machine: Europe, asylum and human rights, *Race & Class*, Vol. 47(1), PP. 64–91.

Fenneteau Hervé, (2007). Enquête : entretien et questionnaire. Paris : Dunod, 2^{ème} édition, 128 p.

Ferro Marc, (2003). Le livre noir du colonialisme. De l'extermination à la repentance XVIème-XXème siècles. Paris, Robert Laffont.

Ferguson Marjorie, Golding Peter, (1997). Cultural Studies and Changing Times: An Introduction. In *Cultural Studies in Question*, Ferguson Marjorie et Golding Peter (Eds), Sage Publications, pp.13-17.

Fisher Alan, (2007). Decline of the Tenure Track Raises Concerns, *New York Times*, 20 Novembre 2007.

Fiske, J. 1987, *Television Culture*. London: Methuen & Co. Ltd.

Fiske, J., & Hartley, J. (1978). *Reading television*. London: Methuen.

Flichy P., Technique, usage et représentations, *Réseaux* 2008/2, n° 148-149, p. 147-174.

Flichy Patrice, (1997). La question de la technique dans les recherches sur la communication, *Sociologie de la communication*, volume 1 n°1. pp. 243-270.

Foblets, Marie-Claire S.F.G, (1994). Europe and Its Aliens after Maastricht: The Painful Move to Substantive Harmonization of Member-States' Policies Towards Third-Country Nationals, *The American Journal of Comparative Law*, Vol. 42, No. 4, 783-805 p.

Francis, E. K., The Nature of the Ethnic Group, *The American Journal of Sociology*, Vol. 52, No. 5, Mar., 1947, pp. 393-400

Fraser Nancy, (2011). Qu'est-ce que la justice sociale? : Reconnaissance et Redistribution; traduit de l'anglais (États-Unis) par Estelle Ferrarese; édition établie et introduite par Estelle Ferrarese. Paris : Éditions la découverte, 178 p.

- Fraser Nancy, (2012). Égalité, identités et justice sociale, *Le Monde Diplomatique*, Juin 2012.
- Frazier E. Franklin, (1939). *The Negro in the United States*, New York, Macmillan.
- Fucks, Chrstian, (2009). Information and Communication Technologies and Society: A Contribution to the Critique of the Political Economy of the Internet, *European Journal of Communication*, 24: 69, pp. 69-87.
- Galinon-Méléneq, Béatrice (2011), « Prolégomènes illustrés de la trace, l'exemple du 20 juillet 1969 » (pp. 15-29), in Galinon-Méléneq, Béatrice (dir.), *L'Homme trace. Perspectives anthropologiques des traces contemporaines* Paris, Editions du CNRS, 412 p.
- Galipo, A. (2011). *Diaspora and Peacebuilding in Post-conflict Settings: Insights From Somaliland*, Research Paper 2, 4th European Conference on African Studies held in Uppsala, on June, 2011.
- Gans H. J., (1979a). *Symbolic ethnicity: The future of ethnic groups and cultures in America* Ethnic and racial studies, Routledge.
- Gans, H.J, (1979b). *Deciding What's News: A Study of CBS Evening News, NBC Nightly News, Newsweek and Time*. New York : Pantheon Books/London : Constable.
- Garzón, Estrella, Isabelle (2007). « Les témoignages audiovisuels de l'immigration en Espagne. Un parcours par les médias », *Questions de communications : médias, médiations, immigrations*, Volume série actes 4, pp.145-154.
- Garnham Nicolas, (1997). *Political Economy and the Practice of Cultural Studies*. In *Cultural Studies in Question*, Ferguson Marjorie et Golding Peter (Eds), Sage Publications, pp.56-73.
- Gascon A., (2008). *La Somalie en mauvais État* », *EchoGéo*, revue en ligne <http://echogeo.revues.org/4484>.
- Gayet, Anne-Claire, Thomas, Florence, Mondain, Nathalie et Beaudet, Pierre (2011). « Introduction », *Nouveaux Cahiers du socialisme, Migrations: stratégies, acteurs, résistances*, numéro 5, pp.11-17
- Geertz, Clifford (1963). *Old Societies and New States*. New York: Free Press.
- Geertz, Clifford (1973). *The Interpretation of Cultures*, New York: Basic Books
- George, Éric (2004), « La place de la démarche critique dans les études en communication », Colloque du département des communications de l'Université du Québec à Montréal, les 2 et 3 avril, http://aix1.uottawa.ca/~egeorge/textes_enligne/recherche_critique.pdf
- George, Éric (2012). *L'étude des usages des TIC au prisme de la recherche critique en communication*. Dans Geneviève Vidal (dir.), *La sociologie des usages. Continuités et transformations*. Hermès, Lavoisier librairie, Paris, pp.26-56.
- Georgiou, Myria (2006). *Diaspora, identity and the media: Diasporic transnationalism and mediated specialities*. Cresskill, NJ: Hampton Press.

Germain Lucienne, Lassalle Didier, (2009). Les relations interethniques dans l'aire anglophone: entre collaboration(s) et rejet(s), L'Harmattan.

Ghasarian, Christian (1997). Les désarrois de l'ethnographe, *L'Homme*, tome 37, n°143. pp. 189-198.

Gillespie, Marie (1995), *Television, Ethnicity, and Cultural Change*, Londres, Routledge, 238 p.

Gingras, Anne-Marie, 1999, *Médias et démocratie. Le grand malentendu*, Presses de l'Université du Québec.

Glazer, Nathan et Daniel P. Moynihan, (1964), *Beyond the Melting Pot; the Negroes, Puerto Ricans, Jews, Italians and Irish of New York City* Cambridge, Mass.: M.I.T. Press, [1964, c1963].

Goering John M., *The Emergence of Ethnic Interests: A Case of Serendipity. Social Forces*, Vol. 49, No. 3, Mar., 1971, pp. 379-384

Goza, Franklin, (2007). The Somali Diaspora in the United States: A Socio-economic and Demographic Profile. In Bjork, S. R. and Kusow, A. M. (Eds), *From Mogadishu to Dixon: The Somali Diaspora in the Global Context*. New Jersey: The Red Sea Press Inc.

Granjon, Fabien, (2012). La critique est-elle indigne de la sociologie ?, *Sociologie* [En ligne], N°1, vol. 3, mis en ligne le 15 juin 2012, Consulté le 01 février 2013. URL : <http://sociologie.revues.org/1176>

Granjon, Fabien, (2004). De quelques éléments programmatiques pour une sociologie critique des usages sociaux des TIC, Intervention au sein de la journée d'étude organisée par le LARES-Université de Rennes 2, sous la direction de Smâil Hadj-Ali : les rapports société-technique du point de vue des sciences de l'homme et de la société, mai 2004.

Granjon, Fabien, (2011). « *De quoi la critique est-elle le nom ?* » Séminaire « Pensée critique et communication » organisé par le Groupe de recherche interdisciplinaire sur la communication, l'information et la société (GRICIS), UQUAM, Montréal.

Granjon, Fabien, Lelong Benoît et Metzger Jean-Luc, (2009). *Inégalités numériques: clivages sociaux et modes d'appropriation des TIC*, Hermes Science, 254 p.

Grawitz, Madeleine, *Lexique des sciences sociales*, Paris : Dalloz - 1988

Gray, Ann, (1999). Audience and Reception Research in Retrospect: The Trouble with Audiences. In *Rethinking the Media Audience: The New Agenda*, edited by P. Alasuutari, pp. 195-205. Thousand Oaks, CA: Sage.

Grégoire, E. (2004) 'Les migrations ouest-africaines en Libye', in Marfaing, L. and Wippel, S. (eds) *Les relations transsahariennes à l'époque contemporaine: un espace en constante mutation*, pp. 173-191. Paris: Karthala and ZMO.

Griffiths, D. 1997, Somali refugees in Tower Hamlets: clanship and new identities, *New Community*, n°23, pp5-24.

Griffiths, D. 2002, *Somalian and Kurdish Refugees in London. New Identities in the Diaspora.* Ashgate.

Gringras, François-Pierre, Côté, Catherine, (2009). *La sociologie de la connaissance.* In Gauthier, Benoît (Dir), *Recherche sociale, 5e édition : De la problématique à la collecte des données.* Québec, Les Presses de l'Université du Québec, 767 p.

Gross, P. (2006). A prolegomena to the study of the Romani media in Eastern Europe. *European Journal of Communication*, 21(4), 477–497.

Grossberg, Lawrence (1983) 'Cultural Studies Revisited and Revised', pp. 39-70 in M.S. Mander (ed.), *Communications in Transition.* New York: Praeger.

Grossberg, Lawrence, Wartella Ellen, Charles Whitney D., *Mediamaking : mass media in a popular culture,* Thousand Oaks, Calif. : Sage Publications, 1998.

Guilbert, L. (2001). Intervention avec les réfugiés. Récit ethnologique et recherche. Trajectoires migratoires des Albanais du Kosovo. *Collectif interculturel*, 5(1), 105-130.

Guilbert, L. (2001). Intervention avec les réfugiés. Récit ethnologique et recherche. Trajectoires migratoires des Albanais du Kosovo. *Collectif interculturel*, 5(1), 105-130.

Guilbert, Lucille (2001), « Intervention avec les réfugiés. Récit ethnologique et recherche. Trajectoires migratoires des Albanais du Kosovo », *Collectif interculturel*, 5(1), pp.105-130.

Guimond, Serge, (2010). *Psychologie sociale. Perspective multiculturelle.* Editions Mardaga, 293p.

Gutierrez, F. (1977). Spanish-language media in America: Background, resources, history. *Journalism History*, 4(2), 34–68.

Guyot, Jacques, (2006). « Les médias pour les minorités comme objet de recherche : questions théoriques et méthodologiques », *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, vol. 18, n° 2, p. 119-141.

Haines D. W. (1982). Southeast Asian Refugees in the United States: The Interaction of Kinship and Public Policy, *Anthropological Quarterly*, Vol. 55, N° 3, pp. 170-181.

Hall Stuart and Paul Du Gay, (ed.), (1996). "Introduction: Who Needs Identity?" *Questions of Cultural Identity*, London: Sage.

Hall, Stuart, (1994) [1990]. "Cultural Identity and Diaspora." In Patrick Williams & Laura Christmas, (Eds.) *Colonial Discourse and Post-Colonial Theory. A Reader.* London, Harvester-Wheatsheaf.

Hall, Stuart, (2007). *Identités et cultures. Politiques des Cultural Studies*, édition établie par Maxime Cervulle, trad. de Christophe Jaquet, Paris, Éditions Amsterdam, 327 p.

Hall, Stuart, (2012). Signification, représentation, idéologie: Althusser et les débats poststructuralistes, *Raisons politiques*, 2012/4 n° 48, pp. 131-162. Texte de traduit de l'anglais par Christophe Jaquet et révisé par Kolja Lindner.

- Hall, Stuart, 2007, *Identités et Cultures. Politiques des Cultural Studies*, Paris, Éditions Amsterdam.
- Hall, Stuart. 1974. "The Television Discourse--Encoding and Decoding." In *Studies in Culture: An Introductory Reader*, ed. Ann Gray and Jim McGuigan. London: Arnold, 1997, pp. 28-34.
- Haeger, J. D. (1998). "Part-Time Faculty, Quality Programs, and Economic Realities." In D. W. Leslie (ed.), *The Growing Use of Part-Time Faculty: Understanding Causes and Effects*. San Francisco: Jossey-Bass.
- Hammers, Josiane F., Deshaies, Denise, 1982, *Les dimensions de l'identité culturelle chez les*
- Hannerz, U. (2003). Being there... and there... and there!: Reflections on Multi-Site Ethnography, *Ethnography*, 4: 201-216.
- Hansen, M. L. 1966 "The Third Generation." Pp. 255-271 in O. Handlin (ed.), *Children of the Uprooted*. New York: Harper & Row.
- Hansen, M. L. (1966). "The Third Generation", In O. Handlin (ed.), *Children of the Uprooted*, New York: Harper & Row. pp. 255-271.
- Hargittai Eszter, (2002). Second-Level digital divide. Differences in people's online skills, *First Monday*, *Peer-Reviewed Journal on the Internet*, <http://firstmonday.org/ojs/index.php/fm/article/view/942/864>
- Hargreaves Alec G. et Mattelart Tristan, (2012). Médias et migrations dans le bassin méditerranéen. L'internationalisation des savoirs ? *Questions de communication*, n°21, pp.145-156.
- Harper, Mary, (2012). *Getting Somalia Wrong. Faith, War and Hope in a Shattered State*, African Arguments Editions, 232 p.
- Hartmut, Rosa, (2012). Aliénation et accélération: vers une théorie critique de la modernité tardive, *La Découverte*, coll. « Théorie critique », 154 p.
- Harris H. 2004. *The Somali Community in the UK. What We Know and How We Know It*. ICAR: London.
- Hasebrink, U.; Popp, J. (2006): Media Repertoires as a Result of Selective Media Use. A Conceptual Approach to the Analysis of Patterns of Exposure. In: *Communications* 31 (2), pp. 369-387.
- Haton T. J. Tani M. 2005, Immigration and Inter-Regional Mobility in the UK, 1982-2000, *The Economic Journal*, Vol. 115, No. 507, pp. F342-F358.
- Henry, F. (1999). *The Racialization of Crime in Toronto's Print Media: A Research Project*. Toronto: School of Journalism, Ryerson Polytechnic University.
- Henry, Frances and Tator, Carol (2002), *Discourses of domination: Racial bias in the Canadian English language press*, Toronto, University of Toronto Press, 291 pages.

Hersi A. A., (1977). *The Arab Factor in Somali History: the origins and the development of Arab enterprise and cultural influences in the Somali Peninsula*. Ph.D Dissertation, UCLA, University of California, Los Angeles.

Herzog Herta, (1942-43). 'What Do We Really Know About Daytime Serial Listeners?', in Lazarsfeld, Paul F. and Stanton, Frank N. (eds.), *Radio Research*, Duell, Sloan and Pearce, New York,

Hess R. L., (1966), *Italian Colonialism in Somalia*. University of Chicago Press.

Hily Marie-Antoinette, Ma Mung Emmanuelle, Tarrius A., et al., (2000). *Catégories et lieux des circulations migratoires*, *Migrinter*, n°5, CNRS-Université de Poitiers, Synthèse publiée par les Cahiers de recherche de la MiRe, n° 16, septembre.

Hirsch, Marianne (2008), « The Generation of Postmemory », *Poetics Today*, vol. 29, pp.103-128.

Hirtt Nico, (2003). Éditorial. Au Nord comme au Sud, l'offensive des marchés sur l'université, *Alternatives Sud*, Volume 10, n°3, 174 p.

Hoggart Richard, (1970). *La culture du pauvre. Étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*, Paris : Minuit, 1970. Édition originale en 1957 : *The Uses of Literacy: Aspects of Working-Class Life with Special References to Publications and Entertainments*, Londres : Chatto & Windus.

Hollis R. Lynch, (1973). *The Black Urban Experience. A Documentary History, 1866- 1971*, New York, Thomas Y Crowell, 427 p.

Holman, C. and Holman, H. (2003) *First steps in a new country: baseline indicators for the Somali community*, *LB Hackney Sahil Housing Association*

Honneth Axel, (2006). *La société du mépris : vers une nouvelle théorie critique / Axel Honneth ; édition établie par Olivier Voirol ; textes traduits par Olivier Voirol, Pierre Rusch et Alexandre Dupeyrix*, Paris : La Découverte, 349 p.

Honneth Axel, (2004). *La théorie de la reconnaissance: une esquisse*, *Revue du MAUSS*, 2004/1 no 23, p. 133-136.

Hopkins, G., (2010). *A changing sense of Somaliness: Somali women in London and Toronto*, *Gender, Place & Culture: A Journal of Feminist Geography*, 17:4, 519-538.

Hopkins, G., (2006). *Somali community organisations in London and Toronto*, *Journal of Refugee Studies*, Vol. 19, No.3, pp.361-380.

Horkheimer, Max, (1978). *Théorie critique: essais*. Présentés par Luc Ferry et Alain Renaut, traduit de l'allemand par le Collège de philosophie, Groupe de traduction, Payot, Paris 373p.

Horkheimer, Max, (1974). *Théorie traditionnelle et théorie critique*. Gallimard, Paris, 324 p.

Horst, Cindy, (2006b). *Connected lives: Somalis in Minneapolis, family responsibilities and the migration dreams of relatives*, Research Paper No. 124, UNHCR, Policy Development and Evaluation Service.

Horst, Cindy, (2009). "Expanding Sites: The question of Depth Explored". In *Multi-sited Ethnography: Theory, Praxis and Locality in Contemporary Research*. Falzon, M-A (Eds), [Ashgate Publishing](#), 119-135.

Horst, Cindy, (2001). Vital links in social security: Somali refugees in the Dadaab camps, Kenya, *New Issues in Refugee Research*, Working Paper No. 38, UNHCR.

Horst, Cindy, (2004), Money and Mobility: Transnational Livelihood Strategies of the Somali Diaspora. Geneva: Global Commission on International Migration, Global Migration Perspectives 9.

Horst, Cindy (2006). In "Virtual Dialogue" with the Somali Community: The Value of Electronic Media for Research amongst Refugee Diasporas, *Refugee Diasporas and Transnationalism*, Vol 23, N° 1, pp.51-57.

Hovanessian, Martine, (1998). La notion de diaspora, *Journal des anthropologues* [En ligne], 72-73 | mis en ligne le 01 janvier 1999, consulté le 17 décembre 2012. URL: <http://jda.revues.org/2696>

Hughes Everett C., Rencontre de deux mondes. La crise d'industrialisation du Canada français. Montréal : Les Éditions du Boréal Express, 1972, 390 pp. Préface et traduction de l'Américain par Jean-Charles Falardeau. Titre original : *FRENCH Canada IN TRANSITION* (1943)

Husband Charles (2001) Media and the Public Sphere in Multi-Ethnic Societies, in Simon Cottle (ed.), *Ethnic Minorities and the Media*, Maidenhead, Open University Press.

Hussein S. (2004), "Experiences of Somali Entrepreneurs in the Twin Cities", *Bildhaan, An International Journal of Somali Studies*.

Hutchinson, J., & Smith, 1996, *Introduction*, In J. Hutchinson & AD Smith (Eds.), *Ethnicity, Identity: Problems and Prospects for the Twenty-first Century*, Lola Romanucci-Ross, George A. *Immigrant Communities*. Edmonton, AB: University of Alberta, Department of Anthropology. *Introductory Reader*, ed. Ann Gray and Jim McGuigan. London: Arnold, 1997, pp. 28-34.

Isaacs, Harold, 1975, *Idols of the Tribe: Group Identity and Political Change*, New York: Harper & Row.

Issa-Salwe, A. M. (2006). The Internet and the somali diaspora: The Web as a new means of expression, *Bildhaan, An International Journal of Somali Studies*, Volume 6.

Issa-Salwe, A. M. and Olden A., (2008). Somali Web sites, History and politics, *Aslib Proceedings*, 6, 57.

Jaeger D. A. 2000, *Local Labor Markets, Admission Categories, and Immigrant Location Choice*, mimeo, Hunter College and Graduate School, CUNY.

Jafri, Gul, J. (1998), « The Portrayal of Muslim Women in Canadian Mainstream Media: A Community-Based Analysis », Afghan Women's Organization, Project report.

Jantzen Lorna, (2008). Qui sont les membres de la deuxième génération ? Origines ethniques de minorités visibles de la deuxième génération, *Diversité Canadienne*, Vol. 6, n°2, pp7-14.

Jauréguiberry Francis., Proulx Serge (2011). Usages et enjeux des technologies de communication, Erès, 143 p.

Jaureguiberry, Francis, (2008). Sociologie des usages des technologies de la communication. L'école française des années 1980, dans les Actes des travaux du groupe de travail « Sociologie de la Communication », Congrès AISLF, Istanbul, du 7 au 11 juillet.

Jaureguiberry, Francis (2012). « Retour sur les théories du non-usage des technologies de communication ». Dans Serge Proulx et A. Klein (éds.) *Connexions: communication numérique et lien social*, Namur, Presses universitaires de Namur, 2012, pp. 335-350.

Jauss, Hans Robert, 1978, Pour une esthétique de la réception, Paris, NRF, Gallimard, p. 213.

Jauss, Hans Robert, 1981, Esthétique de la réception et communication littéraire, Critique, n°413,

Jeanneret Yves, Souchier Emmanuël, (2002). La communication médiatisée est-elle un « usage » ? *Communication et langages*, N°132, 2ème trimestre, pp. 5-27.

Jeffres, L. W. (2000). "Ethnicity and ethnic media use: A panel study." *Communication Research*, 27(4), 496–535.

Jeffres, Leo (2000), « Ethnicity and ethnic media use: A panel study », *Communication Research*, 27, n° 4, pp.496-535.

Jensen, K.B, (1988). Answering the Question: What is Reception Analysis? *Nordicom Review*, 9(1): 3-5.

Johnson, M., (2010). "Incorporating Self-Categorization Concepts Into Ethnic Media Research." *Communication Theory* 20, 106–125.

Johnson, Melissa (2010), « Incorporating Self-Categorization Concepts Into Ethnic Media Research », *Communication Theory*, 20, pp.106–125.

Join-Lambert O. et Lefresne F., (2005). L'immigration en Grande-Bretagne : état des lieux et évolutions récentes, *Santé, Société et Solidarité*, Vol.4, Numéro 1.

Jouët, Josiane, (1993). « Usages et pratiques des nouveaux outils de communication », dans *Dictionnaire critique de la communication*, sous la direction de L. Sfez, Paris : PUF, Tome 1, 371p.

Jouët, Josiane, (2000). Retour critique sur la sociologie des usages, *Réseaux*, volume 18 n°100. pp. 487-521.

Jouët, Josiane, (1992). « Pour une relecture de la société d'information », in Chabat Pierre, *Communication et lien social*, Editions Descartes, Paris, pp.177-190.

Juteau, Danielle, (1999). Rapports ethniques au Canada, In Ida Simon-Barouh et Véronique De Rudder (dir.), *Migrations internationales et relations interethniques - Recherche, politique et société*, actes du colloque, Rennes, 18-19-20 septembre 1997.

Kaptejns L., (1994). "Women and the Crisis of Communal Identity: The Cultural Construction of Gender in Somali History," in Ahmed I. Samatar, (ed.), *The Somali Challenge: From Catastrophe to Renewal?* Boulder: Lynne Rienner, pp. 211-232.

Karner, Christian, *Ethnicity and everyday life*, London; New York : Routledge, 2007.

Katz E., Blumler J. G. (Eds.), (1974). *The Uses of Mass Communications: Current Perspectives on Gratifications Research*. Beverly Hills, California: Sage Publications.

Katz E., Blumler J. G. (Eds.), (1974). *The Uses of Mass Communications: Current Perspectives on Gratifications Research*. Beverly Hills, California, Sage Publications.

Katz, Haas and Gurevitch, 1973, *On the Use of the Mass Media for Important Things*, *American Sociological Review*, Vol. 38, No. 2, pp. 164-181, American Sociological Association.

Kendzior, Sarah, "The price of inequality of higher education", Aljazeera, 23 Décembre 2012, <http://www.aljazeera.com/indepth/opinion/2012/12/20121223122216817378.html>

Kim, Y. Y. (2003). Adapting to an unfamiliar culture: An interdisciplinary overview. In W. B. Gudykunst (Ed.), *Cross-cultural and intercultural communication* (pp. 243–257). Thousand Oaks, CA: Sage.

Kim, Y. Y. (2003). Adapting to an unfamiliar culture: An interdisciplinary overview. In W. B. Gudykunst (Ed.), *Cross-cultural and intercultural communication* (pp. 243–257). Thousand Oaks, CA: Sage.

Kim, Y.Y. (1988). *Communication and cross-cultural adaptation: An integrative theory*. Philadelphia. PA: Multilingual Matters Ltd.

Kusow, A. M et Bjork, S. R. 2007, *From Mogadishu to Dixon: The Somali Diaspora in the Global Context*. New Jersey: The Red Sea Press Inc.

Kusow, Abdi, M. (1998), *Migration and Identity Process among Somali Immigrants in Canada*, Thesis (PhD), Edited by Collection for Wayne State University, <http://digitalcommons.wayne.edu/dissertations/AAI9827217>

Lacroix, Jean-Guy, (1994)., « Entrez dans l'univers merveilleux de Vidéoway ». Dans J.-G. Lacroix et G. Tremblay (dir.), *La télématique aux autoroutes électroniques. Le grand projet reconduit*, Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble, 137-162.

Lacroix, Jean-Guy, Tremblay, Gaëtan, Pronovost, Gilles, 1993. « La mise en place de l'offre et la formation des usages des NTIC. Le cas de Vidéoway et de Télétel », *Cahiers de recherche sociologique*, 21, 80-122.

Langlet-Scopsi, C. (2006). « Web et radio numériques : les nouveaux médias diasporiques, » *Observatoire de Usages d'Internet*, <http://www.oui.net/>, consulté le 4 août 2009

Laperrière, Anne, (2009). *L'Observation directe*. In Gauthier, Benoît (Dir), Recherche sociale, 5e édition : De la problématique à la collecte des données. Québec, Les Presses de l'Université du Québec, 767 p.

Lassailly-Jacob Véronique et Legoux Luc, (2012). Terrains « sensibles » dans le champ des migrations internationales, *Revue e-migrinter*, n°9, pp.3-6.

Lassalle, D. (2000). Le droit d'asile au Royaume-Uni : évolutions et perspectives dans le contexte européen, *Population*, 55e année, n°1, pp. 137-166.

Le Houérou, Fabienne (2004). *Passagers d'un monde à l'autre, migrants forcés éthiopiens et érythréens*, Paris, L'Harmattan, 201 p.

Le Houérou, Fabienne (2007). Migrations Sud-Sud, *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée* [En ligne], 119-120 | novembre, mis en ligne le 02 mars 2012, consulté le 19 avril 2013.

Lefebvre (J.), 1991, *Arms for the Horn : U.S. security policy in Ethiopia and Somalia 1953-1991*, Pittsburgh, University of Pittsburgh Press.

Legoux L. (2006). Asile, immigration : réconcilier les Droits de l'homme et ceux du citoyen, *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 22 - n°2.

Legoux, Luc, (2008). Changements et permanences dans la protection des réfugiés, *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 20, n°2, <http://remi.revues.org/961>

Le Guel Fabrice (2004). Comment pourrait-on mesurer la double fracture numérique ? *Réseaux*, n° 127-128, pp. 55-82.

Legrand, M. (1993). *L'approche biographique. Théorie, clinique*. Paris : Éditions Presses Internationales.

Leung, L. (2011). Taking refuge in technology: communication practices in refugee camps and immigration detention, Research Paper No. 202, UNHCR, Policy Development and Evaluation Service, 35p.

Lévêque, Sandrine, (2008). « Faire de sa « féminité » un gage d'excellence professionnelle : la rédaction de la Fronde à l'épreuve de la professionnalisation journalistique », *Colloque Genre, journalisme et presse écrite. Place et production des hommes et des femmes dans la presse*, IEP de Rennes, 15-16 mai.

Lewis I. M., 1960, *A Pastoral Democracy: A Study of Pastoralism and Politics Among the Northern Somali of the Horn of Africa*. London: Oxford University Press for the International African Institute.

Lewis I. M., 2002, *A Modern History of the Somali: Nation and State in the Horn of Africa*. Athens: Ohio University Press.

Lewis I. M., 2004, *Visible and Invisible Differences: The Somali Paradox*, *Africa: Journal of the International African Institute*, Vol. 74, No. 4, pp. 489-515.

Lewis I. M., 2008, Doing Violence to Ethnography: A Response to Catherine Besteman's "Representing Violence and 'Othering' Somalia", *Cultural Anthropology* [Volume 13, Issue 1](#), pages 100–108.

Liempt, Ilse van, (2011). And then one day they *all* moved to Leicester: the relocation of Somalis from the Netherlands to the UK explained, *Population Space Place*, Volume 17, Issue 3, pp. 254–266.

Lindner Kolja, (2012). Idéologie, racisme, intersectionnalité. Une invitation à lire Stuart Hall , *Raisons politiques*, 2012/4 n° 48, p. 119-129.

Lits, Marc, (2006). La position du chercheur impliqué , *Questions de communication* [En ligne], 9, mis en ligne le 15 mai 2012, consulté le 17 octobre 2012. URL : <http://questionsdecommunication.revues.org/5133>

Livingstone S., 2003, The changing nature of audiences: from the mass audience to the interactive media user, LSE Research Online, London.

Livingstone, Sonia (2003), « [The changing nature of audiences: from the mass audience to the interactive media user](#) ». In Valdivia, Angharad, (ed.) *Companion to media studies*, Oxford, UK. Blackwell Publishing, pp.337-359.

Livingstone, Sonia, 1996, La signification des technologies domestiques. Une analyse des constructions mentales individuelles dans les relations familiales entre les sexes. *Réseaux*, n° 79.

Lochak, D. (1999). Les droits des étrangers, entre égalité et discriminations, dans Dewitte Philippe (Dir.) *Immigration et intégration. L'état des savoirs*. Éditions la Découverte, pp.310-319.

Lochard Guy et Marie-Dominique Popelard (dir.) (2012). *Images de l'étranger*, L'Harmattan-Ina Éditions, 200p.

Luling V., (2006). Genealogy as Theory, Genealogy as Tool: Aspects of Somali 'Clanship', *Social Identities*, Vol. 12, No. 4, July, pp. 471-485.

Lüsebrink, Hans-Jürgen (2007), « Du témoignage à la mise en fiction. Regards croisés sur l'immigration italienne dans l'œuvre de Paul Tana (Canada) », *Questions de communications : médias, médiations, immigrations*, Volume série actes 4, pp.169-180.

Macé, Eric (2006), *Les imaginaires médiatiques. Une sociologie post-critique des médias*, Paris, Ed. Amsterdam, 170 p.

Macé, Eric, (2000). Qu'est-ce qu'une sociologie de la télévision ? Esquisse d'une théorie des rapports sociaux médiatisés. La configuration médiatique de la réalité. *Réseaux*, volume 18 n°104, pp. 245-288.

Mace, Gordon, (1988). *Guide d'élaboration d'un projet de recherche*. Les presses de l'Université Laval

Maclure, Jocelyn, 2000, *Récits identitaires. Le Québec à l'épreuve du pluralisme*, Montréal,

Madison D. Soyini, (2005). *Critical Ethnography: Method, Ethics, and Performance*. Sage Publications, 264 p.

Maigret, Éric, (2009). « Médiacultures » et *coming out* des *cultural studies* en France, *Cahiers de recherche sociologique*, Numéro 47, p. 11-21.

Maigret, Éric, (2010). *Sociologie de la communication et des médias*. Armand Colin, 2ème Édition, 288p.

Maigret, Éric, (2003). « Les publics : sociologie de la réception et *cultural Studies* ». Dans *Communication et Médias*, Éric Maigret (dir.), Les notices de la Documentation Française, pp.50-54.

Maines, D. and Kusow A. (2001). *Somali Migration to Canada and Resistance to Racialization*. In *The Faultline of Consciousness: A View of Interactionism in Sociology*. New York: Aldine De Gruyter, 135-162.

Mainsah, Henry, (2009). *Cameroonians in Oslo, Diaspora, and Uses of the Media*, *Nordicom Review* 30, 1, pp. 83-94.

Malonga, Marie-France (2007). « Les stratégies identitaires des minorités noires face à la télévision française » (pp.57-72), in Tristan Mattelart (dir.), *Médias, migrations et cultures transnationales*, Bruxelles, De Boeck, 158 p.

Malonga, Marie-France, (2008). *La télévision comme lieu de reconnaissance : le cas des minorités noires en France*, *Revue Hermès*, n°51, L'épreuve de la diversité culturelle, pp.161-166.

Marchal R., 1993, *La militarisation de l'humanitaire : l'exemple somalien*, *Cultures & Conflits*, N°11, pp.77-92.

Marchal R., 1993, *La militarisation de l'humanitaire : l'exemple somalien*, *Cultures & Conflits*, N°11, pp.77-92.

Marchal R., 2000, *Mogadiscio dans la guerre civile : rêves d'Etat*, Paris, *Les Etudes du CERI*, n° 69, pp.1-36.

Marchal, Roland, (1992), *La guerre à Mogadiscio*, *Politique africaine*, n°46, juin, pp. 120-125

Marcus, Lee Hansen, (1951). *The third generation*. In *The uprooted; the epic story of the great migrations that made the American people*, Oscar Handlin, Boston, Little, Brown, 1951.

Marcus, George E. (1995). *Ethnography in/of the World System: The Emergence of Multi-Sited Ethnography*, *Annual Review of Anthropology*, Vol. 24, pp. 95-117.

Marte F., 1994, *Political Cycles in International Relations: The Cold War and Africa 1945-1990*. Amsterdam: VU University Press.

Martiniello M. 1998, *Les immigrés et les minorités ethniques dans les institutions politiques : ethnicisation des systèmes politiques européens ou renforcement de la démocratie?* *Revue européenne de migrations internationales*, Vol. 14 N°2, *Immigrés et minorités ethniques dans l'espace politique européen*, pp. 9-17.

Mattelart, Armand. (2006). Histoire de la société de l'information. Paris, La Découverte (coll. Repères), 122 p.

Mattelart Armand, Neveu Erik, (1996). Cultural Studies' stories. La domestication d'une pensée sauvage? In Réseaux, volume 14 n°80. pp. 11-58.

Mattelart, Armand. (1995). Une éternelle promesse : les paradis de la communication, Le monde diplomatique, novembre.

Mattelart, Armand., et Mattelart, Michelle, (1995). Histoire des théories de la communication. Paris, La Découverte (coll. Repères), 118 p.

Mattelart, Tristan (dir.), (2007), Médias, migrations et cultures transnationales, De Boeck-INA, 155 p.

Mattelart, Tristan (2008). Pour une critique des théories de la mondialisation culturelle, *Questions de communication* [En ligne], 13 | 2008, mis en ligne le 01 juillet 2010, consulté le 12 octobre 2012. URL : <http://questionsdecommunication.revues.org/1831>

Mattelart, Tristan, (2009). Les diasporas à l'heure des technologies de l'information et de la communication : petit état des savoirs », *tic&société* [En ligne], Vol. 3, n° 1-2 | 2009, mis en ligne le 14 décembre 2009, Consulté le 29 octobre 2012. URL : <http://ticetsociete.revues.org/600>

Mayer, Ego, 1985. Love and Tradition : Mariage between Jews and Christians, New York: Plenum.

Mbembe, Achille (1993). Écrire l'Afrique à partir d'une faille, *Politique Africaine*, n°51, pp.69-97.

Mburu N., 2005, *Bandits on the Border: The Last Frontier in the Search for Somali Unity*. Trenton: The Red Sea Press.

McQuail D., 1972, (ed.), *Sociology of Mass Communications*, Harmondsworth: Penguin

McQuail, D., 1994, *Mass Communication Theory*, 3rd edition. London: SAGE.

Meadows Donella H., Dennis Meadows, Jorgen Randers, William W. Behrens, (1972). *The Limits to Growth. A Report to the Club of Rome*, 205p.

Meintel Deirdre et Emmanuel Kahn, 2005, De génération en génération : identités et projets identitaires de Montréalais de la « deuxième génération », *Ethnologies*, Vol.27 (1), pp. 131-163.

Meintel Deirdre, (1993). Transnationalité et transethnicité chez les jeunes issus de milieu immigrés à Montréal, *Revue européenne de migrations internationales*, Vol. 9, N°3, pp. 63-79.

Mercier, Arnaud (2012). Dérives des universités, périls des universitaires, *Questions de communication*, 22 | 2012, pp.197-234.

Metz H. C., (Eds) 1992, *Somalia: A Country Study*. Washington: GPO for the Library of Congress.

Martucelli, Danilo (2004). Les nouveaux défis de la critique, *Education et sociétés*,

Volume 1, n°13, 2004, pp.43-56.

Miège, Bernard (1995). *La pensée communicationnelle*, Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble, 120p.

Miège, Bernard (2000). *Le communicationnel et le social : Déficients récurrents et nécessaires (re)-positionnements théoriques* », *Les enjeux de l'information et de la communication*, en ligne, http://w3.u-grenoble3.fr/les_enjeux/2000/Miege/Miege.pdf

Miège, Bernard, Paillart, Isabelle, (2007). *La recherche en information et communication comme praxis*. In Stephane Olivesi (dir). *Introduction à la recherche en SIC*. PUG, Presses universitaires de Grenoble, 321 p.

Miège, Bernard (2001). *Nouvelles technologies, nouveaux usages?* Dans *La société du savoir. L'impact des nouvelles technologies sur la vie quotidienne, l'économie, l'éducation, la formation, la démocratie*. Magazine Sciences Humaines, Hors-série, n°32, pp.8- 11.

Miège, Bernard (2004). *L'économie politique de la communication*, *Hermès*, n°38, pp.46-54.

Miller, J. (1998). *Yesterday's News: Why Canada's Daily Newspapers Are Failing Us*. Halifax:Fernwood Publishing.

Millerand, Florence, (1999). *Usages des NTIC : les approches de la diffusion, de l'innovation et de l'appropriation*, Partie 2, *COMMposite*, Vol.99.1, pp.1-20.

Mills-Affif, Edouard (2008), « *L'islam à la télévision, les étapes de la médiatisation* », *Cahiers de la Méditerranée*, 76, mis en ligne le 05 mars 2009, consulté le 23 novembre 2011. URL : <http://cdlm.revues.org/index4308.html>

Misse, Misse (1997). *Modèles de développement et modèles de communication; Analyse socio-économique du rapprochement des politiques de développement et des logiques de communication en Afrique*", in *Annales de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences humaines*, vol. n°1, 1997, Université de Yaoundé I, pp. 239-253.

Mohamed, S.H. (1999). *Resistance strategies: Somali women's struggles to reconstruct their lives in Canada*. *Canadian Woman Studies*, 19 (3), 52-57.

Mohamoud A. A., (2006). *State Collapse And Post-Conflict Development In Africa: The Case Of Somalia (1960-2001)*. USA: Purdue University Press.

Monsutti Alessandro, 2004, *Guerres et migrations: réseaux sociaux et stratégies économiques des Hazaras d'Afghanistan*, Neuchâtel, Institut d'ethnologie, Paris, Ed. de la Maison des sciences de l'homme.

Monsutti Alessandro, 2009, *Itinérances transnationales : un éclairage sur les réseaux migratoires afghans*, *Critique internationale*, 3, n° 44, p. 83-104.

Mosco, Vincent (1996), *The Political Economy of Communication*, London, Sage Publications.

- Moricot Caroline (Eds), (2010). *Multiples du social*. L'Harmattan, 298 p.
- Moon Seung-jun et Douglas M. MacLeod, (2003). *Media Consumption Patterns of Korean Immigrants in the U.S.: A Study of Korean Immigrants' Media Uses and Gratifications in Chicago's Koreatown*, Paper submitted to the Hawaii International Conference on Social Science, Honolulu, Hawaii, June 12-15, 2003
- Moppes D. V., 2006, *The African Migration Movement: Routes to Europe*, Research Group Migration and Development (Department of Human Geography) Radboud University, Nijmegen, The Netherlands.
- Moret J, van Eck C. 2006. *Somali Refugees in the Netherlands. Strategies of Exile and Policy Responses*. SFM: Neuchatel.
- Morin D. 1986, Le parcours solitaire de la Somalie, *Politique africaine*, no 23, Paris, Karthala, septembre, p. 57-66.
- Morin, Didier. (1986). Reconstruire la Somalie, *Politique Africaine*, N° 23, pp.117-131.
- Morin, Edgar, (1962). « L'industrie culturelle », in *L'esprit du temps*, Grasset, Paris, p. 25-46.
- Morin, Edgar, (1980). *La méthode 2. La vie de la vie*, Paris, Le Seuil.
- Morley David, (1993). "Active audience theory: pendulum and pitfalls", *Journal of Communication*, vol. 43, n° 4, p. 13-19.
- Morley, David, (1980). *The 'Nationwide' Audience*, London: British Film Institute.
- Morley, David., (1986). *Family Television: Cultural Power and Domestic Leisure*, London: Comedia/Routledge.
- Morley, David, Silverston, R., A. Dahlberg, and S. Livingstone, (1989). *Families, technologies and consumption: The Household and Information and Communication technologies*, Uxbridge: Centre for Research into Innovation, Culture and Technology, Brunel University.
- Morley, David, (1997). Theoretical Orthodoxies: Textualism, Constructivism and the 'New Ethnography' in Cultural Studies. In *Cultural Studies in Question*, Ferguson Marjorie et Golding Peter (Eds), Sage Publications, pp.121-137.
- Mortland, C., and Ledgerwood, J. (1987). Secondary migration among Southeast Asian refugees in the United States. *Urban Anthropology* 16:291-326.
- Moumouni, Charles (2003). L'image de l'Afrique dans les médias occidentaux : une explication par le modèle de l'agenda-setting, *Les cahiers du journalisme*, n°12, pp.152-169.
- Mucchielli, Alex, (1991). *Les méthodes qualitatives*. Que-Sais-Je. Paris : Presses Universitaires de France, 126 p.
- Mucchielli, Alex, (2007). Les processus intellectuels fondamentaux sous-jacents aux techniques et méthodes qualitatives, *Recherches Qualitatives*, Hors Série – numéro 3, pp.1-27.

Mucchielli, Alex, (dir.). (1996). Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales. Paris : A. Colin, 275 p.

Murray, Catherine (2002), « Silent on the Set: Cultural Diversity and Race in English Canadian Drama TV », Document prepared for the Strategic Research and Analysis (SRA) Strategic Policy and Research, Department of Canadian Heritage, pp.63.

Naficy, H., (1993). The making of exile cultures. In *The Cultural Studies Reader*. Simon During (Eds.), Second Edition, Routledge, 672 p.

Naji, La, (2012). Integrating Young Canadians of Minority Backgrounds into Mainstream Canadian Society: The case of Somali Youth, Conversation report, Metropolis Project.

Nayrac Magali (2011), « La question de la représentation des minorités dans les médias, ou le champ médiatique comme révélateur d'enjeux sociopolitiques contemporains », *Cahiers de l'Urmis*, n°13, mis en ligne le 14 octobre 2011, consulté le 23 novembre 2011. URL : <http://urmis.revues.org/index1054.html>

Nedelcu, Mihaela (2010). (Re)penser le transnationalisme et l'intégration à l'ère du numérique. Vers un tournant cosmopolitique dans l'étude des migrations internationales ?, *Revue européenne des migrations internationales* [En ligne], vol. 26 - n°2, mis en ligne le 01 septembre 2013, pp. 33-55.

Negura, Lilian. (2006). L'analyse de contenu dans l'étude des représentations sociales », *SociologieS* [En ligne], Théories et recherches, consulté le 06 novembre 2012. URL : <http://sociologies.revues.org/993>

Neveu, Éric (2000). Le genre du journalisme. Des ambivalences de la féminisation d'une profession, *Politix*, vol. 13, 51, pp. 179-212.

Nganko, Pierre, (1978). L'irrédentisme Somali 1960-1977, Thèse présentée à l'Institut des Relations Internationales, Yaoundé, Cameroun.

Nuuh M. A. 1995, *The Somali Integration in Canada*, Study for the Somali-Canadian Cultural Association, Ottawa.

Nuuh M. A., 1985, *History in the Horn of Africa, 1000 BC to 1500 AD*. Ph.D Dissertation, UCLA, University of California, Los Angeles.

O'Reilly, Karen, (2009). *Key Concepts in Ethnography*. Sage Publications, 234 p.

Ojo, T. (2006). Ethnic print media in the multicultural nation of Canada. *Journalism*, 7(3),

Opoku-Dapaah, Edward (1995), *Somali refugees in Toronto: a profile*, Toronto, York Lanes Press, 130 p.

Ornstein, Michael. (2000). Ethno-racial inequality in the City of Toronto: An analysis of the 1996 census. City of Toronto, Access and Equity Unit.

Otayek, René (2001). L'Afrique au prisme de l'ethnicité: perception française et actualité de débat, *Revue Internationale et Stratégique*, 43, pp.129-142.

Paillé, Pierre et Mucchielli, Alex, (2008). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Paris: Armand Colin, 315 p.

Palmer, Michael, (2006). Dernières nouvelles d'Amérique. Médias, Pouvoirs et Langages, (XVIIIe-XXIe siècle). Paris, Éditions de l'Amandier, 327p.

Parham A., (2004). Diaspora, community and communication : Internet use in transnational Haiti, *Global Networks*, vol.4, n°2, pp. 199-217.

Park Robert E et Miller H., (1921). *Old World Traits Transplanted*, New York, Harper.

Park Robert E. et Burgess Ernest W. (1921) *Introduction to the Science of Sociology*, Chicago, University of Chicago Press.

Park, R. E. (1922/1970). *The immigrant press and its control*. Westport, CT: Greenwood.

Park, R. E., Burgess, E. W. and McKenzie, R. D. (1925) *The City*. Chicago, IL: University of Chicago Press.

Park, Robert E., 1913, Racial Assimilation in Secondary Groups with Particular Reference to the Negro. Publication of the *American Sociological Society*, 8, 66-83.

Park, Robert E., 1913, Racial Assimilation in Secondary Groups with Particular Reference to the Negro. Publication of the *American Sociological Society*, 8, 66-83.

Parolin Gianluca et Elena Sabatino, (2010). Migrations et droit de cité dans les pays du Golfe, *Terra cognita*, 17/ 2010, pp76-79.

Patman (R.), *The Soviet Union in the Horn of Africa*, Cambridge, Cambridge University Press, 1992.

Patton, M. Quinn. (1990). *Qualitative Evaluation and Research Methods*, 2^{ème} éd., Londres, Sage Publications.

Pendleton, Wade, (2008). Migration et xénophobie en Afrique australe, *Éducation des adultes et développement*, numéro 70, revue en ligne http://www.iiz-dvv.de/index.php?article_id=715&clang=2

Peretz, Henri, (2004). *Les méthodes en sociologie. L'observation*. La Découverte, Repères, Paris, 128 p.

Piguet, François, 1998, *Des nomades entre la ville et les sables*, Éditions Khartala, pp.444.

Portes A., L. E. Guarnizo et P. Landolt, 1999, « The study of transnationalism: Pitfalls and promise of an emergent research field », *Ethnic and Racial Studies*, vol.22, n°2, pp.217-237.

Portes Alejandro, Zhou Min. En route vers les sommets : perspectives sur la question des minorités ethniques. In: *Revue européenne de migrations internationales*. Vol. 8 N°1. pp. 171-192.

Poutignat, Philippe et Streiff-Fenart, Jocelyne, *Théories de l'ethnicité, suivi de Les groupes ethniques et leurs frontières* de Fredrik Barth, Paris, Presses universitaires de France, 1995.

Powell, B., Ford R., Nowrasteh A., (2008). Somalia after state collapse: Chaos or improvement? *Journal of Economic Behavior & Organization*, 67, 657–670 p. pp.1116-1130.

Prazniak, R and A Dirlik 2001, *Places and Politics in an Age of Globalization*, Rowman and Littlefield, New York.

Proulx Serge, Laberge Marie-France, (1995). Vie quotidienne, culture télé et construction de l'identité familiale, *Réseaux*, Vol. 13 (70), pp. 121-140.

Proulx, Serge, (1994). Une lecture de l'oeuvre de Michel de Certeau: l'invention du quotidien, paradigme de l'activité des usagers, *Communication*, 15 (2), pp. 171-197.

Proulx, Serge, (1996). La place de la télévision dans la construction identitaire de familles immigrantes, Dans Jean-Paul Baillargeon (dir.), *Les publics du secteur culturel : nouvelles approches*, Institut québécois de recherche sur la culture, Presses de l'Université Laval, Québec, pp.104-117.

Proulx, Serge, (2005). Penser les usages des TIC aujourd'hui : enjeux, modèles, tendances. In Lise Vieira et Nathalie Pinède, (dir.), *Enjeux et usages des TIC : aspects sociaux et culturels*, t. 1, Presses universitaires de Bordeaux, Bordeaux, p. 7-20.

Proulx, Serge, (2009). Postface. Quelle posture critique à l'ère du numérique? In Granjon, Fabien, Lelong Benoît et Metzger Jean-Luc, (dir.), *Inégalités numériques: clivages sociaux et modes d'appropriation des TIC*, Hermes Science, Lavoisier librairie, pp.251-254.

Proulx, Serge, Mélanie Millette et Lorna Heaton (éd.). 2012. *Médias sociaux : enjeux pour la communication*. Presses de l'Université du Québec, 282 p.

Quéré Louis, 1996, Faut-il abandonner l'étude de la réception ? Point de vue, *Réseaux*, Vol. 14 n°79. pp. 31-37.

Ram, M., Theodorakopoulos, N. and Jones, T. 2008, Forms of capital, mixed embeddedness and Somali enterprise, *Work, employment and society*, Volume 22(3): 427–446.

Ramírez, J. P., (2007). « “Aunque sea tan lejos nos vemos todos los días” : Migración transnacional y uso de nuevas tecnologías de comunicación », dans C. ALBORNOZ et al. (dir), *Los usos de internet : Comunicación y sociedad*, Quito-Ottawa, Flacso-CRDI, pp.7-64.

Rebucini, Gianfranco (2013). Homonaionalisme et impérialisme sexuel: politiques néolibérales de l'hégémonie, *Raisons politiques*, 1, n°49, pp.75-93.

Reek, E. van den and Hussein, A. I. (2003) *Somaliers op doorreis. Verhuisgedrag van Nederlandse Somaliërs naar Engeland*. Publicaties Wetenschapswinkel, University of Tilburg.

Ridjanovic, A. C., (2007). Le rôle des médias dans l'adaptation des réfugiés dans leur pays d'accueil. Le cas des réfugiés bosniaques dans la Ville de Québec, *Recherches Qualitatives*, Hors Série, 4, pp. 69-91.

Rigoni Isabelle (dir.) (2007). Qui a peur de la télévision en couleurs? La diversité culturelle dans les médias. La Courneuve : Aux lieux d'être, 332 p.

Rigoni Isabelle, (2010). Éditorial. Les médias des minorités ethniques. Représenter l'identité collective sur la scène publique, *Revue européenne des migrations internationales*, Vol. 26 - n°1.

Rigoni Isabelle, (2008). Nommer son objet. Les luttes de dénomination autour des « médias des minorités ethniques », Colloque Catégorisation(s) et migrations CERI, 13-14 mars 2008.

Rigoni, Isabelle (2012). « Genre, religion et classe dans la presse écrite musulmane outre-Manche », dans Damian-Gaillard, Cécolène Frisque et Eugénie Saitta (dir.) (2010), *Le journalisme « au féminin » : assignations, inventions, stratégies*, Collection : Res Publica, pp.219-235.

Rivera Annamaria, Gallissot René, Kilani Mondher (2000), L'imbroglie ethnique en quatorze mots, Lausanne, Édition Payot, 234 p.

Robins, Kevin, 2001, Au-delà de la communauté imaginée? Les médias transnationaux et les médias turcs en Europe, in Jouët Josiane et Pasquier Dominique (dir.), *Médias et migrations, Réseaux*, n°107.

Roth, L. (1996). Cultural and Racial Diversity in Canadian Broadcast Journalism. In Valerie Alia, Brian Brennan, and Barry Hoffmaster (eds.). *Deadlines and Diversity: Journalism Ethnicities in a Changing World*. Halifax: Fernwood Publishing, 264p.

Rubin, A. M. (1994). "Media uses and effects: A uses and gratifications perspective". In J. Bryant & D. Zillmann (Eds.), *Media effects: Advances in theory and research*. Hillsdale, NJ: Lawrence Erlbaum Associates, Inc., pp. 417-436.

Ruggiero, T., (2000), Uses and Gratifications Theory in the 21st Century, *Mass Communication & Society*, 3(1).3-37.

Saitta Eugénie, Éric Darras, (2008). « Les spécialisations genrées dans les secteurs professionnels et médiatiques et dans les rédactions ». Colloque *Genre, journalisme et presse écrite. Place et production des hommes et des femmes dans la presse*, IEP de Rennes, 15-16 mai.

Salvatore P.1999, La criminalisation des migrants. In: Actes de la recherche en sciences sociales. Vol. 129, pp. 39-49.

Samatar, A. Ismael, (1988). *Socialist Somalia: Rhetoric or Reality?* London, Zed Books.

Samatar, A. Ismael, (Eds), (1994), *The Somali challenge: from Catastrophe to Renewal?* L., Boulder: Rienner Publishers.

Sayad, A., (1985). Du message oral au message sur cassette, la communication avec l'absent, *Actes de la recherche en sciences sociales*, pp.61-72.

Scardigli, Victor, (1994). Déterminisme technique et appropriation culturelle : évolution du regard porté sur les technologies de l'information, *Technologie de l'information et société*, 6 (4) :299-314.

Schlesinger Philip, Zeitlin Edith, Rizzi Suzanne, (1992). Repenser la sociologie du journalisme. Les stratégies de la source d'information et les limites du média-centrisme, *Réseaux*, volume 10 n°51. pp. 75-98.

Schnapper, D. 1992, L'Europe des immigrés. Essai sur les politiques d'immigration, François Bourin, Paris.

Schudson, Michael, (2003). *The Sociology of News*. Norton, 261p.

Scott Jacqueline L. (2001). *A Study of the Settlement Experiences of Eritrean and Somali Parents in Toronto*, Funded by Citizenship and Immigration Canada, Ontario Administration of Settlement and Integration Services (OASIS).

Serres, Alexandre. (2002). Quelle (s) problématique (s) de la trace. Texte d'une communication prononcée lors du séminaire du CERCOR (actuellement CERSIC), le 13 décembre 2002, sur la question des traces et des corpus dans les recherches en Sciences de l'Information et de la Communication, http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/06/26/00/PDF/sic_00001397.pdf

Shannon, C.E. and Weaver, 1963, *The Mathematical Theory of Communication*. Urbana: University of Illinois Press.

Sharrif, Ali (2008), « The Quality of Life for Somalis in Toronto continues to Decline », *Somali Canadians Today*, online publication, <http://www.somalicanadians.ca/news/index.html?ap=1&viewtype=default>, consulté le 22 novembre 2011.

Shills, Edward, (1964). Mass society and its culture, in Norman Jacobs (dir.), *Culture for the Millions?* Beacon Press, Boston, p.1-64.

Silverstone, Roger, (1981). *The Message of Television: Myth and Narrative in Contemporary*

Silverstone, Roger, (1994). *Television and Everyday Life*. London: Routledge.

Silverstone, Roger, (1999). *Why study the media?* London: Sage.

Silverstone, Roger, (2002). Complicity and collusion in the mediation of everyday life. *New Literary History*, 33, 761-780.

Silverstone, Roger, (2005). "Mediation". In C. J. Calhoun, C. Rojek & B. S. Turner (Eds.), *The SAGE handbook of sociology* (pp. xvi, 590). London: Sage.

Silverstone, Roger, (2006). Domesticating domestication: Reflections on the life of a concept. In T. Berker, M. Hartmann, Y. Punie & K. J. Ward (Eds.), *The domestication of media and technology* (pp. 229-248). Maidenhead: Open University Press.

Silverstone, R., D. Morley, A. Dahlberg, and S. Livingstone, (1989). *Families, technologies and consumption: The Household and Information and Communication technologies*. Uxbridge: Centre for Research into Innovation, Culture and Technology, Brunel University.

Silverstone, R., D. Morley, A. Dahlberg, and S. Livingstone, (1989). *Families, technologies and consumption: The Household and Information and Communication technologies*. Uxbridge: Centre for Research into Innovation, Culture and Technology, Brunel University.

Silverstone, Roger (2002), « Complicity and collusion in the mediation of everyday life », *New Literary History*, 33, 761-780.

Simich L., 2003, Negotiating Boundaries of Refugee Resettlement: A Study of Settlement Patterns and Social Support, *The Canadian Review of Sociology and Anthropology*, Vol. 40, N°5, pp. 575-591.

Simon, Pierre-Jean (1994), « Ethnicité », *Pluriel recherches, vocabulaire historique et critique des relations interethniques*, cahier 2, pp.14-20.

Simon, Pierre-Jean (2006), Pour une sociologie des relations interethniques et des minorités, PUR, Presses de l'Université de Rennes, Rennes.

Simon, Pierre-Jean, (1997). Différenciation et hiérarchisation sociale, *Les Cahiers du Cériem*, N°2, Mars.

Simon Patrick et Madoui Mohamed, (2011). Le marché du travail à l'épreuve des discriminations, *Sociologies pratiques*, 2011/2 n° 23, p. 1-7.

Simon, Patrick (2008). Les statistiques, les sciences sociales françaises et les rapports sociaux ethniques et de « race », *Revue française de sociologie*, 1, Volume 49, p. 153-162.

Sinardet, Dave, & Mortelmans, Dimitri (2006), « Between Al-Jazeera and CNN. Indicators of media use by Belgian ethnic minority youth », *Communications*, 31, 425–445.

Sinclair John, Jacka Elisabeth et Stuart Cunningham (Eds.), 1996, *New Patterns in Global Television. Peripheral vision*, Oxford University Press, Oxford, p. 25.
Somalis in Norway, *Acta Sociologica*, 50: pp. 401 – 414.

Spitzer, D. L. (1988). *Migration and Menopause: Women's Experience of Maturation in Three*

Stewart M., Anderson J., Beiser M., Mwakarimba E., Neufeld A., Simich L. and Spitzer D. (2008). Multicultural Meanings of Social Support among Immigrants and Refugees, *International Migration*, Vol. 46 (3), p123-159.

Stewart, Miriam, J., Neufeld, A., Harrison, M.J., Spitzer, D., Hughes, K., & Mwakarimba, E. (2006), « Immigrant women family caregivers in Canada: Implications for policies and programmes in health and social sectors », *Health & Social care in the Community*, Vol. 14 (4), 329-340.

Streiff-Fenart, Jocelyne (1997), « Les recherches interethniques en France: le renouveau? » *Migrants-Formation*, n°109, juin 1997, pp. 48-65.

Streiff-Fenart, Jocelyne, 1997, Les recherches interethniques en France. Le renouveau ? *Migrants-Formation*, n°109, juin 1997, pp. 48-65.

Swanson, D., 1979, Political communication research and the uses and gratifications model: A critique, *Communication Research*, Vol.6, 37-53.

Swift, Jeremy. 1988. Major issues in pastoral development with special emphasis on selected African countries. Rome: FAO.

Syaad W., 1961, La Somalie à l'heure de la vérité, Présence Africaine.

Taguieff, P.A., La République menacée, Paris, éd. Textuel, 1996.

Taylor Steven J., Bogdan Robert, (1998). Introduction to Qualitative Research Methods : A guidebook and Ressource. Wiley, 337 p.

Taylor, Charles (1994), Multiculturalisme, Différence et démocratie, Paris, Aubier, 142p.

Thiéblemont-Dollet, Sylvie (2007), « Transmissions mémorielles et sociales de la migration foutanckaise », *Questions de communications : médias, médiations, immigrations*, Volume série actes 4, pp.133-144.

Thiollet H. 2004, Aux marges du monde arabe, *Chroniques yéménites*, numéro 12.

Thomas J. (1993). Doing Critical Ethnography. Sage Publications, 96 p.

Valluy J., 2009, Rejet des exilés. Le grand retournement du droit de l'asile. Broissieux : Éditions Du Croquant.

Vidal, Geneviève, (2012). La sociologie des usages. Continuités et transformations. Hermès, Lavoisier librairie, Paris, 256 p.

Vidal, Jérôme (2009). Bourdieu, reviens : ils sont devenus fous ! La gauche et les luttes minoritaires, *La Revue internationale des livres et des idées*, n° 13, septembre-octobre.

Vinsonneau Geneviève, Le développement des notions de culture et d'identité : un itinéraire ambigu, *Carrefours de l'éducation* 2002/2, n° 14, p. 2-20.

Viswanath, K., & Arora, P. (2000). "Ethnic Media in the United States: An Essay on their Role in Integration, Assimilation, and Social Control". *Mass Communication & Society*, 3(1), 39-56.

Voirol, Olivier, (2010). La théorie critique des médias de l'École de Francfort : une relecture, *Mouvements*, numéro 61, pp23-32.

Wacquant Loïc J. D. De la "terre promise" au ghetto. In: Actes de la recherche en sciences sociales, Vol. 99, septembre 1993, pp. 43-51.

Walter R., 1972, *How Europe Underdeveloped Africa*. Dar es Salam: Tanzania Publishing House.

Walter, Jacques (2007), « Le témoignage audiovisuel aux frontières: objet 'ordinaire', objet 'savant' », *Questions de communications : médias, médiations, immigrations*, Volume série actes 4, pp.33-47.

Walzer, Michael (1983). *Spheres of justice: a defence of pluralism and equality*. New York : Basic Books, 345 p.

Wax, Rosalie, (1971). *Doing Fieldwork: Warnings and Advice*, Chicago, University of Chicago Press.

Webersik C., 2004, Differences That Matter: The Struggle of the Marginalised in Somalia, *Africa: Journal of the International African Institute*, Vol. 74, No. 4, pp. 516-533.

Weinberg, Merlinda, Anamoor, A. (2000), « Fighting shame: a Somali single teen mother in Canada » (pp. 97-112), in S. A. Inness (Ed.), *Running for their lives: girls, cultural identity, and stories of survival*, Lanham, Md: Rowman & Littlefield.

Weiss T. G., 1999, *Military-Civilian Interactions. Intervening in Humanitarian Crises*. Lanhan (Maryland), Rowman and Littlefield.

White, David Manning, (1950). The "gate keeper": A case study in the selection of news". *Journalism Quarterly*, 27: 383–391

Wieviorka, M. 2010, *Neuf leçons de sociologie*. Pluriel, Éditions Robert Lafont.

William I. Thomas & Florian Znaniecki, *Le paysan polonais en Europe et en Amérique. Récit de vie d'un migrant*, Chicago, 1919.

Williams Raymond, 1977, *Marxism and Literature*, Oxford : Oxford University Press, coll. Marxist introductions.

Winter, J., 2004. Telecoms Thriving in Lawless Somalia. BBC News, 19 November. <http://news.bbc.co.uk/2/hi/africa/4020259.stm>

Wolton, D. (2002). « Fracture numérique ou facture numérique ? ». In Jauréguiberry F. et Proulx S. (Dir.), *Internet, nouvel espace citoyen ?* Paris, l'Harmattan, pp. 31-35.

Yelle, François, (2000). Les études en communication médiatique au Québec et l'approche des Cultural Studies, revue COMMposite, pp. 1-20.

Yelle, François, (2009). *Cultural studies*, francophonie, études en communication et espaces institutionnels, Cahiers de recherche sociologique, Numéro 47, pp. 67-90.

Young, David, Spitzer, Denise, Pang, Florence (1999), « Understanding the Health Care Needs of Canadian Immigrants », Report for the Prairie Centre of Excellence for Research in Immigration and Integration.

Yu, S., and Ahadi, D. (2010). Promoting Civic Engagement Through Ethnic Media, *PLATFORM: Journal of Media and Communication* 2(2), 6-20 p.

Rapports

Étude de l'Observatoire de l'intégration des réfugiés statutaires, décembre 2008, Panorama des initiatives sur l'accès au logement des réfugiés dans 15 pays européens, rédigé par Christophe ANDREO, Samantha DALLMAN, Antoine JANBON et Isabelle PELLETIER, <http://www.cear.es/files/Estudio.pdf>

Organisation internationale pour les migrations (2011), <http://www.iom.ch/jahia/Jahia/about-migration/facts-and-figures/lang/fr>

INSEE, Institut national de la statistique et des études économiques, (2009). Les niveaux de vie en 2009, Philippe Lombardo, Éric Seguin, Magda Tomasini, division Revenus et patrimoine des ménages, http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1365

Eurostat, Statistiques sur la migration et la population migrante, Données d'octobre 2011, http://epp.eurostat.ec.europa.eu/statistics_explained/index.php/Migration_and_migrant_population_statistics/fr#Les_flux_migratoires

Eurostat, Acquisitions de nationalité dans l'Union Européenne, Communiqué de presse, 16 novembre 2012, http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_PUBLIC/3-16112012-BP/FR/3-16112012-BP-FR.PDF

UNDP (2009), Somalia's Missing Million. The Somali Diaspora and its Role in Development, United Nations Development Programme Somalia, Nairobi, 44 p.

OFPRA, 2010, Rapport d'activité, Office français de protection des réfugiés et apatrides, 100 pages.

UNDP (2009), Somalia's Missing Million. The Somali Diaspora and its Role in Development, United Nations Development Programme Somalia, Nairobi, 44 p.

Union internationale des télécommunications, (2010). Partenariat sur la mesure des TIC dans le développement. Indicateurs fondamentaux des TIC, 94 pages.

Statistique Canada (2006), La mosaïque ethnoculturelle du Canada, Recensement de 2006, <http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/as-sa/97-562/index-fra.cfm>

Statistique Canada (2006). Statut d'immigrant et période d'immigration (8) et lieu de naissance (261) pour les immigrants et les résidents non permanents, pour le Canada, les provinces, les territoires, les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement, Recensement de 2006 - Données-échantillon (20 %).

Statistique Canada (2008). Regard sur la démographie canadienne, Division de la démographie, Ministre de l'Industrie, publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada, <http://www.statcan.gc.ca/pub/91-003-x/91-003-x2007001-fra.pdf>

Statistique Canada (2010). Étude : Projections de la diversité de la population canadienne 2006 à 2031, <http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/100309/dq100309a-fra.htm>

Statistique Canada (2004). Série de profils du Centre canadien de la statistique juridique. Les minorités visibles et la victimisation, document rédigé par Samuel Perreault, Centre canadien de la statistique juridique, <http://www.statcan.gc.ca/pub/85f0033m/85f0033m2008015-fra.pdf>

Ministère de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration. Secrétariat général à l'immigration et à l'intégration, (2011). Le chômage des jeunes descendants d'immigrés, *Infos migrations* n° 23.

Ministère de l'Immigration et Communautés Culturelles (MICC) (2006), Population immigrée recensée au Québec et dans les régions en 2006 : caractéristiques générales. Recensement de 2006. Données ethnoculturelles.

Conseil canadien pour les réfugiés, (2000), Rapport sur le racisme systémique et la discrimination dans les politiques canadiennes sur l'immigration et les réfugiés, <http://ccrweb.ca/fr/rapport-sur-le-racisme-systemique-et-la-discrimination-dans-les-politiques-canadiennes-sur>

Amnesty International, Bureau européen, « Immigration cooperation with Libya: The Human Rights Perspective », 12 avril 2005, www.amnesty-eu.org/static/documents/2005/JHA_Libya_april12.pdf

Eurostat, 2001, Facteurs d'attraction et de répulsion à l'origine des flux migratoires internationaux, Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes, <http://www.uni-mannheim.de/edz/pdf/eurostat/01/KS-AP-01-023-FR-I-FR.pdf>

Greater London Authority, 2005, London Country of Birth Profiles: An analysis of Census data. Data Management and Analysis Group briefing 2005/2.

Étude de l'Observatoire de l'intégration des réfugiés statutaires, décembre 2008, Panorama des initiatives sur l'accès au logement des réfugiés dans 15 pays européens, rédigé par Christophe ANDREO, Samantha DALLMAN, Antoine JANBON et Isabelle PELLETIER, <http://www.cear.es/files/Estudio.pdf>

International Centre for Migration Policy Development (ICMPD) 2004, 'Irregular Transit Migration in the Mediterranean: Some Facts, Figures and Insights', Dialogue on Mediterranean Transit Migration (MTM), Meeting in Vienna, 5–6 February.

Human Rights Watch, 2006, Stemming the Flow. Abuses Against Migrants, Asylum Seekers and Refugees, <http://www.hrw.org/en/reports/2006/09/12/stemming-flow>

Sicilian Antiracist Network, A summer of struggles for migrants rights in Sicily. Appeal of the Sicilian Antiracist Network, Juillet 2005 (Rete Antirazzista Siciliana), <http://www.noborder.org/item.php?id=344>

Citoyenneté et immigration Canada (CIC), 2008. Faits et chiffres 2007– Aperçu de l'immigration: Résidents permanents et temporaires. Ottawa.

UNDP, Human Development Report Somalia 2001. Nairobi: United Nations Development Programme, 2001.

Statistique Canada (2006). Origine ethnique Produit no 97-562-XCB2006006 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. <http://www12.statcan.gc.ca/francais/census06/data/topics/Print.cfm?PID=92333&GID=837928&D1=0&D2=0&D3=0&D4=0&D5=0&D6=0>.

PROASILE, Revue de France Terre d'Asile, Logement des réfugiés: Urgence ! Dossier thématique n° 12, http://www.france-terre-asile.org/images/stories/thematique/cc_proasile_n10.pdf

Gouvernement du Québec, Conseil des relations interculturelles, « Culture publique commune et cohésion sociale : le contrat moral d'intégration des immigrants dans un Québec francophone, démocratique et pluraliste », dans *Gérer la diversité dans un Québec francophone, démocratique et pluraliste : principes de fond pour guider la recherche d'accommodements raisonnables*, 1994, p. 11.

Rapport de la Commission royale sur le bilinguisme et le biculturalisme, (1969). In Livre 4, « La contribution culturelle des autres groupes ethniques », Ottawa, Queen's printer. En ce qui concerne la presse ethnique, voir le chap.7, pp.171-182.

UNDP, Somalia's Missing Million. The Somali Diaspora And Its Role In Development, United Nations Development Programme Somalia, Nairobi, 2009.

The Somali Peninsula: A new Light to Imperial Motives. London: Somali Government Publication, 1962.

Gouvernement du Québec, Conseil des relations interculturelles, « Culture publique commune et cohésion sociale : le contrat moral d'intégration des immigrants dans un Québec francophone, démocratique et pluraliste », dans *Gérer la diversité dans un Québec francophone, démocratique et pluraliste : principes de fond pour guider la recherche d'accommodements raisonnables*, 1994, p. 11.

Rapport de la Commission royale sur le bilinguisme et le biculturalisme, (1969). In Livre 4, « La contribution culturelle des autres groupes ethniques. », Ottawa, Queen's printer. En ce qui concerne la presse ethnique, voir le chap.7, pp.171-182.

UNHCR, (2009). Le HCR contre la xénophobie en Afrique du Sud. Article d'actualités, 30 avril 2009, <http://www.unhcr.fr/4acf01fb13.html>

UNESCO, (2003). Recherches comparatives sur les droits des migrants en Afrique. Section Migrations Internationales et Politiques Multiculturelles. Secteur des Sciences Humaines et Sociales, UNESCO, http://www.unesco.org/most/migration/network_africa.htm#realisations

Observatoire pour l'accueil des demandeurs d'asile, (2005). Étude sociologique réalisée à Toulouse, « Synthèse », Février 2005 – Octobre 2007, <http://www.droitdasile.org/pdf/oasis1.pdf>

InfoCuria - Jurisprudence de la Cour de justice, (2012). Arrêt de la Cour (quatrième chambre) du 27 septembre 2012 (demande de décision préjudicielle du Conseil d'État - France) CIMADE, Groupe d'information et de soutien des immigrés (Gisti) / Ministre de l'Intérieur, de l'Outre-mer, des Collectivités territoriales et de l'immigration.

Annexes

Annexe 1



Questionnaire

The purpose of this study is to examine the usage of media (television, radio, newspaper) and new media (internet, web sites and social media) by the Somalis.

Please answer the following questions to the best of your knowledge. All your responses given as part of this study will be kept strictly confidential. Thank you.

Confidentiality and Anonymity: I have received assurance from the researcher that the information I will share will remain strictly confidential. No names or identifying information will be collected on the survey itself and the consent form will be kept separately from the completed surveys. Electronically submitted surveys will be printed and then permanently deleted. I also understand that anonymity will be protected as the information shared in the survey will not be shared with any other source and the data collected will be kept in a locked file cabinet in the Principal Investigator's office until 2017 and destroyed afterwards. Moreover, anonymity will be protected as my name will never be used in any written publication.

Name of the research: Houssein Charmarkeh

Email: houssein.charmarkeh@etud.sorbonne-nouvelle.fr

1. What is your sex:

Male: Female:

2. In what year were you born:

3. How many children, if any, do you have?

4. _ 2_ 3_ 4_ 5_ 6_ 7_ 8_ 9 More (how many) ----- Marital Status

- a. Married**
- b. Single**
- c. Widowed**
- d. Separated**
- e. Other (please specify)**

5. Please indicate your yearly household income

- a. ___ Less than 10,000**
- b. ___ 10,000-19,999**
- c. 20,000-29,999**
- d. 30,000-39,999**
- e. 40,000-49,999**
- f. 50,000-59,999**
- g. 60,000-69,999**
- h. 70,000-79,999**
- i. 80,000 or more**

6. What level of Secondary School/ professional School did you complete?

- a. None**
- b. Grade 9**
- c. Grade 10**
- d. Grade 11**
- e. Completed (graduated high school)**

7. Level of College/University completed:

- a. 1st year**
- b. 2nd year**
- c. 3rd year**
- d. other**

8. The number of individuals belonging to the Somali Diaspora who live in your neighbourhood is...

- a. High
- b. Average
- c. Low
- d. Insignificant

9. Where Were you born ?

10. In which countries have you lived and please name it/them?

Media usage

Usage type of Medias: Please specify

11. Internet : How many hours per week:

12. Radio : How many hours per week:

13. Television : How many hours per week:

14. Newspapers How many hours per week:

15. Others : How many hours per week:

16. Not Available :

17. No Usage :

Usage of content

18. Entertainment How many hours per week:

19. Canadian/French and International News How many hours per week:

20. Wedding videos from : How many hours per week:

21. Somali Plays + Comedies+ Cultural videos : How many hours per week:

22. Somali Movies : How many hours per week:

23. Somali Music videos :

How many hours per week:

24. Somali News :

How many hours per week:

25. Not Applicable :

26. Please explain why do you go on Somali websites?

27. Do you listen watch videos of Somali music?

- a. Often
- b. Occasionally
- c. Rarely

28. Do you listen CD-R Somali music?

- a. Often
- b. Occasionally
- c. Rarely

29. Do you read any of the Somali community newspapers, magazines, or other periodicals?

- a. Often
- b. Occasionally
- c. Rarely

30. How often do you listen Somali radio broadcasts?

- a. Often
- b. Occasionally
- c. Rarely

31. How often do you watch Somali TV programs?

- a. Often
- b. Occasionally
- c. Rarely

32. What kind of media related to Somali culture do you watch at home?

33. The reason(s) I watch Somali videos is/are)?

- a. To remember what life was like in Somalia
- b. I want to know more about my Somali culture
- c. To feel like I belong in Somali community
- d. No clear reason
- e. Others

34. Do you watch videos made in:

- a. Somalia
- b. Kenya
- c. North America: Canada or United-States
- d. Europe
- e. Arab Countries
- f. None

35. Do you prefer to watch videos of Somali parties (ruwaayed) or to attend? Please explain why

36. Judgements about Somali videos (the videos made in Somalia and/or by the Somali community)

- a. I enjoy them
- b. They bring family together
- c. They help me with the language
- d. They tell me something about Somalia culture.
- e. They tell me about religion
- f. My parents like me to watch them
- g. I watch with my friends
- h. I don't like any of it

37. Religion

- a. Do you watch religious related videos or listen them?
- b. Often
- c. Occasionally
- d. Rarely

38. How often do you pray?

- a. Often
- b. Occasionally
- c. Rarely

39. How often do you go at the mosque?

- a. Often
- b. Occasionally
- c. Rarely

Domestic electronic equipment

40. In my house, we have:

- a. 1 TV set
- b. 2 TV set
- c. 1 DVD player
- d. 2 DVD players
- e. 1 VCR
- f. 2 VCR
- g. 1 Computer
- h. 2 Computers
- i. Cellphone
- j. Home phone
- k. Other (s) electronic equipment:

41. Location of TV and DVD / VCR

- a. Main living-room
- b. Main bedroom
- c. Children's bedroom
- d. Other living-room
- e. Dining room
- f. kitchen
- g. Basement

Are you interested to participate in a follow-up focus group and or interview?

If yes, Telephone Number: _____

E-mail Address: _____

COMMENTS

Do you have any comments to make regarding the content of this questionnaire or other items that you would want to share? The space below will allow you to specify.

Thank you for taking the time to answer this questionnaire. Your answers will be a great support.

Annexe 2

Consent Form

Houssein Charmarkeh

Email: houssein.charmarkeh@etud.sorbonne-nouvelle.fr

Invitation to Participate: I am invited to participate in the abovementioned research study conducted by Houssein Charmarkeh.

Purpose of the Study: The purpose of this study is to examine the usage of media (television, radio, newspaper) and new media (internet, web sites and social media) by the Somalis.

Participation: My participation will consist essentially of completing a survey and participate to an interview in one session which will last approximately 1 hour and half in duration.

Risks: My participation in this study will entail that I share personal information and this may cause me to feel vulnerable. I have received assurance from the researcher that every effort will be made to minimize these risks by keeping the data from the interviews in a secure location under lock and key.

Confidentiality and anonymity: I have received assurance from the researcher that the information I will share will remain strictly confidential. I understand that the contents will be used only for completing research on the Afro Indian and Somali Diaspora in Canada and that my confidentiality will be protected by not revealing the identity of participants and maintaining the data collected during the interviews in a secure location. **Anonymity** will be protected in the following manner: using pseudonyms to capture the data from the interviews. The identity of the participants will not be revealed in the publications. The results of the data collection will be used to develop narratives of the migration and identity experiences of Afro Indians and Somalis in Canada.

Conservation of data: The data collected will be both hard copy and electronic data (e.g. oral or telephone interview). The data from the interviews will be kept in a secure location under lock and key at my office for the coming 5 years with access permitted only to the researcher (Houssein Charmarkeh).

Compensation: There will be not any compensation provided to the participants.

Voluntary Participation: I am under no obligation to participate and if I choose to participate, I can withdraw from the study at any time and/or refuse to answer any questions, without suffering any negative consequences. If I choose to withdraw, all data gathered until the time of withdrawal will be shredded as soon as notice of withdrawal is provided.

Acceptance: I, _____, agree to participate in the above research study conducted by Houssein Charmarkeh of the Department of Communication, Faculty of Arts, University of Ottawa.

If I have any questions about the study, I may contact the researcher.

There are two copies of the consent form, one of which is mine to keep.

Participant's signature: _____ (*Signature*) _____ Date:

Witness (*needed in the case where a participant is illiterate, blind, etc.*):
(*Signature*) Date: (*Date*)

Researcher's signature: (*Signature*) _____ Date:

Annexe 3

Des migrants ont trouvé refuge à l'église Saint-Augustin

Ouest-France

Social samedi 04 décembre 2010



Sept migrants ont décidé de passer la nuit dans la salle paroissiale ouverte à l'église Saint-Augustin

Ils sont Somaliens, Congolais et Tchadien. Sept membres du conseil des migrants s'apprêtent à dormir ce soir à l'église Saint-Augustin du quartier de Beaulieu à Rennes. « **Nous sommes venus à l'église car nous pensons qu'elle a aussi son rôle à jouer dans le problème du logement,** explique Jean-Willy Mbuko, président du collectif qui regroupe des étrangers en situation régulière, des sans-papiers et des demandeurs d'asile. **Quand le gouvernement dit que le problème est réglé, c'est faux. On appelle le 115 et nous n'avons pas de logement. Nous dormons dans la rue.** » Après des échanges avec le prêtre Jacques Pichevin, une salle de la paroisse a été ouverte. « **C'est une décision collective de la paroisse et une aide symbolique pour leur permettre de se faire entendre** », a expliqué Vincent Massart, diacre. Le collectif des migrants a également reçu le soutien du collectif des sans papiers, du Dal et du Réseau éducation sans frontière.

Annexe 4

Somali mothers step up for community

Having seen enough of the city's Somali youth on the wrong side of the law, Hawa Mohamed decided it was time to act, writes Louisa Taylor

OTTAWA CITIZEN

Division of Canwest Publishing Inc.

BY LOUISA TAYLOR, OTTAWA CITIZEN
Saturday, February 26, 2011

When Hawa Mohamed's 23-year-old son was charged with murder in 2006, she told only a handful of close friends. Burning with shame at having a son accused of a crime, searching for where she had failed as a parent, Mohamed felt desperately alone. Then one of her friends gave her a jolt of reality.

"You think you are the only Somali mother in Ottawa with a son in jail?" Mohamed recalled her friend saying. "Go down to Courtroom 5 at 1:30 p.m. any day and just sit there. You will see."

Mohamed and a friend went to the Elgin Street courthouse, sat on a bench in Courtroom No. 5 and watched. Men being held at the Ottawa-Carleton Detention Centre on Innes Road were making court appearances via live video feed.

Mohamed couldn't believe her eyes. Most of the men were visible minorities, and many of those were Somali.

"It looked like all the Somali boys in Ottawa were at Innes Road," she said. "Theft, possession of a weapon, breach of probation. Some of them as young as 18, fresh, slim, handsome boys. It made me say, 'My God, what is going on with us?'"

The 2006 census found almost 8,000 Ottawa residents identified themselves as having Somali ethnic origin, although the community is said to number closer to 10,000. It's a very young community: while roughly one-third of Ottawa's total population is younger than 24 years old, more than half of the city's Somali community is under 24.

Mohamed would be the first to say the vast majority of Somali youth -like her other four children - are living irreproachable lives, studying, working, raising families. But that moment in the courtroom brought home to her something that could not be denied: The percentage of young men of Somali heritage in detention is significantly greater than their representation in the general population.



The members of the Canadian Somali Mothers Association include, left to right, Khadra Mohamed, Safia Farah and Hawa Mohamed, who have joined others in coming together to advocate for their sons in schools and in the justice system and to help offer assistance to those in legal trouble.

Photograph by: Bruno Schlumberger, The Ottawa Citizen, Ottawa Citizen

Some of those in trouble with the law are still grappling with growing up in a war zone, while some are Canadian-born, but struggled in school and dropped out. Most of them have absent fathers and overworked mothers and grew up in some of the city's poorest neighbourhoods. Somali community groups have supported teenagers with homework clubs and youth programs, and social services agencies have been trying to make inroads, too. At that moment in the courtroom, though, Mohamed and her friend decided it was time for mothers to step up as a group. It was the beginning of the Canadian Somali Mothers Association.

Word spread quickly. Someone knew a woman in Overbrook whose son was facing charges; someone else knew a few mothers in Kanata, and so on. Civil servants, cleaners, social workers, day-care providers and stay-at-home mothers, they all had sons in trouble ("The girls," Mohamed says, "are thriving. The boys, they're adrift.") Meetings in Mohamed's basement and local restaurants helped to peel back the shame.

"We realized we have to advocate, talk openly about it as mothers, to be able to say, 'My son is in jail and I need support,'" Mohamed says. "Each time we got together, we realized we had issues to raise, that the subject has to come out."

The women began to map out a plan to support youths already in the justice system and to prevent the young ones from ending up there. They met with officers from the Ottawa Police Service to learn about youth and crime, and met service agencies working with youths in trouble with the law. They visited the jails where their sons are being held: the William E. Hay Youth Centre, a secure custody facility for 12-to 17-year-olds being detained or serving sentences, and the OttawaCarleton Detention Centre.

The Somali experience in Ottawa echoes that of newcomers from decades past. Jane Fjeld, associate executive director of the Youth Services Bureau, says that as successive waves of immigrants build lives in Ottawa, the YSB finds that for each new group "there's a period of time when they and their families need greater support in understanding how to navigate through the system. That was no different when the Somali community started immigrating in greater numbers."

The Somali mothers have become an important resource for the Hay, Fjeld said.

"They were very important to us in better understanding their cultural needs and modifying our programming to suit their needs," Fjeld said. The mothers group now visits regularly, which Fjeld says "reinforces for these young men that they're not alone in the system and there are people outside of the Hay who care about them."

While the mothers were impressed with the amount of education, training and counselling offered at the Hay Centre, they became deeply concerned about conditions at Innes Road.

"We don't pretend they're all innocent, but we want them to have something to do while they're in there," Mohamed said. "It's overcrowded, and they have nothing. They come out with a record and everything they learned in a negative environment. No one will hire them and the only thing they can do is go back in."

The mothers also took a close look at the education system and found it wanting. They could see that most of the boys went to schools in low-income neighbourhoods, where there were few to zero visible-minority teachers for a highly diverse population, and students underperformed on standardized tests.

The mothers began lobbying school board trustees to pay attention to cultural issues, to increase recruitment of minority teachers, and to retain the multicultural liaison program, which provides counsellors to help immigrant parents and their children navigate the school system.

"When we ask the school board about low test scores, they tell us it's because there are so many low-income families, so many parents without university degrees, or homes where English is the second language," Mohamed said. "We find that insulting: I don't have a university degree, but I am

educating my children. Nobody expects these children to succeed. So we tell mothers, 'Get involved in the education of your children, meet the teachers, and when you see trouble, call for help, speak out.'"

Nancy Worsfold of Crime Prevention Ottawa, the city's crime-reduction agency, says the Canadian Somali Mothers Association is filling an important role in a newcomer community.

"When you have a young person going off the rails, it's difficult enough for a Canadian-born, university-educated, moneyed Englishspeaker to ensure their child gets the best possible services. It's terribly difficult if you are relying on patchy translation, cultural gaps in knowledge, and differences in accessing services because of lack of transportation and money," said Worsfold, who has advised Mohamed and others in the group.

Their work hasn't been without controversy. Mohamed says there has been some whispering backlash from men in the Somali community, unhappy with the community's dirty laundry being on full display. Then Mohamed ruffled feathers last December, when she criticized a seminar organized by community activist Farah Aw Osman, who has worked with Somali youth for many years. Aw Osman wanted to raise awareness of the potential for local youth to be attracted to radical Islamic movements abroad. The Somali mothers issued a news release critical of the conference for further stigmatizing Somali youth, objecting in particular to the artwork on the press release: the silhouettes of three young man brandishing automatic weapons.

"A Somali youth gets two labels by the rest of society," Mohamed said. "Either he's a gang member, dealing drugs, or he's a terrorist. Even the ones who have success and graduate from university, they get stopped by the RCMP, or they can't find work and end up living in their parent's basement."

Aw Osman, who says he changed the poster art work in response to community requests, said he was upset by the criticism from Mohamed, especially since he expected the two groups would work together, not at cross-purposes.

"I asked her, 'Are you denying youth radicalization within our community?' She said, 'No.' 'Are you opposing efforts to make the community more proactive and raise the level of awareness?' Again, 'No,'" Aw Osman said. "I don't get where they are coming from."

For Mohamed, it is simple.

"I came here for my children, I wanted to save them this endless horror of fighting in Somalia," Mohamed said. "I thought here they could be someone, regardless of clans or fighting. But here there is another kind of war, where they are marginalized and they have to fight so many labels."

ltaylor@ottawacitizen.com

Annexe 5

Hamdi Mohamed - Reimagining Ottawa



Hamdi Mohamed, Executive director of OCISO (Ottawa Community Immigrant Services Organization), is a Somali, Muslim woman. As such, she represents a new generation of leaders in her field, and her goal is nothing short of reframing the way Ottawa sees itself. Her job involves a lot of organizing, but at the root of it all is people. Photographed at the OCISO offices in Ottawa. **Photograph by:** Julie Oliver, The Ottawa Citizen

OTTAWA CITIZEN
Division of Canwest Publishing Inc.

By Louisa Taylor, The Ottawa Citizen
Wednesday, January 13, 2010

When Hamdi Mohamed gave birth to her son Adam nine years ago, family and friends filled her room at the Civic Hospital to celebrate. A young refugee from Somalia, Mohamed had persevered to complete her PhD in history at the University of Ottawa. After a decade marked by dislocation and loss, Mohamed felt a deep sense that now, life was good.

A few days later, alone with her newborn, she burst into tears.

“I suddenly became consciously aware of the fact that I couldn’t show my son where I had lived, the trees I had climbed, the sand I had played in, the friends I had had. I wanted to share these things with my son and I couldn’t,” says Mohamed.

That lesson is one of many that fuels her work as executive director of Ottawa Community Immigrant Services Organization (OCISO). One of Ottawa’s oldest agencies serving

newcomers, OCISO traditionally focused on providing crucial early assistance with jobs, skills and shelter. But since she took the job two years ago, Mohamed and her team have been crafting an expanded mission, one that reflects what they see every day: building a new life means more than finding a job and getting a roof over your head, it means feeling accepted in a new home while having the freedom to mourn the old.

It's the acceptance part that Mohamed is determined to get Ottawa talking about. OCISO has been putting an emphasis on public events and education programs, as well as partnerships with fellow agencies in immigrant services. Those efforts are bearing fruit in 2010 with the launch of two projects aimed at sparking a civic conversation about community.

Unlike Toronto or Montreal, "in Ottawa, the notion of being diverse is still new," says Mohamed. "We're generally kind and generous people but when it comes to difference, we hesitate. But now, the numbers are pushing us to ask, 'Who are we now?'"

The numbers say roughly a quarter of us were born outside Canada. A city dominated for decades by Europeans, in particular French and English, is now home to large populations of Chinese, Somali, Congolese, and many others.

But in spite of high education levels, recent immigrants to Ottawa are more likely to be unemployed and living below the poverty line than their Canadian-born neighbours. They have difficulty getting credentials recognized, or getting jobs without "Canadian experience."

For many — particularly Muslim newcomers and those of African descent — the struggle of daily life in the national capital can be overwhelming, Mohamed says.

"A friend of mine calls it The Thousands Deaths," says Mohamed. "It's the bus that didn't stop for a woman wearing a hijab, but suddenly slows down when a white person comes along, or the teacher who reflexively says to a young refugee, 'You, in medical school? Really?'"

Whether it's what Mohamed calls "the bigotry of low expectations," or the naked prejudice of a landlord refusing to rent to anyone who isn't white, or the invisibility of recent immigrants in politics, education and media, it adds up to the same thing: too many people feeling unwelcome, at a time Ottawa needs them most.

That disconnect has been apparent for several years. City planners predict that within a few years, Ottawa will need immigrants to fill all new jobs. And yet many of the newcomers already here face huge obstacles to employment and integration, and — like other Canadian urban centres — Ottawa is attracting fewer and fewer immigrants every year.

"All these people not feeling welcome here means we lose that creativity, that energy, that productivity," says Mohamed. "It's not fluff, it's real."

Early in the new year, OCISO and its partners in the LASI coalition (Local Agencies Serving Immigrants) will see the launch of an initiative Mohamed and several others have worked hard to create: the new Local Immigration Partnership. Funded by Citizenship and Immigration Canada and led by the City of Ottawa and LASI, the partnership plans to gather people from across the city — including newcomers and service providers, businesses and the public sector — to brainstorm about improving the integration of immigrants into schools, neighbourhoods and the local economy.

"It's about coming up with a strategic plan to make the city more inclusive," says Mohamed, who is vice-president of LASI. "We are quite excited to be demonstrating that immigrant issues should not just be immigrant sector issues — this is about building community."

At the same time, OCISO is about to launch its own ambitious curriculum on leadership and diversity. Developed with local school boards, the new curriculum — aimed at high school students of all backgrounds — will include a credit course, peer mentoring and discussion groups for parents.

“Many youth are doing a brilliant job of navigating their multiple identities — as sons and daughters, as refugees, as Canadians — but some are falling through the cracks,” says Mohamed. “This curriculum is designed to provide a safe space for youth to learn what they have to contribute and talk about what matters to them.”

A historian with a long career in the social sector, including 11 years at helm of the Ottawa Rape Crisis Sector, Mohamed sounds like a psychologist when she talks about getting Ottawa beyond the “food and festivals” level of multicultural understanding.

“I used to be all theoretical and abstract, but now I know we need to listen to people’s fears,” says Mohamed. “What are people afraid of losing — their power, their language, their culture? We need to talk about what threatens us, what makes us afraid, and get to the deeper level, and see that we share core values like liberty, honesty and compassion.”

Carl Nicholson, executive director of the Catholic Immigration Centre, fellow LASI member and one of the driving forces behind the Local Immigration Partnership, says Mohamed’s passion reflects the sense of mission in the immigrant services sector, which began with dedicated volunteers working in church basements.

“We’re trying to build a better town — it’s about inclusion for everybody,” says Nicholson. “Hamdi gets that, and she brings a legitimacy to our sector that we haven’t had. She is not only smart and eminently qualified in the official sense, she’s methodical, clear-headed and analytical. Her presence as a Muslim woman also challenges a lot of myths about Muslims in general and Muslim women in particular.”

It’s easy to see why Mohamed’s friends tease that she’s not a person, she’s an institution. A respected leader in the local Somali community, she seizes every opportunity to build understanding, whether it’s by giving her son’s teacher a CD of music from around the world for Eid ul-Fitr or scrutinizing the arrangement of chairs and tables at a meeting to be sure it’s welcoming enough.

“This is a beautiful country with possibility, a country open to reimagining itself,” says Mohamed. “If we listened to our gut instinct, we’d all stay in our little rooms. I want us to embrace our discomfort, to acknowledge our differences and say, ‘Let’s push ourselves and take the steps to get to know each other.’”

CORRECTION: Hamdi Mohamed has been executive director of Ottawa Community Immigrant Services Organization for four years, not two, and was executive director of the Ottawa Rape Crisis Centre, not Sector, for one year, not 11. Incorrect information appeared in this article.

TABLE DE MATIERES

PARTIE 1. CONTEXTE GÉOPOLITIQUE ET REVUE DE LITTÉRATURE

CHAPITRE 1. CONTEXTE GEOPOLITIQUE ET ANALYSE HISTORIQUE DE LA SOMALIE	25
1.1 La période précoloniale.....	27
1.1.2 L'origine des Somalis	27
1.1.3 Le « paradoxe Somali ».....	31
1.1.4 L'identité citadine des Somalis dans la période précoloniale	33
1.2 La période coloniale.....	35
1.2.2 L'établissement des Britanniques et des Français.....	36
1.2.3 La colonisation italienne	37
1.2.4 Les effets du colonialisme sur le peuple Somali	38
1.3 L'agonie de l'État postcolonial Somalien et ses tergiversions	40
1.3.2 L'unification du Somaliland britannique et de Somalia Italiana.....	41
1.3.3 Le régime militaire de Syaad Barre et la guerre civile.....	43
1.4 Les Somaliens dans les camps de réfugiés	48
1.4.2 Les Somaliens dans les camps de réfugiés en Afrique de l'Est	48
CHAPITRE 2. REGARD GENERAL SUR LES DISCIPLINES CONNEXES.....	53
2.1 L'identité culturelle.....	53
2.1.2 Le concept d'ethnicité	56
2.1.3 L'ethnicité et ses frontières	59
2.1.4 La recherche autour des relations interethniques en France.....	60
2.1.5 Les relations interethniques aux États-Unis	65
2.1.6 La sociologie des relations interethniques au Canada et au Québec.....	73
2.2 Les notions de « transnationalisme », de « diaspora » et de « circulation migratoire ».	76
2.2.2 Le concept de « transnationalisme »	76
2.2.3 La notion de « diaspora » appliquée aux réfugiés.....	77
2.2.4 La notion de « circulation migratoire ».....	79

PARTIE 2. CADRE D'ANALYSE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

CHAPITRE 3. CADRE THEORIQUE ET CONCEPTUEL.....	84
3.1 Posture critique	85
3.2 Groupes minoritaires, exclusion socioéconomique et capitalisme	102
3.3. Le renouveau épistémologique des Cultural Studies	106
3.2.2 Les notions de « réception » et « d'idéologie » de Stuart Hall	109
3.4 Pratiques médiatiques et usages des TIC dans l'espace domestique de la famille	114
3.5 La sociologie des usages des technologies	116
3.5 Médias ethniques, diasporas et pratiques médiatiques	123
3.5.2 Les médias ethniques	123
3.5.3 Les « vertus » et le mythe de la diaspora	126
3.5.4 Ethnographie critique, pratiques médiatiques et construction identitaire	128
3.3 L'approche critique en communication pour aborder les pratiques médiatiques et les usages des TIC	133
CHAPITRE 4. METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE	144
4.1 Recherche qualitative et compréhensive.....	145
4.1.2 Aux origines de la recherche qualitative.....	147
4.1.3 Les caractéristiques de la recherche qualitative	150
4.1.4 L'enquête inductive.....	151
4.1.5 À la rencontre des Somaliens.....	154
4.2 Méthodes de collecte des données et choix des terrains de recherche.....	156
4.3 La maîtrise de la langue des enquêtés.....	180
4.4 Constitution de l'échantillon et recrutement des participants.....	181
4.5 Profils sociodémographiques des participants et conditions de vie.....	183
4.6 Difficultés rencontrées	194
4.7 Traitement des données.....	197
4.8 Vérification interne et externe de la recherche	200
4.9 La neutralité du chercheur	202

PARTIE 3. RÉSULTATS ET ANALYSE DES DONNÉES EMPIRIQUES

CHAPITRE 5. AU-DELA DE LA MARGINALISATION : LES STRATEGIES DE

RESISTANCE DE LA DIASPORA SOMALIENNE EN EUROPE ET AU CANADA 210

5.1 Les politiques publiques migratoires en Europe et au Canada	211
5.1.2 Les politiques migratoires en Europe.....	211
5.1.3 Les enjeux autour des demandeurs d’asile en Europe.....	213
5.1.4 Le droit d’asile en France.....	215
5.1.5 L’immigration au Canada	216
5.1.6 Le droit d’asile au Canada.....	217
5.2 Les données sociales, économiques et démographique des Somaliens en Europe et au Canada.....	219
5.2.2 Les Somaliens en Europe	219
5.2.3 Les caractéristiques démographiques et économiques des Somaliens en Angleterre	221
5.2.4 Les profils des Somaliens au Canada.....	224
5.2.5 Au-delà de la marginalisation : les stratégies de résistance et pratiques circulatoires des Somaliens en Europe et au Canada	229
5.3 Les Somaliens de France	233
5.3.2 La présence récente des Somaliens en France	233
5.3.3 Le processus de la demande d’asile et les conditions de vie difficiles des Somaliens.....	235
5.3.4 L’itinéraire des Somaliens de France	238

CHAPITRE 6. PRATIQUES MEDIATIQUES, USAGES DES MEDIAS SOCIAUX ET

TRAJECTOIRES MIGRATOIRES DES SOMALIENS EN FRANCE ET AU CANADA

6.1 L’étude de terrain en France : « tahriib » et itinéraires migratoires	244
6.2 « Tahriib » et usages des médias sociaux des Somaliens	246
6.2.3 « Somali staag » et usages des médias sociaux.....	247
6.3 L’accès à internet et équipement en matériel des TIC	255
6.4 Le rôle de la télévision française dans l’adaptation des Somaliens	259
6.5 L’étude de terrain au Canada : les pratiques médiatiques des Somaliens à Ottawa et Toronto.....	262
6.3.2 Les médias ethniques des Somaliens et leurs usages	264
6.3.3 La représentation des minorités du point de vue des journalistes : le cas du journal Ottawa Citizen	269
6.3.4 Les médias ethniques : un espace médiatique de négociation identitaire	274

6.3.5 Genre et médias ethniques : la vision masculine diffusée par les médias ethniques des Somaliens.....	276
6.3.6 L'économie politique des médias des Somaliens.....	279
6.3.7 Les pratiques médiatiques et usages des médias sociaux de la deuxième génération.....	284
6.6 Les pratiques médiatiques : la salle de séjour comme espace de (re)construction identitaire	287
CONCLUSION GENERALE	291
BIBLIOGRAPHIE.....	304
ANNEXES.....	342

Pratiques médiatiques, usages des médias sociaux et trajectoires migratoires des Somaliens en France et au Canada

Résumé

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont omniprésentes et les médias sociaux, la télévision par satellite et internet façonnent notre façon de vivre, de travailler et d'interagir. Elles ont aussi transformé la migration internationale, rendant possible pour les migrants le maintien des liens forts entre la société d'accueil et le pays d'origine. De nombreux travaux ont été menés dans ce cadre sur les usages des TIC par les migrants dans les pays d'accueil. Toutefois, les travaux relatifs aux usages des TIC par les réfugiés durant leurs trajectoires migratoires sont embryonnaires. Cette étude porte sur l'analyse des pratiques médiatiques et des usages des médias sociaux par les réfugiés Somaliens depuis la Somalie jusqu'en France (Rennes, Angers et Paris). En outre, la présente enquête de terrain est multi-sites et s'est intéressée à comprendre les liens entre reconstruction identitaire et pratiques médiatiques des Somaliens dans deux villes canadiennes, Ottawa et Toronto. Malgré l'émergence des études sur la communauté somalienne du Canada, très peu de recherches existent sur l'analyse des pratiques médiatiques des Somaliens, surtout dans le contexte domestique. La démarche méthodologique adoptée s'articule dans une posture épistémologique empruntant les outils de l'ethnographie critique et multi-sites. L'ethnographie critique vise à dénoncer les inégalités sociales et économiques dans lesquelles vivent les Somaliens en France et au Canada. Les résultats de cette recherche dévoilent que les réfugiés, loin des clichés largement répandus les désignant souvent sous-équipés et maîtrisant peu l'informatique, savent manier les médias sociaux et les technologies de l'information et de la communication. Nous verrons aussi comment l'utilisation collective des vidéos sur Youtube, de la télévision et la radio dans la salle de séjour par les Somaliens au Canada occupe un rôle complémentaire par rapport à celui des institutions chargées de la sauvegarde de la mémoire et de la transmission de l'identité culturelle. La production et la réception de vidéos et des émissions radiophoniques et télévisuelles de la communauté somalienne correspondent à autant de « traces » pour reconstruire de façon symbolique la Somalie. En donnant une attention particulière aux pratiques médiatiques dans le contexte migratoire, cette présente recherche tente de contribuer à l'avancement du savoir sur les usages des TIC par les réfugiés.

Mots clés : Pratiques médiatiques, Usages des TIC, Médias sociaux, Trajectoires migratoires, Réfugiés Somaliens

UNIVERSITE SORBONNE NOUVELLE - PARIS 3
ED267 Arts et Médias
Institut de la Communication et des Médias
Centre Bièvre - 3e étage, porte B 1 rue Censier
75005 Paris

Media practices, usage of social media and migration patterns of Somalis in France and Canada

Abstract

Technologies are omnipresent in our society, from social media, to satellite television and Internet broadcasting and shape the way we live, work, and interact. It has also transformed the international migration, making it possible for migrants to maintain strong ties between their host society and country of origin. Many studies have been conducted on the usage of ICT by migrants in the host country; however, there is limited research on the use of ICT by refugees during their migratory paths. This study focuses on the analysis of media practices and uses of social media by Somali refugees from Somalia to France (Rennes, Angers and Paris). In addition, this field survey is multi-sited and covers the relationship between the media practices and identity reconstruction of Somalis in two Canadian cities, Ottawa and Toronto. Despite the emergence of studies on the Canadian Somali community, very little research exists on the analysis of media practices Somalis, particularly in the domestic context. The methodological approach used in this study is based on an epistemological posture via the tools of critical ethnography and multi-sited. Critical ethnography aims to address the social and economic inequalities in which Somalis live in France and Canada. The results of this research show that the refugees, who are often labelled as being under-equipped with limited knowledge of computers, know how to use social media (Facebook, Youtube) and instant communication tools (Skype, MSN Messenger, VoIP) and information technologies and communication. We will also see how the collective use of YouTube videos, television and radio by Somalis in Canada and France has a complementary role to that of the institutions responsible for safeguarding the memory and transmission of cultural identity. The production and reception of video, radio and television broadcasts of the Somali community symbolize "traces" or efforts to rebuild Somalia. Through detailed analysis of media practices in the context of migration, this study seeks to contribute to the advancement of knowledge on the use of ICT by Somali refugees.

Keywords: Media Practices, Usage of ICT, Social Media, Migration Patterns, Somali Refuges

UNIVERSITE SORBONNE NOUVELLE - PARIS 3
ED267 Arts et Médias
Institut de la Communication et des Médias
Centre Bièvre - 3e étage, porte B 1 rue Censier
75005 Paris